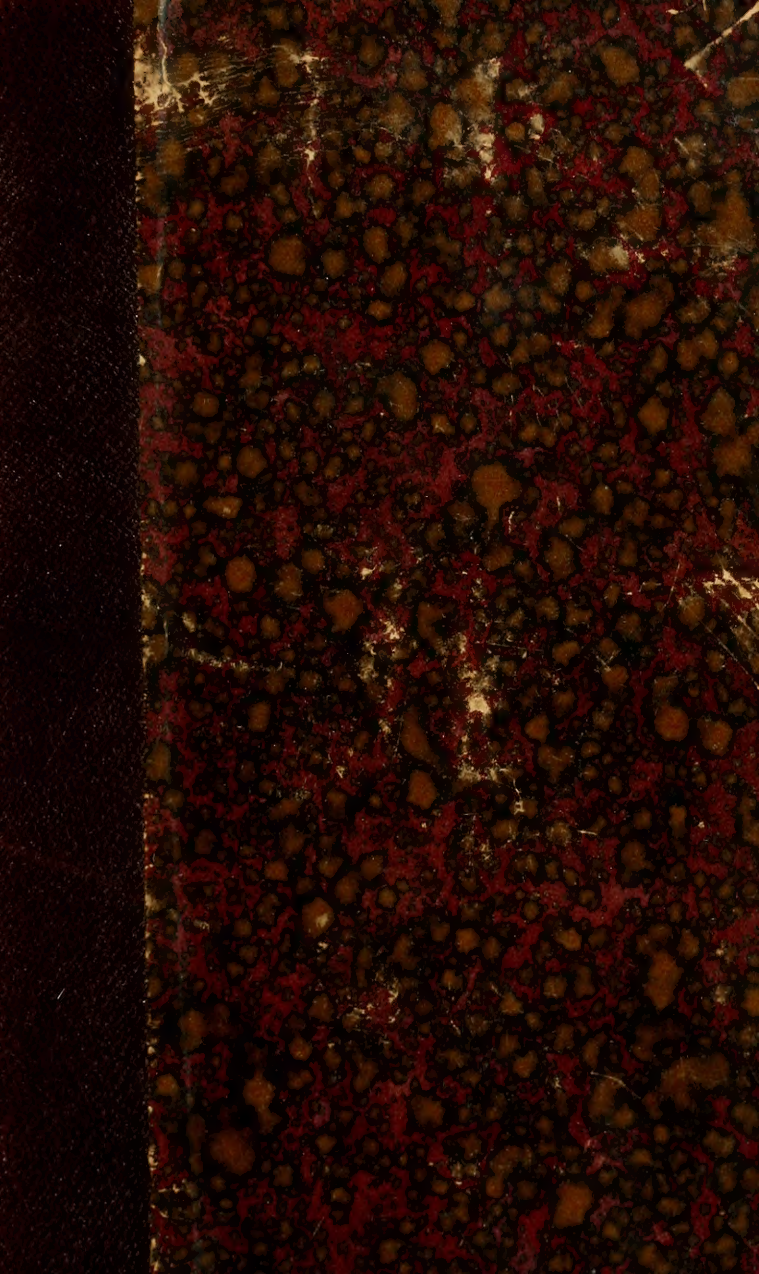






VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

DU MÊME AUTEUR

LIBRAIRIE CALMANN-LÉVY

HISTOIRE ET LITTÉRATURE. 1re série	1 vol.
— — 2e série	1 —
— — 3e série	1 —
QUESTIONS DE CRITIQUE	1 —
NOUVELLES QUESTIONS DE CRITIQUE	1 —
ESSAIS SUR LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE	1 —
NOUVEAUX ESSAIS SUR LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE	1 —
LE ROMAN NATURALISTE	1 —

LIBRAIRIE HACHETTE

ÉTUDES CRITIQUES SUR L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE	7 vol.
L'ÉVOLUTION DES GENRES DANS L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE, t. I	1 —
LES ÉPOQUES DU THÉATRE FRANÇAIS	1 —
L'ÉVOLUTION DE LA POÉSIE LYRIQUE EN FRANCE AU XIXe SIÈCLE	2 —

LIBRAIRIE PERRIN

DISCOURS DE COMBAT	2 vol.
DISCOURS ACADÉMIQUES	1 —
SUR LES CHEMINS DE LA CROYANCE	1 —

LIBRAIRIE DELAGRAVE

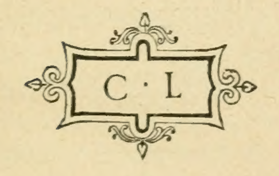
MANUEL DE L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE	1 vol.
HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE CLASSIQUE. 1re partie	1 —

671-04.— Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 10-04.

FERDINAND BRUNETIÈRE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES



PARIS

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS

3, RUE AUBER, 3

3e éd.
1904

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

I

LA LITTÉRATURE EUROPÉENNE

I

La littérature européenne n'est qu'une province de la littérature comparée, et même, dans les limites où l'on se propose ici de la définir, une province assez étroite. Si l'on voulait donner à l'expression toute son étendue, comme l'ont fait Mme de Staël, dès 1800, dans son livre de la *Littérature*, et Frédéric Schlegel, quinze ans plus tard, dans son *Histoire de la Littérature*[1], elle envelopperait les littératures de l'antiquité, la grecque et la romaine, aussi bien que les littératures de l'Europe moderne ; et, naturellement, la littérature du moyen âge n'en serait pas exclue. Le

1. *Histoire de la Littérature ancienne et moderne*, par Frédéric Schlegel, traduite de l'allemand sur la dernière édition par William Duckett, 2 vol. in-8°; Paris, 1829, Ballimore. La première édition allemande est de 1815.

domaine de la littérature comparée est plus vaste encore et presque infini. On n'en saurait écarter les grandes littératures orientales : l'hébraïque et l'arabe, la persane et l'indoue. Que serait-ce qu'une théorie de l'épopée, par exemple, qui ne tiendrait pas compte des *Mahabharata* et des *Ramayana*, ou une théorie du lyrisme qui laisserait en dehors d'elle les *Psaumes* et le *Cantique des Cantiques*? La réponse n'est pas douteuse, et je n'ai pas besoin de la formuler.

Une question plus délicate est de savoir si la définition de la littérature comparée doit envelopper, au même titre que celles de Pindare et de Sapho, les poésies de Thou-Fou et de Li-Taï-pé, qui sont en Chine l'expression du lyrisme classique. La difficulté est la même que celle où se sont heurtés les auteurs de toutes les histoires universelles : j'entends ici les histoires qui sont véritablement des « histoires », et non pas seulement des chroniques ou des annales. Les uns, comme Bossuet, ont donc pris le parti, pour des raisons qu'ils ont naïvement données, de négliger les peuples de l'extrême Orient; et les autres, comme Voltaire, dans son *Essai sur les Mœurs*, n'ont pas voulu les négliger; — afin de faire autrement que Bossuet. Mais ce qui n'a pas dépendu d'eux, c'est que ces civilisations lointaines, et encore aujourd'hui très mystérieuses pour nous, ne se fussent développées *excentriquement* aux nôtres, et, n'ayant ainsi que peu de points de contact avec elles, n'offrissent conséquemment avec elles que peu de points de compa-

raison. Elles en offrent de rencontre ou de coïncidence : elles en offrent peu de comparaison. Pareillement les littératures. En un certain sens les poésies de Thou-Fou et de Li-Taï-pé — et on en a fait plusieurs fois la remarque — sont tout à fait dans le goût d'Anacréon et d'Horace, de Parny, de Béranger, plus voisines des nôtres, et de nos habitudes occidentales d'esprit, que ces poèmes gigantesques et démesurés, étranges et presque fous pour nous, qui sont les *Pouranas* indous. Mais, en revanche, et, pour qu'il y ait prétexte ou matière à comparaison vraiment féconde, s'il faut une certaine continuité de communications ou d'échanges, et d'action réciproque, de parentage ou de cousinage, entre les objets que l'on compare, on voit bien la nature de la difficulté. Nous nous contentons aujourd'hui de l'avoir indiquée.

Elle est différente, mais non pas moindre, ni moins subtile, quand on vient à se demander si les *Chants* et les *Contes populaires*, contes moraux, contes de fées, contes de nourrices, relèvent ou non de la littérature comparée. Quelque hypothèse que l'on adopte sur l'origine et la transmission du conte ou de la chanson populaire, il y a certainement ici matière à comparaison dans le sens philosophique du mot. Si *le Petit Poucet*, par exemple, nous est venu de l'Inde, comme les uns le veulent, il y a lieu de rechercher comment, par quelles voies, il est arrivé jusqu'à nous, et comment, en quel sens, tout le long de sa route, le génie des races qui se l'appropriaient

successivement en a modifié les détails, ou peut-être même le fond. Mais si l'on veut, dans l'hypothèse contraire, qu'il soit né sur place, en différents lieux et en différents temps, comment alors expliquerons-nous cette coïncidence? et, de géographique, en quelque sorte, qu'elle était, la recherche comparative, pour être devenue psychologique, n'en est pas moins intéressante. Seulement, à leur source, dans leur thème original et premier, la chanson populaire ou le conte sont-ils vraiment de la « littérature »? Je ne voudrais pas à ce propos m'embarrasser ici de distinctions subtiles : mais entre *le Petit Poucet* et *la Divine Comédie*, par exemple, ou *le Petit Chaperon rouge* et le *Faust* de Gœthe, ou même celui de Marlowe, n'y a-t-il vraiment qu'une différence de degrés? En d'autres termes, et si nous voulons nous entendre entre nous, ce qu'il convient d'appeler *littéraire*, n'est-ce pas uniquement ce qui a eu l'intention de l'être, ou, mieux encore et avec plus de précision, n'est-ce pas ce qui a tendu, de la part et dans la pensée de son auteur, quel qu'il soit, anonyme ou illustre, à la réalisation, consciente et voulue, d'une certaine idée de grâce ou de beauté? On remarquera que la même difficulté ne laisse pas de faire hésiter, en plus d'une occasion, les historiens de l'art. Un ustensile de ménage, une amphore, par exemple, ou un miroir sont des documents archéologiques du plus grand intérêt. Dirons-nous qu'ils soient de l'art? Et si l'on décide qu'ils en sont, et

pareillement, qu'une chanson ou un conte populaire sont de la littérature, ne voit-on pas le danger, lequel est, en « littérature comparée » comme en art, de subordonner infailliblement le mérite ou le prix de la forme à la signification du fond, et la valeur des objets eux-mêmes, non pas du tout à ce qui en fait l'intérêt d'art, mais à ce qui en est l'intérêt documentaire, historique, et je dirai, si l'on y tient, scientifique?

Mais à cette question non plus, je ne me propose point aujourd'hui de répondre, et, des discussions auxquelles elle pourrait donner lieu, les lecteurs ne trouveront pas trace dans les pages qui suivent. Après tout, nous avons toujours le droit de circonscrire notre sujet, quelque relation qu'il soutienne avec un sujet plus vaste; et, fermement convaincu d'ailleurs « qu'on ne saurait ni connaître le tout sans connaître les parties, ni les parties sans connaître le tout, » il nous est toujours permis de n'appliquer notre effort qu'à une des parties du tout. Ce qu'on exige alors uniquement de nous, c'est de laisser voir, ou au besoin de mettre en lumière, les rapports de cette partie avec le tout, de la monographie avec l'ensemble; et c'est pour me conformer à cette exigence qu'en limitant l'objet de ce court essai à la définition de la *Littérature européenne*, je ne devais pas oublier d'avertir que la littérature européenne n'est qu'une province, et une étroite province, dans le champ presque infini de la *Littérature comparée*.

II

Si l'on disait que les études, et même les recherches de littérature comparée sont assez récentes en France, on aurait tort et on aurait raison. On aurait raison! si l'on faisait observer qu'à Paris, au moment même où j'écris, tant à la Sorbonne qu'au Collège de France, il n'existe pas une seule chaire de littérature comparée. Mais on aurait tort, si ces recherches, inaugurées par madame de Staël, au début du siècle qui vient de finir, et continuées par toute une école dont les deux Schlegel, Sismondi, Fauriel, Jean-Jacques Ampère, F. Ozanam, sont les principaux représentants, se trouvent être vraiment françaises d'origine. Nous sera-t-il permis de rappeler à ce propos que la *Revue des Deux Mondes* s'est longtemps et particulièrement honorée d'en entretenir la tradition? et ce n'est pas sa faute, mais celle des circonstances, ou peut-être aussi des écrivains, si la curiosité publique, depuis vingt-cinq ou trente ans, s'est un peu détournée chez nous de ce genre de travaux. Ils sont de ceux qui ont besoin d'être comme encouragés par une certaine complicité de l'opinion littéraire; et, sans doute, cette complicité, dans ces derniers temps, n'a fait défaut ni aux admirables études de M. E.-M. de Vogüé sur *le Roman russe*, ni, quelques années auparavant, à celles d'Eugène Fromentin sur *les Maîtres d'autre-*

fois, — lesquelles rentrent par tant de côtés dans la définition de la littérature comparée; — mais nous ne pouvons pas ne pas nous souvenir de la longue indifférence que la même opinion a témoignée pour les travaux d'Émile Montégut, l'homme qui peut-être aura le plus contribué, dans notre siècle, à faciliter, par l'intermédiaire de la critique française, la communication ou l'échange entre les littératures du Nord et celles du Midi. Comment donc et pourquoi la tradition s'est-elle interrompue? C'est ce qu'il n'est pas inutile d'examiner, si, comme je le crois, les raisons qu'on en peut donner éclairent d'avance et déterminent dans une certaine mesure la notion même de méthode en littérature comparée.

Et premièrement, l'ancienne critique, la critique académique, avait tant abusé du « parallèle » que le discrédit du genre s'était étendu, de proche en proche, à toute espèce de comparaison, et déjà, vers 1830, rien ne paraissait plus suranné, plus artificiel, plus « poncif » que de comparer Corneille avec Racine, si ce n'est de les comparer tous les deux avec Shakspeare ou Lope de Vega. C'était en vain qu'en histoire naturelle, par exemple, ou en philologie, et précisément à la même époque, la méthode comparative renouvelait, comme on dit, la face de la science, et en vain que des sciences nouvelles, — si toutefois ce sont des sciences, — telles que la mythologie ou la religion comparées, se fondaient sur cette méthode même, ou plutôt en sortaient tout entières et tout

armées! La critique n'y prenait pas garde. Elle persistait à ne vouloir voir dans la « comparaison » qu'un exercice de rhétorique, lequel, comme tous les exercices du même genre, était à lui-même sa fin, et dont le succès pouvait assurément faire honneur à l'habileté du critique ou du bel esprit, mais, après tout, ne servait de rien à l'avancement de la connaissance. On estimait communément que, de la comparaison de Corneille et de Racine, une seule chose résultait, qui était que l'auteur de la comparaison préférait, pour sa part, Corneille à Racine, ou Racine à Corneille; et on le lui reprochait comme une marque de singulière étroitesse d'esprit : le vrai critique, en ce temps-là, devait les préférer tous les deux! Mais, après les avoir « comparés, » s'il s'avisait, le pauvre homme, de les « juger » et surtout de les « classer », c'est alors que l'on se fâchait, et dans les petits journaux, ou même dans de plus grands, il n'y avait pas assez de plaisanteries, ni d'assez spirituelles, contre cette critique dont l'unique objet semblait être de loger des talents dans l'alcool de ses bocaux dûment étiquetés : GENUS TRAGICUM, SPECIES CORNELIANA, *varietas Crebillonensis*.

C'est qu'aussi bien le préjugé se fortifiait d'un autre, et il était également entendu que, dans une œuvre littéraire, — dans une tragédie de Racine, dans un roman de Richardson, dans un poème de Gœthe, — ce qu'il y a d'intéressant, c'est un peu le milieu qui les a vus paraître, et dont ils expriment quelques

éléments, mais c'est bien plus et surtout Gœthe lui-même, Richardson et Racine. Iphigénie, Clarisse, Marguerite..., eût-on dit volontiers, que nous importent ces créatures, toutes personnes d'ailleurs fictives, non existantes? et quel besoin de les comparer entre elles ou avec d'autres? Mais de savoir quelle espèce d'hommes furent un Wolfgang Gœthe, un Samuel Richardson, ou un Jean Racine; ce que l'on retrouve d'eux dans leur œuvre; l'involontaire confession qu'ils nous y ont sans doute laissée de leurs goûts, de leur conception de l'homme et de la vie; la trace et le ressouvenir de leurs petites histoires de femmes, voilà ce qui enrichit vraiment la connaissance de l'humanité! Et on ne réfléchissait pas qu'à ce compte, la plus médiocre rapsodie, la plus indécente, — les *Mémoires de Casanova* ou le *Monsieur Nicolas* de Restif de la Bretonne, — iraient de pair avec les chefs-d'œuvre du roman ou de la poésie; que le talent ou le génie ne seraient vraiment que des anomalies ou des monstres, des cas pathologiques, dans la nature et dans l'histoire, s'ils ne servaient qu'à singulariser ceux qui en sont affligés; et qu'enfin leur singularité même ou leur originalité ne saurait se définir que par rapport à la banalité antérieure ou ambiante. Pour sentir toute l'originalité de Racine, il n'y en a qu'un moyen, qui est de le « comparer » à quelque autre; et la raison en est que lui-même n'est vraiment lui, quel qu'il soit, ni vraiment quelqu'un, ni vraiment Jean, que dans la mesure où il « diffère » de Pierre et

de Thomas, de François et de Louis, de Prosper et d'Antoine... C'est ce qu'il faudra bien que l'on finisse par comprendre.

Nous ajouterons là-dessus que, si l'un et l'autre préjugé s'excusaient, ou se justifiaient, dans le temps que toute comparaison ne pouvait guère aboutir qu'à des généralisations prématurées, vagues et arbitraires, ce temps semble aujourd'hui passé. A vrai dire, et en dépit de tant de motifs qui eussent dû les rendre inséparables l'une de l'autre, la critique et l'histoire n'ont fait alliance que de nos jours. Au siècle dernier, quand les savants Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur jetèrent les fondements et publièrent les premiers volumes de l'*Histoire littéraire de la France*, on se rappelle peut-être de quelles plaisanteries le « goût » et la « critique » les assaillirent par la plume de Voltaire. Classique ou romantique, la critique de notre siècle n'est demeurée que trop fidèle, jusqu'aux environs de 1860, à l'esprit de ce grand homme, et je pourrais citer des *Histoires de la littérature française* dont il n'y a presque pas un « jugement » qui ne soit faussé par le mépris absolu de la chronologie. Ni les Anglais, ni les Allemands, pendant longtemps, n'en ont témoigné plus de respect; et, comme on ne pouvait sans doute « comparer » les littératures entre elles avant qu'on eût dressé de chacune d'elles des inventaires méthodiques à peu près complets, la « littérature comparée », manquant de ces inventaires, a donc longtemps

manqué de son point d'appui, pour ne pas dire de sa base même. Il en est autrement de nos jours. Nous possédons l'histoire particulière et nationale de presque toutes les grandes littératures modernes. Des Français ont même écrit des *Histoires de la littérature anglaise*, et des Anglais, des Allemands surtout, de fort bonnes *Histoires de la littérature française*. On a fait un pas de plus, et, — conformément à l'exemple qu'en avait donné jadis Henry Hallam, dans son *Histoire des Littératures de l'Europe depuis 1500 jusqu'en 1700*, mais en essayant de composer ce qu'il s'était contenté de juxtaposer, — on a commencé « d'atteler à trois ou à quatre », si j'ose ainsi dire, et de faire marcher de front l'histoire de plusieurs littératures. Tels, en Allemagne, Hermann Hettner[1], ou, en Suisse, Marc Monnier[2], l'un des premiers, je crois, qui ait professé en Europe la littérature comparée; et tels encore, en Angleterre, les cinq ou six collaborateurs qui, sous la direction de M. G. Saintsbury, l'un de nos meilleurs historiens anglais de la littérature française, ont entrepris tout récemment de nous donner en douze volumes, sous le titre de *Periods of European Literature*, une véritable histoire de la littérature européenne[3].

1. *Literaturgeschichte des achtzehnten Jahrhunderts* von Hermann Hettner, 5 vol. in-8°; Brunswick, 1872, F. Vieweg.

2. *Histoire générale de la Littérature moderne*, par Marc Monnier, doyen de la Faculté des Lettres de Genève, t. I, *la Renaissance, de Dante à Luther*; Paris, 1884, F. Didot; et t. II, *la Réforme, de Luther à Shakespeare*; Paris, 1885, F. Didot.

3. *Periods of European Literature*, edited by professor

Je signalerai encore, dans le même ordre d'idées, l'intéressant opuscule de M. Louis-P. Betz : *la Littérature comparée, Essai bibliographique*[1], avec une introduction de M. J. Texte. M. J. Texte — que la mort vient de nous enlever — était en France, à l'heure actuelle, et depuis quelques années déjà, l'homme le plus capable de populariser, je ne dis pas de *vulgariser*, ce genre d'études; et sa perte sera plus d'une fois vivement ressentie. A qui donnera-t-on cette chaire de Littérature comparée que l'on avait fondée tout exprès pour lui à Lyon? C'est une question secondaire. Mais ce qui importe, en tout cas, c'est qu'on ne « dénature » point la chaire, et, au contraire, qu'on en fonde plutôt, et au plus tôt, une autre à Paris, où je répète qu'il n'y en a point. A des études nouvelles, s'il faut des organes ou des moyens d'action nouveaux, le moment n'a jamais été plus propice à la fois et plus urgent de les procurer aux études de littérature comparée. « Il nous manque une histoire générale de la Renaissance en Europe, — écrivait précisément M. J. Texte, dans son introduction à l'opuscule de M. Betz; — il nous manque une histoire générale du classicisme ou du romantisme, une histoire du drame moderne, combien d'autres livres! Il semble que, dans la plupart des pays d'Europe tout au moins, l'histoire des littératures natio-

Saintsbury : *a complete and continuous history of the subject*, 12 vol. in-8°: Londres, W. Blackwood; en cours de publication.

1. Strasbourg, 1900, K. Trübner, éditeur.

nales ait été suffisamment étudiée pour qu'on puisse maintenant songer à ces travaux. Le XIX[e] siècle aura vu se développer et se constituer l'histoire nationale des littératures; ce sera sans doute la tâche du XX[e] d'en écrire l'histoire comparative. » Nous ne pouvons que nous associer à cette espérance; et qui sait, si de même que l'histoire des littératures nationales n'a pas contribué médiocrement à raffermir les nationalités de l'Europe contemporaine dans le sentiment de leur unité propre et de leur originalité personnelle, tout de même, l'histoire comparée de ces littératures n'aura pas pour effet de nous enseigner que le sentiment des unités nationales, non seulement n'a rien d'incompatible avec celui de la solidarité européenne, mais encore qu'il en est le véritable fondement? Il faut être au moins deux pour être solidaire l'un de l'autre, et que ces deux fassent plus d'un.

III

Quelle méthode y emploierons-nous donc? Pour le décider, faisons une hypothèse, comme les géomètres, et posons théoriquement l'existence d'une littérature européenne, dont les littératures particulières ou nationales ne seraient, dans l'histoire de notre moderne Europe, que des manifestations locales et successives. On sait que l'hypothèse, à

vrai dire, n'en est pas une; et les *Chansons de Geste* ou les *Romans de la Table ronde*, les *Fabliaux*, les *Mystères*, sont là pour témoigner qu'une telle littérature a réellement existé. Le premier chapitre, ou la première partie, d'une *Histoire de la littérature européenne* devraient être consacrés, non pas précisément à exposer l'histoire de la littérature du moyen âge, mais à dresser l'inventaire européen de cette littérature, et le problème à éclaircir serait à peu près celui-ci : « Quels thèmes généraux d'inspiration les littératures modernes ont-elles hérités de la littérature du moyen âge? » On remarquera là-dessus que, toute littérature étant nécessairement épique, dramatique ou lyrique, une pareille question serait sans doute assez promptement résolue.

Quelle transformation ces thèmes ont-ils subie? Ce serait la seconde question, qu'on pourrait formuler d'une autre manière, assez différente, si, comme on le voit peut-être, elle se ramène à la question de savoir quel a été le caractère essentiel du mouvement que nous avons nommé du nom de Renaissance. Mais, au lieu de discuter, comme nous le faisons, sur la Renaissance en général, et, généralement aussi, avec l'intention peu philosophique de prouver qu'il eût mieux valu qu'elle ne se produisit pas, — c'est le point de vue de l'École des Chartes et de l'École du Louvre; — ou, au contraire, que nous ne saurions trop nous féliciter du changement de direction dont elle a donné le signal, — et c'est le

point de vue de l'École normale; — on essaierait d'en reconnaître la vraie nature à la lumière de l'histoire des genres.

Il est un de ces genres, entre tous, qui se prêterait merveilleusement à cette étude, — je serais presque tenté de dire à cette *expérience*, — et ce serait le genre dramatique, ou, si l'on le veut, et plus particulièrement, le genre tragique. En effet, nous le voyons partout et à la fois, dans le cours du XVI[e] siècle, en Angleterre, comme en France, et comme en Italie, se dégager de la littérature des *Mystères* et des *Moralités*. Ou plutôt, j'ai tort de dire qu'il s'en « dégage », car, en le disant, j'ai l'air de résoudre ou de trancher une question très délicate, qui est celle du rapport de nos tragédies modernes, — la première en date est la *Sophonisbe* du Trissin, 1516, — avec les *Moralités* et les *Mystères*; et la difficulté ne saurait être si facilement résolue. Contentons-nous donc de noter deux points, qui semblent dès à présent assurés, et qui sont les suivants. En Italie, comme en France, et comme en Angleterre, le développement ou le progrès du genre tragique s'est produit exactement à mesure et en raison de la décadence des *Mystères*; et la réaction s'est bien moins opérée contre la matière même ou la substance des *Moralités*, que contre les procédés qui la faisaient comme évanouir, cette substance, à force d'être allégorisée. Du premier de ces deux points on trouvera la preuve dans le savant ouvrage d'Alessandro d'Ancona sur les *Origines du*

théâtre en Italie[1]; et la preuve du second dans les préfaces de nos Grévin ou de nos Jean de la Taille[2]. Il est permis d'en tirer cette conclusion, que la Renaissance a eu pour premier caractère d'être littérairement une réaction contre le moyen âge, — plus ou moins consciente, je ne l'examine point ici; — et, secondement, que cette réaction a eu pour objet, un peu dans tous les genres, de substituer à l'*allégorisation* la représentation de la nature.

Mais cela ne s'est point fait tout de suite, ni directement, et c'est ce qu'on voit bien encore par l'exemple de la tragédie. Ce n'est point d'abord en eux, ni autour d'eux, que les hommes de ce temps ont reconnu la nature, mais dans les œuvres de l'antiquité; et ce n'est donc point à la nature elle-même qu'ils ont demandé les moyens de l'imiter, mais à ceux qui l'avaient autrefois « attrapée ». Un grand peintre a dit, — et c'était un peintre de portraits, — que toutes les leçons de l'art de dessiner ou de peindre n'avaient pour but que d'exercer l'élève « à voir la nature »; et, en effet, tout le monde a des yeux, mais beaucoup ne s'en servent pas pour voir. Les hommes de la Renaissance ont demandé aux anciens

1. Florence, 1872, Lemonnier, éditeur.

2. Voyez, dans le *Jacques Grévin* de M. Lucien Pinvert, Paris, 1899, Fontemoing, le chapitre intitulé : *le Théâtre de Grévin*, pp. 165, 166; et dans l'édition des *Œuvres de Jean de la Taille, seigneur de Bondaroy*, donnée par M. René de Maulde, Paris, 1878-1882, Léon Willem, en 4 vol. in-12, la préface des *Corrivaus*.

de leur apprendre à voir; et, novices dans cet art, si difficile à la fois et si simple, ils ont, comme il arrive en pareil cas, imité pêle-mêle les qualités et les défauts de leurs maîtres. Par là s'explique la fièvre d'érudition qui les a échauffés, exaltés, soutenus; l'erreur qu'ils ont commise, poètes ou artistes, non pas tant sur le choix que pour n'avoir pas voulu faire de choix entre les modèles; et le prix souvent excessif que, sans y pouvoir atteindre eux-mêmes, ou peut-être par désespoir d'y atteindre, ils ont attribué à la perfection de la forme.

C'est à ce moment que trois influences ont agi particulièrement sur le genre tragique, et l'ont transformé, d'une imitation morte ou languissante qu'il était de l'antique, en une imitation je n'ose dire encore plus vivante, mais déjà plus appropriée aux exigences de son évolution interne et de l'esprit du temps. Je veux parler de l'influence de Plutarque, avec ses *Vies parallèles*; de l'influence de la *Poétique* d'Aristote; et de l'influence de Sénèque le Tragique, ou des dix pièces qui nous sont parvenues sous son nom. Pour émouvoir les sensibilités et frapper les imaginations, les hommes de ce temps ont appris du plus amusant des biographes qu'aucune combinaison, si adroite, si subtile, ou si rare fût-elle, ne valait les catastrophes de l'histoire, c'est-à-dire, selon l'ingénieuse expression de notre vieil Amyot, « les cas humains représentés au vif » sur la scène du monde, par les César et les Alexandre, les Démosthène et les Cicéron, les

Brutus et les Caton. Entre ces « cas humains », qui, naturellement, ne contenaient pas tous la même quantité de puissance ou d'émotion dramatique, la *Poétique* d'Aristote leur a procuré des raisons de fixer leur choix; et, à cet égard, il est sans doute curieux d'observer que, tandis que l'on travaillait, presque partout ailleurs, — et jusque dans le domaine de la logique, ce qui était une grande sottise, — à détruire l'influence du philosophe, au contraire, son autorité n'a été jamais plus grande ni plus absolue, moins discutée qu'alors en matière d'esthétique dramatique. Enfin, à l'influence d'Aristote et de Plutarque s'est ajoutée celle de Sénèque, pour des raisons qui, — chose assez peu connue! — n'ayant nulle part plus agi qu'en Angleterre, n'ont donc été mieux mises par personne en lumière que par les historiens du théâtre anglais [1]. C'est ici un des points essentiels de l'évolution du genre dramatique, et il importe d'y insister.

1. Voyez *A history of English dramatic Literature*, des origines à la mort de la reine Anne, par A. W. Ward, 3 vol. in-8°; Londres, nouvelle édition, 1899, Macmillan.

L'auteur renvoie à une étude du Dr J.-W. Cunliffe : *The Influence of Seneca upon Elisabethan tragedy* (1893), que je ne connais pas; et au livre de John Addington Symonds, *Shakspere's Predecessors in the English drama*, in-8°; Londres, 1888, Smith et Elder.

L'occasion m'étant donnée de citer le nom de John Addington Symonds, je la saisis une fois de plus pour recommander, à tous ceux qu'intéresse le sujet, sa remarquable *Histoire de la Renaissance en Italie*. Comment et pourquoi ne l'a-t-on pas traduite?

Les Grecs de l'époque classique, depuis Homère jusqu'aux Alexandrins, sont des Grecs, et les Latins de la République sont des Latins; mais Plutarque et Sénèque sont déjà des « cosmopolites »; et peu importe qu'ils aient écrit, l'un en grec, et l'autre en latin, ce n'est plus à une cité, ou à une confédération de cités, mais à tous les hommes qu'ils s'adressent. Quels que soient leurs défauts (et si Plutarque en a plutôt d'aimables, ceux de Sénèque le Tragique sont énormes et presque repoussants), nous ne sommes point, en les lisant, arrêtés, ni distraits, ni gênés ou dépaysés par ces singularités locales et ces accidents particuliers dont les raffinés se font leur plus vif plaisir quand ils lisent Hérodote ou Pindare, Salluste ou Catulle, Virgile même ou Tite-Live. Contemporains de la fusion de toutes les nationalités de l'ancien monde dans l'unité romaine, et on pourrait déjà presque dire dans l'unité chrétienne, — à ce point qu'on a pu débattre la question des rapports de Sénèque avec saint Paul, — Plutarque et Sénèque, l'un Espagnol et l'autre Grec, ont écrit pour l'Empire; et c'est pourquoi les hommes de la Renaisssance, tous les hommes de la Renaissance, Anglais ou Italiens, Allemands ou Français, ont pu les aborder de plain-pied. Leur influence au XVIe siècle a été le signal, ou du moins l'un des symptômes de ce que l'on a justement appelé : *la latinisation de la culture*; et je l'entends ici, plus particulièrement, d'une tendance commune de l'Europe d'alors à résumer, ou à

synthétiser l'antiquité tout entière dans les écrivains de l'époque impériale.

Et le phénomène ne se limite point aux nations de race latine, ou crues telles; on le constate en Angleterre; et, en Angleterre comme en France, c'est à Sénèque que l'on demande le modèle de la forme tragique. Plutarque aussi n'y est pas moins imité qu'en France, ni Aristote moins écouté qu'en Italie. C'est comme si l'on disait qu'avant de se « nationaliser », et de devenir anglais dans la patrie de Shakspeare, espagnol dans celle de Lope de Vega, français dans celle de Corneille, le drame a commencé par être « européen » dans tous les sens du mot; — et je ne crois pas qu'on l'ait jusqu'ici très bien vu. La littérature de la Renaissance, en général, a été vraiment européenne, quoique d'une autre manière que la littérature du moyen âge. Elle n'a rien exprimé de particulièrement « national ». En elle, et par elle, sous la discipline de l'humanisme, international par définition, l'Europe entière a fait sa rhétorique. On a demandé aux anciens le secret de les égaler et au besoin de les surpasser. Mais aussitôt qu'on a cru le tenir, on s'est souvenu que l'on était « les gens d'alors », — des modernes, des Français, des Espagnols, des Anglais, — et on n'a point retourné contre ces anciens les leçons qu'on avait reçues d'eux, mais dans les formes antiques, et selon le mot du dernier de nos classiques, on a essayé d'introduire des « pensers nouveaux ».

L'histoire du mouvement de la Renaissance ainsi comprise formerait le second chapitre ou la deuxième partie d'une histoire de la « littérature européenne ». L'évolution des genres, — *lyrique* ou *élégiaque*; *dramatique*; *épique* ou *narratif*, — en serait la trame. On ne disserterait point *in abstracto* sur la Renaissance, et, pour l'étudier, on ne commencerait point par poser qu'elle a été ceci ou cela! On n'en déterminerait pas les caractères *a priori*. Mais on les verrait se dégager de l'histoire même des genres. Le seul sujet de la *Sophonisbe*, étudié dans ses transformations, depuis le Trissin jusqu'à Mairet, et dans les causes prochaines de ses transformations, projetterait sur l'histoire du genre tragique une lumière dont l'éclat s'étendrait à toutes les parties obscures de l'histoire de la Renaissance. Les conclusions que l'on déduirait de l'histoire du genre tragique, si peut-être elles se trouvaient trop générales ou trop ambitieuses, on les corrigerait au moyen des observations suggérées par l'évolution du genre lyrique ou du genre épique, par l'examen attentif de *la Franciade* ou de *la Jérusalem*, des *Amadis* ou de la *Diane enamourée* de Georges de Montemayor. Après avoir défini dans la rigueur des termes et inventorié le legs de la littérature du moyen âge aux littératures de l'Europe moderne, on essaierait de dire comment, en quel sens. l'héritage a été compromis ou amélioré, — je ne sais ni ne recherche ici lequel des deux, — par l'esprit de la Renaissance. Et, si je ne me trompe,

on aurait précisé du même coup l'un des plus intéressants entre tous les points de vue d'où l'on puisse envisager l'histoire de la « littérature européenne ». C'est de savoir ce qu'une même donnée, la même à son origine et dans son fond, ce que le même thème épique ou dramatique est devenu, *selon qu'il passait d'un milieu dans un autre*; ou, encore, *selon qu'il se nationalisait entre des frontières différentes*, et d'européen, à proprement parler, selon qu'il devenait espagnol, je suppose, ou français.

IV

Or, et par l'effet d'une rencontre qu'on serait tenté de croire due au hasard, si ce hasard n'avait, en y songeant, son explication toute naturelle, les grandes littératures de l'Europe moderne, en tant que nationales, ne se sont point développées *simultanément*, mais *successivement*; et on peut dire, en toute exactitude, que, depuis trois ou quatre cents ans, chacune d'elles a manifesté comme à son tour ce qu'elle avait de plus ethnique et de plus particulier. Pour retracer à grands traits l'histoire de la « littérature européenne », et ainsi dessiner le cadre où chacune des recherches auxquelles elle pourrait donner lieu trouvera naturellement sa place, nous n'avons donc pas besoin de nous composer laborieusement un plan : il nous est donné par l'histoire. Ici encore, comme en

tant d'autres occasions, nous n'avons qu'à nous laisser faire, et, dans quelque embarras que nous puissions craindre de nous jeter, l'histoire, ou plutôt la seule chronologie nous en tire. C'est ce qu'il sera sans doute utile de montrer très brièvement.

Il ne faut admettre pour cela qu'un principe, dont j'espère que l'on ne me disputera pas l'évidence, et ce principe est que la littérature comparée ne s'attachera dans ses recherches qu'à ce qui est comparable. S'il arrivait, en effet, qu'une littérature quelconque se fût contenue, pour ainsi dire, dans ses propres frontières, et ne les ayant jamais débordées, n'eût donc ainsi jamais participé à ce courant d'échanges qui est la première condition d'une littérature internationale, il est évident que les productions en pourraient bien avoir leur très grand intérêt en soi, mais une telle littérature n'appartiendrait pas à l'histoire de la littérature européenne. Tel est le cas de la littérature basque, — si du moins il en existe une qui soit digne de ce nom, — et, que les bardes me le pardonnent! tel est le cas de la littérature bretonne, moderne ou contemporaine. Par une extension qui n'a rien d'abusif, il suit de là que les productions d'une grande littérature ne nous appartiennent qu'autant qu'elles sont entrées en contact avec d'autres littératures, et que, de ce contact ou de cette rencontre, on a vu résulter des conséquences. Et sans doute cela ne veut pas dire qu'on négligera ces autres productions! Si l'on négligeait

les *autos sacramentales* de Calderon et de Lope de Vega, on se priverait d'un grand plaisir; et on serait plus qu'injuste pour l'une des formes les plus originales que l'art dramatique ait jamais revêtues. Mais cela veut dire qu'ils n'ont dans l'histoire de la littérature européenne qu'une importance relative, et que la littérature espagnole ne s'étant point mêlée par eux au mouvement de la pensée européenne, ce n'est donc point d'eux qu'il nous faut tenir compte pour faire à la littérature espagnole sa place dans une histoire de littérature européenne. En littérature européenne, si je puis ainsi dire, et dès que l'on se met au point de vue historique, le moment de caractériser chacune des grandes littératures de l'Europe moderne sera nécessairement celui de sa plus grande expansion.

La première place appartient sans conteste à la littérature italienne, et on peut dire que, de 1450 à 1600 ou environ, la littérature italienne a régné presque sans partage. A qui le doit-elle? Il semble bien que ce soit à Dante, si nous voulons remonter jusqu'à la première origine; et n'eût-il été que l'*ouvrier* de son poème, c'est lui qui a forgé l'instrument dont se sont après lui servis tous ses successeurs. Mais trois autres hommes ont surtout représenté, dans l'Europe du XVIe siècle, — et pour ne rien dire des érudits, — cette primauté de la littérature italienne : Pétrarque, Boccace, et Arioste; l'auteur de ce *Canzoniere* dont l'influence a traversé les siècles

pour venir harmonieusement expirer dans la poésie de notre Lamartine; l'auteur du *Décaméron*, auquel on peut rattacher sans beaucoup d'artifice, la lignée de ces conteurs italiens qui sont avec lui demeurés les maîtres de la nouvelle tragique (je songe surtout à Bandello en écrivant ceci); et l'auteur du *Roland furieux*. En celui-ci viennent aboutir les *Chansons de Geste* et les *Romans de la Table ronde*, déjà tout prêts pour la transformation que leur fera subir, cinquante ou soixante ans plus tard, l'auteur de la *Jérusalem*, et qui aura pour conséquence de les métamorphoser d'une matière jusqu'alors poétique en une matière proprement musicale. Si l'on ajoute à ces grands noms celui de Machiavel, on n'aura pas énuméré, tant s'en faut! tous les écrivains de l'Italie de la Renaissance, mais, précisément, et surtout dans une histoire de la littérature européenne, je ne voudrais qu'ils y fussent tous énumérés. Une histoire n'est pas une chronique. Il suffit que ce soient ici les « maîtres » ou les « guides »; que l'on retrouve quelque chose de leurs exemples, sinon de leur génie, dans presque tous leurs contemporains ou leurs successeurs; et qu'on ne puisse enfin, comme je le crois, assigner à la littérature italienne, considérée dans son ensemble, aucunes qualités ni même aucuns défauts qui ne se manifestent chez eux en acte ou qui n'y sommeillent en puissance. Le « Marinisme » lui-même n'est-il pas déjà presque tout entier dans Arioste?

Dirai-je que la littérature espagnole a la première

secoué le joug de la littérature italienne? Ce serait mal parler, elle n'a point conçu de si noir dessein; et il faut se contenter de dire qu'ayant la première libéré son originalité de l'imitation de l'italien, elle s'est ainsi trouvée la seconde à exercer l'hégémonie de la littérature européenne. Cette hégémonie a duré de 1600 à 1660, ou à peu près, ce qui la rend contemporaine, — on peut en faire la remarque en passant, — de la durée même du plus grand pouvoir politique et de la domination des armes espagnoles. Mais s'il convient d'indiquer la coïncidence, — et pour ma part j'y reconnaîtrais beaucoup plus qu'une coïncidence, — il nous faut convenir qu'on avait vu exactement le contraire en Italie. Ce serait ici le lieu d'en rechercher les raisons.

La littérature européenne est redevable à la littérature espagnole de trois grandes créations. C'est en Espagne, — ou peut-être en Portugal, — que la matière des *Chansons de geste* et des *Romans de la Table ronde* est devenue celle des *Amadis*, d'où plus tard, sous une influence italienne, renouvelée, s'est dégagé le roman pastoral, avec la *Diane* de Montemayor, et un peu plus tard encore *Don Quichotte*. Il y a des chevaliers errants dans les *Romans de la Table ronde*, mais l'ingénieux hidalgo de la Manche est une création de l'Espagne autant que de Cervantès. Faut-il y voir une caricature? On en dispute, et aussi bien Cervantès ne l'a peut-être pas su lui-même! En tout cas il n'y eut jamais de caricature plus bienveillante

ou plus attendrie, ni surtout plus symbolique; et le génie chevaleresque de la noble Espagne a passé tout entier dans le personnage de don Quichotte. Les héros eux-mêmes des *Amadis* et les bergers de la *Diane* n'en sont pas de plus parfaites incarnations. Ce sont tous, en même temps, ou plutôt ce sont pour cette raison, à la guerre comme en amour, des raffinés du point d'honneur, et notre point d'honneur, à l'espagnole surtout, dépendant un peu de notre condition sociale, on entrevoit ici la liaison du roman picaresque avec le roman chevaleresque. Le roman picaresque est en effet la seconde des grandes créations de l'Espagne, et, — par l'intermédiaire des adaptations françaises et anglaises, du *Francion*, du *Gil Blas*, du *Roderick Random*, — je ne sais s'il serait très paradoxal d'en vouloir suivre la fortune jusqu'à *la Vie de Bohème*. Et enfin, parce que le point d'honneur, qui se ramène, en dernière analyse, à régler sa conduite *sur ce que l'on croit se devoir*, engendre nécessairement toute une casuistique, la troisième création vraiment européenne de la littérature espagnole est le drame, si les plus beaux drames de nos littératures modernes, en ce qu'ils ont d'essentiel et de philosophique, roulent pour la plupart sur des cas de conscience. *Le Cid* est un cas de conscience; *Hamlet* est un cas de conscience; *Hernani* est un cas de conscience. Dira-t-on là-dessus que l'on ne voit pas bien ce que Shakspeare ou Ben Jonson doivent à l'Espagne, leur théâtre étant antérieur à celui de

Calderon et de Lope de Vega; et que, sans doute, on ne saurait nier qu'ils aient fait du « théâtre »? Mais Sénèque était de Cordoue! et si cette réponse a un peu l'air d'une mauvaise plaisanterie, je ne sais pas la raison de la chose, mais je constate que le drame anglais du XVIe siècle n'a pas franchi la Manche, et le théâtre n'est devenu vraiment européen que par l'intermédiaire du génie espagnol.

Cette littérature espagnole avait toutefois un grand défaut, parmi toutes ses qualités, et le défaut même qui aux environs de 1650 pouvait et devait être le plus grand obstacle à sa diffusion. Elle était trop « particulariste »; et le goût de terroir en était trop prononcé. On ne pouvait, sauf *Don Quichotte*, presque rien adapter d'espagnol aux exigences de l'esprit européen, sans modifier profondément ce qu'on en adaptait. Elle avait quelque chose aussi de trop indépendant, je veux dire de trop affranchi de la tradition de cette antiquité qui demeurait toujours la maîtresse des esprits. N'est-il pas permis d'ajouter que, sans être naturaliste, — et il faut même dire : au contraire! — elle était souvent un peu dure, ou un peu crue? Ce caractère est celui de quelques-uns des plus grands peintres de l'Espagne. Et pour toutes ces raisons, comme à mesure que l'étoile de l'Espagne pâlissait, la fortune de la France grandissait tous les jours, la littérature française, à son tour, devenait l'inspiratrice ou la régulatrice de la littérature européenne. C'était aux environs de

1660, et son influence allait durer un peu moins de cent ans.

J'ai tâché de montrer ailleurs ce qui l'avait fondée. Il y avait alors une cinquantaine d'années que la littérature française, presque dans toutes les directions, tendait, par le moyen de l'observation psychologique et morale, à la gloire de l'universalité. Ni Rabelais ni Ronsard n'y avaient peut-être songé; mais l'auteur des *Essais* s'était proposé de retrouver « cette forme de l'humaine condition que chacun porte en soi »; et, quelle a été la subtile et pénétrante action de son livre, Pascal et Bossuet, Molière et La Fontaine, La Rochefoucauld et La Bruyère nous en sont d'assez sûrs garants! Les critiques, les précieuses, les grammairiens, étaient alors survenus, et pour atteindre cette universalité qui devait, d'après eux, dans leur ambitieuse espérance, substituer la langue française aux privilèges du latin et du grec, ils s'étaient livrés au long et patient travail d'épuration du vocabulaire, d'assouplissement de la syntaxe, de coordination de la phrase, qui, du français encore inorganique de Montaigne, avait fait en cinquante ans la langue des *Provinciales*.

A dater de ce moment, et si l'on ne tient pas compte de quelques irréguliers, l'objet commun de nos grands écrivains était devenu le même : — effacer ou dissimuler leur personnalité, la faire évanouir, pour mieux dire encore, dans l'intérêt de leur sujet, que ce sujet fût le *Cid* ou l'*École des Femmes*,

un sermon sur l'*Éminente dignité des Pauvres* ou la fable des *Animaux malades de la Peste*, *la Princesse de Clèves* ou *Télémaque*; — dégager de ce sujet lui-même ce qu'il contenait de plus humain, c'est-à-dire de plus général, de plus indépendant des atteintes du temps; — ne jamais oublier qu'on n'écrit ni pour soi, ni pour le vulgaire, ni non plus pour les savants, ou les pédants, mais pour les « honnêtes gens », c'est-à-dire pour ceux qui n'ont point d'enseigne, qui vivent de la vie de tout le monde, qui ont le sentiment, l'expérience des réalités; — tenir la bride aux fantaisies qu'on pourrait avoir d'opposer son opinion particulière à l'opinion commune, et ne la combattre, s'il y a lieu, cette opinion commune ou générale, qu'en commençant par se la concilier; — garder son naturel parmi tant de contraintes, ou plutôt faire servir ces contraintes elles-mêmes à la réalisation de ce parfait naturel; — et enfin, par tous ces moyens, selon le mot de l'un d'eux, travailler ou contribuer « au perfectionnement de la vie civile ».

C'est pour avoir atteint ce degré de généralité que la littérature française a établi son pouvoir en Europe, et non point, ou bien plus que par aucune qualité qui fût intérieure ou intrinsèque au génie de notre langue. Et aussi bien notre langue n'est-elle devenue ce qu'elle est que pour s'être de son mieux conformée à cet idéal. On la loue d'être claire : il faut donc dire qu'elle est claire d'avoir voulu l'être. Pen-

dant un long temps, en français, le souci du style ou la préoccupation de la forme n'ont eu pour objet que de les accorder l'un et l'autre avec le fond. L'art d'écrire n'a consisté que dans la recherche des moyens les plus propres à diminuer l'intervalle qui sépare un esprit d'un autre, ou notre pensée de son expression. Et l'hégémonie de la littérature française a duré tout juste autant que cette conception de la littérature a développé ses qualités sans les payer de trop de défauts.

Car elle a bien aussi ses défauts, dont le principal est, en ne s'adressant qu'à la raison pure, d'avoir donné très peu de chose à l'imagination et à la sensibilité. Incomparable dans l'expression des idées générales, elle n'a pas été toujours aussi heureuse dans l'expression des idées particulières et concrètes. Or, vers le milieu du XVIIIe siècle, c'est précisément de ces idées que l'Europe a commencé de s'éprendre. On en a un bon exemple dans l'idée même et dans le succès européen de l'*Encyclopédie*. On ne voulait plus désormais que des faits, et de toute nature, mais des faits, et ce que les contemporains de Diderot ont peut-être le plus admiré de lui, croyez-vous que ce soit son *Père de Famille*? non, c'est sa description du métier à faire les bas. Ainsi s'ouvrait la France elle-même à l'influence anglaise, dont cette *positivité*, comme nous dirions aujourd'hui, faisait le principal caractère. Et, à l'excuse de nos écrivains, si l'on voulait une preuve de la réalité de ce besoin, on

trouverait dans ce fait, puisque aussi c'en est un, que l'Europe entière va, pour ainsi dire, au-devant de l'influence anglaise. Cette influence commence à s'exercer aux environs de 1720, et elle va durer jusqu'en 1830.

Il se produisit alors un phénomène assez singulier : la littérature anglaise, en devenant européenne, apprit à se connaître, et, pour la première fois depuis qu'elle existait, on la vit prendre enfin conscience d'elle-même. Elle n'eut garde de répudier, puisqu'on les appréciait universellement, aucune des rares qualités qui sont celles de Fielding ou de Richardson, mais, tout Anglais qu'ils fussent, elle s'aperçut combien Swift et de Foë, Pope et Addison l'étaient davantage; les auteurs comiques de la Restauration furent remis en lumière; Dryden et Milton furent estimés à leur valeur; et finalement, on rendit à trois Anglais la justice qu'on leur avait non pas précisément refusée, mais marchandée jusqu'alors dans leur propre pays : je veux parler de François Bacon, de William Shakspeare et d'Edmond Spencer, l'auteur de la *Reine des Fées*. L'influence des premiers est facile à saisir dans l'histoire générale de la littérature européenne du XVIIIe siècle. La France de Voltaire, de Diderot, de d'Alembert n'a pas hésité à sacrifier son Descartes à Bacon; l'Italie même a paru oublier que, s'il y avait un « fondateur » de la science expérimentale, il ne s'était pas appelé Bacon, mais Galilée; et l'Allemagne a trouvé dans la conception

shakspearienne du drame libre le point d'appui qu'il fallait à sa littérature pour secouer le joug de la « dramaturgie » française. De telle sorte que ce n'est pas assez de dire que Shakspeare, mieux connu, a rendu à la littérature anglaise conscience d'elle-même, mais il faut ajouter que son influence n'a pas été moins grande sur la formation de la littérature allemande. Et pour Edmond Spencer, il est bien vrai qu'aujourd'hui même, ailleurs qu'en Angleterre, et en Amérique, on ne le connaît guère [1]; mais son rôle n'a pas moins été capital dans la formation de ce que l'on pourrait appeler l'idéal romantique anglais; et ainsi, d'une manière indirecte, comme précurseur du romantisme, l'influence européenne de l'auteur de la *Reine des Fées* n'a guère été moins considérable que celle de Shakspeare. Ces indications, que je donne en passant, auraient besoin d'être vérifiées, précisées surtout et suivies dans leurs conséquences. Mais en ce qu'elles ont de plus général, je les crois justes; et ce qui ne contribue pas médiocrement à me les faire croire telles, c'est la facilité même de la liaison qu'elles nous permettent d'établir entre le rôle de la littérature anglaise et celui de la littérature allemande.

1. Tout ce que nous savons d'Edmond Spencer en France, c'est ce que Taine en a dit dans son *Histoire de la Littérature anglaise*, et il ne lui a pas mesuré son admiration. Mais sur le rôle de Spencer dans la formation de l'idéal romantique anglais, on consultera : *The beginnings of the english romantic movement*, par H. W. L. Phelps, in-8°; Boston, 1893, Ginn; et *A history of english romanticism in the XVIIIth century*, par H. Henry Beers, in-8°; New York, 1899, Henry Holt.

De même qu'en effet, au XVIe siècle, le ferment grec, si l'on osait se servir de ces expressions un peu techniques, avait fait lever ce qu'il y avait au fond du génie latin de forces devenues comme oublieuses d'elles-mêmes, ainsi, dans les dernières années du XVIIIe siècle, le ferment britannique a dégagé du génie allemand ce qu'il contenait de fécondité latente et de germes inutilisés. En tant qu'européennes, les origines de la littérature allemande sont critiques... et britanniques. S'il y a une littérature allemande, c'est d'abord que Lessing l'a voulu[1] ! Mais sa volonté n'y eut sans doute pas suffi, et il y fallait de plus la révélation des affinités du génie allemand avec le génie anglais. Aucune littérature moderne n'est sortie, pour ainsi parler, de son fonds. La littérature allemande en est un curieux exemple. Le problème de ses origines ne s'éclaire qu'à la lumière de la « littérature comparée » ; et ce problème se divise en deux autres, lesquels sont de savoir pour quelle part sont entrées, dans la détermination de ses caractères essentiels, d'abord la volonté de réagir contre les habitudes littéraires de la France ; et, en second lieu, l'ambition de rivaliser avec l'Angleterre dans l'expression de ce que madame de Staël a la première appelé le génie des races du Nord.

Quoi qu'il en soit de la proportion de ces deux

1. *Histoire des Doctrines esthétiques et littéraires en Allemagne*, par M. Émile Grucker, t. II ; *Lessing et son Époque* ; Paris, 1896, Berger-Levrault.

éléments dans la formation de la littérature allemande, ce qu'il y a de certain, c'est qu'aux environs de 1810 on la voit soudainement se révéler au monde, et, par ses critiques, par ses poètes, par ses philosophes, prendre à son tour la direction du mouvement intellectuel. Elle le doit un peu à madame de Staël. C'est madame de Staël qui, dans son livre de la *Littérature* d'abord, et, depuis, dans son *Allemagne*, ayant posé la distinction lumineuse des « littératures du Nord » et des « littératures du Midi », a induit les premières à chercher l'expression de leur originalité dans leur opposition même aux secondes, et ainsi à faire du « romantisme », avant tout et en dépit de tout, l'antithèse du « classicisme ». Elle le doit au génie de ses grands écrivains, si l'Europe moderne n'a pas connu de critiques plus pénétrants que Lessing ou qui aient répandu plus d'idées que Herder, ni de plus grands poètes que Gœthe et que Schiller, ni de plus profonds philosophes que Kant et que Hegel. Il n'y a que Schiller que je crains qui soit un peu surfait dans cette rapide énumération. Et elle le doit enfin à son caractère profondément individualiste, qui est précisément celui dont l'auteur du livre de l'*Allemagne* avait été le plus frappé. On remarquera que, s'il n'y en avait pas qui dût plus séduire les Anglais en leur montrant dans la littérature allemande une continuation de la leur, il n'y en avait pas qui pût mieux convenir à nos romantiques, ou les servir plus efficacement, dans le grand combat qu'ils

avaient entrepris contre le classicisme. C'est ainsi que s'est établi l'empire de la littérature allemande, chez nous et de l'autre côté de la Manche, pour durer, comme on sait, jusqu'aux environs de 1870; gagner alors en Italie et en Espagne ce qu'il perdait en France; et plus récemment enfin s'étendre jusqu'aux États-Unis.

Je ne crois pas devoir ici parler de l'influence encore actuelle des littératures de « l'extrême Nord », je veux dire la russe et la scandinave. Il n'y a pas assez longtemps qu'elles sont entrées, si je puis user de l'expression diplomatique, dans le concert de la littérature européenne, et les caractères « nationaux » ne m'en semblent pas encore assez déterminés. Non pas, on l'entend bien, que j'en méconnaisse l'originalité! Nul n'admire plus que nous Ibsen ou Tolstoï! Je dis seulement que je ne vois pas encore très bien ce qu'*Anna Karénine* ou le *Canard sauvage* ont de spécifiquement russe ou norvégien, et on se rappelle que dans cette esquisse d'une histoire de la « littérature européenne », c'est là, pour nous, le point essentiel. Littérairement, je ne considère comme européen que ce qui a enrichi l'esprit européen de quelque élément demeuré jusqu'alors spécifiquement « national » ou « ethnique ».

Mais ce qu'en tout cas je voudrais qu'on eût vu, c'est qu'à se représenter ainsi la « littérature européenne », le cadre en a été comme tracé par l'histoire, et il n'y aurait qu'à le remplir. Si quelques-uns des

caractères que j'ai cru pouvoir assigner aux cinq grandes littératures que l'on peut appeler dès à présent classiques en leur genre paraissent discutables, douteux ou controuvés, on n'a qu'à les mieux définir, et, ainsi qu'il sied, je consens qu'on y ait peu de peine. Mais ce que je voudrais que l'on reconnût, c'est la situation respective de ces cinq grandes littératures à l'égard les unes des autres; c'est la courbe de l'évolution de la littérature européenne à travers l'histoire de ces littératures; et c'est enfin l'identité de ce genre de recherches avec celles qui font l'objet essentiel de la « littérature comparée ». C'est ce que je vais essayer de montrer par un autre exemple, en renversant maintenant le problème, et au lieu de descendre, comme j'ai fait tout à l'heure pour la tragédie, de l'origine européenne d'un genre à sa nationalisation, en remontant de sa nationalisation à son origine européenne.

V

Considérons donc le roman anglais du XVIIIe siècle, le roman de Daniel de Foë, — dans l'œuvre duquel, on le sait peut-être, *Robinson Crusoé* n'est qu'une rencontre, un accident heureux, comparable sous ce rapport à *Manon Lescaut* dans l'œuvre de notre abbé Prévost; — le roman de Richardson : *Paméla*, *Clarisse*, *Grandisson*; celui de Fielding : *Tom Jones*,

Amélia, qui ne voulait être d'abord qu'une dérision ou une parodie du roman de Richardson, mais qui en est devenu le prolongement; le roman même de Smollett, et dépouillons-le de ses caractères proprement anglais. Il nous restera des fictions qui ont toutes pour point de départ l'imitation de la vie commune, et dont la reproduction des mœurs contemporaines fait évidemment le principal objet. Ces fictions se proposent encore de nous émouvoir par la diversité des combinaisons du hasard ou des jeux de la fortune : sous l'apparente uniformité de la vie, nous y apprenons en combien de manières une destinée humaine peut différer d'une autre. Elles donnent d'ailleurs satisfaction à ce goût de l'aventure qui est l'origine de tous les contes. Et la signification morale en est plus ou moins déclarée, mais elles sont toutes, comme qui dirait des espèces de leçons de choses, un conseil de faire ou de ne pas faire, une invitation à imiter nous-mêmes Paméla, Clarisse et Grandisson. Mais, dépouillées ainsi de ce qu'elles ont de proprement anglais, n'y perdent-elles pas, en même temps que de leur saveur, quelque chose de leur nouveauté? Et, en effet, dans leur généralité, tous ces caractères n'appartiennent pas beaucoup plus aux romans de Richardson qu'à ceux de l'abbé Prévost, de Marivaux, de Lesage lui-même. Il nous faut donc passer la Manche, et chercher, dans les romans français de la première moitié du XVIIIe siècle, les origines prochaines du roman anglais.

Qu'on le remarque bien à ce propos : nous laissons entièrement de côté la question de savoir si Smollett, en son *Roderik Random*, a imité Lesage, ou si Richardson, en sa *Paméla*, ne s'est pas peut-être inspiré de la *Marianne* de Marivaux. Elle a son intérêt, mais elle est secondaire : elle ne regarde que les biographes de Marivaux et de Richardson. Nous nous bornons à constater l'existence d'un courant intellectuel et moral dont l'influence, avant de se faire sentir en Angleterre, s'est exercée en France. Nous disons tout simplement qu'un peu avant que Richardson ou Fielding ne s'en avisât, des aventures de la vie commune avaient été contées en français par Prévost, par Marivaux, par Lesage, et, comme telles, élevées de parti pris, avec intention, à la dignité des aventures tragiques des rois ou des grands de ce monde. Cette intention est surtout évidente dans les romans de l'abbé Prévost : *Cleveland*, *le Doyen de Killerine*, *l'Histoire d'une Grecque de qualité*; sa matière, c'est les aventures des Bérénice et des Roxane qui n'appartiennent pas à l'histoire, les Roxane de la bourgeoisie, les Bérénice de campagne. Tandis que l'auteur de *Gil Blas*, en la francisant, « européanisait », si je puis ainsi dire, la veine du roman picaresque, celle du *Lazarille de Tormes* et du *Guzman d'Alfarache*, et se faisait le peintre ironique de la vie journalière, Prévost, lui, prenait tout au tragique, jusqu'à l'aventure du chevalier des Grieux, — je ne dis pas de Manon Lescaut;

— et se complaisait en des récits inspirés d'une autre origine. Cette origine était celle d'où madame de Lafayette et Segrais avaient tiré la *Princesse de Clèves* et *Zayde* [1].

Mais la *Princesse de Clèves* et *Zayde*, à leur tour, d'où venaient-elles? Nous n'avons pas besoin, pour le savoir, de sortir des frontières de la littérature française, puisque aussi bien c'est le temps de sa domination européenne, et les romans de madame de Lafayette, — nous dirions aujourd'hui ses « nouvelles », — ne sont que l'aboutissement du grand, du long, de l'interminable roman de la période antérieure, la réduction, et la quintessence des *Artamène*, des *Clélie*, des *Cléopâtre* et des *Cassandre*. S'il y a d'ailleurs une généalogie certaine, une filiation littéraire connue et prouvée, c'est sans doute celle qui rattache le roman de mademoiselle de Scudéry, celui de La Calprenède et de Gomberville, à l'*Astrée*

1. Voyez sur l'histoire du roman anglais, entre autres livres récents : *The development of the english novel*, by W. L. Cross, in-8°; New York et Londres, 1899, Macmillan; et, sur l'histoire du roman picaresque, le livre de M. F. W. Chandler : *Romances of Roguery*, part. I, *The Picaresque Novel in Spain*, in-8°; New York et Londres, 1899, Macmillan.

Ce dernier volume est le troisième d'une collection d'*Études littéraires*, inaugurée par la publication du livre de M. J. E. Spingarn : *A history of literary Criticism in the Renaissance*, et qui se continuera de temps en temps, — *from time to time*, — selon l'état des travaux de l'Université de Columbia, sous la direction de MM. G. Edward Woodberry et Brander Matthews. On nous pardonnera, si nous y avons reconnu quelques traits de la méthode que nous prêchons, de nous en féliciter naïvement.

d'Honoré d'Urfé. *Abraham genuit Isaac*... l'*Astrée* a engendré le *Polexandre* et l'*Endymion*, qui ont engendré l'*Artamène* et la *Clélie*, qui ont engendré la *Princesse de Clèves* et *Zayde*. Or l'*Astrée* nous ramène au temps d'Henri IV, — dont on conte que les diverses amours y tiennent leur place, dans plusieurs épisodes, sous des noms à peine déguisés, — et ce temps, nous l'avons dit, est celui de la domination de la littérature espagnole. C'est pourquoi l'*Astrée* n'est elle-même qu'une transcription ou une adaptation de la *Diana enamorada* de Georges de Montemayor. Nous approchons ici du but, et il ne nous reste qu'à dire ce que c'est que la *Diana* de Montemayor.

L'écrivain lui-même n'a pas laissé de traces profondes dans l'histoire de la littérature de son pays; l'œuvre est une combinaison du romanesque des *Amadis*, et du « pastoral » des *Arcadie*. La pastorale est d'origine italienne, et on peut dire que toutes les *Arcadie* sont issues de celle de Sannazar, lequel, dans la conception du genre, s'est inspiré de Virgile ou de Théocrite. La popularité s'en est étendue, comme l'on sait, à l'Europe entière, et Ronsard dans ses *Églogues*, ou du Bellay dans ses *Jeux rustiques*, Rémy Belleau dans sa *Bergerie*, Sidney dans son *Arcadia*, Cervantes dans sa *Galatée*, pour ne rien dire du Tasse dans son *Aminta*, sont autant d'imitateurs ou de disciples du poète napolitain. L'originalité propre de Montemayor a été de faire entrer dans le cadre de la pastorale la matière chevaleresque des *Amadis*. Les

héros de sa *Diana enamorada* ne sont que des « bergers », mais leurs aventures passent en invraisemblance ou en singularité celles même d'Amadis et d'Oriane, et l'humilité de leur condition se compense par l'exaltation de leur ardeur amoureuse [1].

Tel est également, parmi d'autres mérites que nous n'avons point à caractériser ici, le mérite essentiel de l'*Astrée*. Et comme les *Amadis*, — dont la diffusion remonte jusqu'aux premières années du XVIe siècle, — ne sont qu'un *rifacimento* des *Romans de la Table ronde*, nous nous trouvons enfin ramenés aux origines elles-mêmes de la « littérature européenne ». De Samuel Richardson, libraire anglais, et puritain, à Crestien de Troyes, de *Clarisse Harlowe* à *Parsifal*, du roman conçu comme une exacte imitation de la vie commune au roman conçu comme une espèce de poème, et de poème épique, l'intervalle est comblé. Personne n'a imité personne, et chacun, en se conformant au goût de ses contemporains, a peut-être cru qu'il n'obéissait qu'au sien propre. Mais, au cours d'une évolution trois ou quatre fois séculaire, la matière s'est transformée; le temps, la race, le talent y ont mis leur marque sans qu'elle cessât pour cela d'être elle-même; et, tout de même que dans la nature, ainsi, rien qu'en revêtant des formes

1. Il est peut-être utile de noter que la *Diane* de Montemayor a été traduite en français dès 1578, et plusieurs fois réimprimée. L'édition que j'en ai sous les yeux est datée de 1592; et on sait que les premiers volumes de l'*Astrée* n'ont paru qu'en 1608 au plus tôt. Montemayor était Portugais d'origine.

différentes, les mêmes éléments, mêlés ou combinés en proportions inégales, ont donné naissance à des êtres vraiment différents. N'est-il pas vrai qu'ainsi comprises les recherches de « littérature comparée » en pourraient prendre une singulière ampleur, une portée que peut-être on ne soupçonnait pas, et conduire finalement à des conclusions qui les dépasseraient de beaucoup?

Car on le voit, je crois, par cet exemple. Il ne s'agirait pas seulement de « comparer » entre eux deux écrivains ou deux œuvres : la *Phèdre* de Racine et celle d'Euripide, la *Marianne* de Marivaux et la *Paméla* de Richardson, le *René* de Chateaubriand et le *Manfred* ou le *Lara* de Byron; mais le programme serait infiniment plus vaste, et les développements ou recherches qu'il comporte n'intéresseraient peut-être pas moins l'histoire générale et la philosophie que l'histoire même des littératures. A la vérité, on essaierait de se souvenir qu'il est avant tout question de littérature ou d'art, et on se défendrait de l'éternelle tentation qui est, depuis cent ans, de tout voir dans un poème ou dans un roman, excepté ce roman ou ce poème eux-mêmes. Mais si, par hasard, on y succombait, l'inconvénient ou le danger serait ici moins grand qu'ailleurs, et il est facile d'en donner la raison. C'est que les œuvres ne pouvant être définies que par rapport les unes aux autres et dans leur enchaînement historique, il en résulterait nécessairement une « classification » de ces œuvres. Or le natu-

raliste évolutionniste a beau faire : il ne peut empêcher que, dans la généalogie des espèces de la nature, chaque degré nouveau se caractérise par un plus ou moins, par une perte ou par un gain, par un progrès ou une déchéance. Et c'est ainsi que, dans l'histoire comparée des littératures, quand on affecterait, de propos délibéré, la plus dédaigneuse indifférence, et soi-disant la plus scientifique, pour la valeur esthétique des œuvres, on ne pourrait jamais faire qu'une tragédie ou un poème donné fussent autrement *définis* que par rapport à ceux qui ont signalé dans l'histoire le point de perfection du genre; et, qu'on le voulût ou non, la *définition* serait en somme un jugement. Ajoutons que ce jugement serait préservé d'être absolu, par l'obligation qui s'imposerait de donner des définitions dont l'intelligente largeur ouvrît ou réservât toujours à l'avenir d'un genre la possibilité d'en perfectionner le passé.

VI

Ce court essai de définition de l'objet, de la méthode et du programme de la « littérature européenne » serait trop incomplet, si je ne disais, en terminant, quelques mots au moins des récents obstacles où semblent s'être heurtées chez nous les recherches de littérature comparée. Je n'ai parlé plus haut que de ceux qui les avaient retardées dans le passé :

ceux dont je voudrais dire maintenant deux mots sont ceux qui les entravent dans le présent.

On craint donc, premièrement, que l'effort qu'il nous faudra faire, nous Français, je suppose, pour acquérir de Dante ou de Shakspeare une intelligence aussi complète que possible, — analogue ou du moins voisine de celle qu'en peuvent avoir des Anglais ou des Italiens, — n'émousse, n'abolisse, ne pervertisse en nous ce sens aigu de la forme, laquelle, en littérature, n'est effectivement rien si elle n'est *nationale*; et on craint, en second lieu, qu'à promener ainsi de littérature en littérature, d'Italie en Espagne, d'Angleterre en Allemagne, une curiosité de dilettante, nous ne l'y égarions, et nous n'y perdions la conscience de notre génie national. *Whoever speaks two languages, is a rascal* : il y a quelque vérité dans ce grossier proverbe. On craint, semblablement, qu'en matière de littérature, la préoccupation de « tout comprendre » n'aboutisse à nous rendre incapables de rien sentir un peu profondément; et que, de nous placer avec trop de complaisance au point de vue européen, ce ne soit risquer de compromettre ce qu'il y a en chacun de nous de plus français ou de plus allemand, de plus anglais ou de plus italien.

Je n'éprouve, pour ma part, ni l'une ni l'autre de ces craintes; et, au contraire, pour commencer par le premier point, j'attends du développement des recherches de « littérature comparée » une double correction ou rectification de la fausse idée que l'on

se fait généralement en critique de ces deux choses capitales : le style et l'invention.

On connaît les vers de Musset :

Il faut être ignorant comme un maître d'école
Pour se flatter de dire une seule parole
Que quelqu'un, ici-bas, n'ait pas dite avant nous.
C'est imiter quelqu'un que de planter des choux;

et si peut-être on soupçonnait Musset, en les écrivant, d'avoir voulu plaider sa propre cause, un philosophe, l'Américain Emerson, a dit à peu près la même chose, et même en l'exagérant. Il se pourrait, a-t-il écrit, que « la grande puissance géniale consistât à n'être pas original du tout, à être une parfaite réceptivité, à laisser le monde faire tout, et à souffrir que l'esprit de l'heure passe sans obstruction à travers la pensée »; et il l'a écrit à propos de Shakspeare, c'est-à-dire, et sans doute, à propos de l'un des plus prodigieux « inventeurs » qu'il y ait jamais eu dans l'histoire d'une littérature. Il avait raison; et précisément, c'est ce que l'histoire comparée des littératures démontrera plus clair que le jour. On ne *crée* point en littérature; ou du moins le mot de *créer* n'y saurait avoir le sens ambitieux que lui donnent précisément ceux qui ne connaissent que la littérature de chez eux. On ne *crée* point surtout de rien, — *ex nihilo*, comme disent les philosophes; — et au contraire, si l'histoire comparée des littératures établit quelque chose en ce point, c'est qu'aucune invention n'est vraiment une invention, et

une invention féconde à son tour, qui ne se greffe, pour ainsi parler, sur quelque chose d'existant. Ainsi, chez nous, l'invention de La Fontaine, qui n'a créé le sujet que d'une douzaine peut-être de ses *Fables*, lesquelles n'en sont point les meilleures; et ainsi l'invention de Racine, qui semble avoir mis une sorte de coquetterie supérieure à ne porter sur la scène presque aucun sujet que l'on n'y eût mis avant lui. Non seulement Racine n'a inventé ni *Mithridate*, ni *Iphigénie*, ni *Esther*, mais on avait mis avant lui, sur la scène française, et en vers français, *Esther*, *Iphigénie* et *Mithridate*. Et, à vrai dire, c'est surtout au théâtre, ou plus généralement dans le domaine de la fiction, qu'il n'y a rien de plus méprisable qu'un fait. L'invention ne consiste donc point du tout à en imaginer d'inexistants, mais à s'emparer, je peux dire, de ceux qui existent, pour y mettre sa marque, la marque de sa race, — *made in England*, *made in Germany*; — celle de son temps; et, quand on le peut, celle de son individualité.

La vraie définition du style est voisine de celle de l'invention, et c'est encore l'histoire des littératures comparées qui nous l'apprend. Personne aujourd'hui ne croit, je l'espère, ni n'enseigne donc plus, que le style se superposerait en quelque manière à la pensée comme un vêtement se superpose au corps, et bien moins qu'il ait pour objet d'orner, de parer, ou de brillanter le discours. « En pensant bien, il parle souvent mal, » a-t-on dit de Molière; et deux siècles

écoulés depuis lors ont éloquemment témoigné que, s'il y a dans cette antithèse quelque apparence de vérité, ce n'est pas du tout Molière que nous en devons moins estimer, mais c'est l'idée que nous nous faisions du style qu'il nous faut corriger. L'histoire des littératures comparées nous y aidera. Nous y apprendrons en effet que les pires défauts du style, tels qu'on les définit dans les rhétoriques, et tels qu'on nous conseille de les éviter, non seulement ne sont point incompatibles avec le génie de l'écrivain, mais en font quelquefois une partie. Cela dépend des sujets que l'on traite. Cela dépend encore, et peut-être surtout, de la possession que l'on a des ressources d'une langue donnée, et cette possession, sachons-le bien, ne se manifeste pas moins dans les incorrections d'un Saint-Simon ou dans l'euphuisme d'un Shakspeare, que dans la précision d'un Lessing ou dans la concision lapidaire d'un Dante. Mais ce qui est vrai, c'est qu'en de certaines langues, on peut n'être qu'un auteur médiocre, et cependant avoir parfaitement écrit. Il suffit pour cela d'avoir vêtu de correction grammaticale et d'une suffisante clarté des sentiments dont la clarté n'est faite que de leur manque de profondeur, ou des idées que l'on n'a point pensées soi-même, et pour son compte, mais empruntées telles quelles à la tradition. Si c'est encore ce que l'histoire des littératures comparées ne saurait manquer de mettre en lumière, elle ne nous rendra pas un médiocre service, et, bien loin d'atté-

nuer en nous le sentiment de la forme et du style, je vois des raisons pour qu'elle contribue au contraire à le développer.

Et j'en vois également pour qu'elle aiguise en chacun de nous, Français ou Anglais, Espagnols ou Allemands, le sens de ce qu'il y a de plus *national* en nos grands écrivains. On ne se pose qu'en s'opposant; on ne se définit qu'en se comparant; et ce n'est pas se connaître soi-même que de ne connaître que soi. Je reprends l'exemple du roman. Rechercher ce que Le Sage, en empruntant son *Gil Blas* à la veine espagnole du roman picaresque, a cru devoir y modifier pour l'accommoder à l'esprit français du XVII[e] siècle finissant, ou inversement, examiner si la *Marianne* de Marivaux est une première ébauche de la *Paméla* de Richardson, et préciser à quelles conditions la donnée française s'est comme anglicisée, ne sera-ce pas enrichir la psychologie du génie français de tout ce qu'on trouvera qui le différencie du génie anglais ou du génie espagnol? et pour un Espagnol ou pour un Anglais comme pour un Français, quel moyen y a-t-il de se mieux assurer des traditions de sa race? Oserai-je ajouter qu'il n'est pas du tout nécessaire à la continuité de ces traditions que chacun d'eux se préfère constamment ou systématiquement aux autres? qu'au contraire il est essentiel à cette continuité de savoir comment se sont modifiées ces traditions elles-mêmes? et qu'enfin continuité n'est pas synonyme d'immobilité, mais plutôt de mouvement?

Aussi bien, et puisque j'ai touché ce point, en profiterai-je pour faire une observation qui ne s'applique pas seulement aux choses de la littérature, mais à d'autres encore, et cette observation, c'est qu'il y a deux sortes d'unité. Il y a, si je puis ainsi dire, une unité tout arithmétique, une unité de répétition, dont toutes les fractions sont égales ou identiques à elles-mêmes; et il y a une unité organique, une unité de variété, dont l'harmonie résulte de la différenciation même des parties qui la constituent. C'est du moins ce que nous enseigne la science naturelle, et là même est le point de distinction de l'organique et de l'inorganisé. S'il existe « une littérature européenne », ce ne peut être qu'en ce second sens; et, supposé qu'elle soit encore à l'état inorganique, on ne la constituera donc qu'à condition de l'organiser. Mais on ne l'organisera que dans la mesure même où on en différenciera les éléments successifs, et on ne les différenciera qu'à mesure qu'on les définira par des caractères plus précis, qui exprimeront le fond même des choses, et qui, dans l'espèce, plus ils seront « nationaux » plus il y aura de chances pour qu'ils soient vraiment les plus profonds ou les plus essentiels. J'irai plus loin encore! et je dis que plus ils seront « nationaux, » plus ils seront « européens », si « la littérature européenne » n'est faite que de la diversité des formes que les exigences des génies nationaux ont imposées successivement ou simultanément à une matière commune;

s'il est impossible, en dehors de la diversité des formes, d'en concevoir seulement l'idée; et si, par conséquent, sa notion s'enrichit tous les jours de ce qui donne à ces grands organismes qu'on appelle des nations, une conscience plus claire, plus énergique, et plus tenace de leur nationalité.

15 septembre 1900.

II

LA RÉFORME DE LA SYNTAXE

Un arrêté ministériel, — rendu le 13 juillet 1900 sur la proposition du Conseil supérieur de l'Instruction publique, — a décidé que l'on ne dirait plus désormais en français : *les folles amours*, mais *les fous amours* d'Antoine et de Cléopâtre; que l'on pourrait choisir, au hasard de l'inspiration, entre : *le Dieu des bonnes gens* et *le Dieu des gens bonnes*; et qu'on écrirait indifféremment, avec ou sans trait d'union, des *te Deum*, ou des *tedeums*, et pourquoi pas des *tédéons*? C'est le commencement de la « réforme » de l'orthographe ou de la syntaxe; — et on peut dire que, pour commencer, voilà certainement « *de la belle ouvrage* ».

Il est vrai que le Conseil supérieur de l'Instruction publique, en proposant ces nouveautés, s'est défendu de toute intention révolutionnaire. Il n'a pas, nous

dit-il, voulu « légiférer en matière de langage »; il s'est abstenu avec le plus grand soin « d'édicter aucune règle nouvelle »; il n'a prétendu « obliger personne à se conformer à ses propositions, *ni même*, ajoute-t-il, *à en prendre connaissance* », ce qui est sans doute le comble de la modestie, si ce ne l'est pas de la franchise. Nos pédagogues ont de ces délicatesses! Mais le ministre, plus courageux, n'a pas hésité, lui, en revêtant de sa signature les propositions métaphysiques et idéales du Conseil, à spécifier très expressément qu'à dater de son arrêté, — je serais tenté de dire son *ukase*, — les règles abolies de par la tolérance dudit Conseil ne seraient plus enseignées dans nos écoles primaires ni même secondaires. Et, en effet, quel besoin d'apprendre des règles qu'on déclare d'autre part avoir cessé d'exister? Si le participe passé s'accorde encore avec son complément, ce ne sera donc plus, à dater du 1er août 1900, que dans les établissements d'enseignement supérieur. Le ministre et son Conseil ont bien voulu faire cette concession à quelques professeurs, trop vieux pour changer d'orthographe à leur âge! Mais les pédants ne contraindront plus la liberté naturelle du citoyen sous la tyrannie de la règle du pluriel en *aux*, ou de la concordance des temps; et l'imparfait du subjonctif a vécu... Je voudrais, avant d'en prononcer l'oraison funèbre et de le défendre, — ou, peut-être, de l'abandonner à mon tour, — rechercher du moins à quels dieux on l'a

sacrifié, et les raisons qu'on a *eues*, ou *eu*, puisque l'un et l'autre se dira désormais, d'opérer, en fin d'année scolaire et tandis qu'on n'y prenait pas garde, cette espèce de coup d'État.

I

De ces raisons, j'en écarte une d'abord, et c'est celle qui consiste, comme le dit le Conseil supérieur de l'Instruction publique, à se proposer de rendre, par ce sacrifice, « l'étude du français moins difficile aux étrangers ». Je me suis laissé conter, à ce propos, qu'il y a de cela quelques années, comme il était question d'élever dans Paris un monument à Shakspeare, Meilhac, sollicité d'y contribuer de son obole, répondit par le billet suivant, à l'adresse de notre cher confrère Ludovic Halévy : « Mon cher ami, rappelle-moi donc le nom de cette belle place de Londres où s'élève la statue de Molière... » Je dirais volontiers, après Meilhac, et d'après Meilhac : « Et qu'est-ce que les Anglais, ou les Allemands, ou les Italiens ont donc fait, ou font donc, pour rendre l'étude de leur langue plus facile aux étrangers, en général, et aux Français en particulier? » Encore faut-il, en ces matières, un peu de réciprocité ! Quand les Anglais, pour nous rendre l'étude de leur langue moins difficile, auront pris la résolution de conformer leur orthographe à leur prononciation, ou, ce qui

nous serait bien plus commode encore, leur prononciation à leur orthographe, — nous verrons à « réformer » notre syntaxe en leur faveur.

Mais, en attendant, puisque je parle d'eux, leur exemple nous prouve qu'entre les « difficultés » d'une langue, et les progrès de sa diffusion parmi les étrangers, ou il n'y a pas de rapports, ou ces rapports ne sont pas ceux que pense le Conseil supérieur de l'Instruction publique. Car, en vérité, l'apprendrai-je à quelqu'un, qu'entre toutes les langues actuellement parlées à la surface du globe, il n'y en a pas de plus universellement répandue que l'anglais, quoique d'ailleurs il n'y en ait peut-être pas où la figure des mots diffère plus de la manière dont ils sonnent, et que même l'on soit moins assuré de pouvoir parler parce qu'on la lit? En anglais, on écrit *iron*, et on prononce *aïeurne*... Tenons donc pour certain qu'en altérant systématiquement la physionomie de notre orthographe ou de notre syntaxe française, nous n'en aurons pas rendu pour cela l'étude « moins difficile aux étrangers ». Si nous voulons que les étrangers apprennent notre langue, — et moi-même, qui écris ces lignes, je crois le désirer autant que personne, — donnons-leur, créons-leur des raisons de l'apprendre. La manière en est connue, si d'ailleurs elle n'est pas à la portée de tout le monde, et nos grands écrivains nous l'ont enseignée, depuis Montaigne jusqu'à Renan. Mais ne nous imaginons pas que la suppression de la règle des participes y soit de quelque

chose! Et, en fin de compte, à tant d'étrangers, qui de cette langue n'apprécient guère que ce qu'il en faut pour commander un souper dans nos restaurants à la mode, ou pour négocier une affaire... de cœur dans le promenoir des Folies-Bergère, ne procurons pas nous-mêmes, avec des sourires et des façons d'entremetteurs, les moyens de l'écorcher.

Une autre raison, — d'un tout autre genre, mais non pas pour cela meilleure, — est celle que l'on tire des complications de notre syntaxe, et des inconvénients qui en résulteraient dans nos concours et dans nos examens. L'auteur du *Rapport présenté au nom de la Commission chargée de préparer la simplification de la syntaxe française enseignée dans les Écoles primaires et secondaires*, y a fortement insisté. « Quand on lit les grammaires françaises élémentaires, dit-il, et surtout les exercices qui y sont joints, on est étonné du nombre considérable de complications ou de subtilités qu'on y trouve. » Oserons-nous dire que, de la part d'un professeur, c'est en vérité son étonnement qui nous étonne. Il en est à cet égard d'une langue comme d'une science; et on pourrait avec autant de sens ou de philosophie reprocher à la chimie la subtilité des nombreuses distinctions qu'elle maintient entre ses alcools. Et aussi bien, je vous le demande, quelle si grande différence y a-t-il donc entre C^2H^5OH et C^3H^5OH? Mais, où l'étonnement redouble, c'est quand le rapporteur de la *Commission chargée de préparer*, etc. s'avise là-dessus de

citer des exemples à l'appui de son dire. Les grammairiens, nous dit-il, enseignent qu'il faut écrire *groseille* au singulier, quand on dit du *sirop de groseille*, parce que, réduites en sirop, les groseilles ont perdu leur forme, mais il faut écrire *groseilles* au pluriel, quand il est question de *confitures de groseilles de Bar*, parce que dans ces confitures les groseilles restent entières. « N'est-il pas regrettable, continue l'éloquent rapporteur, que des commissions d'examen, qui doivent être composées de personnes intelligentes, s'arrêtent à discuter de semblables puérilités? » Mais plût à Dieu, répondrons-nous, qu'elles n'en eussent jamais à discuter que de semblables, ces personnes intelligentes! et, véritablement, que trouve-t-on de si puéril dans une distinction de ce genre?

Car enfin, il faudrait s'entendre! Tout est « puéril », en matière d'orthographe ou même de syntaxe, si l'on examine la question *sub specie æternitatis*, du point de vue de Sirius ou d'Aldébaran; et, d'ailleurs, on n'a besoin ni de savoir en quels cas précis *groseille* prend ou ne prend point d'*s*, ni même d'écrire correctement en sa langue, pour être ici bas Ampère ou Pasteur! Ce qui paraît seulement un peu singulier, c'est de parler de grammaire sans essayer soi-même d'entrer dans les raisons des grammairiens. Pour un grammairien, pour un critique, pour un historien de la langue et de la littérature, et, — l'oserai-je dire? — pour un professeur, il ne saurait

y avoir de puéril, en matière d'orthographe et de syntaxe, que ce qui est manifestement l'œuvre du caprice ou de l'arbitraire; et, précisément, tel n'est point le cas de l'exemple cité. On écrit : *une forêt de chênes*, avec le signe du pluriel, et on écrit : au singulier, *un parquet*, *une table*, *un buffet de chêne*; on écrit : un *bouquet de hêtres*, avec un *s*, et on écrit : *des sabots de hêtre*, sans *s*; on écrit : *une allée de tilleuls*, et on écrit : *une infusion de tilleul*; et, généralement, on met le singulier quand l'objet a subi une modification qui le dénature, mais on met le pluriel quand cette modification, si profonde soit-elle, ne l'a pas affecté dans sa forme ou dans son apparence normale. Que trouve-t-on là de si « puéril », ou de si « subtil », ou de si « compliqué »? La nuance n'est-elle pas de celles qui méritent d'être notées? L'élève qui l'aura saisie n'aura-t-il fait aucun progrès dans l'art d'analyser ses idées? dans la connaissance même des choses? Mais nous, allons-nous défaire la langue pour la mieux enseigner? Ou bien suffira-t-il désormais qu'une complication nous ait, au temps de notre enfance, *embarrassés*, ou *embarrassé*, pour que nous nous en vengions, dans notre âge mûr, en la faisant disparaître? Et si les candidats aux fonctions de facteur rural ou d'agent voyer s'en trouvent gênés à leur tour, que veut-on que nous y fassions? Ils en seront quittes pour vendre de la futaine ou du molleton.

Eh oui! je le sais bien, il est fâcheux qu'une destinée

humaine — je prends, pour un instant, les choses au tragique — dépende quelquefois d'une faute ou d'une inadvertance d'orthographe; il est fâcheux qu'un jeune homme ou une jeune fille se voient écartés de la carrière de leur choix pour avoir oublié qu'on n'écrivait pas des *chef-d'œuvres*, mais des *chefs-d'œuvre*, des *chou-fleurs* mais des *choux-fleurs*, et qu'au pluriel *choux* et *genoux* prenaient un *x* au lieu d'un *s*; et il est encore plus fâcheux qu'entre plusieurs candidats qui se disputent une même place, on n'ait pas trouvé jusqu'ici d'autre ni de meilleur moyen de faire un choix que le concours. Mais, en ce cas, — je veux dire si les « puérilités » de l'orthographe ou de la syntaxe ont si peu d'importance, — nous n'avons donc qu'à supprimer dans les concours l'épreuve de la « dictée » d'orthographe ou de l' « exercice » de grammaire! Pourquoi n'en fait-on pas la proposition? Ou si les juges de ces concours ne sont pas tous ni toujours les « personnes intelligentes » qu'on suppose au Conseil supérieur de l'Instruction publique, nous n'avons qu'à les changer. Ou encore, et si décidément on pense qu'il soit moins utile à un jeune Français de connaître sa langue maternelle que de savoir par quel degré de latitude se trouvent Lisbonne ou Tromsoë, contentons-nous alors de le faire « composer en géographie »! Car, je me borne à en faire ici brièvement la remarque : on ne voit guère qu'il fût possible, dans une démocratie comme la nôtre, de renoncer au système

des concours. Nous en connaissons tous les funestes inconvénients, et même il y a lieu de craindre que, comme en Chine, notre mandarinat ne finisse par en mourir! Seulement, on ne voit pas, je le répète, ou, du moins, je ne vois pas de moyen d'y porter remède. Il y a des maladies dont il faut que l'on meure, et la défiance démocratique en est une! Si l'on supprimait les concours, on ne la guérirait point, on ne la soulagerait pas : on l'exaspérerait! Mais, pour diminuer dans les concours la part de la fortune, bouleverser l'orthographe et la syntaxe de la langue ; faire ainsi des examens de carrière, et notamment des plus humbles de tous, de ceux qui ne donnent accès qu'aux plus modestes emplois de l'administration ou de la bureaucratie, les régulateurs de la « parlure française »; subordonner la mentalité d'un grand peuple aux exigences de l'école primaire, s'il serait assurément difficile de rien imaginer de plus barbare, c'est ce que le Conseil supérieur de l'Instruction publique, mal inspiré, et le ministre, mal conseillé, sont en train de faire, ont commencé de faire; — et c'est ce que nous ne pouvons trop ni même assez déplorer.

Ce qu'il y a d'ailleurs de plus surprenant, c'est qu'ils semblent avoir eux-mêmes reculé devant leur besogne : « La Commission a jugé qu'elle ne devait rien autoriser qui pût porter atteinte à la bonne tradition de la langue... La Commission s'est contentée d'indiquer jusqu'où peut et doit aller dans les exa-

mens la tolérance en matière de syntaxe française... Convaincue de n'avoir rien admis qui puisse porter atteinte à la langue française, la Commission... » Ainsi s'exprime le *Rapport*, et ce sont là de ces choses que l'on se hâte de se dire à soi-même, quand on craint que les autres n'en conviennent moins aisément. Non pas, peut-être, qu'en réalité, je le veux bien, si l'on examine les « tolérances » proposées par la Commission, adoptées par le Conseil, et consacrées par le ministre, il n'y en ait d'assez insignifiantes; et, par exemple, je ne vois pas grand mal à ce que l'on écrive *des choufleurs* ou *des tedeums*; je n'y vois qu'un peu de ridicule! mais d'autres propositions sont plus inquiétantes, et ce sont celles qui ont pour objet de réagir contre le travail d'analyse qu'écrivains, grammairiens, et critiques ont opéré depuis trois ou quatre cents ans sur les éléments de la langue.

J'en ai déjà donné plus haut un exemple caractéristique : en voici un second : « On permettra, dit le *Rapport*, d'écrire indifféremment : *Elle a l'air doux* ou *douce*, *spirituel* ou *spirituelle*. On n'exigera pas la connaissance d'une différence de sens subtile suivant l'accord de l'adjectif avec le mot *air*, ou avec le mot désignant la personne dont on indique l'air. » Il ne s'agit pas de savoir si la différence est « subtile », mais uniquement si elle est fondée; et qui niera qu'elle le soit, si nous n'avons sans doute pas toujours la réalité de notre air? Considérant donc

à ce sujet que le génie de la langue admettait indifféremment l'une et l'autre expression : *Elle a l'air doux*, et : *Elle a l'air douce*, les grammairiens ont essayé, pour prévenir toute confusion, d'établir entre elles une légère différence de sens, et, dans l'espèce, ils y ont réussi. Quel avantage voit-on à détruire aujourd'hui leur ouvrage? pourquoi? dans l'intérêt de qui? et comme si, de toutes les qualités d'une langue, et d'une langue dont on se plaît à louer singulièrement la clarté, la première n'était pas d'avoir pour chaque nuance de l'idée ou du sentiment une expression particulière qui la traduise; qui ne traduise qu'elle; et qui cesse de la traduire, dès qu'on y change, ne fût-ce qu'une syllabe et, voire, comme dans le cas présent, qu'une lettre?

II

Ces observations paraîtront-elles peut-être elles-mêmes un peu compliquées et subtiles? A ce que j'ai déjà dit de cet argument je pourrais ajouter que des observations de ce genre forment toute une part de ce que M. Michel Bréal a nommé du nom de *Sémantique* : c'est la science des significations successives, diverses, et parfois contradictoires qu'une même locution, une même « tournure », un même mot ont *revêtues*, ou *revêtu*, au cours de l'histoire d'une langue. Mais il y a autre chose à dire. Pour compliquées ou subtiles qu'on

les trouve, ces observations nous conduisent à des observations plus importantes. Elles y conduisent comme nécessairement. Et tout d'abord elles peuvent servir à dissiper l'équivoque dont il semble que se payent jusqu'ici les adversaires ou les partisans de la simplification de la syntaxe et de la réforme de l'orthographe. Ne raisonnent-ils pas, en effet, ou n'ont-ils pas l'air de raisonner, les uns ou les autres, comme si, depuis trois ou quatre cents ans, ni l'orthographe ni la syntaxe française n'avaient varié d'un usage ou d'une règle? Au nom de l'étymologie, de la phonétique, de la logique, — de leur logique à eux, — ne dirait-on pas que les « réformateurs » ont entrepris d'abolir une superstition plusieurs fois séculaire, promulguée sans droit par « les pédants du XVIe siècle », consacrée par les beaux esprits du XVIIe, aveuglément suivie par les grammairiens du XVIIIe, universellement respectée par les écrivains du nôtre? et, de leur côté, leurs adversaires ne sont-ils pas dupes de je ne sais quelle croyance en une prétendue fixité lexicographique et grammaticale, dont on pourrait dire qu'elle ne fait même pas le caractère des langues mortes?

Or, en fait, et pour ne pas remonter plus haut, les sept éditions du *Dictionnaire de l'Académie française* qui se sont succédé de 1694 à 1878, sont là pour établir combien, en moins de deux cents ans, l'orthographe et la syntaxe française ont varié. Elles n'avaient pas moins varié dans une période anté-

rieure; et, qui voudra s'en convaincre n'aura qu'à comparer entre eux, d'après leur date[1], les manuscrits des *Sermons* de Bossuet, ou encore les différentes éditions que le grand Corneille a lui-même données de ses œuvres. Ceci pour l'orthographe. Mais un bien éloquent témoin des variations de la syntaxe est le *Commentaire sur Corneille*, de Voltaire. Voltaire, aux environs de 1760, ne comprend plus Corneille! et certes, s'il n'était Voltaire, ses observations, qui sont un monument de l'esprit de chicane et d'envie, passeraient pour en être un de la timidité du goût et de l'étroitesse de l'intelligence. Et, de nos jours même, quand Hugo s'est vanté d'avoir mis « un bonnet rouge au vieux dictionnaire », croyez-vous, par hasard, que la langue du romantisme ne diffère de celle de l'*Encyclopédie* que par la richesse ou la diversité de son vocabulaire? Lisez là-dessus la *Préface de Cromwell*! A deux cent soixante-quinze ans de distance, ce que le poète y affirme, c'est, comme autrefois Ronsard et du Bellay, dans leur *Défense et Illustration de la Langue française*, son droit souverain sur la langue. La question n'est donc pas de savoir si quelqu'un a le droit de réformer l'orthographe ou de modifier la syntaxe. Ce droit est reconnu! Si d'ailleurs personne ne l'avait, l'histoire est là pour nous prouver qu'alors ortho-

1. C'est même, et autant que le caractère de l'écriture, les variations de l'orthographe qui ont permis aux éditeurs des *Sermons* d'en déterminer approximativement les dates.

graphe et syntaxe se modifieraient ou se réformeraient toutes seules. Une langue ne vit qu'à cette condition : on ne la fixe point pour toujours à un moment de son évolution. Mais le vrai problème est de savoir dans quelle mesure il nous appartient de précipiter ou de retarder cette évolution; quelles sont les raisons qu'on allègue d'en tenter l'entreprise; et, supposé qu'on la tente, en quel sens il convient d'essayer de la diriger, vers quel but, et au nom de quels principes.

Il y a de cela trente ou quarante ans, on se tirait d'affaire au moyen d'une métaphore. En ce temps-là, les langues étaient des *organismes*, et, — de même que les espèces dans la nature, — on estimait qu'elles variaient, en dépit de l'homme, nécessairement et mystérieusement, sous l'influence de la concurrence vitale et de la sélection naturelle. On a reconnu, depuis lors, que la comparaison n'expliquait rien du tout, si même elle n'embrouillait plutôt quelques notions très simples; et on est d'accord aujourd'hui pour admettre qu'en matière d'orthographe, de syntaxe, et même de style, ces grands mots de *concurrence vitale*, ou de *sélection naturelle* n'ont jamais rien enveloppé que d'imaginaire ou d'hypothétique. Il se peut que des lois naturelles, — des lois physiques et physiologiques, résultant de la conformation de nos organes, ou de la qualité des airs, des eaux, et des lieux, — régissent les déformations de la phonétique; mais ce sont des besoins humains qui font

varier le vocabulaire ou l'arrangement des mots d'une langue. C'est sur la nature de ces besoins que les opinions se divisent; et les « simplificateurs de la syntaxe », ce sont présentement tous ceux qui, dans une langue donnée, la française ou l'anglaise, ne voient qu'un instrument de communication entre les hommes, une algèbre conventionnelle, un « chiffre » national; et leurs adversaires, ou, pour mieux dire, ceux qui leur résistent, ce sont tous ceux qui, dans une langue illustrée par une longue littérature, voient avant tout une œuvre d'art.

En effet, — quand on ne voit dans une langue donnée qu'un moyen de communication ou d'échange des idées, — on ne se soucie point de l'histoire de cette langue; on la prend telle qu'elle est à un moment quelconque de son évolution; et on ne se soucie que d'en faciliter la connaissance pratique à tous ceux qui la parlent. On opère donc, on collabore avec la nature dans le sens de « la loi du moindre effort »; on simplifie le chiffre national; et, orthographe ou syntaxe, c'est alors qu'on en met, si je puis ainsi dire, l'acquisition au rabais. Dans le minimum de temps possible, et avec le moins de peine, tout le problème est alors de faciliter à un Chinois ou à un Esquimau le moyen de se commander un *smoking* ou de se faire faire un *shampooing*, puisque enfin c'est ce qui s'appelle répandre à l'étranger la connaissance du français. Mais, quand on considère une langue comme une « œuvre d'art », le point de vue change, et ce qu'on

aime d'elle et en elle, ce que l'on n'en voudrait point perdre, mais conserver pieusement, c'est avant tout ce que son long et glorieux passé a fait d'elle. Si l'on essaie d'en faciliter alors quelque chose aux étrangers, c'est la lecture de ses grands écrivains; c'est la connaissance de ses principaux monuments. On ne veut point que Corneille et Racine, que Pascal et Bossuet, que Molière et La Fontaine, que Voltaire et Montesquieu, que Rousseau et Chateaubriand, qu'Hugo et Lamartine, que Taine et Renan deviennent pour les étrangers, ni même pour les nationaux, des « auteurs difficiles », qui les rebutent, et auxquels ils préfèrent la lecture du *Journal officiel* ou du *Charivari*. On répugne invinciblement à l'idée de remplir les grands classiques de solécismes rétrospectifs, ou de leur imposer une orthographe qu'ils n'ont pas connue, et telle même que, s'ils l'avaient connue, ni leur prose, ni leurs vers ne seraient peut-être ce qu'ils sont.

Car, — quand on ne voit dans une langue donnée qu'un moyen de communication ou d'échange des idées, — on est aisément insensible, ou l'on devient vite indifférent à la « figure » et à la « sonorité » des mots; à l'« harmonie » de la phrase; et généralement à tout ce qui fait que, de deux manières de dire à peu près la même chose, l'une est d'un écrivain, et l'autre d'un barbouilleur de papier. Les mots ne valent alors qu'en raison de ce qu'ils signifient, ou comme on dit, de ce qu'ils « connotent », à la manière des signes algébriques; et la beauté du discours se ramène à

celle d'une équation bien posée. Mais, quand on considère une langue comme « une œuvre d'art », le point de vue change. On sait, ou on croit savoir, et, en tout cas, on estime qu'indépendamment de l'idée qu'ils traduisent, les mots ont une valeur intrinsèque, un pouvoir, une vertu propre, que l'on peut comparer à celle de la ligne ou de la couleur, comme telles, dans les arts plastiques. On estime qu'il y a des sonorités « canaille », si je l'ose ainsi dire, et qu'il y en a de musicales, de poétiques. N'est-il pas évident que ces deux vers de Racine :

Ariane, ma sœur, de quel amour blessée,
Vous *mourûtes* aux bords où vous *fûtes* laissée,

ne seraient pas ce qu'ils sont, si le poète avait écrit :

Ariane, ma sœur, de quel amour blessée,
Vous êtes morte aux bords où l'on vous a laissée?

Il ne l'est pas moins qu'au lieu de dire : « Celui qui règne dans *les cieux* et de qui relèvent tous les empires », Bossuet n'aurait pas dit la même chose s'il avait dit : « Celui qui règne dans *le ciel*, — ou dans *les ciels*, — et de qui relèvent tous les empires ». Il est encore évident que ces vers d'Hugo :

Un frais parfum sortait des touffes d'asphodèle,
Les souffles de la nuit flottaient sur Galgala,

ne seraient pas ce qu'ils sont s'ils étaient ainsi modifiés :

Un *frai parfun* sortait *dès toufes d'asfodèle*
Lès soufles de la nuit *flotaient* sur Galgala.

C'est ce que ne sentent pas nos « réformateurs »; et ce qu'il y a de plus irritant en eux, c'est qu'ils ne se doutent point qu'ils ne le sentent pas. Une *graphie* en vaut pour eux une autre, puisqu'elle n'a toujours pour objet que de représenter graphiquement un son, — *graphicè depinxisti*, commme dit M. Diafoirus, — et la prononciation, au besoin, corrigera l'impression de l'œil. Une tournure en vaut une autre, et même mieux qu'une autre, si par hasard elle est plus claire. Et pourquoi ne dirais-je pas qu'à leurs yeux, ou à leurs *œils*, un écrivain en vaut un autre, du moment qu'ils se font tous les deux également comprendre? C'est précisément ce que n'admettront jamais ceux qui considèrent une langue comme une « œuvre d'art ». Ils continueront de croire que, dans une langue élaborée par cinq ou six siècles de culture esthétique, le mot a sa valeur en soi, qu'il a son « individualité »; qu'il est, selon l'expression du poète, « un être vivant », qu'on le mutile donc en en modifiant l'orthographe; qu'un *lis* n'est plus un *lys*, qu'une *enchanteuse* diffère beaucoup d'une *enchanteresse*, que la *scintillation* des étoiles s'éteindrait si l'on écrivait désormais *cintilation*; qu'il en est des locutions ou des tournures comme des mots; que, si l'on supprime l'imparfait du subjonctif dans ce vers de Racine :

> On craint qu'*il n'essuyât* les larmes de sa mère,

on en fait évanouir le charme; et qu'en modifiant enfin la syntaxe ou l'orthographe, la première pré-

caution qu'on doive prendre est de ne pas transformer le français de nos maîtres en une espèce de *volapuk*.

Malheureusement, — quand on ne voit dans une langue donnée qu'un moyen de communication ou d'échange des idées, — on n'en mesure donc aussi la perfection que sur ses caractères d'utilité pratique; et on croit être moderne ou progressif quand on n'est à vrai dire que Barbare. Et aussi bien, comment ne le serait-on pas, si, dans une question qui n'a jamais sans doute relevé que du petit nombre, c'est la foule qu'on fait intervenir, et les exigences de l'école primaire dont on ose faire la loi des Leconte de Lisle et des Flaubert? On simplifiera la syntaxe de l'auteur de *Salammbô* dans l'intérêt des candidats aux fonctions d'employé de l'octroi, et on modifiera l'orthographe du *Cœur d'Hialmar* ou de l'*Épée d'Angantyr*, pour la plus grande satisfaction des bons petits enfants qui préparent l'examen du brevet supérieur! Mais, quand on considère une langue comme « une œuvre d'art », on n'en est pas pour cela moins progressif ni moins moderne; on n'en est pas même plus aristocrate; mais on essaie seulement de ne pas embrouiller les questions. On ne met pas l'orthographe sous la juridiction du maître d'école; on ne demande point à Martine ou à Chrysale ce qu'ils pensent de Vaugelas; on ne touche point à la syntaxe d'une langue pour faire croire à ceux qui la parleront toujours assez mal qu'ils la parlent aussi bien que

s'ils la parlaient mieux! Et, s'il est d'ailleurs assurément fâcheux que l'intervalle entre la langue populaire et la langue littéraire soit plus grand chez nous qu'il ne conviendrait, on se défend, comme d'un sacrilège, de le vouloir combler en abaissant la langue littéraire au niveau de la langue populaire!

Réussira-t-on à concilier ces deux points de vue : celui d'où l'on considère la langue comme une « œuvre d'art », et celui qui consiste à ne voir en elle qu'un instrument d'échange ou de communication des idées? Je ne le crois pas; et quelque préférence que nous ayons pour le premier, si nous reconnaissons que le second peut se défendre par des considérations de l'ordre économique ou même électoral, c'est pour cela qu'on eût été sage de ne pas émouvoir la question. Personne en France n'y songeait, il y a seulement vingt-cinq ou trente ans; et personne, si ce n'est quelques pédagogues en mal de notoriété, n'y songe encore aujourd'hui sérieusement. Le vaudeville ou l'opérette s'amusaient des bizarreries de la langue, et, dans les cercles d'étudiants ou quelquefois dans les familles, on s'égayait des « complications » et des « subtilités » de la grammaire. Mais il n'en était que cela! Les difficultés, s'il en surgissait, se tranchaient ou se résolvaient par l'usage, et, quand par hasard un poète ou un orateur osait quelque innovation, elle réussissait ou ne réussissait pas, et on laissait l'opinion prononcer. C'est ce qui n'est plus désormais possible! Sournoisement, sans en avoir

presque averti personne, et avec ce sentiment de son infaillibilité qui la caractérise, l'« Administration » s'est emparée de la question, et, aussitôt que posée, l'a résolue dans le sens de ses commodités personnelles. Il va falloir examiner maintenant les solutions qu'elle en a données. Et quel principe appliquera-t-on soi-même à cet examen? On vient de voir qu'il y en avait au moins deux, et qu'étant contradictoires l'un de l'autre, c'est à peu près, ou, pour mieux dire, c'est exactement comme s'il n'y en avait pas.

III

Par exemple, en ce qui concerne l'orthographe, — car c'est une question d'orthographe autant que de syntaxe, — le Conseil supérieur de l'Instruction publique a décidé que, dans les noms composés, « même quand les éléments constitutifs des noms composés seront séparés dans l'écriture, *on n'exigerait jamais le trait d'union* ». Je ne discute point sa décision, parce qu'aussi bien je ne m'en émeus guère, et il me paraît même tout à fait indifférent que l'on écrive : un *fier-à-bras*, ou un *fier à bras*, ou un *fièrabras*. Il est cependant déjà plus grave de permettre d'écrire à volonté un *vice-roi*, ou un *vice roi*, ou un *viceroi*, en attendant sans doute que l'on écrive bientôt : un *vice-amiral*, ou un *vice amiral*, ou un *viçamiral*, ou un *visamiral*. Je ne haïrais pas non

plus *soulieutenant*; et nous y viendrons tôt ou tard! Ce sera le moment, alors, après les mots composés, de s'en prendre aux mots simples, et, comme aussi bien on l'a demandé plusieurs fois, un ministre, qui sera peut-être encore M. Georges Leygues, décrétera la suppression, dans le corps ou à la fin des mots, de toutes les lettres qui ne se prononcent point. On écrira :

Le *sor* qui de l'*honeur* nous ouvre la *carière*.

ou :

Le *toi s'égai* et *ri* de *mil* odeur divine.

Et pourquoi enfin, si deux mots se prononcent de la même manière, ne les écrira-t-on pas aussi de la même façon? Le latin *sanctus* nous a donné *saint*, et *sanus* nous a donné *sain*. Nous avons encore tiré *seing* de *signum*, *sein* de *sinus*, et *ceint* de *cinctus*. Que de « complications »! que de « subtilités »! « N'est-il pas regrettable que des commissions d'examen, qui doivent être composées de personnes intelligentes, s'arrêtent à discuter de semblables puérilités? » et pourquoi ces *cinq* mots ne s'écriraient-ils pas *sin*, tous les *sin*, comme on les prononce?

Et qu'on ne dise pas que de pareils exemples sont rares en français, ni surtout que nous voulons rire! On ne rit point aux dépens du Conseil supérieur de l'Instruction publique, et il faut toujours prendre un ministre au sérieux. Mais, partant du principe qu'ils

ont posé, je défie le Conseil supérieur de l'Instruction publique, et le ministre lui-même, de nous dire où, à quel point ils s'arrêteront, et pourquoi, dans cette voie de « simplification »! Ils n'en auront plus le moyen, ni eux, ni quiconque, après eux et comme eux, s'avisera de vouloir réformer l'orthographe « par principes ». La raison en est celle que nous avons donnée. L'orthographe d'une langue historique est le témoin de son passé; ses singularités, ses anomalies mêmes, ses méprises font partie de son évolution; elles sont consacrées par des chefs-d'œuvre; et ni on ne mutile impunément les chefs-d'œuvre, ni on ne remonte le cours d'une évolution plusieurs fois séculaire, ni surtout on ne « refait » l'histoire! C'est pourquoi l'opportunité, en pareille matière, est de laisser faire au temps, et le vrai principe est de n'en pas avoir. L'orthographe d'une langue, dont l'histoire est vieille de plus de mille ans, et qui s'est formée du concours de tant de circonstances particulières, ne saurait être ni *étymologique*, ni *phonétique*, ni surtout *logique*. Elle est ce que les siècles l'ont faite, et, de temps en temps, on pourra bien la modifier, comme on l'a fait, depuis deux ou trois siècles, — sans le vouloir, pour des raisons cachées; — mais toute prétention de la « refondre » en bloc ou de la « réformer » en grand, sera barbare, et, nous l'espérons bien, inutile.

Il en est autrement de la syntaxe. La syntaxe proprement dite est en grande partie l'œuvre des

grammairiens, dont la plupart se sont peu souciés des exemples des écrivains, si même on ne doit dire qu'ils ont pris généralement un plaisir pédantesque à trouver les maîtres en faute. Un grammairien s'immortalise en découvrant un solécisme dans Molière! Les grammairiens du XVIIIe siècle, en particulier, disciples de Condillac ou collaborateurs de l'*Encyclopédie*, se sont en outre inspirés d'un esprit tout à fait analogue à celui du Conseil supérieur de l'Instruction publique, et, sans doute, c'est pourquoi leurs prétentions de simplifier la langue n'ont presque toujours abouti qu'à en compliquer les règles. C'est encore eux qui, les premiers, cessant de voir dans la langue une « œuvre d'art », ne se sont préoccupés que de la rendre, à ce qu'ils croyaient, plus claire, en la rendant plus logique, et ils n'y ont pas tout à fait échoué, je dois en convenir, mais, grâce à eux, on ne saurait oublier que du même coup la langue a failli perdre tout ce que les romantiques ont dû lui restituer, non sans opposition, quelques années plus tard, de liberté, de force, ou de grâce.

Nous avons donc ici à notre tour, et comme eux, le droit de « revoir », de « corriger », et, au besoin, de « défaire » leur œuvre. Il nous est permis, à notre tour, si nous en avons de bonnes et valables raisons, de taxer de pédantisme et de subtilité ceux dont l'imperturbable assurance a noté d'incorrection ou de négligence La Fontaine et Molière. Et, ne voulant voir dans la langue qu'une œuvre d'art, nous avons le

droit de rejeter ou de relâcher des entraves que n'ont pas connues ou subies nos plus grands écrivains. Assurément nous tiendrons compte des travaux de nos grammairiens. S'ils ont introduit dans l'usage quelques distinctions « subtiles », mais heureuses, — de ces distinctions qui répondent, comme nous avons essayé de le faire voir, à un progrès de l'analyse psychologique ou à une connaissance plus approfondie des choses, — nous n'aurons garde de les repousser. Nous distinguerons, comme eux, avoir *l'air doux* d'avoir *l'air douce*, et *imposer* d'avec *en imposer*. Mais nous n'interdirons à personnne d'écrire *davantage que*; nous admettrons que le pronom *en* soit relatif des personnes aussi bien que des choses : *Il aima la princesse et il en fut aimé*; nous tolérerons le rappel du sujet au moyen du pronom personnel dans une phrase comme celle-ci, taxée de négligence ou d'incorrection par pléonasme dans toutes nos grammaires :

> Et Louis, à ces mots, prenant son diadème
> Sur le front du vainqueur *il* le posa lui-même;

et, s'il faut faire enfin quelque chose pour l'école primaire, nous modifierons, conformément à l'exemple des grands écrivains, les règles — en effet quelque peu compliquées — qui gouvernent l'accord du participe passé.

Ce n'est pas ici le lieu de l'entreprendre : il y faudrait regarder de trop près; et je trouve à ce propos

que le Conseil supérieur de l'Instruction publique et M. Georges Leygues ont décidé bien étourdiment que, « pour le participe passé construit avec l'auxiliaire *avoir*, on tolérera qu'il reste invariable dans tous les cas où on prescrit aujourd'hui de le faire accorder avec le complément ». Cette désinvolture n'est-elle pas admirable? Dans tous les cas où l'on observait de certaines règles, dont les applications particulières mettaient parfois dans l'embarras nos instituteurs eux-mêmes, eh bien! on ne les observera plus. J'aimerais autant que l'on dît : « Dans tous les cas où l'on interrogera les candidats sur le cours de la Seine, on tolérera qu'ils ne sachent ni où elle prend sa source, ni les contrées qu'elle traverse, ni les affluents qu'elle reçoit, ni même en quel point de nos côtes elle se jette à la mer... » Mais la question est plus compliquée, et, avant de la résoudre, il faudrait absolument qu'un grammairien philosophe l'eût étudiée dans l'histoire, et à fond.

Ceux qu'elle intéresserait trouveront d'utiles indications, quoique sommaires, dans un livre qui paraissait au moment même où le ministre de l'Instruction publique signait son arrêté de tolérance. Je veux parler de l'admirable *Traité de la formation de la langue française* de MM. Hatzfeld, A. Darmesteter et Thomas, qui complète leur savant *Dictionnaire*, et que nous espérons bien qu'on en détachera, comme formant à lui seul tout un ouvrage original, unique en son genre et nouveau. Si nous nous reportons

donc à leur chapitre : *Du participe*, on y verra que le nœud de la difficulté consiste à savoir exactement dans quels cas le participe ne forme qu'un seul verbe avec l'auxiliaire, et dans quels cas, au contraire, *avoir* étant tout le verbe à lui seul, le participe n'est plus alors qu'un adjectif. Soit, par exemple : *les grands écrivains que Paris a vus naître*; il semble bien qu'en ce cas le participe fasse corps avec l'auxiliaire, et qu'ils ne constituent le verbe qu'à eux deux; on pourra donc écrire et contrairement à la règle actuelle : *les grands écrivains que Paris a vu naître*. Pareillement, et au lieu de : *Quelles raisons avez-vous eues d'agir ainsi?* nous pourrons écrire : *Quelles raisons avez-vous eu?* si l'on juge qu'*Avez-vous eu* soit ici tout le verbe : *J'ai eu*, *tu as eu*, *il a eu*... D'autres cas seront plus douteux. Corneille a écrit :

> Là, par un long récit de toutes les misères
> Que pendant notre enfance ont *enduré* nos pères :

mais Racine a dit :

> Je verrai les chemins encor tout parfumés
> Des fleurs dont, sous ses pas, on les avait *semés*...

Ont-ils eu tort? ont-ils eu raison? Encore une fois, c'est ici ce qu'on ne saurait dire *a priori*, par sentiment, en quelque sorte, et sans y avoir regardé d'un peu près. Je dis seulement qu'avant de rien « réformer » et de rien « simplifier », on fera bien d'attendre que quelqu'un nous ait donné un *Traité du*

participe, où nous lui permettrons, quant à nous, de se moquer de la « logique », pourvu qu'il fonde ses décisions ou ses observations en histoire. Encore une fois : une langue est une formation historique, et, de son histoire, les seuls faits qui comptent pour nous sont les œuvres de ses grands écrivains.

On dira peut-être à tout cela : « Mais, vraiment, ces questions ont-elles tant d'importance et valent-elles qu'on s'échauffe si fort à les discuter? » Nous le croyons, pour notre part; nous avons donné les raisons que nous avions de le croire; et nous avons, pour le croire avec nous, tous ceux qui savent ce qu'une langue a de liaisons, diverses et multiples, infinies et profondes, avec la « mentalité » d'un grand peuple. C'est ce qu'exprime énergiquement un vieux dicton anglais, qu'il ne faut pas sans doute prendre au pied de la lettre : « *Whoever speaks two languages is a rascal : Défiez-vous de ceux qui parlent deux langues* », mais qui exprime bien cette idée si juste qu'on perd sa race en perdant la pureté de sa langue. La « mentalité » anglaise se transformerait à parler français, et réciproquement. Nous ne saurions donc trop veiller sur le dépôt de la langue, avec un soin trop jaloux, disons avec une sollicitude trop méticuleuse; et c'est pourquoi toutes ces questions d'orthographe et de syntaxe ont en réalité infiniment plus d'intérêt et d'importance que celle de savoir qui sera demain ministre, sénateur, — et même conseiller de l'Instruction publique.

J'ajoute que la transformation, s'il y a lieu, s'opère de nos jours par l'école primaire, et c'est encore un point sur lequel il convient d'attirer l'attention. Car on dit volontiers, et peut-être croit-on que, de toutes ces « réformes », et de toutes ces « simplifications », celles-là survivront seules, et s'incorporeront au fond de la langue nationale, que l'usage consacrera. Mais on oublie qu'il n'y a plus d'usage. On pouvait invoquer l'usage quand il y avait « une cour » ou, au moins, une « société ». Mais où est aujourd'hui la « cour », et où la « société »? Il n'en faut donc pas douter : grâce à l'école primaire, si nous n'y prenons pas garde, c'est l' « Administration » qui deviendra maîtresse de l'usage, et, en moins de quelques années, sa « syntaxe » et son « orthographe », en tant qu'officielles et parce qu'officielles, deviendront l'orthographe et la syntaxe de la langue même. Les « commissions d'examen », comme en Chine, s'en seront emparées, et nous protesterons alors, si nous voulons, mais en vain; — et autant en emportera le vent!

C'est ce qu'il y a de grave dans l'arrêté ministériel rendu le 31 juillet 1900 par M. Georges Leygues, sur la proposition du Conseil supérieur de l'Instruction publique. On pensera ce que l'on voudra des « tolérances » qu'il a édictées : *Sunt mala, sunt bona quædam, sunt mediocria plura!* Nous ne les approuvons ni ne les désapprouvons en bloc. Ce serait imiter leur légèreté à tous deux. Mais ces tolérances, et

d'autres encore, fussent-elles toutes justifiées, il resterait qu'elles ont été proposées sans droit, par une assemblée qui n'avait aucun titre pour cela; — que cette assemblée le sait bien, et la preuve en est dans le biais qu'elle a pris de prétendre « qu'elle ne voulait point du tout légiférer en matière de langage,... mais seulement *introduire dans les examens une tolérance large et intelligente* », ce qui est se moquer du monde; — que, s'il y a lieu de « simplifier la syntaxe » ou de « réformer l'orthographe », il est inadmissible que cette simplification ou cette réforme soient réglées par les exigences de l'école primaire; — qu'il y a quelque chose de barbare à défigurer ainsi la physionomie de nos textes classiques, pour complaire aux familles de quelques candidats fonctionnaires; — et qu'enfin l'idée seule de prétendre simplifier systématiquement la syntaxe est le contraire d'une idée libérale, d'une idée scientifique, et d'une idée de progrès, si l'on sait assez qu'en tout ordre de choses, et particulièrement dans les choses naturelles, le progrès se définit par la spécialisation, la différenciation, et la complexité croissantes.

1er septembre 1900.

III

LES LETTRES DE MADAME ROLAND[1]

Et comment donc? Est-ce que par hasard le rôle de la femme, et sa principale assurance de bonheur en ce monde, serait d'avoir « un mari, des enfants, un ménage », de prendre part aux intérêts de l'un, d'élever honnêtement les autres, et d'administrer le troisième avec économie, prudence et dignité? C'est ce qu'on serait vraiment tenté de croire en achevant la lecture du premier volume des *Lettres de Madame Roland*, publié par M. Claude Perroud dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*; et, sans avoir besoin que le second vienne prochainement confirmer cette première impression, nous pouvons dès aujourd'hui la fixer.

1. *Lettres de Madame Roland*, publiées par M. Claude Perroud, recteur de l'Académie de Toulouse, tome Ier, 1780-1787. Un vol. in-8°, LXXXVI-720 pages; Paris, MDCCCC, Imprimerie Nationale.

Tout le monde connaît madame Roland — je veux dire la Muse ou l'Égérie classique de la Gironde — ne fût-ce que par ses *Mémoires*, ou par le théâtre, puisque c'est au théâtre que les Français apprennent généralement leur propre histoire; et tout le monde connaît mademoiselle Phlipon, par ses *Lettres aux demoiselles Cannet*, qui ne sont pas seulement l'une des correspondances les plus intéressantes que le XVIIIe siècle nous ait léguées, mais l'une encore des plus instructives, et peut-être l'un des chefs-d'œuvre de notre littérature épistolaire. Nous savons aussi comment, dans sa vingt-septième année, mademoiselle Phlipon, — après avoir manqué presque autant de mariages que jadis la Grande Mademoiselle, mais de moins brillants, et plus heureuse d'ailleurs en son choix définitif que cette petite-fille d'Henri IV, — devint madame Roland de la Platière. Mais, des trois personnages qu'elle joua dans sa courte existence, celui que nous ne connaissions pas, ou que nous connaissions à peine, par quelques pages de ses *Mémoires*, ou quelques-unes de ses *Lettres à Bosc*, c'est madame de la Platière; et, précisément, dans les *Lettres* que nous donne M. Claude Perroud, il n'y a que madame de la Platière. Je l'appelle madame de la Platière parce que, dans les grandes occasions, c'est le nom dont elle a grand soin de signer : *Phl. de la Platière*.

Quelques chiffres et deux ou trois dates suffiront à définir l'intérêt de la nouvelle publication, on pourrait presque dire de la « révélation ». Nous possédions

environ 560 lettres de madame Roland, — dont trois cent vingt de 1767 à 1780, et deux cent quarante de 1780 à 1793; — le total en sera porté par la publication de M. Perroud à plus de 880. Et, à ce propos, personne ne se fût plaint si M. Perroud, tandis qu'il y était, eût publié la *Correspondance* complète de madame Roland. Car les notes font un peu défaut dans l'édition que Dauban a donnée des *Lettres aux demoiselles Cannet*, et aussi, quoiqu'elles y soient moins nécessaires, dans le volume de M. Join-Lambert sur le *Mariage de Madame Roland*. On serait heureux d'avoir toutes ces lettres, et encore quelques autres, rassemblées et commentées, dans les cinq ou six volumes d'une seule collection. Et si peut-être la commission des *Documents inédits* eût reculé devant les frais, on n'avait donc alors qu'à choisir un format moins coûteux, moins majestueux, et plus commode que le grand in-octavo, sans compter qu'il y a des confidences qui font, dans cet ambitieux format, une étrange figure :

« Je ne sais, — écrit madame Roland, en date du 28 décembre 1785, — je ne sais si je dois être fort contente de ma médecine d'hier; il est vrai qu'elle m'a bien purgée, mais, en agitant les intestins, elle a renouvelé les douleurs. J'ai eu une journée laborieuse : je me suis mise au lit à sept heures, très fatiguée ; j'ai pris deux œufs, et le sommeil est venu tout seul avant neuf heures. J'ai reposé tranquillement jusqu'à deux, que les coliques sont revenues; rien de ce

que je rends n'annonce le retour de la maladie, c'est de la bile pure. Un lavement à l'huile m'a calmée ce matin. J'ai dîné avec une douzaine d'huîtres qui m'ont paru fort bonnes, mais fort petites, fort maigres et faisant véritablement un petit dîner. Je suis fort bien cette après-midi. Je me flatte que l'émotion du purgatif est la cause de mes derniers maux, et que je vais enfin reprendre des forces... »

Ah! nous sommes loin ici des analyses du livre de Delolme sur *la Constitution anglaise*, et généralement des propos littéraires ou philosophiques qui remplissaient les *Lettres aux demoiselles Cannet*! Et la jeune femme a une excuse, qui est de relever à peine de ses premières couches. Elle ne s'attendait pas aussi que de semblables confidences dussent un jour devenir publiques! et au fait, sont-elles vraiment « de l'histoire »? l'éditeur serait-il bien coupable qui les aurait, oh! non pas supprimées, mais seulement gardées pour lui? et, s'il avait préféré la pudeur à la « vérité » de ces médecines et de ces lavements, lui en voudriez-vous beaucoup? Moi, je lui pardonnerais, si même je ne l'en félicitais. Et, en tout cas, déjà choqué de voir prendre à ces détails de garde-robe ou d'alcôve la consistance de la lettre moulée, il me semble que l'inconvenance en augmente avec la grandeur du format et le calibre du caractère. Mais, enfin, et pour des raisons que je ne connais pas, puisque M. Perroud n'a voulu nous donner des *Lettres de Madame Roland* que celles qui datent d'après son mariage,

prenons-les comme il nous les donne. Entrons nous-même un peu dans l'esprit de sa publication, et tâchons d'indiquer brièvement ce que nous avons trouvé dans ce premier volume de vraiment intéressant et de neuf.

« Le mariage, a dit un moraliste, met tout le monde dans son ordre ; » et, de ce point de vue, ce que ces *Lettres* ont de plus remarquable, c'est leur insignifiance. A peine y trouve-t-on quelques nouvelles littéraires à glaner, sur le *Mahomet* de Voltaire, par exemple, à l'occasion d'une représentation qu'en donne au théâtre d'Amiens l'acteur Noury, dit Grammont, le même qui devait, quelques années plus tard, devenir adjudant-général de l'armée républicaine en Vendée. « J'arrive de la Comédie, où, suivant mon usage, j'ai pleuré comme une petite fille qui va au spectacle pour la première fois de sa vie. C'est quelque chose que de n'avoir pas fait pis, car la lecture de *Mahomet* m'a jadis donné la fièvre. » La fièvre, *Mahomet* ! Après tout, n'était-ce pas le *Rhadamiste* de Crébillon qui faisait « entrer dans les transports des bacchantes » le président de Montesquieu ? Nous, c'est *l'Aiglon*, qui nous produit aujourd'hui cet effet. Madame Roland est plus sévère pour le *Coriolan* de La Harpe. Elle l'avait vu pendant un séjour qu'elle fit à Paris, au printemps de 1784, et, tandis qu'elle y était, nous ne saurions trop regretter qu'elle n'ait pas pu voir, faute de place, *le Mariage de Figaro*, sur lequel nous eussions été curieux d'avoir son opinion. Elle se

rabattit sur l'opéra des *Danaïdes*, dont elle envoie, le 5 mai, un compte rendu à son mari. « La Saint-Huberti *lui* a plu infiniment pour sa voix, pour son chant, pour son jeu… pour l'usage qu'elle sait faire de ses bras. » Mais madame de la Platière avait pour le moment de bien autres affaires en tête : elle sollicitait des « lettres de noblesse »; et, d'une manière générale, pendant ces six années, de 1781 à 1787, nous la voyons occupée de tout autres objets qu'au temps de sa correspondance avec les demoiselles Cannet. La curiosité du lecteur aurait quelque droit de s'en plaindre, s'il n'était sans doute assez naturel qu'une femme qui écrit à son mari lui parlât plus volontiers d'autre chose que de littérature. La littérature, elle-même, n'est pas toujours ni partout à sa place.

C'est pourquoi les éditeurs de *Morceaux choisis* ne trouveront pas beaucoup à puiser dans ces lettres. Je ne parle pas des *Lettres à Bosc*, dont plusieurs étaient déjà connues, entre lesquelles Bosc lui-même, qui en fut, en 1795, le premier éditeur, avait fait un choix littérairement assez judicieux, et dont la forme, sans être ce que l'on appelle apprêtée, ne laisse pas d'être plus « soignée » que celle des *Lettres à Roland*. Rien encore n'est plus naturel. Nous avions quatre-vingt-deux lettres de madame Roland à Bosc : l'édition de M. Perroud en contiendra cent quatre-vingt-quinze. Mais ce qui semblera plus étonnant, et qu'il s'agisse des *Lettres à Bosc* ou des *Lettres à Roland*, c'est que,

de 1780 à 1787, madame Roland s'y montre d'une indifférence presque entière aux affaires publiques. N'étant jamais très longtemps séparée de Roland, supposerons-nous qu'elle aimât mieux ne pas confier à la poste ses impressions sur de pareils sujets? Il faut aussi nous souvenir qu'aux environs de 1784, par exemple, — et en dépit du *Mariage de Figaro*, — la révolution paraissait moins prochaine qu'aux environs de 1773. Ceux qui souffraient des abus tâchaient de s'arranger pour en profiter à leur tour, et c'est précisément ce que faisait Roland; et sa femme l'y aidait de son mieux. Mais, encore une fois, c'est l'insignifiance même, à tous ces égards, des lettres de madame Roland qui en fait l'intérêt; et on le va bien voir.

« Avec ma trempe et ma façon d'exister, — écrivait-elle à Sophie Cannet, le 14 avril 1779, — le seul ennemi redoutable que j'aie à craindre serait cette passion si douce et si puissante qui pénètre tous les êtres, mais qui les modifie diversement. L'empire que le moral s'est acquis sur moi ne me rend accessible que par l'âme, mais après s'être assuré de celle-ci, *il n'exclurait pas les sens*, et l'effet n'en serait que plus terrible. » Et vers le même temps, le même jour peut-être, c'est à Roland qu'elle faisait cet aveu : « Avec un cœur, *et des sens*, on ne parvient pas à mon âge sans éprouver ce que la sagesse peut avoir d'austère et de pénible. » Le mariage apaisa ses sens, si mieux peut-être on n'aime dire qu'il les éveilla. La maternité

survint; et, pendant quelques années, rendue à sa nature de femme, celle qui avait été Marie Phlipon et qui devait plus tard devenir madame Roland, s'abandonna tout entière à la douceur d'un mariage qui était une victoire de sa volonté sur l'indécision de Roland; qui d'ailleurs l'avait tirée du milieu paternel, où elle avait plus d'une raison de se sentir mal à l'aise; et qui enfin, n'oublions pas ce point, l'avait élevée d'un ou deux degrés au-dessus de sa condition.

On ne pouvait guère douter — depuis la publication du livre de M. Join-Lambert — qu'elle eût aimé Roland, à sa manière, laquelle assurément ne pouvait être, à vingt-sept ans, celle d'une petite fille ou d'une ingénue, et qu'elle l'eût aimé passionnément. C'est ce que confirmera la lecture des *Lettres* que nous donne aujourd'hui M. Perroud. Six ans après le mariage, les intimes, avec un goût d'ailleurs assez douteux, la plaisantaient encore sur ce grand amour, et notamment l'ami Bosc, auquel elle répondait par ce joli billet, — qu'il s'est bien gardé de publier :

« Oui, monsieur, je n'en démords pas, c'est mon *tourtereau*. (C'est elle qui souligne.) Où donc avez-vous vu que l'âge et la maigreur changeassent l'espèce du tourtereau? (Décidément les plaisanteries de Bosc devaient être du plus mauvais goût.) La jeunesse et l'embonpoint sont-ils les caractères distinctifs de cet être attachant? J'avais cru, jusqu'à présent, que la tendresse, la fidélité, la constance, étaient ses qualités

les plus remarquables, et celles qui lui avaient fait sa réputation chez les poètes et chez les hommes sensibles. Un vieil étourneau me paraîtrait assurément fort ridicule. Mais un tourtereau dont l'âge n'aura fait qu'assurer la persévérance, n'en sera jamais moins aimable et moins tourtereau.

« Ne sied-il pas bien à un effronté moineau, qui va partout à la picorée, de rire d'un bon tourtereau qui n'aime que sa colombe! Allez, vous pourrez être vif et ardent comme un pierrot, gai comme un pinson, tapageur comme un geai et chaud comme une caille, mais vous ne serez jamais *tendre* comme un tourtereau... »

On aime à voir madame Roland dans ce rôle de femme. Marie Phlipon, la jeune fille, très intelligente, un peu virile, et même très libre en ses propos, était « inquiétante »; et nous ne voulons rien dire ici de la femme politique, si ce n'est que l'agitation révolutionnaire devait bientôt remuer en elle quelques-uns des pires instincts de la nature humaine. Feignons donc pour aujourd'hui de ne pas la connaître! Mais on se réconcilierait volontiers avec la petite madame de la Platière, pour sa naturelle gaieté, pour sa simplicité; pour la facilité « bien parisienne » avec laquelle, entre son mari et sa fille, elle s'accommode d'une situation médiocre, par moments difficile; pour son égalité d'humeur, et, dans ces années heureuses de sa vie, pour la fermeté de son bon sens.

Elle n'est guère moins intéressante dans son rôle

de mère, et on est amusé de surprendre, en présence de l' « enfant », — sa fille Eudora, — l'étonnement de la pédantesque jeune personne qui avait composé jadis un si beau mémoire sur la question de savoir : *Comment l'éducation des femmes pourrait contribuer à rendre les hommes meilleurs*. Il semble ici que toute sa pédagogie s'en aille à la dérive, et ses « principes » mêmes en sont fortement ébranlés.

« Ma petite est sur mes genoux, — écrit-elle à son mari le 18 novembre 1785. — Elle tient le sein deux heures de suite, en faisant de petits sommeils qu'elle interrompt pour sucer... Elle prend étonnamment, et elle en rend bien la moitié : j'en ai conclu que la fable d'Ève n'est pas si bête, et que la gourmandise était véritablement un péché originel. Vous autres, philosophes, qui n'y croyez guère, qui nous dites que tous les vices sont nés dans la société par le développement des passions qu'elle excite et par l'opposition des intérêts, apprenez-moi pourquoi cet enfant de six semaines, dont l'imagination ne peut rien dire encore, dont les sens paisibles et réglés ne doivent avoir d'autre maître que le besoin, passe déjà les bornes de celui-ci? On nous peint l'homme dans l'état de nature, docile à ses impressions, mais uniquement guidé par elle, s'arrêtant constamment après le besoin satisfait; et je vois mon petit nouveau-né prendre le lait avec l'avidité et l'excès de la gourmandise. »

C'est ainsi que l'observation corrige et rectifie les idées de l'élève d'Helvétius et de Rousseau. Elle con-

tinue de croire, et elle a raison, au « pouvoir de l'éducation » : elle ne croit plus comme autrefois, — *Lettre à Sophie Cannet*, du 1er août 1774, — « que les différences infinies qui se trouvent entre les hommes proviennent presque entièrement de l'éducation ». Et je crois bien qu'elle continue de croire « à la bonté de la nature », mais elle a cependant quelques doutes; et l'expérience qu'elle va faire du caractère naissant de sa fille ne les dissipera pas. Elle est extrêmement inquiète, quand elle cesse de lui donner le sein, de savoir si l'enfant ne va pas « s'attacher, plus qu'à sa mère, à la bonne qui lui donnera désormais à manger ». En revanche, deux ou trois ans plus tard, elle sera fière et tout heureuse, parmi son inquiétude, quand l'enfant, dans une maladie, repoussera tout le monde et n'acceptera de soins que d'elle. « J'étais la seule qu'il accueillît, — *il*, c'est « l'enfant », comme elle appelle souvent sa fille, — non pas avec des marques d'affection, *mais comme s'il m'eût jugée la plus dévouée à son bien*; quand il s'ennuie de son lit, il lui faut mes bras; pour le soigner en tout il veut que ce soit moi, mais il le veut avec empire, avec aigreur; il se plaint sur le même ton si je ne fais pas à sa fantaisie, et pourtant, il ne veut nulle autre à ma place. » En vérité, ajoute-t-elle, la maladie est pour les enfants une bien mauvaise éducation. Mais quoi! La santé n'en est guère une meilleure! « Voilà mes grandes histoires! avec un fouet et un repas d'anachorète donnés à ta petite coquine, qui me dit

fort bien qu'elle t'obéit parce que tu es le plus fort, et qu'elle ne doit pas m'obéir si vite parce que je ne suis pas si forte. Cependant je lui ai fait sentir que je l'étais encore plus qu'elle, et elle a fini par convenir que c'était assez pour que ma volonté dût l'emporter sur la sienne : mais il a fallu inculquer cet argument du bon côté. » Trouvera-t-on peut-être tous ces détails un peu vulgaires? Et, en effet, ils le sont : la nature et la vérité manquent parfois de distinction! Ils sont surtout un peu communs, ou fort ordinaires, pour mieux dire, et je pense que toutes les mères en ont conté de pareils à tous les pères. Mais, précisément, il était bon de savoir qu'après avoir différé de beaucoup de jeunes filles, et avant de différer de beaucoup de femmes, madame Roland a ressemblé, pendant cinq ou six ans, à toutes les mères.

Cependant, et au milieu de tout cela, ce qui est plus curieux encore, c'est de voir, d'année en année, l'ascendant croissant que, dans ce ménage, la femme prend sur le mari. Il ne semble pas à vrai dire que ce soit, de la part de madame Roland, l'effet d'aucune politique ou d'aucun calcul domestique. Non! Mais c'est que Roland, avec toute sa science et ses « capacités administratives », qu'on nous permettra de ne pas discuter, n'est à proprement parler qu'un pauvre homme, tout en façade, et de ceux qui derrière cette façade ne dissimulent que le vide et le néant du caractère. On a conté qu'Eudora Roland, devenue madame Champagneux, ne pouvait pardonner à

Lamartine « d'avoir amoindri et obscurci » la grande « figure » de Roland, pour faire ressortir et briller d'autant plus, par le contraste, « celle de madame Roland ». Lamartine a eu raison; et en cette occasion, comme en tant d'autres, son instinct de poète l'a bien servi. Roland a commencé par faire de Marie Phlipon sa collaboratrice, et je ne doute pas que, tandis qu'elle rédigeait pour lui les articles de son *Dictionnaire des Manufactures*, il ne continuât, lui, de se complaire dans sa supériorité de fonctionnaire et de technicien. Mais la collaboratrice, qui avait sur son maître la supériorité de l'intelligence et du caractère, monte insensiblement et naturellement à sa vraie place, qui est la première. C'est elle qui le conseille, au bout d'un ou deux ans, et qui le guide, sans presque s'en douter elle-même, et, lui, sans qu'il s'en aperçoive. A mesure qu'elle redevient maîtresse de ses sens, et que les années la dégagent des servitudes immédiates de la maternité, Roland ne fait plus rien ou presque plus rien qu'elle ne le lui souffle, pas même ses *Discours* pour l'Académie de Lyon. Au travers des lettres de 1781 ou 1783, il semblait qu'on le vit encore faire figure de mari, qu'il fût quelqu'un ou quelque chose, mais, tout doucement, il s'efface, et, dans les lettres de 1786 ou 1787, le *tourtereau* n'est plus en vérité que la boîte aux lettres de sa *colombe*; une occasion pour elle d'épancher sa verve épistolaire; et le destinataire légal de ses effusions.

Cela tient-il peut-être à ce que nous n'avons pas les lettres de Roland, ou du moins, — car je crois que nous les avons, — cela tient-il à ce que les éditeurs n'en ont donné que de maigres extraits, et en note? Je le veux bien. Mais, pour en être sûr, on ne serait pas fâché de les connaître, et, quand on les connaîtrait, je suis persuadé qu'on n'en verrait pas moins Marie Phlipon reparaître dans madame de la Platière, et de celle-ci se dégager les premiers traits de madame Roland. La transformation est facile à suivre dans les dernières lettres du présent volume. Le ton de supériorité que Marie Phlipon prenait souvent dans ses dernières lettres *Aux demoiselles Cannet* reparaît ici comme involontairement. Les préoccupations philosophiques, politiques même, y reprennent par suite l'importance qu'elles avaient un moment perdue. Et, d'ailleurs, pour conclure à cet égard, nous attendrons que le volume de ces *Lettres* ait paru. C'est lui qui nous permettra de nous faire de madame Roland une idée plus complète, et probablement plus exacte. Mais nous n'avons pu parcourir ces 289 lettres, en grande partie inédites, sans éprouver le besoin d'en parler, et nous serions heureux que ce que nous en avons dit inspirât le désir de les lire à tous les curieux de la Révolution.

15 mars 1901.

IV

L'AME AMÉRICAINE[1]

I

Ce n'est assurément pas une entreprise banale, ni même peut-être modeste, que de s'être proposé de définir « l'âme américaine », et ainsi d'emprisonner dans une formule rigide l'une des combinaisons psychologiques ou sociologiques les plus complexes, et les plus instables, qu'il y ait dans notre monde contemporain. Qu'est-ce, en effet, qu'un Américain, ou, à vrai dire, l'Amérique elle-même? et, tout d'abord, pourquoi, dans le livre classique d'Alexis de Tocqueville : *la Démocratie en Amérique*, ou dans celui de M. James Bryce : *American Commonwealth*, n'est-il question ni du Pérou, par exemple, ni du Chili, ni du Mexique? Il n'y est point parlé, non plus, du Canada.

1. *L'Ame américaine*, par M. Edmond de Nevers, 2 vol. in-18, Paris, 1900; Jouve et Boyer.

Le Canada, le Mexique, le Chili ne sont cependant pas en Afrique. Autre question : les États-Unis ne doivent pas compter aujourd'hui beaucoup moins de 80 millions d'habitants : ceux de ces habitants qui ne sont pas nés sur le sol de l'Union, — et le chiffre en est au bas mot d'une quarantaine de millions, — sont-ils ou non des Américains? Un Italien, un Allemand établis à Marseille ou à Lyon ne sont pas des Français. Mais, inversement, de 10 ou 12 millions de nègres, qui sont tous nés sur le sol de l'Union, et qui, de 45 États, en remplissent aujourd'hui 4 ou 5 à eux seuls, dira-t-on qu'ils soient des Américains? On ne nous le permettrait sans doute ni en Géorgie, ni en Floride. Je ne parle pas des Indiens : les plus récentes statistiques n'en comptent pas seulement, à l'heure qu'il est, 250 000. Mais lequel est encore le plus Américain, d'un Irlandais né à Corck ou à Tipperary, et fixé depuis vingt-cinq ans à Boston, je suppose, ou d'un *native born*, — c'est le nom que l'on donne à l'Américain indigène, — né à Chicago d'un père polonais et d'une mère allemande? On sait encore que, s'il n'y a point de « race américaine », il n'y a pas non plus de « langue américaine »; et peut-on dire en vérité qu'il y ait une « histoire américaine »? Il y a « une histoire d'Amérique »; il n'y a point d'histoire américaine, s'il n'y a point, à proprement parler, de tradition ni même de civilisation « américaine ». Existe-t-il seulement une « littérature américaine »? Quelques Américains le pré-

tendent; mais les Anglais, eux, n'y veulent voir qu'un prolongement de la littérature anglaise. Comment peut-on donc, en ces conditions, parler de « l'âme américaine »? et, quand il est déjà si difficile à un Français de définir « l'âme française », ou à un Italien « l'âme italienne », comment un étranger se flatterait-il de ramener à quelques caractères essentiels ce qu'il est sans doute permis d'appeler la bigarrure du phénomène américain?

Ces difficultés n'ont point arrêté M. Edmond de Nevers; et, — disons-le tout de suite, — non seulement son audace ne lui a point porté malheur, mais, au contraire, son livre est l'un des plus intéressants qu'on ait publiés depuis longtemps sur l'Amérique; et il le doit précisément à ce qu'il y a de plus téméraire dans le dessein de son auteur.

L'origine en est toute politique. M. Edmond de Nevers, Canadien français, très fier de l'être, et très résolu à le demeurer, s'est un jour demandé quelle politique les Canadiens français, qui ne sont pas moins de 2 ou 3 millions, — dont 1 200 000 ou 1 400 000 dans la province de Québec, — devaient observer à l'égard de leur puissant voisin. « Est-il de notre intérêt politique de contribuer à l'unification de tout le continent nord-américain; et nous sera-t-il possible, sous le drapeau étoilé, de grandir et de nous développer sans rien abdiquer, sans rien abandonner de ce qui nous est cher, *en restant fidèles à nos traditions françaises et catholiques*? » Telle est,

aux yeux de M. de Nevers, comme aux yeux de quelques-uns des ministres actuels du *Dominion*, M. Tarte, par exemple, la question destinée, « dans un avenir plus ou moins éloigné, à prendre la première place dans les préoccupations des Canadiens français »; et qui ne voit, en passant, que, si l'intérêt en est considérable pour eux, à peine, en vérité, l'est-il moins pour la France? On entend bien, — puisque, dans le temps où nous sommes, il faut prendre de ces précautions oratoires, — qu'il ne s'agit point du tout de nous bercer de sottes espérances; d'en appeler, nous, Français de France, après cent cinquante ans, du traité de Paris, ce qui serait ridicule; ou de travailler, même si nous le pouvions, à détacher le Canada de l'Angleterre, ce qui ne serait pas moins insensé que déloyal. On ne refait pas l'histoire! Mais, s'il y a, dans ce continent nord-américain, trente-cinq ou quarante fois plus grand que la France, un centre de culture française et catholique, il importe évidemment à notre avenir, même européen, d'en favoriser le développement. « Avant que les enfants de la génération actuelle soient devenus des vieillards, — écrivait un haut fonctionnaire anglais, sir Lepel Henry Griffin, en 1884, — il ne restera plus que trois grandes puissances dans le monde civilisé : l'Empire britannique, la Russie et les États-Unis. » C'est ce que l'on verra bien! Mais, en attendant, il n'y a rien de plus légitime, pour nous Français, que de faire obstacle,

ouvertement, pacifiquement, mais résolument, aux ambitions démesurées de l'impérialisme anglo-saxon, et, quand nous en avons un moyen aussi simple que d'entretenir, là où ils existent déjà, des centres de culture française et catholique, nous serions de grands maladroits si nous feignions de ne pas les voir, ou, les voyant, de les négliger. Il faut savoir gré à M. Edmond de Nevers d'avoir pour la première fois, si je ne me trompe, posé la question en ces termes précis. Nous avons un intérêt majeur, nous aussi, en France, à sonder ce que l' « âme américaine » contient, selon l'expression de M. de Nevers, « de promesses ou de menaces pour l'avenir de notre race et de notre foi »; et c'est pourquoi l'intention seule du livre de M. Edmond de Nevers suffirait à nous en conseiller la lecture.

On dit couramment d'une question bien posée qu'elle est à moitié résolue; et il n'y a rien de plus faux! Beaucoup de questions très bien posées n'ont pas reçu de solution, et même il y en a qui n'en recevront jamais. Mais ce qui est vrai, c'est qu'en posant les questions d'une manière nouvelle, on s'avise, presque nécessairement, d'une manière nouvelle de les traiter; et c'est ce qui est arrivé à M. Edmond de Nevers. Je voudrais qu'il l'eût, non pas certes mieux vu, mais mieux montré lui-même. Le dessin de son livre, en effet, a plutôt l'air un peu banal, et la division qu'il a cru devoir observer n'en donne même pas une idée très juste. Il a

traité d'abord des *Origines*, puis de la *Formation historique de l'Union*. Dans une troisième partie, sous un titre un peu vague ou trop général : l'*Évolution*, on ne discerne pas bien ce qu'il a pu vouloir mettre qui n'eût déjà trouvé sa place dans la seconde. Sa quatrième partie : *A travers la Vie américaine*, ne semble rien avoir qui la distingue essentiellement de tant d'écrits où tant d'observateurs ont consigné leurs impressions d'outre-mer. Et quant à la cinquième : *Vers l'avenir*, je ne sais si peut-être je l'ai lue trop vite, mais je ne l'ai point trouvée du tout comparable aux quatre autres. Ce qui est plus fâcheux, c'est qu'aucune de ces cinq parties, dans l'énoncé de son titre ou dans la suite de leur enchaînement, ne laisse apparaître l'idée maîtresse du livre, celle qui en fait l'unité profonde et la portée, pour ne pas dire la valeur scientifique, et grâce à laquelle il déborde, en quelque manière, les limites elles-mêmes de la question américaine. Expliquons-nous brièvement sur ce point.

Le phénomène américain, — je prends ici, comme plus haut, ce mot de *phénomène* dans son sens étymologique, — se ramène donc pour M. Edmond de Nevers à un problème d'ethnographie et de psychologie comparées. Supposé qu'il existe une « âme américaine », quelle est, dans sa rapide formation, la part des circonstances, mais surtout quelle est la part, ou, pour mieux dire, quel est l'apport de chacun des éléments ethniques qui sont entrés dans

sa composition? Les Américains se considèrent volontiers eux-mêmes comme des Anglo-Saxons; et, naturellement, ce ne sont pas les Anglais d'aujourd'hui qui les détourneront de cette croyance : ils ont trop d'intérêt à l'entretenir et à la fortifier! Mais les uns et les autres ne se tromperaient-ils pas? En réalité, la population de l'Union s'élevant à 75 ou 80 millions d'habitants, les statistiques les plus dignes de foi n'évaluent pas à moins de 20 ou 25 millions les Américains d'origine irlandaise, et à moins de 15 ou 20 millions les Américains d'origine allemande, soit ensemble 35 ou 45 millions de Germains ou Celtes. Si l'on ajoute à ces deux chiffres un chiffre de 10 ou 12 millions d'âmes, qui est, comme nous l'avons dit, celui de la population nègre, la soustraction ne nous laisse plus qu'environ 25 ou 30 millions d'Anglo-Saxons. Encore ce chiffre est-il trop fort; et, par exemple, dans tel État du Nord, — le Massachusetts, avec Boston pour capitale, — si le nombre des catholiques y est déjà presque égal à celui des protestants, la cause en est-elle due à un autre courant d'émigration, d'origine canadienne française. Le Rhode-Island n'est pas grand, mais enfin il fait partie de ce qu'on appelle encore aux États-Unis la Nouvelle-Angleterre : M. Edmond de Nevers nous affirme qu'au cours d'un séjour de trois ans qu'il y a fait, c'est à peine s'il a eu l'occasion d'y parler cinq ou six fois anglais. C'est encore un effet de la même cause. Pareillement les Français ou, si l'on veut, les

Américains d'origine française, sont assez nombreux en Louisiane; et, pareillement, les Américains d'origine espagnole en Floride ou en Californie. Dans quelle mesure ces mélanges de sang ou ces antagonismes de race ont-ils modifié le sang anglo-saxon? L'ont-ils dénaturé, et l'ont-ils appauvri, ou enrichi de qualités qui n'étaient point les siennes? C'est à cette question que M. de Nevers a cru qu'il fallait principalement répondre pour définir « l'âme américaine », et, en effet, c'est sur ce point qu'il a fait porter son principal effort. C'est donc par là qu'il faut prendre son livre, si l'on veut le comprendre; et, ainsi que nous le disions, c'est ce qui en fait la signification et la portée.

Car, je ne l'apprendrai pas sans doute à nos lecteurs, il n'y a guère aujourd'hui de problème plus obscur, ni plus passionnant, ni peut-être plus inquiétant pour l'avenir, que celui de savoir ce que c'est qu'une « race ». Qu'est-ce à vrai dire qu'un peuple, et qu'est-ce qu'une nation? Nous éprouvons déjà quelque embarras à le bien définir. On répondait autrefois avec Taine : « A tout âge, un peuple reste toujours lui-même... Les cinq ou six grands instincts qu'il avait dans ses forêts le suivent dans ses palais et dans ses bureaux. » Nous dirions volontiers aujourd'hui qu'il n'y a rien de moins assuré. Mais, quand nous continuerions de partager l'opinion de Taine sur l'identité d'un peuple dans l'histoire, encore faudrait-il examiner où commence et où finit la race.

C'est ainsi qu'en histoire naturelle il ne s'agit que de savoir où commence et où finit l'espèce. On n'a pu réussir jusqu'à présent à blanchir un nègre, — ou du moins il y faut du temps, beaucoup de temps, huit ou dix générations; — mais on ne voit rien d'impossible, ni même de très difficile à angliciser, par exemple, un Allemand, ou, si je l'ose dire, à italianiser un Français. Les Romains ont bien latinisé la Gaule! La volonté de l'homme, je le sais, rencontre promptement ses limites, et même, pour les rencontrer, elle n'a pas besoin de se rien proposer de très extraordinaire : nous est-il cependant impossible, en de certaines conditions, qui seraient d'ailleurs à préciser, de nous approprier une civilisation ou une forme d'esprit qui ne nous étaient pas congénitales? Autre côté de la question, dont je n'ai pas besoin de montrer ici l'importance. Je ne doute pas que, sur tous ces points, le livre de M. Edmond de Nevers ne projette une vive lumière, et c'est ce qui m'amène à en signaler un autre mérite. M. Edmond de Nevers a compris et admirablement montré que l'Amérique du Nord était, pour ainsi dire, un prodigieux laboratoire de sociologie comparée.

Cette jeune Amérique n'a peut-être sur la vieille Europe qu'une supériorité certaine, qui est précisément d'être jeune, et si tant est que ce soit une supériorité! Peut-être n'en est-ce une qu'aux poètes et aux amoureux; et les Américains ne sont, dit-on, ni amoureux ni poètes. Mais, quoi qu'il en soit, leur

jeunesse leur vaut cet avantage que les questions, chez eux, ne sont pas surchargées d'histoire, et qu'en sociologie particulièrement, elles se posent à l'état neuf. Tel est le cas de la question de race. Indéchiffrable dans l'histoire de la vieille Europe, si jamais la question s'éclaire d'un rayon de lumière, ce rayon viendra d'Amérique. En d'autres termes, nous ne saurons jamais avec certitude, comment, d'un mélange ou d'une combinaison d'aptitudes celtiques, latines et germaines, — pour n'en retenir ici que les principaux éléments, — s'est autrefois formée « l'âme française »; mais, pour concourir à la formation de « l'âme américaine », nous savons, à quelques milliers d'individus près, combien l'Angleterre a délégué d'Anglais au delà des mers, et l'Irlande de Celtes, et l'Allemagne de Germains. Si quelques Américains le voulaient, nous pourrions joindre, à ces renseignements d'un caractère un peu général, des renseignements beaucoup plus précis, et il suffirait pour cela d'un livre où l'histoire de quelques familles, depuis deux cent cinquante ou trois cents ans, nous serait loyalement contée. C'est Eugène Süe, je crois, qui a écrit l'*Histoire d'une famille française à travers les âges*. Qu'y aurait-il de plus simple que de nous donner l'histoire de quelques familles américaines depuis trois cents ans? Ce livre nous serait en tout cas plus utile que celui qu'un M. Ch. Browning a publié, voilà dix ans, sous le titre suivant : *Americans of royal descent; Families whose lineage is traced*

to the legitimate issue of Kings. Lesdites familles étaient alors au nombre de 3300 : cela fait environ 10000 ou 12000 Américains de race royale. Il y en a peut-être qui sont « crieurs de saulce verte »! Et, sans doute, à quelques conclusions que l'on dût arriver sur les effets du mélange ou de la lutte des races en Amérique, on se garderait de les appliquer telles quelles à notre histoire européenne. Il subsistera toujours d'essentielles différences : un Allemand contemporain de M. de Bismarck ne ressemble guère à un Germain du temps d'Arminius. Mais on aura pourtant avancé d'un pas la question. Elle ne se posera plus tout à fait, même en Europe, de la même manière. Et qui sait si peut-être le résultat final de l'expérience américaine, dans les conditions relativement pacifiques, — je dis « relativement » et on va bien le voir, — où elle s'est accomplie, n'aura pas pour effet d'enlever quelque jour aux compétitions de race ce qu'elles ont eu dans le passé, ce qu'elles ont encore, et même chez nous, en Europe, de moins humain qu'animal, à vrai dire, et de sanguinaire en leur animalité?

II

« On attribue généralement aux passagers du *Mayflower* une influence plus grande que celle qu'ils ont exercée sur les destinées de la Nouvelle-Angle-

terre, mais les circonstances qui ont accompagné leur départ et leur arrivée dans la baie de Plymouth, les engagements solennels par lesquels ils se sont liés en présence de Dieu, donnent à la première page de l'histoire des colonies anglaises dans l'Est de l'Amérique un cachet romanesque qui lui manquerait sans cela. » Ainsi s'exprime M. Edmond de Nevers; et, un peu plus loin, il fait justement observer que le caractère commun de la plupart des écrits que nous ayons sur les États-Unis est d'en avoir longtemps réduit toute l'histoire à celle des colonies de la Nouvelle-Angleterre.

Ce n'est pas qu'il n'y en ait d'assez fortes raisons, et ce n'est pas non plus que M. Edmond de Nevers méconnaisse à ce propos ce qu'il y eut d'héroïque autant que de romanesque, — les deux choses, quelquefois, vont assez bien ensemble, — dans l'aventure des pèlerins du *Mayflower*. Le 20 novembre 1620 est une date à jamais mémorable dans l'histoire de l'humanité. Exilés par la persécution religieuse, mais invinciblement fidèles au souvenir de la patrie qu'ils avaient dû quitter, et craignant que leur postérité ne perdit en Hollande, où ils s'étaient réfugiés d'abord, « tout intérêt dans la langue et dans la nationalité anglaises », c'est en effet ce jour-là qu'une centaine de paysans et d'ouvriers, ou, comme on disait autrefois, de « pauvres valets laboureurs de bras », jetèrent, « pour la gloire de Dieu, l'avancement de la foi chrétienne et l'honneur de leur roi et de leur pays, »

les fondements de ce qui devait, en deux siècles et demi, devenir la république des États-Unis; et, — nous n'en doutons pas, ni M. de Nevers non plus, — à mesure que l'Amérique s'éloignera de ses origines, ce n'est pas assez de dire que ce souvenir lui deviendra, d'âge en âge, plus cher, mais l'humanité tout entière admirera dans cet épisode l'un des plus éloquents symboles de ce que peuvent tout seuls, sans aucun des secours que l'on croit nécessaires au succès, la foi, le patriotisme et l'énergie de la volonté.

Disons-le donc comme lui, sans détour ni réticence, et au risque de provoquer la raillerie des dilettantes ou l'invective des énergumènes : ce sont là d'autres exemples que celui des « vainqueurs de la Bastille »; et ce sont d'autres modèles d'énergie que ceux que de petits Machiavels, de tout petits Machiavels, des Machiavels revus, corrigés et rapetissés par Stendhal, font profession parmi nous d'admirer en la personne d'un Sigismond Malatesta ou d'un Castruccio Castracani! Mais, après cela, les pèlerins du *Mayflower* ne sont pas les seuls, ni même les premiers, qui aient pris pied sur le sol d'Amérique. Leur influence a été grande, mais d'autres influences ont dû contrebalancer la leur. Puisqu'on l'oublie généralement, c'est ce que l'auteur de *l'Ame américaine* a cru devoir mettre en lumière; et nous, pour nous en rendre compte, nous n'avons, à sa suite, qu'à prendre une date, celle de la guerre de l'Indépendance, 1776, — et qu'à consulter une carte des États-Unis.

En 1776, la population des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, — c'était toujours le nom sous lequel on désignait officiellement les treize États signataires de la *Déclaration d'indépendance*, — s'élevait à 2 millions d'habitants, sans les nègres, dont le chiffre était approximativement de 500 000. Mais il s'en fallait de beaucoup que ces 2 millions de blancs fussent tous de race anglaise, de souche anglo-saxonne, angevine ou normande, et, même dans les États de la Nouvelle-Angleterre, s'il n'y avait pas d'esclaves noirs, il semble bien qu'il y en eût de blancs, — je dis de vrais esclaves, — et d'une autre origine que leurs maîtres, des Irlandais ou des Allemands. C'est du moins ce que l'on peut conclure de quelques textes cités par M. Edmond de Nevers et empruntés aux archives coloniales :

« *6 septembre 1653.* — Sur pétition de David Shellock, de Boston, marchand, le Conseil d'État autorise Georges Dalle et Thomas Swanley à passer dans la Nouvelle-Angleterre et dans la Virginie, où ils ont l'intention de transporter 400 enfants irlandais, et ordonne qu'un mandat leur soit accordé, à condition par eux de donner des garanties, leur permettant de se rendre en Irlande, d'y prendre, dans le délai de deux mois, 400 enfants et de les transporter aux colonies. »

« *14 septembre 1653.* — Le capitaine John Vernon, *au nom des commissaires de l'Irlande*, passe avec MM. Leader and C°. de Bristol, un contrat par lequel

il s'engage à leur remettre 250 femmes de race irlandaise âgées de plus de douze ans et de moins de quarante-cinq ans, et 300 hommes de plus de douze ans et de moins de cinquante, pour être transportés dans la Nouvelle-Angleterre. »

Très âpres au gain, très durs pour eux-mêmes, Anglais jusque dans les moelles, respectueux en eux de la pureté de leur sang et profondément convaincus qu'ils étaient « un peuple élu de Dieu », les puritains de la Nouvelle-Angleterre se félicitaient sans doute, en voyant débarquer ces chargements humains, de l'occasion qui leur était donnée d'en « faire des Anglais et des chrétiens ». C'est un trait de caractère! Tout bon Anglais estime, non seulement qu'il n'y a rien au-dessus d'un bon Anglais, mais il est convaincu que les autres peuples ne se consolent pas de n'être pas Anglais; et, — n'en avons-nous pas la preuve sous les yeux? — que des milliers de Boers se soient fait massacrer plutôt que de devenir Anglais, c'est, littéralement, ce que l'Angleterre de 1900 ne comprend pas encore! En tout cas, et c'est ici principalement ce qui nous intéresse, ni le Massachusetts, ni le Connecticut, en 1776, n'étaient peuplés uniquement d'Anglais, mais les Irlandais ou descendants d'Irlandais n'y devaient guère être moins nombreux que les Anglais eux-mêmes; et, si les sangs celtique et anglo-saxon ne s'y étaient peut-être pas intimement mélangés, ils y coulaient l'un à côté de l'autre depuis plus de cent ans.

Continuons notre voyage, et du Connecticut passons dans le New York, qui lui est limitrophe. Ici, c'est un autre sang qui domine, et ce ne sont point des Anglais qui ont fondé l'État-Empire, comme on l'appelle, ni la ville de New York, ni celle même d'Albany : ce sont des Hollandais, mélangés eux-mêmes de Wallons, entre 1620 et 1630, et ce sont des huguenots français. Aussi bien quelques parties de la ville ont-elles conservé jusque de nos jours l'empreinte originelle, et je me rappelle fort bien que rien, au premier abord, ne me frappa davantage à New York : il était sept ou huit heures du matin; un soleil printanier se levait dans la brume; nous marchions à l'aventure, avec, si je l'ose dire, encore un peu de roulis dans la tête, et, dans certains quartiers, il n'y avait pas jusqu'au silence de la ville à peine éveillée qui ne me fît songer vaguement d'Amsterdam ou de La Haye bien plus que d'Amérique. Une autre impression de New York, que je conserve très nette, est celle du mouvement du dimanche, aux environs de la 134e ou 135e rue : rien ne ressemblait moins à un dimanche anglais, à un dimanche de Londres, et j'aurais pu me croire à Paris, du côté du boulevard des Batignolles ou de l'avenue Trudaine. N'est-ce pas là ce que voulait dire, il y a trente ans, sir Charles Dilke, quand il trouvait à New York « un cachet latin très marqué »? Il disait encore : « La démocratie de l'État-Empire est du type français, non du type anglais ou américain. » M. Edmond de

Nevers ajoute qu'un peu avant la guerre de l'Indépendance, « les huguenots [français] constituaient à New York la classe la plus riche de la population ». Ils y étaient assez nombreux, dit de son côté l'historien Bancroft, « pour que les documents publics fussent souvent rédigés en français, de même qu'en hollandais et en anglais ». On estime d'autre part qu'à cette date, aux environs de 1776, le nombre des Hollandais, — dans les trois États du New York, du New Jersey et du Delaware, — pouvait s'élever à 100 000 âmes. Quelques années auparavant, en 1750, un témoin digne de foi nous assure qu'Albany, — c'est, on le sait, la capitale de l'État de New York, — était une ville entièrement hollandaise : « Les habits sont anglais : la langue et les manières y sont demeurées hollandaises. »

Traversons maintenant l'Hudson, et entrons en Pensylvanie. *Quis primus?* Quel a été le colonisateur de la Pensylvanie? William Penn, répond l'histoire; et du haut de l'hôtel de ville de Philadelphie, sa statue colossale semble dominer et protéger son œuvre. Mais prenons-y garde : toute une partie de Philadelphie, qui faisait bien en 1776 la moitié de la ville, s'appelle toujours *Germantown*; et nous savons d'autre part que, lorsque William Penn entreprit, en 1678-1679, le voyage d'outre-Rhin, ce fut « afin d'y recruter des colons pour son domaine de Pensylvanie ». Il y réussit. Des Allemands le suivirent en nombre, par dizaines de mille, et on a calculé

qu'en 1742, ils étaient plus de 100000. Quelques années plus tard, — si nous en croyons un témoin dont le livre, paru en 1786, est donc tout à fait étranger à nos préoccupations ethnographiques ou « nationalistes », — « il serait débarqué, en 1759, à Philadelphie, environ 2 200 émigrants venant des seuls États du Palatinat, du grand-duché de Bade et du Wurtemberg ». Ce chiffre annuel aurait été dépassé en 1770 et en 1771. Enfin, de 1772 à 1776, vingt à vingt-quatre navires chargés de passagers allemands « seraient arrivés *chaque année* dans le port de Philadelphie ». Qu'est-ce à dire, sinon qu'à la veille de la guerre de l'Indépendance, la Pensylvanie était plus d'à moitié germaine? Et ainsi, dans les deux États qui étaient alors le centre géographique de l'union prochaine; qui en sont aujourd'hui les plus peuplés, les plus industrieux, les plus riches, et que ni l'Ohio, ni l'Illinois, avec Chicago, n'ont encore dépossédés de leur suprématie, l'élément anglo-saxon était déjà contre-balancé par des éléments étrangers, et dont quelques-uns, le celtique et le latin par exemple, ni ne devaient être assimilés tout de suite, ni ne le seront peut-être jamais.

L'élément anglo-saxon reprenait la prépondérance, avec la supériorité numérique, dans le Maryland, en Virginie, et généralement dans les trois autres États, — Caroline du Nord, Caroline du Sud et Géorgie, — qui prolongeaient le domaine anglais jusqu'aux frontières de la Louisiane, alors française. On ne peut, à

ce propos, s'empêcher de faire une remarque. Si la Louisiane, à cette époque, était encore française, il n'y avait pas plus de douze ans que le Canada avait cessé de l'être (en 1763) et, du Lac Supérieur jusqu'aux embouchures du Mississipi, dans le golfe du Mexique, des établissements français s'échelonnaient tout le long de l'énorme fleuve. La colonisation anglo-saxonne était donc comme enveloppée de toutes parts et bornée par une influence française; elle ne respirait librement que du côté de la mer; et, si l'historien de la littérature ne saurait l'oublier, — puisque c'est là, dans cette région, que le chevalier des Grieux enterra Manon Lescaut, et que René reçut la confidence des amours de Chactas et d'Atala, — on admettra difficilement que cette influence n'ait pas laissé d'autres traces, moins poétiques, plus profondes peut-être, et plus ou moins faciles d'ailleurs à définir ou à démêler, mais certaines. Saint-Paul au Minnesota, La Crosse, Dubuque, Saint-Louis, Bâton-Rouge, etc., sont des noms français; la Nouvelle-Orléans est une ville à demi française; et il n'y a pas encore trois ans que la législature de la Louisiane a décidé que les actes de l'autorité publique ne seraient plus désormais publiés qu'en anglais : ils l'avaient été, jusqu'en 1898, en anglais et en français. Je dois à la vérité de convenir que la décision a passé presque inaperçue, comme étant de celles qui ne font que constater un fait depuis longtemps existant, et, en quelque sorte, l'authentiquer par un acte du pouvoir compétent.

Si maintenant on examinait de près la situation des cinq États du Sud à la veille de la guerre de l'Indépendance, on y trouverait encore bien du mélange. Les Irlandais catholiques, descendants des premiers colons amenés au Maryland en 1633 par lord Baltimore, formaient en 1776 la moitié de la population de l'État. La Géorgie, de cent ans plus jeune, 1733, ne comptait guère plus de 50 000 âmes, parmi lesquelles nombre « d'Irlandais, de Frères moraves, de Salzbourgeois catholiques, de quakers et de juifs ». C'était aussi dans ces cinq États que se trouvait dès lors comme entassée la totalité de la population nègre : 480 000 pour 1 300 000 habitants. Mais ce qu'il faut surtout noter, c'est que, s'ils étaient généralement Anglais, les planteurs des deux Carolines et de la Virginie l'étaient, pour ainsi parler, d'une autre manière que les puritains de la Nouvelle-Angleterre. Leur origine sociale était autre, et leurs mœurs étaient différentes. Ils avaient bien apporté d'Angleterre quelque-uns de ces vices qui sont ceux de toutes les vieilles aristocraties, mais ils avaient aussi quelques-unes des vertus qui en sont le rachat. Nés pour le gouvernement, et invités à le prendre par les puritains eux-mêmes de la Nouvelle-Angleterre, c'est eux qui allaient poser les fondements de la constitution, et c'est eux qu'avec une préférence marquée, jusqu'en 1860, la confiance populaire allait charger d'en assurer le bon fonctionnement. Je ne sache rien de plus anglais, — ni politiquement de plus admirable, — que cette espèce

d'abnégation avec laquelle on a vu la démocratie d'Amérique, pendant près d'un siècle, déléguer le gouvernement à ceux des siens qui étaient censés en avoir l'expérience héréditaire, si ce n'est le désintéressement avec lequel cette aristocratie de planteurs a gouverné contre elle-même, et généralement, — sauf sur l'article de l'esclavage, — dans le sens des aspirations populaires.

Nous pouvons passer rapidement sur les années qui suivirent la guerre de l'Indépendance. Elles virent l'accroissement de la population nègre, qui, d'environ 500 000 âmes, s'éleva jusqu'à 3 ou 4 millions, mais il n'y eut pas de mélange de sang, — les lois particulières des États se chargèrent d'y pourvoir, — ni de concurrence ou de rivalité de « couleurs »; et la situation respective des éléments ethniques de l'Union ne se fût pas sensiblement modifiée, ni tout de suite, sans l'occasion que lui en procurèrent les guerres de l'Empire. La fortune de l'ancien et du nouveau monde commençaient ainsi de se lier. La France, occupée d'autres soins, ne conquit pas en Amérique l'influence qu'en d'autre temps le souvenir de son intervention dans la guerre de l'Indépendance lui eût assurément value; les nécessités de la guerre européenne interrompirent le courant de l'émigration allemande; et il sembla que le *Yankee* dût incarner « l'âme américaine ».

On en pourrait donner bien des raisons, dont la principale est celle-ci, qu'il était à peu près le seul,

dans cette république désormais constituée, qui eût l'orgueil de sa race; le seul qui la préservât du mélange comme d'une contamination; et le seul enfin qui, dans le fond de son cœur, gardât vraiment plus de fierté d'être sorti jadis du « vieux pays » que de rancune ou de ressentiment d'en avoir été chassé par la persécution. M. de Nevers ajoute sur ce sujet « que les colons d'origine anglaise avaient une foi absolue en eux-mêmes *et dans leur mission*, alors que les colons des autres races, *coupés de tous rapports avec leurs patries d'origine*... étaient isolés, sans lien d'union entre eux, sans même l'espoir ou le désir de conserver l'identité de leur être ». Et pourquoi ne ferions-nous pas observer à notre tour que, dans une société nouvelle, où l'argent n'allait pas tarder à devenir l'unique distinction, ils avaient ce grand avantage que la sévérité de leur morale, si pure à tant d'autres égards, et si haute, ne s'étendait pas jusqu'aux articles d'argent? Le calvinisme et la banque, — voyez plutôt l'histoire de Genève, — ont toujours fait bon ménage. Il y a donc lieu de croire que l'âme américaine « porterait encore l'empreinte exclusive de leur civilisation et de leur esprit », si la guerre de Sécession n'était venue, en 1861, diviser dans l'Union l'élément anglo-saxon contre lui-même; si le progrès de la colonisation de l'Ouest, en déplaçant, avec le centre de la population, celui de l'influence politique, n'avait renversé l'ancien équilibre fédéral; et enfin si le flot de l'émigration, à dater

surtout de 1865, n'était venu submerger et noyer l'élément anglo-saxon. On voit assez clairement la connexion ou la solidarité de ces trois causes pour qu'il soit superflu de la mettre en lumière, et nous nous contenterons d'insister sur la dernière.

Notons d'abord qu'à dater de 1865 de nouveaux courants d'émigration se sont formés, et c'est par milliers qu'on a vu débarquer, à New York ou à Philadelphie, de futurs Américains que les Yankees de ce temps-là n'avaient jusqu'alors rencontrés pour ainsi dire que dans les livres, — quand ils en lisaient. En 1860, il n'y avait guère aux États-Unis que 200 000 Suédois ou Norvégiens, — répartis dans les quatre États alors presque déserts du Wisconsin, du Missouri, de l'Iowa et du Minnesota : — il y en a aujourd'hui 2 500 000. Dix ou onze ans plus tard, en 1871, on ne comptait encore dans toute l'Union que 70 000 Italiens ; depuis trente ans le chiffre s'en est élevé jusqu'à 1 600 000. A la même époque, c'est à peine si quelques Polonais avaient traversé l'Atlantique ; on en compte aujourd'hui 2 millions ; et, si je crois l'avoir déjà donné quelque part, on ne m'en voudra pas de reproduire ici ce renseignement, qu'en 1897 la paroisse catholique la plus nombreuse, et la plus riche, de l'Union tout entière, était celle des Polonais de Chicago, sous l'invocation de saint Stanislas Kotska. Ajoutons à ces chiffres 1 300 000 Canadiens français et un million de Français, de Belges ou de Suisses — dont quelques-uns occupent des

situations considérables. Quand je suis passé à l'Université d'Yale, voilà trois ans, c'était un Suisse qui dirigeait ce qu'on appelle dans les Universités d'Amérique. le département des langues romanes, *Department of the Romance Languages*; c'est un Français, M. Adolphe Cohn, qui le dirige à Columbia College; c'est encore un Français, Ferdinand Bôcher, qui le dirige à Harvard; et comment oublierais-je que, si la même Université se glorifie avec raison du grand nom d'Agassiz, l'illustre naturaliste était Suisse d'origine? Il n'y a point non plus, je pense, à rechercher bien curieusement l'origine du plus illustre des peintres de l'Amérique contemporaine : M. John Lafarge, ou du plus fameux de ses sculpteurs, M. de Saint-Gaudens; et leur nom seul suffit sans doute à la déclarer. Mettons maintenant 600 000 Hongrois, autant de Tchèques, 125 000 Danois, 250 000 ou 300 000 Chinois : tout cela joint ensemble ne fera guère moins d'un dixième de la population totale de l'Union, 7 ou 8 millions, et déjà beaucoup plus qu'il ne subsiste de « descendants de puritains, de Virginiens et d'Anglo-Saxons de vieille souche américaine », si du moins les évaluations de M. de Nevers sont exactes. Il n'en compte en effet, de ces derniers, qu'environ 6 ou 7 millions.

Les Allemands ou descendants d'Allemands formeraient à eux seuls plus du triple, soit 20 millions; et ce chiffre n'a rien qui doive nous étonner, si l'on considère que, rien qu'à New York, on n'en compte

pas moins de 800 000, soit un quart de la population. Il doit y en avoir presque autant à Chicago. Que dirait là-dessus ce gouverneur de Pensylvanie qui écrivait en 1729 : « Il est clair que les groupes d'émigrants qui arrivent d'Allemagne auront bientôt créé ici un État allemand; il est temps que le Parlement intervienne? » Le Parlement [d'Angleterre] n'intervint point. Mais on fit durement sentir aux Allemands combien un Anglo-Saxon l'emportait sur eux « par droit de naissance »; et leur condition générale, jusqu'en 1860, ne semble pas avoir été beaucoup meilleure aux États-Unis que celle des Irlandais. Les Allemands d'aujourd'hui ne sont plus la même sorte d'Allemands! Leurs victoires de 1870-1871 en ont fait en Amérique les représentants d'un grand peuple. On ne partage point du tout, à New York ou à Chicago, l'opinion de ce fonctionnaire anglais qui, dans ses rêves d'expansion britannique, voyait l'Allemagne bientôt réduite à une quantité négligeable. Les Américains ont des raisons de savoir qu'il n'y a point de ville de l'Ouest même, dont le développement ait été plus rapide que celui de Hambourg. Ce qu'ils voient de plus rapide encore, c'est la transformation de la physionomie même de leurs villes sous l'influence allemande. Et, comme on sait enfin que, bien loin de s'en désintéresser, il n'y a rien que l'Empereur allemand suive d'un œil plus complaisant que cette formation d'un centre de culture allemand dans l'Ouest américain, tout cela,

se joignant ensemble et s'ajoutant en quelque sorte au chiffre brut de l'immigration pour en former le coefficient, donne à ce chiffre une valeur politique singulière. Il serait surprenant que l'âme américaine n'en eût pas été profondément modifiée.

Elle n'a pas dû l'être moins profondément par l'apport de l'immigration irlandaise. « La tyrannie et l'injustice ont peuplé l'Amérique d'hommes nourris dans la souffrance et dans l'adversité. L'histoire de notre colonisation, c'est l'histoire des crimes de l'Europe : *the history of our colonisation is the history of the crimes of Europe.* » Ces paroles de l'historien Bancroft ne sont vraies d'aucune puissance de l'Europe autant ou plus que de l'Angleterre; et, quand on voit aujourd'hui les Anglais s'enorgueillir des progrès de la civilisation américaine comme d'un prolongement ou d'un épanouissement de la leur, on ne peut s'empêcher d'admirer la manière dont ils ont l'esprit fait. Car ils sont sincères, n'en doutons pas! Ils ont oublié, parfaitement oublié que, dans l'histoire de l'Europe moderne, rien ne s'est vu de comparable à l'atrocité des persécutions qu'ils ont exercées, qu'ils exercent encore et toujours, depuis deux cent cinquante ans, contre la malheureuse Irlande. Ni l'Espagne n'a traité plus cruellement ses musulmans ou ses juifs, ni la France ses protestants, ni la Russie ses Polonais. Mais quoi! ni la Pologne, ni la France, ni Grenade ou Cordoue ne sont, comme l'Irlande, l'extrémité du monde, *extrema Thule*; et

ni l'Espagne, ni la France, ni la Russie ne sont séparées du reste de l'univers, comme l'Angleterre, par les flots de la Manche. La Grande-Bretagne se dresse à l'occident de l'Europe comme un mur dont l'opacité nous empêche de voir ce qui se passe en Irlande. Mais, de se faire honneur d'avoir expatrié les Irlandais par centaines de mille de leur île natale; mais, de profiter de ce qu'ils parlent anglais, ou d'en abuser, pour s'attribuer ce qu'ils ont pu faire, depuis cent ans surtout, en Amérique; mais enfin, de parler de 26 millions de Celtes, comme si c'était le plus pur du sang anglo-saxon qui coulât dans leurs veines, voilà qui passe toute croyance; et c'est ce que font les Anglais: et pourquoi ne le feraient-ils pas, puisque les Irlandais y consentent?

A moins peut-être, — et nous inclinerions pour notre part à le penser, — que ces revendications ne leur soient à eux-mêmes un moyen de se faire illusion! Voyant que les Irlandais d'Amérique, plus nombreux tous les jours, s'augmentent, pour ainsi parler, du triple ou du quadruple de l'élément anglo-saxon, ils essaient de se persuader à eux-mêmes, de persuader aux Irlandais d'Amérique, et de persuader au monde que ce que l'on croirait que l'Angleterre perd, elle le gagne tout de même. Les Anglais affectaient jadis un aristocratique dédain de l'Amérique et des Américains, et, pour ne rien dire du reste, la manière seule dont on prononce l'anglais en Amérique leur était une matière d'inépuisables railleries.

L'Américain était le parent pauvre à qui l'on fait payer en brocards l'honneur d'être admis, aux jours de fête, à la table de sa riche famille. Mais, s'il n'y a pas, depuis quelques années, de flatteries dont les Anglais ne soient prodigues à l'égard du « frère Jonathan », c'est qu'ils ont senti que Jonathan s'émancipait tous les jours davantage de leur tutelle morale ou intellectuelle; c'est qu'ils ont senti le danger que faisait dès à présent courir à leurs ambitions de pan-britannisme une division plus profonde peut-être que celle qui jadis a séparé d'eux leurs colonies d'Amérique; et c'est enfin qu'ils savent que, de toutes les modifications que « l'âme américaine » puisse jamais subir, la plus profonde est celle qui, d'une âme anglo-saxonne, la transformerait en une âme celtique. C'est précisément là ce qui serait en train de s'accomplir, si nous en voulions croire M. Edmond de Nevers, et les raisons qu'il donne de son opinion, pour être assez paradoxales, n'en sont pas moins intéressantes, et dignes qu'on les discute.

III

Il n'a garde de méconnaître, notons-le tout d'abord, ce que l'âme américaine a retenu, et sans doute conservera toujours de traits ou de caractères anglo-saxons, tels que « l'amour du gain, l'esprit pratique d'entreprise, la curiosité des faits, l'exclusivisme

dédaigneux, le mépris de l'étranger ». Et, à la vérité, de quelques-uns de ces traits, comme l'amour du gain, on pourrait lui demander ce qu'ils ont d'anglo-saxon; si quelques autres ne seraient pas l'œuvre des circonstances autant que la manifestation du génie de la race, ainsi « l'esprit pratique d'entreprise »; et comment enfin « l'exclusivisme dédaigneux », qui n'est guère moins espagnol qu'anglais, a produit en Espagne et en Angleterre des effets si différents? Mais ce sont les difficultés où se heurte, et souvent pour s'y briser, toute théorie générale qu'on essaie de former sur les races. S'il a jamais existé des races pures, — j'entends pures de tout mélange de sang, — c'était avant l'histoire; et le fait est que nous ne les retrouvons aujourd'hui nulle part. Est-ce d'ailleurs une raison de ne pas les chercher? En aucune manière, et surtout ce n'en est pas une de méconnaître en histoire, ou en histoire naturelle, des caractères qu'on a le droit de considérer comme irréductibles aussi longtemps que l'analyse n'a pas réussi à dissocier les éléments qui les constituent. C'est ainsi que le chien ou le loup ne diffèrent peut-être pas autant que nous le croyons du chat ou du tigre; et qui sait si l'iode ou le chlore ne seraient pas des corps composés? Mais, en atttendant, nous avons le droit ou même le devoir de considérer le chlore et l'iode comme des corps simples; le chien et le chat comme des espèces distinctes; — et c'est ce qu'essaie de faire la psychologie des races.

Se trompe-t-elle en distinguant profondément l'orgueil anglais de la morgue allemande ou de la vanité française? J'aime mieux dire « l'orgueil anglais » que « le mépris de l'étranger », qui n'en est qu'une conséquence. « Tous les individus de race anglo-saxonne sont portés à regarder de travers les étrangers que le hasard leur fait rencontrer. *C'est une habitude de notre sang*... il nous est difficile de voir une figure inconnue, une forme qui ne nous est pas familière, sans sentir dans nos cœurs le désir de crier et de frapper. En présence d'un étranger, un gentleman revêt sa cuirasse de froid mépris, un homme du peuple cherche la pierre qu'il pourra lui lancer... » Ces paroles humoristiques et caractéristiques ne sont pas de nous, ni de M. Edmond de Nevers, mais d'un écrivain anglais, Hepworth Dixon, dont *la Nouvelle Amérique* et *la Russie libre* ont eu jadis leur heure de succès. Je les crois fort exagérées. L'Anglais n'est pas tant ennemi de l'étranger qu'ami très particulier de lui-même, et son orgueil est un orgueil de race. Littéralement, il est moins fier d'être Anglais que de l'être né. Si vous n'êtes Anglais, soyez digne de l'être, voilà ce que nous crie toute son attitude; et ce n'est pas précisément du mépris, encore moins de la haine, qu'il a pour le *foreigner*, c'est de la pitié, souvent même bienveillante : je veux dire un sentiment analogue à celui d'un homme de sport, pour des chevaux qui ne seraient pas de sang, ou des chiens qui ne seraient pas de race.

Et il faut comprendre ce sentiment. Il faut même en admirer quelques-unes au moins des suites! Osons le dire, — nous qui écrivons ces lignes, et qui, selon toute apparence (car après tout on n'en peut rien savoir), ne descendons ni de saint Louis, ni de Charlemagne, — c'est presque une vertu que de respecter en soi le sang dont on est descendu; et c'en est vraiment, c'en est tout à fait une, que d'agir conformément à ce respect. Nous touchons ici le fondement même de l'éducation de la volonté. Si l'histoire de l'Angleterre est en partie celle des victoires de la volonté de l'homme sur la nature, la cause n'en est pas ailleurs. J'en conviens donc sans difficulté : c'est une belle espèce d'hommes que l'Anglo-Saxon; et j'accorde encore que, comme l'on dit, quand elle se compare, elle ait des raisons de se préférer. Mais, en revanche, on m'accordera sans difficulté, je l'espère, qu'il n'y a pas de sentiment plus aristocratique; et comment, si le fait le plus éclatant de l'histoire de l'Amérique au XIXe siècle est le progrès continu de l'idée démocratique, et son effort ininterrompu pour se réaliser dans les faits, comment expliquera-t-on que ceci soit sorti de cela? cette démocratie de cette aristocratie? et « l'âme américaine » de l'âme « anglo-saxonne »? Le progrès de l'idée démocratique en Amérique est la contradiction même de l'idéal anglo-saxon, et si l'on en veut une preuve de fait, on la trouvera dans la résistance persécutrice que les Américains, quand ils étaient vraiment encore Anglo-

Saxons, ont longtemps opposée à l'émigration étrangère.

« L'agitation qu'on appelle « *américaine native* », dit à ce propos M. de Nevers, concentra en elle pendant de longues années presque toute la vie politique du pays »; et il en donne de curieux témoignages. Une lettre, publiée en 1839, dans plusieurs journaux, disait textuellement : « *Nous, citoyens des États-Unis... nous sommes la noblesse, le sang royal d'Amérique...* Les étrangers ne peuvent être employés qu'aux travaux manuels, et c'est le devoir et le droit du peuple américain de les maintenir dans cette carrière qui seule leur convient. » Voilà pour la pureté de la race! Et voici pour l'idéal politique : « Dans trente-cinq ans, disait un journal de 1845, nous aurons une accumulation de 38 millions d'étrangers... *Et cette puissante inondation d'outre-mer aura, alors, et probablement longtemps auparavant, emporté les derniers vestiges des libertés américaines.* » Quelques années plus tard, en 1854, une puissante association se formait sous le nom de *Know nothing*, et se donnait pour objet « de veiller à ce que les fonctions publiques fussent attribuées à des protestants, nés dans le pays, et de combattre les artifices du papisme ». Et qui étaient-ils, ces « papistes » contre lesquels on se proposait de renouveler ainsi les procédés de l'ancienne intolérance? C'étaient des Irlandais et quelques Allemands, mais surtout des Irlandais. L'Anglo-Saxon se sentait de nouveau menacé par le

Celte. « Le *native american movement*, — a dit l'auteur d'un livre intéressant sur *l'Irlandais d'Amérique*, — ne fut que l'explosion d'un sentiment existant depuis longtemps, d'étroite jalousie nationale contre les étrangers, joint à la haine du nombre toujours croissant des membres de l'église catholique. Les Irlandais possédaient. *dans leur religion et dans leur origine, les deux entités auxquelles on était hostile.* »

En d'autres termes, et selon la formule de M. de Nevers, une civilisation de type anglo-saxon se sentait en péril d'être dépossédée, ou dénaturée, détournée de son orientation séculaire, par une civilisation d'un autre type, apparemment celtique; et de là toutes ces craintes et toutes ces colères. L'Anglais n'était plus le maître de la situation; et on ne peut dire ce qui serait dès lors arrivé si la guerre de Sécession n'eût inquiété la grande République sur son existence même. On sait quelle en fut la fin. Les Irlandais, race militaire, — dont on a pu dire que la principale fonction, dans l'Union Britannique, était de gagner les victoires anglaises, — s'enrôlèrent et moururent en foule. Il était difficile de contester à un peuple dont les fils, en si grand nombre, étaient morts pour maintenir l'Union, le droit d'en faire lui-même partie... Et l'immigration irlandaise, nous l'avons dit, continua, plus abondante, à flots plus pressés que jamais.

Or, et quoi qu'il en puisse être de son long et assez obscur passé, l'Irlandais, lui, n'est point un aristo-

crate. Il le serait autant qu'un autre, peut-être, si les circonstances l'eussent voulu! Mais elles ne l'ont pas voulu, et les Anglais se sont chargés de les aider à ne le point vouloir. Je ne fais point ici de grandes phrases. Mon objet n'est pas plus de faire l'apologie de l'Irlandais que je ne crois avoir fait tout à l'heure la satire de l'Anglais. Je dis seulement que, si quelque politique dans l'histoire a eu pour objet, ou du moins pour effet, d'inoculer à toute une race la haine de tout ce que représente le mot d'aristocratie, c'est la politique de l'Angleterre à l'égard de l'Irlande. M. Edmond de Nevers cite ce mot d'un ancien fermier irlandais, devenu Américain et riche : « Vous ne sauriez croire, lui disait-il à lui-même, quelle volupté j'éprouve en wagon à étaler mes pieds sous le nez d'un *gentleman* qui l'a peut-être toujours été ». Et, certes, ce sentiment ne fait pas honneur à l'ancien fermier irlandais! En fait-il davantage aux « landlords » qui l'avaient obligé d'émigrer? C'est une question que je n'examine point. Je constate. Étant donné les conditions de l'immigration irlandaise, il y a des chances pour que de pareils sentiments aient été ceux des Irlandais qui, cinquante ans durant, ont débarqué par centaines de mille sur le sol américain. Devenus citoyens de l'Union, leur politique instinctive, presque inconsciente, n'a pu manquer de travailler à détruire tout ce qu'ils trouvaient de traces d'inégalité dans la structure de la société américaine. Le suffrage universel

leur en a fourni les moyens. Ils ont dégagé de l'idée démocratique ce qui en fait proprement l'essence, et qui ne consiste point du tout, comme on l'a dit, dans la haine des supériorités, mais uniquement à empêcher que ces supériorités, de quelque nature qu'elles soient, deviennent jamais héréditaires. Il est « démocratique » que l'inventeur des Pullman's cars devienne plusieurs fois millionnaire, et le dernier des humains ne voit pas d'empêchement grave à ce qu'il y ait des millionnaires, s'il aperçoit, ne fût-ce qu'une chance, de le devenir lui-même! Mais que Pullman meure, et qu'en mourant il déshérite ses enfants pour cause d'incapacité, voilà qui est également « démocratique ». N'avons-nous pas raison de dire que, si cette manière d'entendre la démocratie est l'œuvre de l'Irlandais d'Amérique, on n'en saurait imaginer de moins anglaise ou anglo-saxonne, et, — quelque apparente communauté que la communauté de langue maintienne entre l'Américain d'aujourd'hui et celui d'autrefois, — ne faut-il pas convenir qu'il y a de ce fait quelque chose de changé aux États-Unis?

Ce ne serait pas, il est vrai, ce que les plus récents observateurs s'accordent pour appeler « l'uniformité de la vie américaine ». M. James Bryce fait observer, dans un chapitre spécial de son admirable ouvrage : *American Commonwealth*, que toutes les villes américaines se ressemblent, et « qu'on trouve, dit-il, dans l'une à peu près absolument ce que l'on trouve

dans l'autre ». N'est-ce pas tout simplement qu'elles sont toutes assez récentes? Qu'est-ce que deux cent cinquante ans dans la vie d'une ville? Marseille a deux mille six cents ans; Lyon et Paris en ont tantôt deux mille : il y a en Amérique des villes de 300 000 âmes, Buffalo, par exemple, qui ne sont pas encore vieilles d'un siècle! Le temps seul, aux villes comme aux hommes, donne une physionomie.

Il est encore vrai que toutes les villes américaines, autant du moins que la configuration des lieux l'a permis, sont disposées sur le même plan, en damier, et rien n'est plus commode pour empêcher l'étranger de s'y perdre, mais aussi rien n'est plus monotone, à moins que ce ne soit le mouvement lui-même de la rue. Quand j'en ai cherché la raison, j'ai cru la trouver dans ce fait qu'homme ou femme, personne en Amérique ne traverse la rue dans le costume de sa condition. Dans les rues d'Amérique, on ne voit point de blouse ni de tablier, de bourgeron ni de bonnet : tous les hommes y sont habillés en *gentlemen* et toutes les femmes en *dames*. Les voitures y sont rares et chères, — je parle surtout de New York et de Philadelphie, — mais les cars s'y succèdent de minute en minute. Étant, par nature, ami des vieilles choses, et gêné par tant de tramways, je saluai avec joie une affreuse guimbarde qui fait, ou qui faisait alors, il y a trois ans, le service de la *Cinquième Avenue*! J'avais tort ou j'avais raison : cela dépend du point de vue! En tout cas, ce sont autant de mani-

festations de l'esprit utilitaire et démocratique. Une sourde pression de l'opinion, en élevant le prix des dépenses de luxe, et en mettant hors de la portée des mortels ordinaires le moyen de se distinguer, a imposé cette uniformité. S'il y a quelques villes, de celles que j'ai vues, qui aient vraiment leur individualité, ce sont des villes aristocratiques : Boston ou Baltimore. On en dit autant de la Nouvelle-Orléans. De telle sorte que, si ce ne sont pas les Irlandais qui ont donné à la vie américaine ce caractère d'uniformité, c'est en tout cas et assurément l'esprit démocratique. Nous n'avons, aussi bien, qu'à voir, pour nous en rendre compte, ce qu'il est en train de faire de Paris. Nos nouveaux boulevards sont des boulevards américains. Et, quand on songe là-dessus à ce que l'on nous a dit si souvent de la maison ou du cottage anglais, si représentatifs de la fantaisie de leur propriétaire ou de leur habitant, — ce qui d'ailleurs n'est point du tout vrai de Londres, — il apparaît que cette uniformité de vie, irlandaise ou non dans sa cause, est ce qu'il y a de plus contraire à l'esprit anglo-saxon, et c'est justement où j'en voulais venir.

« Quelle est encore l'origine de la réclame effrénée que les États-Unis ont mise à la mode vers 1820? » se demande M. Edmond de Nevers, et, après avoir constaté que « ni le puritain pieux et austère, ni l'aristocrate du Sud, n'en auraient eu l'idée », il ajoute : « C'est en Pensylvanie, où les Irlandais dominaient,

que furent signalées d'abord ces tendances à l'exagération, ces procédés outranciers qui sont devenus l'un des traits caractéristiques du peuple américain ». Et en effet la réclame américaine, l'annonce même, ont quelque chose de provocant en même temps que d'inattendu, — ou de provocant parce qu'inattendu, — dont l'*humour* diffère autant de l'humour anglo-saxon que la riche et plaisante imagination d'Addison diffère de l'amertume outrancière et caricaturale de Jonathan Swift. On sait que Swift était plus ou moins Irlandais.

D'une manière plus générale, et, sans appuyer plus qu'il ne faut sur des rapprochements de ce genre, si l'Américain est aussi expansif que l'Anglo-Saxon est concentré; si l'exubérance et l'exagération qui lui sont devenues familières sont le contraire même de cette froideur et de cette réserve qui caractérisent l'Anglais; si la grandiloquence dont il s'amuse autant qu'il s'en grise n'a de commun avec la sécheresse coupante du discours anglais que l'usage de la même langue, d'où viennent toutes ces transformations? M. Edmond de Nevers cite à ce propos un compte rendu bien amusant de la présentation du candidat Bryan, en 1896, à la Convention démocratique de Chicago : « Jamais avant cet instant, écrivait le journaliste, une forme aussi radieuse, un port si noble et si viril, une telle démarche, pleine d'une majesté divine, n'avaient hypnotisé leurs regards. Possédant des traits d'une beauté parfaite, une admirable sta-

ture, portant, imprimées par le Créateur, sur la figure la plus majestueusement sereine et sérieuse que j'aie jamais vue, la force du caractère et l'honnêteté des aspirations; ayant avec cela une tête et des épaules comme un Dieu, cet homme de la destinée, ce libérateur du peuple a entraîné la vaste multitude par son éloquence, et l'a ravie par sa beauté sans égale. Il est le plus grand et le plus remarquable être humain que nous ayons jamais vu. » Je ne sache rien de moins anglais que cet hyperbolique éloge. Et je ne veux pas dire qu'en revanche il n'y ait rien de plus Irlandais : je n'ai pas pour cela de l' « âme irlandaise » une connaissance assez précise; et, quand je croirais l'avoir, je me garderais encore d'une conclusion trop formelle. Je sais aussi que le développement des sports a ressuscité en Angleterre une admiration un peu étrange de la beauté virile. Mais je puis du moins retenir deux points : le premier, c'est qu'il ne semble pas qu'avant l'afflux de l'immigration irlandaise, de semblables procédés de « réclame » fussent en usage parmi les Américains; et le second, c'est qu'on ne peut soupçonner ni la vanité française, ni l'orgueil espagnol de les avoir acclimatés dans le Kentucky. De même que l'apport irlandais a modifié la structure de la société politique, il semble donc qu'il aurait également modifié la mentalité des Américains; et il se pourrait, ajoute M. de Nevers, qu'il en eût enfin modifié la « religiosité ».

Il faut en effet le savoir : New York est, avec

Paris et Vienne, la plus grande ville catholique du monde; et, de 75 ou 80 millions d'Américains, il y en a 10 ou 12 millions de catholiques, soit un huitième ou un peu davantage, dont le plus grand nombre est d'origine irlandaise. A ceux qui, comme nous, trouvent considérable cette proportion de catholiques dans une république autrefois fondée par et sur l'intolérance puritaine, on répond, il est vrai, qu'elle devrait être bien plus considérable encore; que ce n'est pas 10 ou 12, mais 30 millions que les catholiques américains devraient être; et qu'enfin, s'ils sont bien éloignés de ce chiffre, la faute en est au zèle « anglicisateur » du clergé catholique irlandais. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner la question. Le livre de M. Edmond de Nevers, qui reproduit sur ce sujet les arguments des adversaires de l' « américanisme », m'en offrirait l'occasion naturelle; mais la question est de celles que je ne saurais traiter incidemment, et je me contenterai de quelques observations. Si, dans nos pays catholiques d'Europe, en France ou en Italie, par exemple, nous ne comptions comme catholiques que les seuls pratiquants, combien croit-on qu'on en trouverait? Les catholiques d'Amérique sont presque tous des pratiquants. En second lieu, si beaucoup d'émigrés catholiques sont passés à l'indifférence religieuse ou à la « libre pensée », combien d'émigrés protestants ne sont-ils pas dans le même cas? Or, non seulement les catholiques d'Amérique, au chiffre de 12 millions, sont plus nombreux qu'aucune des grandes « déno-

minations » protestantes, — épiscopaliens, presbytériens, méthodistes, baptistes ou luthériens, — mais c'est à peine s'il s'en faut de trois ou quatre millions que leur nombre soit égal à celui de toutes les dénominations protestantes réunies. N'oublions pas en effet, que, de 80 millions d'Américains, il n'y en a pas plus de 30 millions qui soient inscrits au recensement sous une *dénomination* religieuse quelconque; et ainsi, pour apprécier la situation du catholicisme aux États-Unis, on ne doit donc comparer le nombre des catholiques ni à ce qu'il pourrait être, ni au chiffre total de la population des États-Unis, mais seulement au chiffre des protestants qui pratiquent. Ajoutez en passant que, de 8 ou 10 millions de nègres, il n'y en a pas plus de 250 000 ou 300 000 qui soient catholiques : les nègres chrétiens sont presque tous méthodistes ou baptistes. Les progrès du catholicisme aux États-Unis sont donc *relatifs* — j'entends *relatifs* à ceux du protestantisme; — mais ils sont d'autant plus remarquables que, comme nous l'avons dit, et dans notre siècle même, tout ce que l'intolérance protestante a pu faire pour les contrarier, elle l'a fait; qu'en s'en prenant au catholicisme dans la personne des Irlandais, elle n'a pas moins travaillé à maintenir une suprématie de race qu'à détruire une communion qui lui semblait, et à bon droit, ennemie de cette suprématie; et qu'enfin la victoire du catholicisme a été celle non seulement du catholicisme comme tel, mais en même temps, et peut-être surtout,

de la seule force capable de contre-balancer dans la formation de l'âme américaine l'élément anglo-saxon.

C'est l'explication de ce qu'on pourrait appeler le « nationalisme » du clergé irlandais en Amérique, et, — le dirai-je à ce propos? — je suis un peu étonné que M. Edmond de Nevers ne l'ait pas vu. Le clergé d'origine irlandaise en Amérique a favorisé de tout son pouvoir, il favorise encore la formation d'une « âme américaine », distincte et séparée désormais de l' « âme anglo-saxonne ». Quand, en 1860, la guerre de Sécession, en opposant les uns aux autres les planteurs du Sud et les puritains de l'Est, a divisé contre lui-même l'élément anglo-saxon, un nouvel élément, sous la forme du catholicisme, s'est introduit dans une combinaison jusqu'alors essentiellement ou principalement protestante. Depuis lors, et en toute occasion, cet élément nouveau s'est efforcé de montrer, non seulement qu'il n'y avait aucune incompatibilité entre le catholicisme et les exigences de la civilisation américaine, mais encore que les catholiques étaient, de tous les Américains, ceux que leur intérêt même attachait le plus étroitement aux libertés américaines. Et si, conscients aujourd'hui du double service qu'ils ont ainsi rendu au catholicisme et à l'Amérique, — je pourrais dire à la démocratie, — les catholiques américains d'origine irlandaise affichaient, un peu bruyamment quelquefois, la prétention d'être les guides ou les conseillers du catholicisme en Amérique, avec l'approbation de Rome, j'ose dire qu'il ne

faudrait résister à leur prétention que dans la mesure où elle s'opposerait aux intérêts du catholicisme. Les Américains ont évidemment le droit d'exiger qu'on soit Américain en Amérique. Et, pour ne toucher en passant que deux mots d'une question singulièrement délicate, il est à craindre, si l'on contrarie l'effort du clergé catholique et irlandais en ce sens, que l'on n'aboutisse qu'à rejeter du côté anglo-saxon ceux qui ne demandent qu'à s'en émanciper, et précisément pour achever et couronner ainsi, par la conquête de leur indépendance intellectuelle, la conquête de leur autonomie politique.

En tout cas, peu de phénomènes sont plus intéressants que cet établissement du catholicisme en Amérique, et nous pouvons, je crois, le dire, peu de phénomènes sont plus irlandais. L'avenir du catholicisme en Amérique est-il d'ailleurs lié à la prépondérance de l'élément irlandais dans le clergé catholique d'Amérique? C'est une autre question, et je ne prétends pas ici prophétiser. Mais ce que je crois voir de certain dans le passé, c'est que, l'orientation de la civilisation américaine ayant été jusqu'ici protestante en tant qu'anglo-saxonne, et, réciproquement, anglo-saxonne en tant que protestante, elle est changée depuis qu'elle est devenue catholique en tant qu'irlandaise, et irlandaise en tant que catholique ; — ce qui n'est plus tout à fait la même chose.

Car un doute s'élève ici, qui est de savoir, même en admettant la grande influence du clergé irlandais

américain dans la diffusion du catholicisme, si c'est comme Irlandais qu'ils ont réussi, ou comme catholiques? et, plus généralement, tout en accordant à M. Edmond de Nevers que l'immigration celtique a considérablement modifié l'Amérique anglo-saxonne dans un sens très différent de son orientation première, il s'agit de savoir si cette modification est l'œuvre du génie obscur des races ou peut-être celle des circonstances?

M. Edmond de Nevers a bien prévu l'objection, et il a essayé d'y répondre. Je crains qu'il ne l'ait fait un peu brièvement. Et aussi bien ne le reconnaît-il pas lui-même, quand il convient « qu'à la base du caractère américain » il ne se pourra pas qu'il n'y ait toujours bien des traits anglo-saxons? Ses explications, ses déductions, ses observations sont toutes ou presque toutes, nous l'avons dit, et le lecteur le pensera comme nous, du plus grand intérêt. Elles nous font envisager le « phénomène américain » par un nouvel aspect ; et il semble que des faits inexpliqués jusqu'ici s'éclairent par la théorie des races. Mais ne s'éclairent-ils pas tout aussi bien peut-être par des considérations moins matérialistes à la fois et moins mystiques, telles que celles qu'on tirerait, tout simplement, du progrès de la démocratie? S'il y a 10 ou 12 millions de catholiques aux États-Unis, c'est sans doute parce que les Irlandais y sont au nombre de 24 ou 26 millions. Mais pourquoi ne serait-ce pas aussi bien parce qu'il y a dans le catholicisme une vertu démocratique

et sociale, que le protestantisme en a comme éliminée, dans la mesure où il a fait de la religion une affaire individuelle? J'en reviens toujours à l'intervention du cardinal Gibbons dans l'affaire des *Chevaliers du Travail*; et je rappelle que des motifs sociaux paraissent avoir été, sinon la raison déterminante, à tout le moins une des raisons de la conversion du Père Hecker, lequel n'était point d'origine irlandaise, mais allemande.

Et, à ce propos, dans un autre ordre d'idées, que fait-on des 18 ou 20 millions de citoyens américains d'origine allemande? Ils sont, avons-nous dit, près de 800 000 rien qu'à New York : pourquoi le caractère de la démocratie de l'État-Empire ne dépendrait-il pas d'eux autant que des 800 000 Irlandais qui les contre-balancent en nombre? Je ne vois pas que M. Edmond de Nevers ait discuté ces questions. Les Irlandais lui ont fait oublier les Allemands, et, catholique lui-même, mais Canadien français, je crains qu'il n'ait uniquement vu dans le catholicisme américain l'établissement d'une Église d'Irlande en Amérique. Et, comme les conclusions que l'on tire de l'observation des faits dépendent sans doute en partie des raisons qu'on assigne à ces faits, on voit quelle est ici la nature de notre critique. « L'assimilation des émigrés à l'élément de langue anglaise, *facteur morbide* qui a dominé toute l'évolution morale de la nation pendant la plus grande partie du siècle qui finit, se heurte à une forte réaction qui ne peut désor-

mais que s'accentuer. » Ainsi s'exprime M. Edmond de Nevers, et nous, pour notre part, nous ne voyons rien que de naturel, et même de légitime, dans l'effort de l'élément anglo-saxon d'Amérique pour s'assimiler les « émigrés » qui lui viennent d'Europe, bien loin d'y rien voir de *morbide*. Ce n'est pas un Français, s'il est lui-même fidèle à ses traditions et qu'il n'ignore pas tout à fait son histoire, qui pourrait reprocher à la grande république des États-Unis de vouloir être une « nation »! Tout en convenant donc du fait avec M. Edmond de Nevers, ne l'expliquant pas tout à fait par les mêmes causes, nous ne le voyons pas tout à fait du même œil. Il nous reste à dire comment nous le voyons.

IV

Le phénomène américain n'est qu'un cas particulier, mais le plus expressif de tous, et nous en avons dit la raison, du phénomène universel qu'on pourrait appeler la transformation des aristocraties du passé en démocraties de l'avenir. Vers la fin de son livre, M. Edmond de Nevers, insistant sur l'intérêt qu'il y a pour les groupes ethniques de l'Union « à ne rien abandonner de leur héritage ancestral », et à cultiver « leurs aptitudes héréditaires », a écrit cette phrase : « Le fait essentiel de la floraison intellectuelle de la Renaissance dans l'Europe du XVIe siècle, a-t-on dit, c'est que les écrivains de ce temps, bien qu'ils con-

nussent tous le latin, ont écrit dans des idiomes particuliers, ouvrant ainsi à l'humanité de nouvelles sources de beauté. Il est permis d'augurer pour l'Amérique du xxe siècle une renaissance semblable et on en peut saluer déjà l'aurore. » Je crains ici qu'il ne se méprenne sur « le fait essentiel de la floraison intellectuelle de la Renaissance » ; et je ne sais d'ailleurs s'il veut insinuer que l'avenir des États-Unis d'Amérique serait dans une rupture du lien fédéral qui rendrait chacun de ses groupements ethniques, — Irlandais et Allemands, Polonais et Canadiens, Italiens et Français, — à son atavisme européen, modifié d'ailleurs par les circonstances, et à son autonomie politique. Mais l'histoire ne se recommence pas; et l'intérêt même en est fait de ce que l'humanité, pas plus que l'individu, « ne descend jamais deux fois dans le même fleuve » ! Quand l'idée, jadis chimérique, d'une fédération des États-Unis d'Europe, — et encore fort éloignée de commencer à prendre corps — n'en apparaît pas moins à beaucoup de bons esprits comme une espérance légitime de l'avenir, c'est se méprendre que de croire que les États-Unis d'Amérique puissent jamais se proposer, comme un idéal, de briser intentionnellement une union qui fait leur force. Il nous faut au contraire partir de cette idée qu'ils vont tendre à se « nationaliser » tous les jours davantage. Et, dans ces conditions, si nous ne pouvons rien attendre d'eux qui ne soit conforme à leur intérêt « national », on ne peut

raisonnablement leur demander de favoriser sur leur sol la constitution d'une Angleterre, d'une Allemagne, d'une France ou d'une Italie d'Amérique.

C'est pourquoi, dans la prépondérance actuelle de l'élément irlandais aux États-Unis, — et en admettant qu'elle soit démontrée, — nous ne saurions voir qu'un accident ou une phase de l'évolution de la démocratie américaine. Il y a de cela trente ou quarante ans, des publicistes américains formaient le vœu que, de toutes ces races qui contribuaient diversement à mettre ses ressources en valeur, l'Amérique à venir s'assimilât les qualités particulières, et les fondît comme indistinctement en elle pour en former son tempérament propre. C'était mal poser le problème, et on oubliait qu'il y a des qualités qui s'excluent. Quand une école de peinture s'est donné pour programme d'unir ensemble dans ses œuvres la composition de Raphaël au dessin de Michel-Ange et au coloris de Titien, sans parler de la grâce du Corrège et du charme énigmatique de Léonard de Vinci, on ne saurait dire si, dans cette entreprise éclectique, elle a dépensé plus de talent ou usé plus d'inutile effort. Et en effet, ce n'est pas ainsi que se passent les choses! Je reprends la comparaison de M. Edmond de Nevers. Si la Renaissance a favorisé, dans la littérature et dans l'art, le développement successif des nationalités de l'Europe moderne, ce n'a été qu'en imposant d'abord à l'Europe entière cette « latinisation de la culture » dont nous parlions plus haut;

et, si je puis me servir de ces termes un peu pédantesques, le processus de différenciation a été précédé d'un processus d'unification. C'est ce qui se produit présentement en Amérique. Pour autant que l'on puisse rapprocher des choses si différentes, l'anglicisation des émigrés d'Europe, en s'opérant par l'intermédiaire de l'Irlandais, tend à dégager du mélange de tant de races et de la confusion de tant d'éléments si divers ce qu'il y a pourtant de commun entre eux. « La Révolution française, dit quelque part M. Edmond de Nevers, pour laquelle tant de sang, tant d'énergie, tant d'efforts de tous genres ont été prodigués, a affirmé les droits de l'homme, proclamé l'avènement du règne de la liberté, de l'égalité, de la fraternité : qu'en est-il résulté ? » Nous répondons : « Il en est résulté le monde moderne, qui ne serait pas ce qu'il est sans la Révolution française » ; ou, si l'on veut que nous précisions davantage, il en est résulté cette conception laïque de l'homme universel et moyen, pour lequel nos Constituants ont rédigé la *Déclaration des droits de l'homme* et les Américains de 1783 la *Constitution des États-Unis*. Ce qui se passe en Amérique, à l'heure actuelle, n'est rien de plus ni de moins que le développement des principes de la Constitution des États-Unis, mieux compris, et rendus, si je puis ainsi dire, aux conséquences naturelles dont l'élément anglo-saxon d'Amérique les avait détournés pour le plus grand profit de son idéal de race.

En fait, — et conformément à l'idéal de la Révolution française, qui a été, avant d'être le sien, celui des plus éminents d'entre les signataires de la *Déclaration d'indépendance*, et j'ajoute celui de nos « philosophes » du XVIIIe siècle; — il s'agit, non d'établir entre les hommes une égalité chimérique et jalouse, qui deviendrait promptement un danger public, mais d'égaliser entre les hommes les chances de la concurrence vitale, et de contribuer en quelque manière, par l'intermédiaire des lois, au libre jeu de la sélection sociale. Partant de ce principe évident, qu'un Allemand et un Irlandais, un Français et un Anglais, un Polonais et un Italien recherchent également d'être heureux, désirent essentiellement les « mêmes biens », et qu'ils y ont le même droit en tant qu'hommes, il s'agit de faire que leur droit s'exerce aussi librement qu'il le pourra, sans nuire à celui des autres, et que, de ce libre exercice, il en résulte la multiplication même des biens auxquels ils aspirent. La démocratie, dont on va si loin chercher la définition, n'est peut-être pas autre chose. Il était naturel que l'Amérique, où l'on peut dire que, grâce à l'existence d'un domaine public, une grande quantité de ces biens est encore sans maître, fût la terre bénie de la démocratie.

« Le domaine public, a écrit Henry George, a été le grand fait qui, depuis le jour où les premiers colons débarquèrent sur les côtes de l'Atlantique, a formé notre caractère national et coloré notre pensée natio-

nale... En Amérique, l'individu, quelle que soit sa condition, a toujours le sentiment que le domaine public est derrière lui, — j'aimerais mieux qu'il eût dit : « en avant de lui »; — et la connaissance de ce fait, agissant et réagissant, a pénétré notre vie sociale tout entière, lui donnant l'indépendance et la générosité, l'élasticité et l'ambition ». Ce domaine public, les colons anglais ou d'origine anglaise ont longtemps cru qu'il leur était réservé. Depuis tantôt cinquante ans, l'émigration irlandaise ou allemande est en train de se l'approprier. Le souci constant de la démocratie américaine a été de faciliter, de favoriser cette appropriation, et avec elle et du même coup la réalisation de son idéal égalitaire.

Quand et comment le réalisera-t-elle? A quel prix? Ce que nous pouvons dire, c'est qu'elle ne le réalisera pleinement qu'à la condition d'effacer autant que possible, en chacun des 80 millions de citoyens de l'Union, l'empreinte originelle ou le caractère ethnique. Et on le regrettera, si l'on veut! Je le regretterai moi-même, si l'on y tient, comme je regrette la disparition de la couleur locale : le *mezzaro* des femmes de Gênes ou les larges braies que nos paysans bretons portaient déjà du temps de Jules César. Mais peut-être qu'en vérité les paysans bretons ou les femmes de Gênes n'ont pas été créés et mis au monde pour fournir des sujets de tableaux à nos peintres ou des motifs de distraction et d'intérêt aux touristes. Il y a de ces grands courants à la force, à l'ampleur, à la

rapidité desquels il serait vain et presque ridicule de vouloir s'opposer; et on ne les gouverne qu'en gouvernant dans leur sens. Pour des raisons politiques, les « nations » ont, de nos jours, une tendance à se replier ou à se concentrer en elles-mêmes, et cela est excellent quand elles se concentrent à leurs foyers ou qu'elles se replient sur leur centre. Il faut les y encourager! Mais les races, qui ne sont point du tout les nations, ont au contraire, comme aussi bien depuis un temps immémorial, une tendance à se fondre dans ces organismes complexes qu'on appelle des nations. On le voit encore en Amérique. Il y a bien la question nègre, et elle est grosse de dangers pour l'avenir. Nous en dirons deux mots tout à l'heure. Mais le nègre, — et le jaune aussi, — mis à part, aucun de ceux qui reconnaissent avec Tocqueville, dans la démocratie, le fait le plus continu de l'histoire du monde, ne peut trouver mauvais qu'une démocratie comme celle des États-Unis pose en principe que le privilège de race ne remplacera pas chez elle le privilège de classe ou de caste. Et nous, nous pouvons parfaitement voir ce qu'une certaine forme de civilisation y perdra : je pourrais le dire, tout comme un autre! Je pourrais montrer ce qu'il y a de barbare, d'antiesthétique, d'inintellectuel et de grossier dans ce nivellement universel; mais la question est de savoir si peut-être une autre forme de civilisation n'y gagne point, ce qu'elle y gagne, et si ce gain, à le bien considérer,

n'en sera pas un quelque jour pour l'humanité tout entière.

Est-ce à dire pour cela qu'en devenant Américain, l'homme d'origine anglaise, française ou allemande, abdiquera son hérédité? devra perdre tout souvenir de ses traditions, l'usage de sa langue même? et, le cas échéant, témoigner contre son ancienne patrie de plus d'hostilité qu'aucun *native born*? C'est ce qui ne s'est vu que trop souvent dans le passé, dans un passé tout récent, — M. Edmond de Nevers, dans son livre, en a donné de nombreux exemples; — et, pour le dire en passant, c'est encore ce qui tendrait à prouver que la race n'est pas la force mystérieuse, irréductible, et indestructible que l'on dit. On en pourrait donner une autre preuve, que l'on emprunterait encore à l'auteur de *l'Ame américaine*, et on la tirerait du nombre et du caractère des mesures qu'il propose pour maintenir à l'état de groupement homogène et national ceux de ces groupements ethniques qui ont conservé jusqu'ici quelque autonomie. Car, ils sont donc bien instables, ces caractères de race, qu'il faille tant d'affaires pour les maintenir! Mais c'est où reparaît la première intention de son livre, laquelle, comme nous l'avons dit, n'était pas tant de reconnaître et de définir en soi l'âme américaine que d'examiner ce qu'en avait à craindre ou à espérer l'« âme franco-canadienne ».

Il ne nous appartient guère d'intervenir dans une question de cette nature; et un Français de France

ne saurait parler du Canada sans quelque mélancolie. Nous regretterons toujours de l'avoir jadis abandonné; nous nous demanderons toujours si l'Angleterre, — avertie, il est vrai, par la séparation de ses colonies d'Amérique, — n'en a pas fait ce que peut-être nous n'en aurions su faire; et nous aurons toujours aux Canadiens français une juste reconnaissance du souvenir qu'ils ont gardé de la France. J'ai dit plus haut quelques mots de « l'uniformité des villes américaines » : au contraire il n'y a guère en France de ville dont la physionomie soit plus française que Québec, moins américaine ou moins anglaise, et Montréal m'a rappelé Bordeaux. D'un autre côté, il n'est pas douteux qu'à Montréal, comme à Québec et comme ailleurs, partout où nous retrouvons un centre de culture française, nous serions à la fois très ingrats et très maladroits si nous ne faisions pas tous nos efforts pour l'entretenir et pour le développer. Nous le serions surtout dans l'Amérique du Nord, où il s'en rencontre si peu! Mais de savoir, après cela, quand les Canadiens français, par milliers, s'établissent aux États-Unis, s'il est de notre intérêt, je veux dire s'il importe à notre influence qu'ils s'absorbent dans l'Union ou qu'ils conservent une sorte d'autonomie, j'en serais bien empêché pour ma part; et eux-mêmes partagent-ils tous en ce point les opinions de M. de Nevers?

Je me garderai donc, encore une fois, d'intervenir dans la question. Mais ce que je puis pourtant dire,

et ce qui me ramène moi-même au centre de mon sujet, c'est que je ne sais si l'on se fait une idée bien juste des conditions de l'influence d'une race ou d'une religion. Nous avons aujourd'hui la superstition du nombre, et, assurément, le nombre est quelque chose, mais il n'est cependant pas tout. Voilà plus d'un an que dure la guerre du Transvaal, et qui peut dire qu'elle soit terminée? Mais c'est surtout quand il s'agit d'influence intellectuelle ou morale que le rayonnement d'un foyer dépend de l'intensité de sa flamme; et c'est pourquoi, en Amérique ou ailleurs, si nous voulons que la langue et l'esprit français se répandent, ne nous préoccupons pas tant des moyens de les répandre au dehors que de les maintenir eux-mêmes, et en France, dans le sens de leurs traditions.

La tradition française a ceci de particulier qu'il n'y en a pas de plus nationale, en raison de notre formation historique, ni de plus universelle à la fois, en raison de notre situation géographique. Tout ce que la France a fait de grand dans le monde est français, pour ainsi dire, de son caractère même d'universalité. Les exemples en sont multiples et contradictoires. Cela est vrai de l'œuvre de nos missionnaires catholiques, et cela est vrai de l'œuvre de la révolution française. Cela est vrai de nos codes, et cela est vrai de notre littérature : il n'y a que nos écrivains du XVIIIe siècle qui aient oublié quelquefois d'être Français. Même cela est vrai des réformateurs de

notre orthographe ou de notre syntaxe, puisque, en les bouleversant, ils ne se proposent, disent-ils, que d'en rendre l'étude à la fois plus profitable à nos Français et plus facile aux étrangers. Ils ont de bonnes intentions, mais les conséquences en seraient désastreuses. Si nous nous conformons à cette double tradition, nous pouvons être assurés que nous ne perdrons rien de notre influence. Elle sera dans l'avenir ce qu'elle a été dans le passé. Nos ennemis eux-mêmes, — si nous en avons! — ne se serviront contre nous que de nous. Et c'est à peine alors, partout où il existe des centres de « culture française », si nous aurons besoin de les « entretenir »; ils se développeront d'eux-mêmes.

C'est de cette manière, qui diffère un peu de celle de M. de Nevers, que j'envisage en Amérique la solution du « problème des races ». Le mouvement démocratique représenté, si on le veut, par l'élément irlandais, est présentement en train de dégager de ce contact ou de ce mélange de toutes les races de l'ancienne Europe les caractères essentiels d'une âme américaine, encore instable et indéterminée. Quand ces caractères seront pour ainsi dire fixés, les hérédités anciennes se réveilleront de leur sommeil; et de même, ou à peu près, qu'autrefois la romanisation du monde n'a empêché ni la Gaule de devenir la France, ni l'Ibérie de devenir l'Espagne, ainsi l'*anglicisation* du continent Nord américain n'empêchera pas cette âme américaine d'emprunter

aux éléments hétérogènes dont elle se sera formée ce qu'elle en trouvera d'assimilable à sa propre substance. Car, enfin, il y a une justice! Aux étrangers qui viennent s'établir chez nous, je veux dire en France, en Angleterre, en Allemagne, — et même quand ils ne s'y établissent pas sans esprit de retour, — nous n'avons pas besoin de leur imposer nos lois ou coutumes; ils les subissent, ou ils s'y résignent, et d'ailleurs ce n'est pas en y résistant, mais au contraire en les subissant qu'ils les modifient. Pareillement en Amérique. Il en sera des autres éléments étrangers comme de l'élément irlandais lui-même. S'il est devenu si puissant et si, comme l'auteur de l'*Ame américaine*, on peut dire qu'il règne aux États-Unis, c'est précisément pour n'avoir pas prétendu maintenir son autonomie dans l'Union. Après tout, on ne se rend maître en politique, et ailleurs, que de ce que l'on accepte; et si je me suis fait comprendre, on ne verra point, je l'espère, de paradoxe dans cette formule à laquelle j'aboutirai : si vous voulez, Français ou Italiens, Allemands ou Hongrois, avoir votre influence dans le développement de l'âme américaine, commencez par être vous-mêmes Américains.

V

Mais je m'aperçois que, sous prétexte de mettre en lumière, et, ainsi qu'on le voit, de discuter l'idée

générale ou principale du livre de M. de Nevers, je risquerais de ne pas indiquer tout ce qu'il contient et d'autres idées, et d'observations justes, et de satires fines et heureuses de la vie américaine. Ce serait, en vérité, grand dommage! C'est ainsi, qu'après M. James Bryce, on peut le lire, il faut le lire sur « la Question nègre »; et il a très bien vu qu'il n'y en avait peut-être pas de plus inquiétante pour l'Amérique. Songez en effet qu'il y a maintenant 10 ou 12 millions de nègres en Amérique; reprenez la carte, et considérez que les trois quarts d'entre eux se répartissent entre six États limitrophes, Caroline du Sud, Géorgie, Floride, Alabama, Mississipi et Tennessee; comptez que, dans trois au moins de ces États, ils sont déjà plus nombreux que les blancs; considérez encore, que, n'étant pas plus de 4 millions il y a quarante ans, à l'époque de la guerre de Sécession, aucune autre race, depuis ce temps, n'a donc « multiplié » davantage; apprenez des Américains que tous les efforts qu'ils disent avoir tentés pour élever le nègre au niveau du dernier des émigrants d'Europe semblent avoir échoué; — et vous vous ferez quelque idée de la gravité de la question.

C'en est une autre, il est vrai, que de savoir si les Américains ont fait autant d'efforts qu'ils le disent pour améliorer le nègre. Ils en ont fait de considérables, je le sais, et, — puisque M. Edmond de Nevers n'en a même pas, je crois, parlé — je saisirai cette occasion de signaler ce que l'on pourrait appeler

l'Œuvre du « John F. Slater Fund ». John Slater était un riche négociant de Norwich, au Connecticut, qui, de son vivant même, en 1882, a constitué un fonds de cinq millions de francs pour les revenus en être exclusivement employés à « élever, — *uplifting*, — les nègres émancipés des États du Sud, et leur postérité, en leur assurant les bienfaits d'une éducation chrétienne ». Ce Slater, on le voit, n'eût été chez nous, en France, qu'un vulgaire « clérical »; et ni M. Waldeck-Rousseau, ni M. Henri Brisson, grands ennemis de la *mainmorte*, n'eussent peut-être refusé ces cinq millions de francs, mais ils les eussent fait servir à développer chez les nègres des sentiments contraires à l'intention du donateur. Le même John Slater n'exprimait-il pas encore, un peu plus loin, dans la lettre par laquelle il annonçait son intention, cette idée vraiment extraordinaire que « l'instruction du nègre lui paraissait inséparable de son éducation »; et que cette « éducation, qui devait avoir pour objet de l'éclairer sur ses devoirs envers Dieu et envers l'homme, ne pouvait lui être donnée qu'à la lumière des saintes Écritures? » Et, avec cette simplicité de désintéressement qui caractérise les « milliardaires » américains quand ils font de ces dons magnifiques, il s'en remettait des moyens de réaliser ses intentions à un Conseil d'administration où je retrouve entre autres noms ceux de M. Rutherford B. Hayes, l'ancien président, aujourd'hui mort, et de M. Daniel C. Gilman, le président actuel de l'Univer-

sité Johns Hopkins et l'homme qui peut-être a le plu fait pour l'organisation et le développement de l'instruction supérieure aux États-Unis. (Ceux qu'intéresse cet autre problème liront avec profit le livre qu'il a récemment fait paraître sous le titre d'*University Problems*.) Administrateur ou *trustee* du *Slater Fund*, M. D. C. Gilman ne s'est guère moins occupé de la question nègre ; et j'ai là sous les yeux, non seulement son *Discours* prononcé le 18 novembre 1896, pour « l'inauguration de l'École commerciale Armstrong-Slater », mais la collection entière des publications faites aux frais du « Slater Fund ». J'en note particulièrement deux : l'une sur *les Progrès de l'éducation des Nègres depuis 1860*, de M. J. L. M. Curry, secrétaire du Slater Fund ; et l'autre sur *les Occupations des Nègres*, de M. Henry Cannett. Il n'y en a pas de plus intéressantes, ni qui témoignent de plus nobles préoccupations.

Malheureusement, ces préoccupations ne semblent être encore que celles d'une élite, et le préjugé contre le nègre, dans les États du Sud au moins, subsiste dans toute sa force. Quel est donc celui de ces États dont la législature, tout dernièrement, cette année même, a voté un ensemble de mesures destinées à priver le nègre du droit de suffrage que lui reconnaît la Constitution ? N'est-ce pas la Caroline du Sud ? Un écrivain anglais, M. Laird Crowes, cité par M. Edmond de Nevers, disait, il n'y a pas dix ans, en 1891 : « Si les crimes et les outrages qui se commettent tous les

jours dans les États du Sud pour des raisons de race avaient lieu dans un pays civilisé ou demi-civilisé de l'Europe, et si on leur faisait une publicité aussi grande que celle qui a été faite aux atrocités commises en Bulgarie il n'y a pas longtemps, l'opinion publique se soulèverait et demanderait une répression, même si une guerre était nécessaire. *La situation des gens de couleur dans le Sud est une honte pour le nom de la civilisation anglo-saxonne.* » C'est ce qu'oublient quelques-uns de ceux qui reprochent au nègre de ne pouvoir pas s'élever au-dessus d'un certain niveau intellectuel et moral. « Nos enfants sont aussi intelligents que les enfants blancs, disait un évêque de couleur, mais aussitôt qu'ils deviennent assez grands pour apprécier leur situation, pour comprendre qu'on les regarde comme une race inférieure et pour voir qu'ils ne peuvent pas espérer devenir autre chose que cuisiniers ou domestiques, ils perdent leur ambition et cessent de travailler. » Cet évêque avait sans doute raison. J'ai connu, en France même, des « gens de couleur » éminents; et combien après tout la littérature américaine, en ce siècle, a-t-elle compté d'auteurs « blancs » qui valussent l'auteur des *Trois Mousquetaires* ou celui du *Demi-Monde* et de la *Dame aux Camélias*? J'en pourrais nommer beaucoup d'autres. Mais que l'homme de couleur puisse devenir son égal, il semble que ce soit ce que l'on aura quelque peine à faire entendre à l'homme de race anglo-saxonne!

Je viens de parler de la générosité des « milliardaires » américains : c'est encore un point sur lequel on trouvera de curieux renseignements dans le livre de M. Edmond de Nevers. Par exemple, il a très bien vu que, dans le respect dévotieux de la démocratie américaine pour les Astor et les Vanderbilt, les Rockefeller et les Carneggie, il y avait quelque chose d'autre et de plus que le culte idolâtrique et grossier de l'argent. « Fils de leurs œuvres, » en général, ces rois du pétrole ou du fer sont, à vrai dire, les héros, au plein sens du mot, et on serait tenté de dire « les grands hommes » d'une démocratie industrielle et pacifique. Ce qu'on admire en eux, c'est sans doute, — et d'ailleurs comme chez nous, hélas! — l'énormité de leur fortune, mais c'est encore peut-être et surtout la manière dont ils l'ont faite. Ils sont les Christophe Colomb et les Vasco de Gama du fer ou du pétrole. Ils ont fait preuve de ces qualités d'endurance, d'énergie, de persévérance, d'intelligence aussi, qui furent jadis, en d'autres circonstances, les qualités des tyrans de la Renaissance italienne, les Médicis ou les Farnèse. Ils sont, comme eux, — et pour 80 millions d'êtres humains, — un objet d'émulation autant ou plus que d'envie. On leur pardonne volontiers leurs millions comme ayant autant de chances de les perdre qu'ils en ont eues de les acquérir. Dans la chronique de la vie d'outre-mer, leurs pertes ou leurs gains intéressent et passionnent l'opinion publique à l'égal d'un roman-feuilleton,

mais d'un roman-feuilleton qui ne finirait point, qui n'aurait point de « dénouement », qui recommencerait toujours, à l'instar de ceux du vieux Dumas. On croyait qu'Aramis et Porthos étaient morts, on les avait enterrés, et point du tout, voici que du fond de leur tombe ils se relèvent, et on s'aperçoit qu'en les tuant, le romancier, par des moyens qu'il n'avait pas dit, avait eu l'art de leur conserver une chance de vie. On s'émerveille et on applaudit. Pareillement les milliardaires. Ils étaient engagés dans deux, trois, quatre, dix entreprises gigantesques, et elles s'effondrent! mais il y en avait une onzième, qu'on ne connaissait point, et, du milieu de la ruine des autres, la voici, tout d'un coup, qui s'élève, et elle est la plus fructueuse! Comment l'imagination populaire en voudrait-elle aux hommes qui lui ont procuré le plaisir de semblables surprises? Si les « milliardaires » américains sont l'objet de l'admiration de l'âme américaine, il y en a, comme on voit, des raisons de plus d'une sorte; et pourtant n'avons-nous rien dit de l'usage en général très noble qu'ils font de leur fortune.

C'est encore ce que M. Edmond de Nevers fait justement observer. « La vanité, dit-il, a rarement la plus grande part dans les motifs qui inspirent les donations ou les legs dont bénéficie le public. Les possesseurs de ces fortunes, en général si facilement conquises, se sentent reconnaissants envers la terre et les institutions qui leur ont été si favorables : ils

tiennent à rendre au pays un peu de ce qu'il leur a donné. » Ne pourrait-on pas ajouter qu'autant que de leurs dons l'opinion publique leur sait gré de la manière dont ils les font? Ce sont quelquefois des hôpitaux ou des asiles qu'ils fondent, mais ce sont plus souvent des bibliothèques, des écoles, des collèges, quand ce n'est pas, comme le vieux Johns Hopkins, des Universités « tout entières ». Il ne leur en coûte alors, au bas mot, qu'une vingtaine de millions. En vérité, ne sont-ce pas là de « bons rois », comme le dit M. Edmond de Nevers! et de vrais rois constitutionnels, « qui règnent et ne gouvernent pas »; qui ne prescrivent même qu'en gros la destination ou l'emploi des dollars qu'ils donnent à mains pleines; qui s'en remettent aux gens compétents du soin d'en faire la plus fructueuse application; et qui continuent assurément de s'intéresser à leur œuvre de très près, mais en hommes d'affaires, pour que cette œuvre elle-même continue de profiter de l'accroissement de leur fortune et de leur autorité? Cela ne vaut-il pas bien qu'on leur passe quelques-uns des « ridicules » ou des « défauts » qui sont ceux de tous les parvenus? Et d'autant qu'à vrai dire, parmi ceux qui les leur reprochent le plus aigrement, ces ridicules ou ces défauts, on rencontre, que je sache, peu de descendants des Plantagenets ou des Montmorency. Il est plaisant d'entendre un journaliste « bien parisien », passé lui-même brusquement de l'école primaire au « grand

reportage », faire l'aristocrate quand il parle des « parvenus » de l'Union.

Si maintenant, à ce propos, je voulais suivre M. de Nevers dans les considérations qu'il développe sur les rapports futurs du millionnaire et de l'ouvrier, ou du capital et du travail, dans l'Amérique de l'avenir, je m'aventurerais fort imprudemment sur un terrain qui n'est pas le mien. Je me bornerai donc à dire très brièvement que, si la solution de la « question sociale » n'est pas beaucoup plus avancée aux États-Unis qu'en Europe, il semble cependant qu'elle ne s'y pose pas tout à fait de la même manière, et que l'on ne voit pas ce que la lutte des classes y pourrait signifier. « Il n'est pas probable, dit à ce propos M. de Nevers, que l'antagonisme entre le capital et le travail se développe en Amérique à l'état de crise aiguë, car, jusqu'à présent, le capital et le travail y ont été d'excellents alliés, et le premier n'y peut guère être considéré comme le tyran du second. » Que le bon Dieu l'entende et lui donne raison! il me suffit d'avoir noté le fait, et aussi bien, si j'insistais, ne tomberais-je pas à mon tour dans le défaut que j'ai reproché à l'auteur de *l'Ame américaine*, quand je regrettais qu'il n'eût pas mis en lumière l'idée principale de son livre? J'aurais dû plutôt dire qu'on a quelque peine à la suivre au travers des nombreux développements qu'il en donne; et c'est à mon tour ce que je voudrais bien ne pas faire.

Ce qu'il m'est cependant difficile de ne pas remar-

quer, en terminant, c'est le rôle que la guerre a joué dans la formation de l' « âme américaine, » et c'est aussi, pour l'aider à prendre conscience d'elle-même, le bonheur qu'elle a eu de rencontrer un Georges Washington. En vérité, pour achever de donner à cette « âme américaine » les traits qui la caractérisent, trente ans écoulés depuis la guerre de Sécession n'avaient pas fait ce que viennent d'opérer ces deux ou trois dernières années. *Impérialisme* et *nationalisme* se touchent ou se tiennent. C'est, d'autre part, la guerre de Sécession, M. de Nevers l'a fait observer à bon droit, qui, d'une concurrence jusque-là brutale et sanguinaire, a transformé la « lutte des races » aux États-Unis, — entre blancs du moins, — en une concurrence pacifique. Et enfin, de ces treize colonies à jamais fameuses, que leurs différences d'origines divisaient en trois groupes au moins à la veille de la déclaration d'indépendance, la guerre, et la guerre seule, a formé le noyau compact de l'union future. Mais M. de Nevers fait observer encore, — et il le prouve, — que sans Washington, les vicissitudes ou les péripéties de la guerre d'indépendance n'auraient peut-être abouti qu'à remettre l'Amérique sous la domination de l'Angleterre. On ne louera jamais assez Washington ! Et puisque enfin il faut que tout article ait une conclusion, toute histoire une morale, et que toute morale se résume en une leçon, j'en tirerai jusqu'à deux de cette observation : la première, que la loi de la guerre n'a pas cessé d'être

« une loi du monde »; et la seconde, si je l'ose exprimer de cette façon familière, qu'en histoire — et quoi que l'on dise de la vertu anonyme et impersonnelle des foules — c'est encore quelque chose qu'un homme!

1er décembre 1900.

V

LA PATHOLOGIE HISTORIQUE

A quelque point de vue que l'on se place pour les étudier, — scientifique, psychologique, historique ou moral, — pourquoi n'y a-t-il guère de questions plus intéressantes, ni plus troublantes, que celles qui touchent aux mystères de l'hérédité? C'est qu'il y en a peu dont la solution nous importât davantage, à cause de leur intérêt propre, et surtout des conséquences qui en résulteraient. Quels sont les caractères qui se transmettent d'un père ou d'une mère à leur fils? et quels sont ceux qui ne se transmettent pas? Si jamais la science répondait à cette seule question, — qui est d'ailleurs, en un certain sens, et quand on la divise, toute la question de l'hérédité, — elle aurait résolu la question de « l'origine des espèces »; les historiens, de leur côté, sauraient ce qu'ils veulent dire, ils s'entendraient entre eux quand ils parlent de « races »;

la critique déterminerait avec exactitude ce qu'il y a de « shakspearien » dans Shakspeare, de « rembranesque » dans Rembrandt, de congénital ou d'acquis, d'individuel ou de collectif dans le talent ou dans le génie; la pédagogie saurait où commence et où finit le pouvoir de l'éducation, ce qu'elle peut, ce qu'elle ne peut pas; et je crois, en vérité, que la politique elle-même y trouverait le moyen d'inoculer aux démocraties de l'avenir les « vertus », ou encore, et en parlant mieux, la quantité d'aristocratie dont elles ont besoin pour s'équilibrer.

Mais comment étudier l'hérédité? Je veux dire par quelle méthode, et j'entends : dans l'humanité. Nous en avons, semble-t-il, un moyen naturel et pratique dans l'histoire. Il y a telles familles dans l'histoire, — ce sont les familles royales, — dont l'origine remonte à mille ou douze cents ans, et qui font une trentaine de générations. Ces familles sont justement celles dont les historiens et les chroniqueurs, en tout temps, se sont particulièrement occupés, si même on ne doit dire que l'histoire n'a longtemps été que la chronique de leurs faits et gestes. Les filiations y sont, en général, aussi certaines qu'elles le puissent être parmi les hommes, et, par exemple, de Robert le Fort au comte de Chambord, — 852-1820, — je doute qu'on trouvât plus de deux ou trois reines suspectes d'avoir troublé la pureté du sang de France. Reines ou rois, d'ailleurs, leur vie nous est connue dans ses moindres détails, depuis leur première enfance, et nous savons

d'eux tout ce qu'on en peut savoir, les maladies et les remèdes, les infirmités et les tares, les goûts et les manies, les singularités, les passions et le régime. Quoi de plus naturel, en ces conditions, que d'étudier, dans l'histoire d'une race royale, la plupart des problèmes que soulève l'hérédité? Si certains caractères sont « transmissibles », et si d'autres ne le sont pas; s'il y a des degrés dans la transmissibilité; si elle est indéfinie ou limitée dans le temps; s'ils se transmettent indépendamment les uns des autres, ou s'ils s'associent et s'ils s'accompagnent; s'il suffit qu'ils soient « transmissibles » pour être effectivement et toujours « transmis »; « quelle est la part des parents et des ancêtres dans le caractère du produit », — les termes dont je me sers ici ne sont pas de moi, mais de M. Delage, dans son beau livre sur *l'Hérédité et les grands problèmes de la Biologie générale*[1] — n'avons-nous pas là, dans l'histoire authentique et détaillée de vingt-cinq ou trente générations, le moyen de le savoir? et, en tout cas, pourquoi n'en tenterions-nous pas l'entreprise?

C'est évidemment ce que s'était proposé Auguste Brachet, dans l'ouvrage auquel il a donné pour sous-titre : *Louis XI et ses ascendants; Une vie humaine étudiée à travers six siècles d'hérédité*, et pour titre : *Pathologie mentale des rois de France*[2]. Mais il avait à peine

1. Schleicher, éditeur; 2e édition, Paris, 1903.
2. Hachette, éditeur, Paris, 1903.

commencé d'en assembler les matériaux qu'il a perdu de vue son dessein principal, et l'ambition lui est venue de fonder, sous le nom de *pathologie historique*, une « science nouvelle ». « La Pathologie historique, — c'est la définition que Brachet lui-même a donnée de son invention, — est proprement l'explication, par la science biologique, des données que nous fournissent les textes historiques, données réunies et contrôlées suivant les règles de la critique historique, dans le double but de servir, tantôt à la science médicale, tantôt à la science historique ». Il eût été plus simple de dire qu'elle est l'intervention de la pathologie dans l'histoire; et que, par exemple, l'histoire des maladies d'Henri IV ou de Louis XIV n'étant évidemment pas indifférente à la connaissance de leur tempérament, ne l'est donc pas non plus à celle de leur caractère. Le *Journal de la santé du roi Louis XIV* est un document de l'histoire du règne.

Voici qui est plus grave. « Le but idéal de la pathologie historique, dit Brachet en un autre endroit, serait la reconstitution de la formule biologique (somatique et psychique) des *representative men* de l'humanité ». C'est ce que s'étaient avant lui proposé Carlyle, Emerson ou Taine. Mais, si les mots ont un sens, et particulièrement les mots de la langue savante, pourquoi la reconstitution de cette formule biologique ne serait-elle que de la « Pathologie »? Sommes-nous tous des malades? La science de notre caractère n'est-elle que celle de nos tares ou de nos infirmités?

Les caractères pathologiques sont-ils les seuls qui s'héritent? Notre histoire n'est-elle que celle de nos maladies et de nos remèdes? C'est ce que paraît avoir cru l'auteur de la *Pathologie mentale des rois de France*; et n'est-ce pas comme si l'on disait qu'à peine avait-il posé la question, il a fait précisément ce qu'il fallait faire pour la rétrécir en la systématisant?

Pourquoi d'ailleurs a-t-il choisi Louis XI, plutôt que Charles VII, ou plutôt que Charles VIII? S'il en a eu quelque raison valable, il aurait dû nous le dire, ou il faudrait que, sans le dire, on s'en aperçût dans son œuvre. Louis XI n'est ni une fin, ni un commencement dans l'histoire de sa race, ou seulement de sa branche : il n'est ni le premier, ni le dernier des Valois directs. En est-il pour Brachet le plus « représentatif »? On ne le sait, et il ne l'a point dit. En revanche, il nous apprend que la dynastie des Mérovingiens n'ayant compté que neuf générations, celle des Carolingiens treize, et celle des Capétiens trente et une, de Robert le Fort au comte de Chambord, la troisième offre donc à l'« étude biologique » une matière plus abondante. On s'en doutait avant qu'il s'en fût avisé!

Ce que du moins il a montré, c'est le secours que l'histoire peut tirer des données de la « pathologie historique »; et il en a développé, dans une longue *Introduction*, deux ou trois exemples tout à fait caractéristiques; — et amusants.

On lit, dans le Journal d'un chroniqueur du temps

de Louis XI, que, le samedi 14 novembre 1468, « furent prinses pour le roy..., en la ville de Paris, toutes les pyes, jais, chouetes, estans en cage ou autrement... pour les porter toutes devers le roy. Et estoit escript et enregistré le lieu où avoient été prins lesdits oiseaux et aussi tout ce qu'ils savoient dire, comme : *Larron! Paillart! Fils de p...! Va hors! va! Perrette, donne-moi à boire...* Et, depuis encore, par autre commission du roy, fut venu quérir et prendre audit lieu de Paris tous les cerfz, biches et grues qu'on y peust trouver et tout fait mener à Amboise ». Que signifie cette espèce de razzia? On était au lendemain de l'affaire de Péronne, et tous nos historiens, depuis Duclos jusqu'à M. Gabriel Monod, n'ont pas manqué d'y voir un accès de colère et de tyrannie du roi.

« Il rentra tristement dans sa capitale, écrit gravement M. Gabriel Monod, pendant que les perroquets des bourgeois parisiens répétaient sur son passage le mot de *Péronne*. Le roi, furieux, fit saisir par ses archers tous les oiseaux jaseurs qui lui rappelaient sa mésaventure. » Et voilà justement comme on écrit l'histoire! Premièrement, — aucun chroniqueur, nous apprend Brachet, n'a parlé de « perroquets », mais de pies et de geais, *picas et graculos*, dit un texte latin. Secondement, — les oiseaux ne disaient pas du tout *Péronne*, mais *Perrette*, ce qui sans doute n'est pas tout à fait la même chose. Troisièmement, — il ne paraît pas, ou du moins aucun témoignage ne rap-

porte qu'ils l'aient dit « sur le passage du roi ». Quatrièmement, — s'ils l'avaient dit sur le passage du roi — que je ne pense pas qu'ils reconnussent d'eux-mêmes, et sans que quelqu'un le leur indiquât, — ce n'est pas eux, que le roi eût « fait saisir », mais les bourgeois parisiens, leurs maîtres. Et, cinquièmement — ce n'est point enfin « par ses archers », *hic et nunc*, que Louis XI les fit saisir, mais en vertu de « commissions » régulièrement délivrées, l'une à Henry Perdriel et l'autre à Merlin de Cordebeuf. Mais M. Gabriel Monod, que le respect de la vérité n'empêche pas d'avoir le sens des embellissements que comporte l'histoire, n'en écrit pas moins : « Il rentra tristement dans sa capitale, pendant que les perroquets des bourgeois parisiens répétaient sur son passage le mot de *Péronne*. Le roi, furieux, fit saisir par ses archers tous les oiseaux jaseurs qui lui rappelaient sa mésaventure. » Et les « cerfz, biches et grues », mon cher confrère, est-ce qu'ils disaient aussi le mot de *Péronne*?

La vérité, selon Brachet, est plus simple. Il ne faut voir, si nous l'en croyons, dans cette saisie à main armée, « qu'une manifestation très nette de l'un des stigmates classiques des dégénérés : la *zoophilie* ». Il ajoute et il montre, par des textes précis, que 1° l'extravagance des achats, 2° l'indifférence de l'acheteur, 3° la sensibilité hyperémotive pour les animaux malades, faisant les traits essentiels de la « zoophilie », tous ces traits se retrouvent dans l'histoire patholo-

gique de Louis XI. C'est ainsi que l'on lit, dans les *Comptes de Tours* : « Janvier 1483. *Item*, au dit moys le Roy manda que on allât toute nuyt par tous les chemins et sur la rivière de Loire au-devant de plusieurs oyseaux de Turquie, qu'on portoit en Bretagne, pour les prendre et les luy apporter. »

Second exemple, non moins curieux et plus démonstratif.

On lit, dans une lettre de Louis XI, datée de 1481, et adressée au prieur de Notre-Dame de Salles à Bourges : « Maistre Pierre, mon amy, je vous prie tant comme je puis que vous priez incessamment Dieu et Notre-Dame de Salles pour moy, *à ce que leur plaisir soit m'envoyer la fièvre quarte*, car j'ay une maladie dont les physiciens disent que je ne puis être guéry sans l'avoir; et, quand je l'auray, je vous le feray savoir incontinent. » Voltaire, — qui est, comme on sait, le « bon sens incarné », — a eu connaissance de cette lettre, et voici ce qu'il en dit, dans un endroit de son *Essai sur les mœurs* : « On a conservé une des lettres de Louis XI à je ne sais quel prieur de Notre-Dame de Salles, par laquelle il demande à cette Notre-Dame de lui accorder la fièvre quarte, attendu, dit-il, que les médecins l'assurent qu'il n'y a que la fièvre quarte qui soit bonne pour sa santé. L'impudent charlatanisme des médecins était donc aussi grand que l'imbécillité de Louis XI, — on reconnaît à ces mots ce que l'on est convenu d'appeler la politesse habituelle du style de Voltaire; — et son

imbécillité était égale à sa tyrannie... Il ne faut connaître l'histoire de ces temps-là que pour la mépriser. »

Mais, au lieu de se faire de son ignorance une supériorité dont vraiment il abuse, si Voltaire eût pris la peine d'ouvrir quelque *Manuel de thérapeutique*, contemporain de sa *Zaïre* ou de son *Œdipe*, il y eût rencontré des phrases comme celle-ci : « Si l'épileptique est une fois saisi de la *quarte*, le plus du temps il s'en porte mieux ; » et en latin : « Excretiones cutaneæ, scabris... et *quartana febris* epilepsiam solvunt. » Ce dernier texte est daté de 1758. En quoi d'ailleurs les médecins d'alors ne faisaient que reproduire cet aphorisme d'Hippocrate : « Les individus pris de fièvre quarte ne sont jamais atteints de la grande maladie (c'est l'épilepsie) ; et si, pris d'abord de cette maladie, la fièvre quarte leur survient, celle-ci les guérit de celle-là. « L' « imbécillité » de Louis XI, implorant la fièvre quarte pour se débarrasser de son épilepsie, ressemblait donc exactement à celle de Voltaire, quand il faisait les remèdes que Tronchin lui prescrivait. Que pensera-t-on, dans cinquante ans, des moyens par lesquels nous soignons aujourd'hui nos tuberculeux ; et qu'en penseront alors les médecins eux-mêmes?

Troisième exemple.

On lit dans le *Journal de Jean de Roye*, sous l'année 1482 : « Audit temps le roy fit venir grand nombre et grand quantité de joueurs de bas et doulx

intruments... entre lesquels y vint plusieurs bergiers du pays de Poictou, qui souvent jouèrent devant le logis du roy, mais ils ne le veoyent pas, affin que auxdits instruments le roy y prensist plaisir et passetemps, et pour le garder de dormir. » Ces bergers ont fort intrigué l'imagination de nos historiens, et généralement ils n'ont eu garde de les oublier, afin d'opposer le contraste d'une « élégante idylle » au sombre drame des « remords » du tyran expirant.

« Il s'abandonnait à mille fantaisies, — écrit Henri Martin, ce vénérable druide, — pour secouer un moment l'ennui qui le rongeait. Il mandait de toutes parts des joueurs de « bas et doulx instruments »; il faisait venir des bergers qui jouaient devant lui les airs, *et dansaient les danses de leur pays*. Mais rien ne réussissait à le distraire; et l'objet de son caprice, à peine atteint, ne lui causait plus qu'impatience et dégoût. » Il ne semble pas, en premier lieu, — que, comme « fantaisie », de se faire jouer des airs de cornemuse, bretons ou poitevins, cela ait rien de « sardanapalesque » ou de très « néronien ». En second lieu, — ni Jean de Roye, ni Robert Gaguin, dont on s'autorise, — car Commynes, ce bon témoin, est muet sur les « bergers » comme sur beaucoup d'autres choses, — n'ont parlé de « danses » ni même de « chants », mais seulement d'airs : « affin que auxdits instruments le roy prensist plaisir », dit Jean de Roye; et Robert Gaguin : « *continenter modulabantur* : ils jouaient tout doucement, en sourdine. »

Et, en troisième lieu — on ne sait où l'historien a pris qu'après les avoir fait venir, le roi se fût « dégoûté » de ces « joueurs de bas et doulx instruments ». Mais chacun ici-bas a sa manière d'écrire l'histoire, et celle d'Henri Martin, germaine de celle d'Hugo, consiste, ordinairement, à « la démocratiser ». Les rois « s'amusent » dans ses in-octavo, et Henri Martin les flétrit d'une phrase vengeresse. « Il s'abandonnait à mille fantaisies... et l'objet de son caprice, à peine atteint, ne lui causait plus que de l'impatience et du dégoût. » C'est ainsi que sont faits les rois!

Mais ici encore, nous dit Brachet, consultons l'histoire de la médecine, et « tout clinicien reconnaît aussitôt, dans ce traitement musicothérapeutique, la médication spécifique et pathognomonique des psychonévroses dans la neuropathologie médiévale ». On aimerait peut-être que ces choses fussent dites en termes moins savants.

Il ne faut évidemment pas s'exagérer l'intérêt ni surtout l'importance de ces rectifications, mais il ne faut pas non plus les dédaigner, si le souci du détail, en histoire comme ailleurs, garantie de l'exactitude, est donc la condition de la fidélité des ensembles. Mais, parmi tous ces détails et dans cette abondance de pathologie, que deviennent les lois de l'hérédité? L'erreur de Brachet a été de vouloir faire deux choses à la fois, — je pourrais même dire trois, — et, de la multiplicité de ses observations, enrichir à la fois l'histoire générale et l'histoire de la « pathologie

médiévale ». Mais l'histoire de la « pathologie médiévale » a-t-elle un intérêt en soi, je veux dire un intérêt qui soit indépendant du secours ou des éclaircissements qu'elle apporte à l'histoire générale? Je n'oserais en répondre. Qu'est-ce que cela nous fait qu'il y ait au XIVe siècle de « bons exemples » d'angine de poitrine ou de tuberculose pulmonaire? Considérée de ce point de vue, — et, si je puis ainsi dire, en dehors des malades que la tuberculose ou l'angine ont emportés, — « l'histoire de la pathologie » ne me paraît guère avoir plus d'intérêt que l'histoire de la médecine, laquelle, en vérité, n'en a pas plus que l'histoire de l'alchimie. Telle n'était pas l'opinion de Brachet. La pathologie médiévale en soi l'intéressait; elle l'intéressait même plus que l'histoire; et la preuve en est qu'en 1896, c'est à l'Académie de médecine qu'il avait soumis la première édition ou la première version de son livre. Mais il aurait fallu qu'il sût choisir entre ces trois desseins : — ou de soumettre systématiquement les conclusions des historiens au contrôle de la critique médicale; — ou de constituer la « pathologie historique » en tant que science nouvelle; — ou d'acheminer enfin cette énorme collection de faits et de textes vers la recherche et la détermination des lois de l'hérédité.

Pour nous, c'est, de ces trois intentions, la dernière qui nous eût semblé la plus intéressante à poursuivre et à réaliser. « Que donneront nos recherches ainsi

faites? écrivait Brachet lui-même, aux dernières lignes de son *Introduction*. Nous révéleront-elles les lois de l'hérédité? Nous l'ignorons. En tout cas, c'est la seule voie scientifique à suivre, *et, si nous découvrons quelque chose sur l'hérédité, ce sera par cette seule route*. En tout cas, négatif ou positif, le résultat sera autrement certain qu'avec les affirmations aprioristiques des philosophes et les synthèses prématurées des médecins aliénistes. » Nous partageons absolument son avis, et, pour le dire en passant, rien n'est plus extraordinaire, nous voulons dire plus injustifié, que l'autorité que l'on a longtemps accordée dans cette question de l'hérédité, et que nous voyons que l'on accorde souvent encore, aux médecins aliénistes, Moreau [de Tours] ou Lombroso.

Et c'est pourquoi, ni les défaillances, ou plutôt la déviation de la méthode, ni les vices de l'exécution, ne sauraient nous rendre aveugles aux mérites éminents de ce livre. La « pathologie historique » n'est pas, et ne sera sans doute jamais une « science »; ou, si l'on le veut, elle ne sera toujours qu'une « science auxiliaire de l'histoire »; elle n'existera pas en soi, comme la pathologie générale ou la physiologie comparée, mais toujours en fonction d'une autre science. Mais, certainement, elle éclairera d'une vive lumière plus d'une province obscure et inexplorée de l'histoire, et la connaissance intime des individus, en particulier, s'en trouvera comme renouvelée. Elle servira surtout, je ne veux pas dire à la solution, —

que je crois qui nous fuira toujours, — mais à la discussion des problèmes que soulève la question de l'hérédité. Le travail herculéen que Brachet s'était proposé d'entreprendre sur les trente et une générations de nos rois de la troisième race, si quelqu'un l'entreprenait, sans remonter au delà d'Henri IV ou de son père et de sa mère, sur la dynastie des Bourbons; s'il étudiait avec autant de soin l'hérédité de nos reines que la généalogie de nos rois; s'il ne se contentait pas de l'examen des symptômes qu'ils offrent les uns et les autres à l'observation pathologique, et qu'il analysât leurs « qualités » avec autant de précision et d'intelligente sollicitude que leurs « manques » ou leurs « défauts »; s'il n'apportait dans cette analyse aucun de ces préjugés, de ces partis pris, de ces passions, ni rien de ces curiosités malsaines ou de cette érotomanie qui déshonorent les derniers volumes de l'*Histoire de France* d'un Michelet; et enfin, s'il se montrait moins préoccupé, tout en rectifiant l'histoire, de la récrire ou de la refaire, que d'apporter sa contribution à l'étude de l'hérédité nous serions étonnés, j'en suis sûr, et il le serait lui-même, de la nouveauté, de l'intérêt, de l'importance, de la solidité des résultats qu'il obtiendrait. A l'auteur de ce livre, si jamais on l'écrit, ce sera l'honneur de Brachet que de lui avoir non seulement montré, mais ouvert et frayé la voie.

1er août 1903.

VI

UNE APOLOGIE DE LA LANGUE FRANÇAISE[1]

Elle est d'un Russe, qui, sans doute, en cette qualité de Russe, n'avait point d'intérêt national à l'écrire; et comme ce Russe est un « sociologue », dont les intentions et le point de vue n'ont rien de commun avec celui d'un philologue ou d'un artiste, c'est ce qui fait l'intérêt et l'originalité de son livre. Quelles sont, à l'heure présente, et dans l'état du monde civilisé, les chances d'expansion ou de diffusion de la langue française? Le domaine en est-il pour se restreindre ou pour s'étendre encore? S'il doit s'accroître, comme l'estime M. J. Novicow, quelles qualités, ou quels défauts peut-être seront dans l'avenir les « facteurs » de cet accroissement? et, de cet

1. *L'expansion de la Nationalité française. Coup d'œil sur l'avenir*, par M. J. Novicow, 1 vol. in-18; Paris, 1903. Armand Colin.

accroissement même, quel avantage enfin résultera-t-il pour la France et pour le bien de l'humanité? Telles sont les questions que M. J. Novicow se pose; et je dirais qu'il y répond d'une manière dont un Français ne lui saurait être qu'infiniment reconnaissant, si je ne craignais d'offenser sa haute impartialité de sociologue en parlant de reconnaissance. Les sociologues ne sont mus que par l'intérêt de la seule vérité scientifique, et, puisqu'on ne doit pas de remerciements aux Pythagore ou aux Archimède, je blesserais cruellement M. Novicow si j'avais l'air de croire un seul instant qu'il eût mêlé, dans son « Apologie de la Langue française », la moindre sympathie personnelle pour la France et pour les Français.

C'est donc à titre de sociologue, de « membre » et même « d'ancien vice-président de l'Institut international de sociologie », que M. J. Novicow s'est lassé d'entendre parler de la « décadence des races latines ». Et, en effet, depuis quelques années, en France, comme en Italie d'ailleurs, et même en Espagne, dans nos journaux et dans nos Revues, nous n'entendons parler, ou plutôt nous ne parlons nous-mêmes que de notre « décadence ». C'est aussi bien que peu de thèmes prêtent à plus de variations. J'ai là, sous les yeux, tout un livre d'un éminent publiciste italien, M. G. Sergi, sur *la Décadence des Nations latines*, où, parmi beaucoup de rhétorique et d'assez vaines déclamations, je ne nierai pas que l'on puisse glaner, de

loin en loin, quelques utiles vérités. Ce n'est pas toutefois quand il parle du « militarisme », ni non plus dans ce qu'il dit du « préjugé du patriotisme »!

On peut lire encore, sur ce même sujet de la « Décadence des nations latines », un livre tout récent d'un écrivain français, M. Léon Bazalgette, intitulé : *le Problème de l'Avenir latin*, avec cette épigraphe empruntée de Michelet : « Soyons intelligents!... » M. Léon Bazalgette, lui, ne voit d'avenir pour les races latines que dans leur « délatinisation »; et cela équivaut presque à conseiller aux gens, pour se « perfectionner », de commencer par se « déshumaniser ». Et pourquoi pas? si, comme le démontrait dernièrement M. Metchnikoff, nous n'aurions, pour nous assurer une santé meilleure, qu'à nous débarrasser de notre appendice vermiforme, de notre gros intestin, et de notre estomac? Tout le monde sait aujourd'hui que, par un jeu vraiment diabolique de la nature, notre estomac n'existe qu'en fonction des maladies qu'il nous procure. Semblablement, aux yeux de M. Bazalgette, notre « latinité », — qu'elle soit au surplus dans notre sang, ou qu'on ne veuille voir en elle qu'une hérédité de culture acquise, — voilà notre misère! Tous nos malheurs, qui sont au dernier point, ne nous viennent que d'avoir été jadis « romanisés » à fond, ce qui veut dire, dans le langage de M. Bazalgette, « latinisés, » et surtout « catholicisés ».

Telle est aussi, d'ailleurs, sur ce point particulier, l'opinion de M. G. Sergi, et, sous sa plume d'anthro-

pologiste, les grands mots abondent, ou plutôt les gros mots, dès que le cours de son sujet l'amène à parler de l'Église. Il reprochait naguère à nos hommes d'État de ne pas procéder contre l'Église avec assez de vigueur, — *troppo poco*, disait-il, *e troppo timidamente*. Il doit, je pense, être satisfait maintenant; et, sans doute, il attend que M. Zanardelli s'engage sur les traces de M. Émile Combes. Vous verrez que M. Zanardelli s'abstiendra prudemment, — et patriotiquement, — de le faire.

Mais ces considérations générales, qu'il est trop facile de développer, et au bout desquelles on n'a rien prouvé, pas même la décadence de la France ou de l'Italie, ne sont heureusement pas à l'usage de M. J. Novicow. Ses opinions sur le « catholicisme », ou généralement sur la religion, et sur le « militarisme », ne diffèrent point en substance, nous le savons, de celles de M. Bazalgette et de M. Sergi. Elles ne sont pas moins « radicales », ni moins « avancées »; — ou moins « arriérées » peut-être, s'il serait, helas! trop facile de montrer que son idéal social, et le leur, est celui du « divin Platon », roi des Sophistes et des Utopiens! Mais, comme sociologue, M. J. Novicow sait que les nations sont des organismes infiniment complexes, dont le progrès ou la décadence ne s'expliquent point d'une manière si simple; et il sait surtout ce qu'il entre de « relatif » dans la composition de ces idées elles-mêmes de décadence et de progrès. « Les phénomènes sociaux,

dit-il avec raison, sont d'une extrême complexité. Ils sont conditionnés par un grand nombre de facteurs. » Et, en vérité, c'est ce que n'ignore personne, mais tout le monde fait comme s'il ne le savait point. L'une des nouveautés du livre de M. J. Novicow sur l'*Expansion de la nationalité française* est d'être de quelqu'un qui se souvient qu'il le sait.

Que voulons-nous donc dire, Latins en général, et Français, en particulier, quand nous parlons de notre « décadence »; et à quelle époque de notre histoire ou à quel idéal de vie nous reportons-nous pour en juger? M. J. Novicow s'est bien gardé de poser la question en ces termes; et, il est vrai que, si l'on veut ne pas la résoudre, ou n'y rien répondre qui vaille, mais seulement donner libre cours à sa rhétorique, c'est ainsi qu'il faut la poser. On fait alors œuvre de « moraliste », comme chez nous La Bruyère ou Montaigne, qui ne nous ont pas représenté, je crois, la France de leur temps sous les couleurs de l'espérance; on fait œuvre de « satirique », à la manière de Boileau: on fait œuvre de philosophe et de philosophe pessimiste, comme l'auteur des *Pensées* ou comme celui des *Destinées* : on ne fait pas œuvre de sociologue. Laissons les mots et voyons les faits. En réalité, ce qui nous inquiète, M. J. Novicow l'a bien vu, c'est la diminution du pouvoir de la France dans le monde; c'est encore la diminution de notre « natalité », quand nous la comparons à l'accroissement de la natalité germanique ou anglo-saxonne; c'est, enfin,

le recul de notre langue. « Si nous sommes si fortement impressionnés, dit à ce propos M. J. Novicow, par le progrès des races anglo-saxonnes, c'est parce que nous constatons que l'anglais était parlé au XVIIIe siècle par 22 millions d'hommes dans le monde, et qu'il l'est aujourd'hui par 130 millions. » Nous le sommes aussi de voir, que, de ces 130 millions, il y en a bien une dizaine que l'Angleterre a gagnés sur nous.

Ces inquiétudes sont-elles fondées? Pour « la diminution du pouvoir de la France dans le monde », elle n'est que trop claire, hélas! à tous les yeux; et nous ne sommes assurément ni la France de Louis XIV ni celle de Napoléon. Nous savons aussi pourquoi nous ne la sommes plus; et, indépendamment de vingt autres raisons, celle-ci suffirait que 38 millions de Français ne sont pas à un total de 128 millions d'Anglais [42], d'Allemands [53] et d'Italiens [33] dans la même proportion que 24 millions à 46 millions. 24 millions d'âmes, c'est ce que nous étions aux environs de 1804, et 46 millions, c'est ce qu'étaient alors les Allemands, plus les Anglais, plus les Italiens. Or, le nombre est le nombre; et c'est fort bien fait de dire qu'il n'en faut pas avoir la superstition, ni même, si l'on veut, « le respect », mais il ne faut pas pourtant le mépriser, ni s'imaginer qu'il serait un élément négligeable de la force matérielle des nations. Ainsi posée, la question se ramène à la question de la natalité.

« La natalité française, dit à ce propos M. J. Novicow, est la plus faible de l'Europe, et, dans ces dernières années elle a été dépassée plusieurs fois par la mortalité. L'excédent annuel des naissances sur les décès est presque nul, et, tandis que la population des autres pays augmente avec rapidité, celle de la France demeure stationnaire. » Mais il s'empresse aussitôt d'ajouter que, si le fait est certain, il n'est pas pour cela « nécessaire ». Les circonstances historiques, économiques et autres, qui ont déterminé l'abaissement en France du taux de la natalité, sont « changeantes » par définition : elles ne seront sans doute pas demain ce qu'elles étaient hier. Les États-Unis d'Amérique n'avaient en 1800 que 5 308 000 habitants : ils en ont aujourd'hui 80 millions ; si la population ne s'y était accrue que par le jeu de l'excédent des naissances sur les décès, on a calculé qu'elle ne serait que de 14 millions. Inversement, si le taux de l'accroissement continuait de baisser en France dans la même proportion qu'au courant du siècle qui vient de finir, la natalité tomberait à 11 pour 1 000 aux environs de l'an 2000, dans cent ans, et, dans deux cents ans, en 2100, à 0 pour 1 000. « Cela revient à dire que dans deux siècles les Français ne feront pas un seul enfant » ; et M. J. Novicow n'a pas de peine à montrer l'absurdité de la conclusion. Aussi bien, dans ces pays eux-mêmes qu'on nous oppose, les naissances ont-elles passé : en Angleterre, de 36 pour 1 000 en 1872 à 30,5 en 1894 ; et en Allemagne, de 40,1

en 1872 à 35,7 en 1894. La question n'est donc pas uniquement ce qu'on appelle « démographique ». On a prétendu fonder jusqu'à la morale sur la démographie : M. J. Novicow prétend, lui, et à notre avis, il démontre que la démographie ne saurait même pas servir de fondement à nos spéculations sur l'expansion d'une « race » ou d'une « nationalité ». D'autres « facteurs » interviennent, dont il faut tenir compte. Il y en a d'économiques, il y en a de politiques, il y en a d'intellectuels. C'est sur ces derniers qu'il insiste ; et ce qu'il en dit constitue la plus belle apologie qu'on ait faite de notre langue, depuis les temps si lointains, et cependant si proches de nous, où l'Académie de Berlin couronnait le *Discours* classique de Rivarol sur l'*Universalité de la Langue française*.

Car, d'abord, on n'en saurait concevoir, si je puis dire, de plus intrinsèque, ni qui explique la diffusion de notre langue par des raisons plus intérieures au génie de cette langue même. C'est une croyance assez répandue parmi nous que la grandeur politique de la France, préparée par Henri IV, accrue par les Richelieu et les Mazarin, les Turenne et les Condé, et portée enfin à son comble par Louis XIV, n'a pas été jadis tout à fait étrangère à l'expansion du français ; et, en effet, il semble que, de cette croyance, ou, si l'on veut, de ce préjugé, l'histoire ne serait pas embarrassée de fournir au moins ce qu'on appelle un commencement de preuves. Telle n'est pas cependant l'opinion de M. J. Novicow. « Rosbach, dit-il à ce

propos, qui a été une défaite honteuse pour l'État français, n'a pas arrêté l'expansion de la nationalité française (entendez de la *langue*)... et après Rosbach comme avant, l'aristocratie germanique a continué à parler le français, à imiter les usages et les mœurs de Versailles et à se délecter à la lecture de Voltaire et de Rousseau. » C'est peut-être, lui répondrons-nous, que, pas plus en histoire qu'en physique, les grandes causes ne produisent tout de suite et n'épuisent immédiatement leurs effets. Ou encore, et s'il l'aime mieux, c'est que leur action se propage et se prolonge bien au delà du point et du moment précis où elles se sont manifestées. Rosbach n'avait pas effacé Fontenoy de l'histoire! Le souvenir de Louis XIV vivait toujours dans la mémoire de l'Europe. Et, généralement, comme Voltaire et Rousseau lui-même, c'était dans les tragédies de Racine, dans les *Oraisons funèbres* de Bossuet, dans les *Fables* de La Fontaine ou dans les romans de Le Sage, que les lecteurs de Rousseau et de Voltaire avaient appris le français. Mais à quels excès la haine irraisonnée du « militarisme », et de tout ce qu'on enveloppe indûment sous ce nom, ne peut-elle pas conduire un « sociologue »! Elle y avait conduit, avant M. J. Novicow, ces hégéliens libéraux, de l'espèce de V. Cousin, qui voyaient une victoire française dans le désastre impérial de Waterloo!

« Si l'on voulait établir un lien, dit M. J. Novicow, entre les victoires militaires et les victoires nationales,

on pourrait presque dire qu'elles sont en raison inverse les unes des autres »; et il apporte l'exemple des Turcs! Sachons-lui gré de ce « presque »; et convenons avec lui qu'au fait la langue et la littérature turques ne sont pas très répandues dans le monde! Qu'est-ce que cela prouve? Il faut dire, plus simplement, qu'entre les victoires militaires, et les « victoires nationales », — lesquelles sont, dans le vocabulaire de M. J. Novicow, l'expansion d'un grand peuple et son influence croissante sur d'autres peuples, — il n'y a pas de liaison nécessaire, ni de coïncidence entière, ni même quelquefois de coïncidence du tout. Il y a plus de rencontres ou d'accidents en histoire que la « sociologie » n'en saurait expliquer! Il y a aussi de simples hasards. Toutes les qualités de la langue de Shakspeare et de Milton n'auraient pu réussir à faire qu'elle fût aujourd'hui parlée par 130 ou 140 millions d'êtres humains, si, de cette Grande-Bretagne, hier encore isolée du reste de l'univers, — *toto divisos orbe Britannos*, — les circonstances n'avaient pas fait, depuis tantôt cent ans, le centre, ou, comme on disait jadis, « l'ombilic » du monde civilisé. La chance d'être une île pleine de charbon, et les progrès de la machine à vapeur, ont fait de l'Angleterre presque tout ce qu'elle est. Mais enfin, et quoi qu'il en soit des victoires militaires et des victoires nationales, il ne peut pas nous déplaire, à nous Français, qu'ayant entrepris de faire l'apologie de la langue française, M. J. Novicow ne trouve qu'en elle,

et en elle seule, dans sa nature propre et dans ses qualités essentielles, dans son pouvoir secret et dans ses vertus cachées, la raison de sa diffusion et, avec l'explication de sa fortune passée, la promesse ou la garantie de son expansion future.

Il passe rapidement sur les défauts qu'il lui reproche, et dont les principaux seraient, à son avis, « la complication de notre syntaxe », et « l'absurdité de notre orthographe ». C'est aussi l'opinion de M. Jean Barès, de M. Georges Leygues, du Conseil supérieur de l'Instruction publique, et de la « Ligue de l'Enseignement », — celle que préside M. Ferdinand Buisson : — ce n'est pas l'opinion de l'Académie française, ni celle des écrivains en général, ni des poètes, ni la nôtre, si nous l'osons dire. Nous nous sommes ailleurs expliqué sur ce point : on ne modifie pas la syntaxe par décret ou par principes, ni l'orthographe ; il faut ici laisser faire à l'usage et au temps. Mais nous ajouterons une observation. Ceux qui se récrient sur les difficultés, ou, comme ils s'expriment, sur les « chinoiseries » de l'orthographe, et sur les subtilités de la syntaxe françaises, qui regrettent le temps qu'on y consacre dans nos écoles, et qui déplorent l'obstacle qu'elles opposent à la bonne volonté des étrangers, sont-ils bien sûrs que ces obstacles mêmes, et cette application, n'aient pas contribué pour une part au perfectionnement de la langue? En d'autres termes : si la langue française est ce qu'elle est, croit-on qu'elle ne le doive pas,

pour une certaine part, à l'étude attentive, méticuleuse et continue, dont elle est l'objet dès l'école primaire? Croit-on que les singularités de l'orthographe, en gravant dans les mémoires la figure entière des mots, ne contribuent pas à en préciser ou à en fixer la valeur d'usage? Croit-on que les difficultés de la syntaxe, lesquelles ne résultent toujours que de quelque subtilité d'analyse, ne contribuent pas à développer de génération en génération ce caractère « analytique » dont M. J. Novicow nous accorde qu'il fait l'une des supériorités du français?

« Que l'on écrive : *Les livres que j'ai lus* ou *les livres que j'ai lu*, cela ne fait aucune différence, puisque la prononciation est la même dans les deux cas » : ainsi s'exprime M. J. Novicow, lui centième; et sans doute il a raison, mais cependant il a tort! Cela ne fait aucune différence *quant à la prononciation*, — et encore faut-il distinguer, puisque enfin la justesse de tel vers de Racine ou d'Hugo dépendra de cet *S* de plus ou de moins, — mais cela pourtant en fait une, *quant à tout le reste*, et une considérable, si l'invariabilité du participe, une fois posée en règle absolue, dispense l'esprit d'analyser les rapports de ce participe avec le sujet et avec le complément du verbe. La locution, en ce cas, fait bloc. Il n'y a plus de distinctions ni de nuances. Les articulations de la pensée s'ankylosent. On retourne insensiblement, mais inévitablement, au « synthétisme », et pourquoi pas à « l'agglutination »? c'est-à-dire au système où

le verbe et le sujet, l'article et le régime, l'adverbe et la préposition, tout cela ne formant ensemble qu'une espèce de « magma, » la proposition entière s'exprime d'un seul mot? Contentons-nous ici d'avoir indiqué le problème. Entre les « chinoiseries » de l'orthographe et les difficultés de la syntaxe, d'une part, et, d'autre part, certaines qualités de la langue, il y a peut-être plus de relations qu'on ne pense. Les partisans à outrance de la réforme de l'orthographe, mais surtout de la syntaxe, y ont-ils toujours assez réfléchi?

D'autres observations de M. J. Novicow soulèveront moins de critiques. « Les mots français, dit-il, sont généralement d'une dimension agréable, ni trop longs, ni trop courts. Il y a aussi une juste pondération des consonnes et des voyelles. L'italien pèche peut-être par trop de sonorité. » Voilà de ces choses que l'on ne saurait décemment se dire à soi-même, et qu'on est donc bien aise d'entendre dire par un étranger. Puisse du moins la remarque de M. J. Novicow nous mettre en garde contre la tendance que nous avons, depuis un siècle ou davantage, à former des mots nouveaux par allongement illégitime ou criminel des anciens : *Règle*, *Régler*, *Règlement*, *Réglementer*, *Réglementation*, et sans doute, un de ces jours, *Réglementationner* et *Réglementationnement*! « Un autre avantage du français, dit également notre auteur, c'est que ses consonnes et surtout ses voyelles sont d'une prononciation très facile. Beaucoup de Slaves et de Germains ont de la peine à prononcer le *th*

anglais. Or, en français, il n'y a aucune consonne de ce genre... L'anglais a encore une série de sons vocaux qui ne se retrouvent dans aucune langue ». Ce sont là, continue-t-il, de grands et sérieux obstacles à l'expansion de l'anglais, qui augmentent d'autant « les chances du français ». Et, en effet, pour prononcer correctement l'anglais, ne dirait-on pas qu'il soit besoin d'une conformation particulière et spéciale des organes mêmes de la parole? « Il m'a toujours été impossible, dit M. J. Novicow, de prononcer le mot *Soap* comme les Anglais. » C'est peut-être qu'il n'a pas la mâchoire ou le larynx fait comme eux. A quoi, pour en finir avec les qualités proprement linguistiques du français, il nous permettra d'ajouter que la prononciation en est singulièrement facilitée aux étrangers par la position constante de l'accent tonique. Doit-on prononcer *Pópolo*, avec l'accent sur la première syllabe, ou *Popólo*, avec l'accent sur la seconde, ou *Popoló*, avec l'accent sur la troisième? Un Français n'en est jamais bien sûr, et en tout cas, il faut qu'il l'apprenne pour chaque mot de la langue italienne; mais un Italien sait bien vite qu'il lui faut poser, dans *Populatión*, l'accent sur la dernière, dans *Peúple* sur l'avant-dernière, et il le sait une fois pour toutes.

Une langue ne se sépare pas de la littérature à laquelle elle a donné naissance, ou plutôt et pour mieux dire, on ne saurait décider qui des deux aide plus efficacement à la diffusion de l'autre, si c'est la

valeur d'une littérature qui fait la popularité d'une langue, ou si c'est la qualité d'une langue qui fait la fortune de sa littérature. M. J. Novicow n'a pas tranché la question, ou plutôt il ne l'a pas posée; et il s'est borné à prouver ou à s'efforcer de prouver que « la production littéraire de la France l'emportait sur la production des autres pays et par la quantité et par la qualité ». Les considérations qu'il fait valoir à ce sujet sont d'ailleurs intéressantes à relever. Il est intéressant d'entendre un Russe mettre, par exemple, le roman français fort au-dessus, non seulement du roman de Tourguénef, mais de celui de Tolstoï et de Dostoïevski. Ce n'est pas qu'il s'en dissimule les défauts. « On reproche au roman français, dans ces dernières années surtout, d'être tombé dans un réalisme qui confine de bien près à la pornographie »; et il ne dit pas le contraire. S'il le disait, c'est alors qu'il nous faudrait nous défier de son impartialité. Mais, fait-il justement observer, « si les étrangers préfèrent les romans inconvenants, cela montre, de leur part, une perversité dont il n'est pas juste de rendre la France responsable ». La France? Non, sans doute, ni le goût français, mais malheureusement quelques Français, qui font commerce de ce genre d'écrits, et ainsi qui nous abaissent, moyennant une juste rémunération, au rôle de pourvoyeurs de la lubricité britannique ou allemande. On en pourrait dire presque autant du théâtre français, « le seul, dit M. J. Novicow, qui se suffise entièrement à soi-même »;

dont les productions « s'exportent » dans le monde entier; qui n'emprunte rien ou peu de chose aux autres théâtres, mais qui, lui non plus, ne s'adresse pas toujours aux parties les plus nobles de l'intelligence. Mais, quand on a tout dit, et quand on le dirait plus sévèrement encore, il reste toujours que, pour justifier leur fortune, le théâtre ou le roman français *doivent* avoir des qualités que n'ont pas tous les autres, et, ces qualités, s'il nous est permis d'exprimer un regret, ce sera que M. J. Novicow n'ait pas essayé de les caractériser.

Il dit bien, à la vérité, que « les productions littéraires de la France ont un caractère international, parce qu'elles peuvent plaire à toutes les nations », ce qui revient à dire que l'opium fait dormir « parce qu'il y a en lui une vertu dormitive, *quia est in eo virtus dormitiva* »; et la réponse, malgré Molière, n'est peut-être pas si sotte! Mais il pouvait dire quelque chose de plus, et par exemple, quelque chose d'analogue à ce passage du livre de M. Sergi (j'aime à rapprocher ces témoignages qui nous apprennent ce que les étrangers pensent de nous) : « Le génie français est moins apte à créer qu'à *transformer* et à *propager* les idées. La principale qualité qu'on ait coutume d'attribuer communément au peuple français, je veux dire la *sociabilité*, se retrouve encore ici et n'y est pas d'une médiocre utilité. Inconsciemment et involontairement, elle devient une tendance à répandre autour de soi les acquisitions que l'on a

transformées. Dans cette sorte de transformation, tout, en effet, prend un air d'aisance, de légèreté, de grâce et d'agilité, qui sont les qualités les plus propres à favoriser la diffusion des inventions intellectuelles; et la limpidité d'une langue transparente comme le cristal, *trasparente come cristallo*, en s'y ajoutant, aide et concourt au même objet. »

Nous nous laisserions entraîner un peu loin, si nous voulions discuter, de mot à mot, cette « caractéristique » du génie français; et nos médiévistes, en particulier, pourraient s'étonner que l'on refusât le don de la « création » ou de l' « invention » au pays qui a ouvert cette source de poésie que sont les romans du cycle de *la Table ronde*. Les historiens de la science, à leur tour, pourraient faire observer, non sans quelque raison, que l'histoire naturelle et la chimie modernes sont bien des « inventions » françaises. Mais, en somme, l'observation est juste, et il est vrai que, depuis le temps de la Renaissance, nous avons moins « inventé » que « transformé »; moins « créé » que « rendu viable » ce qui ne l'était pas toujours né; moins « innové » qu' « humanisé », dans le vrai sens du mot, ce qui se sentait trop des particularités de son origine. On en pourrait produire des exemples à l'infini. Et il est également très vrai que cette tendance n'est qu'une autre forme de « l'esprit de sociabilité ». Défaut ou qualité, nous aimons à penser en groupe ou en troupe, pour ne pas dire en foule, et nos idées ne nous plaisent qu'autant que nous

les voyons partagées. Un Français n'écrit pas pour lui-même, pour sa propre satisfaction, à dessein d'exprimer ou d'*objectiver* sa personnalité dans son œuvre; et il n'écrit pas non plus pour cent cinquante ou deux cents personnes en Europe, qui seraient ses pairs ou ses supérieurs; il écrit pour tout le monde, et notamment en vue de convertir à ses idées ceux qui ne les ont point...

Mais à quoi bon redire péniblement ce que Joseph de Maistre, s'adressant aux Français, a si bien dit dans une page célèbre? « *Omnia quæ loquitur populus iste, conjuratio est* : le penchant, le besoin, la fureur d'agir sur les autres est le trait le plus saillant de votre caractère. On pourrait dire que ce trait est vous-mêmes. La moindre opinion que vous lancez sur l'Europe est un bélier poussé par 30 millions d'hommes; toujours affamés de succès et d'influence, on dirait que vous ne vivez que pour contenter ce besoin; et, comme une nation ne peut avoir reçu une destination séparée du moyen de l'accomplir, vous avez reçu ce moyen dans votre langue, *par laquelle vous régnez bien plus que par vos armes*, quoi qu'elles aient ébranlé l'univers[1]. » M. J. Novicow n'a pas voulu dire autre chose, en parlant du « caractère international » des « productions littéraires de la France »; et, comme la phrase que je souligne pourrait servir d'épigraphe à son livre entier sur *l'Expansion de la nationalité fran-*

1. *Soirées de Saint-Pétersbourg.*

çaise, il me saura gré, je l'espère, de la lui avoir rappelée.

M. J. Novicow fait encore une autre observation. « Il y a une vingtaine d'années, nous raconte-t-il, j'ai vu jouer à Athènes, par des amateurs, *l'Étincelle* de Pailleron. Ces comédiens improvisés étaient des gens cultivés, ayant vu le monde, et vivant en plein dans le courant de la vie moderne. *L'Étincelle* de Pailleron était beaucoup plus conforme à leur manière de sentir et de penser que ne pouvait l'être une comédie grecque moderne originale. » L'anecdote est intéressante ; mais combien l'observation, très fine et très juste, qui la termine ou qui la résume, ne l'est-elle pas davantage! Que signifie-t-elle, en effet, sinon qu'avec la langue, et par son intermédiaire, c'est, comme on dit de nos jours, une « mentalité » quasi française qui se répand? Les amateurs que M. J. Novicow a vus jouer *l'Étincelle*, et les auditeurs de choix qui les applaudissaient, se reconnaissaient eux-mêmes dans les personnages de Pailleron; ils se retrouvaient dans l'intrigue légère, dans le marivaudage parisien, dans la « psychologie » de sa comédie. Il sentaient « à la parisienne », et ils pensaient « à la française ». Et, plus ou moins, n'est-ce pas le cas de tous ceux qui font leurs délices, à Berlin ou à Londres, à Rome ou à Saint-Pétersbourg, de la représentation d'un drame ou de la lecture d'un roman français? Leur plaisir opère en eux les effets de la sympathie. Des manières de sentir ou de penser

s'établissent en eux qui, d'un goût passager, deviennent des habitudes, et selon le mot de M. J. Novicow, « les rendent *partiellement* Français ». C'est une importante conséquence de la diffusion de notre langue et du caractère de notre littérature. Ou encore, et plutôt, ne serait-ce pas là ce que nous cherchions tout à l'heure, j'entends la formule de la relation qui lie l'une à l'autre une littérature et une langue? On apprend une langue, dans les chefs-d'œuvre de sa littérature, afin de pouvoir en jouir; et la connaissance de cette langue, à son tour, crée dans les esprits des exigences conformes ou analogues aux qualités qui ont fait dans l'histoire et qui font encore tous les jours la fortune de cette littérature.

En voulons-nous immédiatement la preuve? « Considérons donc, dit M. J. Novicow, la littérature scientifique... L'Allemagne l'emporte probablement par la quantité, mais la France reprend l'avantage par la qualité... Les Français reprennent l'avantage, grâce au talent avec lequel ils savent établir une juste pondération entre les parties, et grâce à la clarté de leur langue... Sachant également le français et l'allemand, on n'hésitera pas à prendre le traité de chimie ou de physique d'un auteur français, plutôt que celui d'un auteur allemand. » Et sa conclusion est précisément celle que nous indiquions, à savoir que « les livres scientifiques français, ayant des qualités remarquables, poussent à l'étude de la langue dans laquelle ils sont écrits ».

Autre moyen encore d'expansion et d'action! A mesure que les progrès eux-mêmes de la science font éprouver à tous ceux qui s'y intéressent le besoin d'une langue « universelle », dont la connaissance puisse dispenser le physiologiste ou l'astronome de commencer par en étudier sept ou huit, il est bien inutile d'inventer, à grands frais d'imagination, et non sans quelque ridicule, un « volapück », ou un « espéranto » — pourquoi pas un « javanais »? — et il suffira dans l'avenir, au français, de développer les qualités qui furent et qui n'ont pas cessé d'être les siennes. Je ne verrais, pour l'en empêcher, et nuire à sa diffusion, que quelques poètes « obscurs », des « Mallarmistes », et quelques « stylistes » attardés aux théories de l'art pour l'art, des élèves des Goncourt ou de Théophile Gautier! Mais le nombre en est petit; les temps ne leur sont pas favorables; on ne croit guère à eux qu'en Amérique; et ils pourront bien agiter un moment la surface de l'onde, ils n'interrompront pas le courant qui, depuis trois cents ans, entraîne la langue française vers la clarté, vers l'action, — et vers la propagande.

Discuterons-nous, après cela, les opinions de M. J. Novicow sur la propagation du français par l'intermédiaire de la « mode » et de la « cuisine »? « Les menus, presque universellement, sont écrits en français *dans le monde civilisé* »;... et, à ce propos, nous souvenant que M. J. Novicow est lui-même étranger, nous lui demanderons où, dans quel autre

« monde » que le « civilisé » on rédige des « menus »? « La mode féminine vient actuellement de France, nous dit-il encore, les journaux des grandes faiseuses de Paris se répandent dans le monde entier. Les couturières et les dames, pour comprendre ces journaux, sont poussées à apprendre le français. » Et il paraît enfin « qu'un cotillon ne peut être conduit qu'avec des mots français »! Il n'y a pas en russe d'expression pour dire : « Balancez vos dames ». M. J. Novicow, sans insister sur ces menus faits, « qui paraissent vulgaires, mais qui ont une extrême importance, parce qu'ils composent la trame de la vie journalière, » a raison de les signaler. Si c'est jadis en apprenant le latin dans les livres et aux écoles, c'est peut-être surtout en vivant de la vie romaine que la Gaule celtique s'est latinisée; c'est en imitant, et en s'appropriant les habitudes, les usages, les mœurs, les plaisirs mêmes qui étaient ceux de Rome. Oui, certainement, ces menus faits ont plus d'importance qu'on ne serait tenté de le croire! La goutte d'eau creuse le roc. Les usages de la vie française, en s'exportant, si je puis ainsi dire, emportent avec eux l'usage habituel de la langue. N'apprît-on le français que pour danser le cotillon, ou pour se commander une robe, c'est toujours le français qu'on apprend, non l'allemand ou l'anglais, qui sont des langues d'affaires; et, à la vérité, ce français-là n'est pas celui de Voltaire ou de Pascal, mais, une fois qu'on le sait, on peut un jour lire

Candide ou *l'Ingénu*, on peut même avoir la curiosité de lire les *Provinciales*; et, en attendant, c'est toujours un commencement de « francisation ». L'expansion de la langue française, dit M. J. Novicow, amènera le progrès des idées françaises, ce qui sera un événement des plus heureux »; et, ici encore, nous ne pourrions que nous accorder avec lui, si nous n'avions — tout Français que nous sommes — quelque méfiance de « ces idées françaises » dont il souhaite si vivement le progrès.

« On a beau dire, écrit-il aux dernières pages de son livre, le génie français est tout de même, à l'heure actuelle, le plus large et le plus libéral qui existe parmi les peuples civilisés... La France est le seul pays qui ait conscience d'avoir un rôle humanitaire... La France est la plus moderne des nations européennes, la plus orientée vers un avenir de droit et de justice, la plus résolument opposée aux idées de violence et d'agression, legs funeste d'un passé barbare. »

Nous voudrions pouvoir souscrire à ces paroles, qui sont assurément flatteuses; mais, auparavant, et par goût naturel de clarté, nous aimerions savoir ce que c'est que le « legs funeste d'un passé barbare », et ce que c'est aussi que « ce rôle humanitaire » auquel M. J. Novicow nous convie. Ou plutôt, nous le savons : dans la langue de M. J. Novicow, « le legs funeste d'un passé barbare, » c'est presque tout ce qui passe, de temps immémorial, pour faire la force

des nations. Et, quant à notre rôle humanitaire, il consiste, pour M. J. Novicow — comme aussi bien pour toute une école de sociologie — non pas précisément, en toute occurrence, intérieure ou extérieure, à faire prédominer l'intérêt de l'humanité sur l'intérêt français, et donc à sacrifier le second au premier; mais à croire qu'ils coïncident; qu'ils ne peuvent pas ne pas coïncider; et à nous gouverner comme s'ils coïncidaient. Ce n'est malheureusement pas ce que nous enseigne l'histoire, dont je conviens d'ailleurs qu'il ne faut pas que les enseignements pèsent à jamais sur l'avenir, et dont les leçons ne sont pas tellement impérieuses que l'on n'y puisse quelquefois passer outre; mais dont il ne faut pas non plus dédaigner les avertissements, et dont il faut nous souvenir qu'à chaque moment de la durée ses annales représentent la totalité de l'expérience humaine. Le « legs funeste d'un passé barbare », je crains, en vérité, que ce ne soit, pour M. J. Novicow, « le préjugé du patriotisme »! et je crains qu'il ne nous conseille tout simplement de nous en émanciper, quand il nous invite à nous rendre pleinement conscients « de notre rôle humanitaire ». Nous, au contraire, nous croyons que le meilleur moyen qu'il y ait de servir la cause de l'humanité, c'est d'abord de servir celle de sa patrie.

La philanthropie n'est souvent qu'une manière de se dispenser, en les déplaçant, des obligations que la charité nous impose! Pareillement l'« amour de

l'humanité » — nous en avons de mémorables exemples, — n'est souvent qu'une façon de se libérer de ses devoirs prochains, en les élargissant jusqu'aux confins de la terre habitable. On signe des pétitions en faveur de la Finlande, privée de quelques-unes de ses libertés, et on jette sur le pavé, comme au moment même où j'écris, et en attendant que ce soit en prison, des Français qui n'ont commis d'autre crime, étant Français, que de se croire chez eux dans leur propre patrie. On organise des réunions, on essaie de soulever l'opinion publique en faveur des Arméniens, — et à Dieu ne plaise que j'en décourage personne! — mais les mêmes hommes ne se font nul scrupule, s'ils ne s'en font pas gloire, d'enlever à d'inoffensives religieuses l'unique moyen qu'elles eussent de gagner leur pain quotidien. Et on bouleverserait le monde, si l'on en avait le pouvoir, pour assurer l'indépendance du Crétois ou du Macédonien, mais on fait le coup de poing dans les églises de France pour empêcher des Français d'y parler... de quoi? de la République? du gouvernement? du ministère? Non! pas même cela, mais de la « Vierge mère » et de la « fréquente communion »! C'est ainsi qu'il y a quelque cent ans les sinistres politiciens de la Terreur entendaient « le rôle humanitaire » de la France, et « s'orientaient, — à travers le sang de leurs concitoyens, — vers un avenir de droit et de justice ». N'étaient-ils pas eux-mêmes la justice et le droit?

Mais comment M. J. Novicow, qui les juge d'ailleurs avec une courageuse sévérité, quand il les définit par la « grossièreté de leurs appétits » et « l'étroitesse de leur intelligence », comment n'a-t-il pas vu que tel était au moins l'un des effets de l'illusion humanitaire? Pour ceux qui sont atteints de cette maladie, l'humanité se divise en deux parts, dont l'une, celle que son rêve aveugle, a tous les droits contre l'autre, jusques et y compris celui de l'anéantir, puisque enfin c'est celle-ci qui seule fait obstacle à la réalisation immédiate ou prochaine du rêve. Il semble que la France ait assez chèrement payé le droit de se défier d'un rêve qui fut celui de Marat, de Robespierre, et de Rousseau!

Mais cette erreur, si c'en est une, — et nous le croyons, — n'est pas la plus grave que M. J. Novicow ait commise en son livre; et ce qui le vicie tout entier, c'est l'équivalence qu'il a d'abord établie, dans son *Introduction* même, entre la « diffusion d'une langue » et « l'expansion d'une nationalité ». « Bien que la langue littéraire, y disait-il, et la nationalité soient loin d'être des termes synonymes, cependant la langue est le signe le plus apparent de la nationalité... On peut donc mesurer *grosso modo* les progrès de la nationalité par l'extension de la langue. » Oui, peut-être, *grosso modo*, mais très *grosso modo*!

Il écrit encore, dans sa conclusion : « Rien ne prouve que la natalité française restera éternellement aussi faible que de nos jours. Mais, quand bien

même il en serait ainsi, la natalité des Frances africaines et américaines portera le nombre des Français, à la fin du xxe siècle, à près de cent millions d'hommes, rien que par l'excédent des naissances sur les décès. D'autre part, les Français d'Europe pourront facilement absorber, tous les ans, une centaine de milliers d'étrangers, ce qui, dans le même laps de temps, pourra augmenter la population de la France d'une dizaine de millions. En troisième lieu, il est parfaitement dans le domaine des réalités que 200 millions d'hommes, dans le domaine colonial de la France, adoptent le français comme langue de culture intellectuelle. Enfin, il est presque certain que quatre millions d'Européens appartenant à l'élite de la société deviendront *partiellement* Français. Et toutes ces probabilités, basées non sur des fictions, mais sur des faits positifs et réels,... ouvrent d'immenses perspectives à la nationalité française. »

Acceptons-en l'augure, pour faire plaisir à M. J. Novicow, et tenons ses calculs, qu'on appellerait mieux des « spéculations », pour des « faits positifs et réels ». Lassés, dit-on, de la monotonie de l'existence qu'ils vivent à Londres ou à Berlin, un Anglais ou un Allemand viennent « s'amuser » à Paris! Avons-nous lieu d'en être si fiers? Ou bien encore devons-nous l'être de ce que nos vaudevilles ou nos opérettes fassent le tour du monde? et, quand on veut lire « un mauvais livre », si « quatre millions d'Européens, appartenant à l'élite de la société », le choisissent français,

est-ce un motif de nous enorgueillir? Il faudrait peut-être prendre garde à ne pas mettre notre vanité dans ce qui devrait faire notre honte. Mais, négligeant la question morale, quel bien, quel avantage nous reviendra-t-il, — j'entends à la « nationalité française », à la France, à la vraie France, à la France de l'histoire, à la France qui fut celle de Charlemagne et de saint Louis, de Jeanne d'Arc et d'Henri IV, de Louis XIV et de Napoléon, — si « quatre millions d'Européens » qui parleront couramment notre langue, qui en apprécieront toutes les qualités, ou qui même l'écriront, et d'une manière, comme le grand Frédéric, à prendre et à tenir un rang parmi nos bons écrivains, nous sont hostiles, et nous ont été donnés par la nature, ou imposés par l'histoire, comme rivaux d'influence et de pouvoir dans le monde?

Quel avantage encore, si « 200 millions d'hommes, dans l'empire colonial de la France, adoptent le français comme langue de culture intellectuelle, » 200 millions d'Annamites ou de Malgaches, de Kabyles ou d'Arabes, et que, nous échappant des mains, ou même demeurant sous notre suzeraineté nominale, ils pensent en français des choses berbères ou indo-chinoises? L'Espagne contemporaine tire-t-elle grand avantage de ce que l'on parle espagnol à Buenos-Ayres et à Mexico? Je ne dis rien des « centaines de milliers d'étrangers que nous pourrions absorber tous les ans », si ce n'est que leur absorption ne laissera pas de modifier la « mentalité » française.

Croit-on, vraiment, s'il existe aux États-Unis une « mentalité » américaine, que l'on puisse définir et caractériser par des traits précis et certains, croit-on qu'elle soit « anglo-saxonne »? En tout cas, ce que nous osons dire, c'est qu'elle ne le demeurera qu'autant que continuera d'exister, de ce côté-ci de l'Atlantique, une véritable Angleterre, une Angleterre forte et puissante, l'Angleterre d'Édouard VII et de la reine Victoria.

Sachons-le donc bien : c'est une chose que de parler espagnol ou anglais, c'en est une autre que de penser à l'anglaise ou à l'espagnole. La diffusion des idées ou de la « mentalité » française n'a presque rien de commun, et, en tout cas, n'a pas de commune mesure avec la diffusion de la « langue ». En nous lisant, on nous juge; on distingue, on sépare nos idées de l'expression que nous en donnons; et si M. J. Novicow nous dit que ce genre de critique n'est à l'usage que d'une élite, nous lui ferons observer qu'en tout cas des Anglais ou des Russes, des Italiens, des Allemands, à plus forte raison des Soudanais ou des Tonkinois, ne sauraient retenir de nos « idées françaises » que ce qui s'adapte à leur mentalité historique et ethnique. C'est ce que M. J. Novicow a décidément oublié dans son livre.

Je n'aime pas beaucoup, en « sociologie », ni même en histoire, les exemples qu'on emprunte à l'antiquité : ils n'en sont presque point, tant de choses ayant changé depuis Alexandre et César! Mais il en

est cependant un que je ne puis ici m'empêcher de rappeler, et c'est celui de la « diffusion du grec », aux environs du premier siècle de l'ère chrétienne, dans le monde méditerranéen.

Elle offre en effet plus d'une analogie avec la diffusion de la langue française, et nous pouvons croire, si nous le voulons, que ces analogies procèdent de ce que nos vieux hellénistes, les Budé ou les Estienne, appelaient « la conformité du langage français avec le grec ». Les Évangiles sont en grec, et aussi les *Pensées* de Marc-Aurèle. Le grec était donc devenu la langue, non seulement de quelques millions d'hommes appartenant « à l'élite de la société », mais aussi la langue populaire de ceux dont on pourrait dire qu'ils formaient « l'empire colonial » de Rome, et bientôt après de Byzance. On écrivait en grec l'histoire même romaine. On philosophait en grec. Les romans qu'on lisait étaient grecs. La vie latine s'était imprégnée des usages de la vie grecque. On avait des précepteurs grecs dans toutes les grandes familles. Quand on faisait des tragédies, c'étaient déjà des sujets grecs, *Agamemnon*, *Médée*, *Hippolyte*, qu'on mettait à la scène. S'il avait existé quelque part une académie pour mettre le sujet au concours, on eût pu savamment, et à bon droit, discourir de « l'universalité de la langue grecque ». Mais la Grèce, où était-elle? Qu'était-elle dans le même temps? Et quel avantage « la nationalité grecque » avait-elle tiré de la « diffusion de la langue grecque »?

Elle avait conquis son vainqueur, je le sais; *Græcia capta ferum victorem cepit*; mais de cette victoire elle était morte; et, si je puis ainsi dire, sa nationalité s'était comme dissoute en s'universalisant. La langue grecque pouvait avoir toutes les qualités, sans en excepter celle de convenir merveilleusement aux exercices de la sophistique, et on pouvait d'ailleurs avoir semé l'univers « d'idées grecques »; elle n'avait ni sauvé, ni préservé, ni maintenu « la nationalité grecque ». Preuve évidente et mémorable, à notre avis, qu'il n'y a presque pas de commune mesure entre « la diffusion d'une langue » et l' « expansion d'une nationalité » !

Et c'est ici que, revenant à la distinction que M. J. Novicow a essayé d'établir entre les « victoires militaires » et les « conquêtes nationales », nous en pourrions sans doute, et aisément, montrer la vanité. Mais nous nous contenterons de dire, — ce qui sera moins ambitieux ou même presque naïf, — que, l'expansion d'un grand peuple étant suivie quelquefois de la diffusion de sa langue, elle ne l'est pas toujours. Cela dépend des qualités de la langue. Cela dépend aussi des circonstances, qu'il est d'ailleurs toujours intéressant et instructif d'analyser, mais qui semblent, dans l'état présent de nos connaissances, échapper à toute espèce de loi, même « sociologique ». Et nous maintiendrons enfin qu'une langue eût-elle encore plus de qualités que M. J. Novicow n'en reconnait à la nôtre, il n'est jamais

inutile à sa diffusion d'être parlée par des millions d'êtres humains qui l'aient d'abord apprise des lèvres de leur mère ou de leur nourrice, et qui soient les citoyens d'un pays populeux, prospère et puissant. Ce n'est pas d'apercevoir, aux vitrines d'un libraire de Berlin ou de Saint-Pétersbourg, nos romans étalés, et ce n'est pas d'entendre, dans quelque « beuglant » d'Hanoï ou de Tananarive, nos refrains de café-concert, qui nous consolera de n'être plus ce que nous fûmes, ni qui nous rendra les moyens de le redevenir!

Ceci dit, et ces réserves faites, il n'en reste pas moins, du livre de M. J. Novicow, deux choses, et d'abord ce que nous avons nous-mêmes essayé d'en mettre principalement en lumière : une excellente apologie de la langue française. Étant d'un Russe, nous avons tout lieu de la tenir pour impartiale, et ce Russe, comme la plupart de ses compatriotes un peu cultivés, sachant l'allemand et l'anglais aussi bien que le français, nous avons lieu de la croire solide. Si M. J. Novicow connaît les « qualités » du français, il connaît aussi les défauts de notre langue; il connaît les qualités de la langue de Shakspeare et de celle de Gœthe; et les préférences qu'il exprime en faveur du français ne sont donc point des « préférences », l'expression de son goût personnel ou de ses sympathies, mais les conclusions de son expérience linguistique, et la totalisation, si je puis ainsi dire, de ses observations raisonnées.

En outre, et dépouillée ou libérée qu'elle est de toute préoccupation d'art ou de philologie, cette apologie est d'un utilitaire, qui ne veut considérer dans une langue, qui n'en admire et qui n'en loue, que les facilités qu'elle offre à l'expression de la pensée. Si d'autres causes, plus littéraires, ont pu contribuer à la diffusion de la langue française, M. J. Novicow n'a pas cru qu'il fût de son objet de les examiner. La seule question a été, pour lui, de savoir quelles raisons positives un Européen de culture moyenne, un jaune de l'Annam, un noir du Soudan, s'ils veulent apprendre une autre langue que la leur, auront, dans leur intérêt même, d'en choisir une plutôt qu'une autre. Et, s'il estime qu'en général cette langue sera le français, son dessein n'a été que de préciser les motifs de ce choix en les rapportant aux qualités du français. Nous l'avons dit, et nous le répétons : c'est ici le côté neuf de cette apologie de la langue française.

Et c'est aussi pourquoi, dans les quelques points où elle se rencontre avec les autres, elle les confirme, mais, en ce qu'elle contient de différent et d'original, elle les complète. Les grammairiens et les « stylistes » eux-mêmes liront l'apologie de M. J. Novicow avec d'autant plus d'intérêt, et en feront d'autant plus de profit, que l'on n'a jamais songé moins à eux que M. J. Novicow. Il est bon que, de temps en temps, les profanes se hasardent ainsi sur le terrain des spécialistes ou des professionnels; et on a observé

qu'en général ces excursions ne laissaient pas d'être tout à fait utiles au progrès de leurs « spécialités ».

Nous ne pouvons qu'approuver encore M. J. Novicow quand il exprime éloquemment le vœu que le « français », — pour toutes les raisons qu'il en a données, — devienne « la langue officielle du groupe de civilisation européen ». Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire pour cela de réformer ou de bouleverser notre orthographe, ni, comme il nous le conseille encore, d'écrire « *en vue* de nos lecteurs étrangers ». Notre langue y perdrait en saveur originale ce qu'elle y gagnerait peut-être en clarté superficielle. Une langue n'est pas une algèbre. Et, de même que les sciences, en dépit de Condillac, sont quelque chose de plus que « des langues bien faites », les langues, elles aussi, sont quelque chose de plus que la science de parler le plus brièvement et le plus clairement possible. Les langues littéraires ont à faire œuvre d'art. Le meilleur livre « français » sera toujours le plus français, et non le plus cosmopolite. Mais, si M. Novicow veut dire que l'aptitude générale de la langue française s'étant déterminée dans le sens de ses qualités les plus propres à la propagande, et que ces qualités ayant fait la fortune de notre littérature, nous serions de grands maladroits, et même des coupables, de travailler à les détruire sous prétexte « d'écriture artiste » ou de « nationalisme intransigeant », il a raison, et dans cette mesure nous partageons tout à fait son avis. Je mettrais volontiers les

excès du romantisme au nombre des causes qui ont gêné, dans le cours du XIXe siècle, la diffusion de la langue française.

Et enfin, comment nous séparerions-nous du livre de M. J. Novicow sans le remercier d'être la protestation qu'il est contre la thèse de la « décadence des races latines »? Si le pouvoir de la France a diminué dans le monde, écrit-il à ce propos, « on s'est empressé d'attribuer le fait à la dégénérescence physique et intellectuelle de la race, qu'on a qualifiée du terme de « décadence des races latines ». Cette grosse mystification a eu un succès énorme! Elle est devenue un des clichés les plus en vogue dans ces dernières années, et, par une espèce d'auto-suggestion des plus bizarres, on a pris cette insanité pour un fait réel. Un grand nombre de Français et même de Belges sont convaincus que les races latines sont déchues et que les races germaniques ne le sont pas. » Cette protestation d'un « Slave » touchera-t-elle d'ailleurs M. Léon Bazalgette, qui est un Français, et M. G. Sergi, qui est un Italien? Je ne sais! et, au contraire, je crains qu'ils ne tiennent fermement à leur idée de la « décadence des races latines », pour la beauté des choses qu'ils en ont dites. Mais leur idée n'en sera pas pour cela plus conforme à la réalité des faits, et nous sommes heureux que telle soit l'opinion de M. J. Novicow. Car, ce terme de « décadence » ne pouvant avoir qu'une valeur relative, on s'amusera de constater que, si l'Italien et le Français,

trop modestes peut-être, se jugent en décadence, c'est exactement par rapport au même idéal dont le Russe estime, au contraire, que nous nous rapprocherions tous les jours, par un mouvement d'expansion et de progrès continus. Nous, cependant, laissons-les dire, et, en attendant que l'avenir ait tranché le débat, soyons fermement convaincus que le premier degré de la « décadence » est d'y croire, et, pour cette seule raison, qui peut suffire à nous dispenser de toutes les autres, n'y croyons pas! La sociologie nous le permet, et la Russie nous y invite.

1er juin 1903.

VII

MÉLODRAME OU TRAGÉDIE ?

Tout le monde a vu jouer *le Dédale*, ou le verra jouer. Mais, à propos du cinquième acte, — qui n'est pas, je l'avoue, le meilleur de la pièce, — on a parlé de « mélodrame »; et « mélodrame », on le sait, est de nos jours la « tarte à la crème » de la critique dramatique. « Mélodrame »! cela se sent et ne s'explique point! Que voulez-vous qu'on dise à « mélodrame »? « Melodrame » n'a point d'excuse! Et si vous demandez, avec un peu de curiosité, ce que c'est donc que « mélodrame », on vous regarde, par-dessus l'épaule, d'un air à vous ôter l'envie d'en demander davantage. C'est cependant cette envie que je voudrais aujourd'hui contenter; j'aimerais une fois savoir ce que c'est qu'un « mélodrame »; et, n'imaginant pas de meilleure occasion de m'en enquérir que celle du *Dédale*, je la saisis.

1. A propos du *Dédale*.

I

Il semble, en vérité, que, pour le public de nos jours, et même pour la critique, toute action dramatique dont le dénouement est sanglant, — assassinat, meurtre ou suicide, — soit, de ce fait même, et de ce fait seul, digne du nom de « mélodrame ». On ne prend pas garde qu'à ce compte, les drames de Shakspeare, *Otello*, *Roméo*, *Macbeth*, et les plus tragiques d'entre les tragédies de Racine, *Andromaque*, *Bajazet*, *Athalie*, ne seraient donc que des mélodrames; et quels sont les chefs-d'œuvre, en ce cas, qui mériteraient le nom de tragédie? *Marie Tudor*, peut-être, ou *Christine à Fontainebleau*? Mais, à vrai dire, — et quelques exceptions que l'on puisse produire, de la nature de *Cinna*, par exemple, ou de *Bérénice*, qui se dénouent plus pacifiquement, — il est de l'essence de la tragédie de finir dans le sang; et, bien loin que le caractère sanglant du dénouement la dégrade, ou la « disqualifie », la fasse descendre de ses hauteurs au rang de mélodrame, c'est, au contraire, l'horreur de la catastrophe qui élève parfois le mélodrame à la dignité de la tragédie. *Ruy Blas* est-il un mélodrame ou une tragédie?

La « condition » des personnages est-elle plus caractéristique du mélodrame; et, peut-être, tandis que la tragédie ne se jouerait qu'entre princesses et

grandes dames, empereurs, consuls, gouverneurs de province ou généraux d'armée, conquérants ou prophètes, le mélodrame ne se nouerait-il qu'entre « petites gens », filles de ferme ou porteuses de pain, instituteurs et sous-officiers, étudiants en médecine et demoiselles de magasin, professeurs, notaires et magistrats? Je serais tenté de le croire! et, de fait, c'est bien ce que croient la plupart de nos critiques. Mais ce n'est encore là pourtant qu'une apparence. Ni les noms de Rhadamiste et de Zénobie, ni ceux d'Orosmane et de Zaïre, ni ceux même du roi de France et de Marguerite de Bourgogne, ne sauraient empêcher les tragédies de Crébillon, celles de Voltaire, *la Tour de Nesle*, d'être de purs mélodrames; et, inversement, si l'on veut faire figurer les « petites gens » dans la tragédie, ne voyons-nous pas qu'il suffit de les affubler d'un déguisement convenable? La tragédie classique est pleine de valets de chambre, et de filles suivantes, sous le nom de confidents.

C'est d'ailleurs ici qu'on aurait besoin d'un livre, qui n'existe pas, et que je suis étonné que personne encore n'ait écrit, sur l'emploi de l'histoire au théâtre. Car il y a manifestement plus d'une manière de s'en servir, et, — pour nous contenter d'exemples tout récents, — M. Victorien Sardou, dans *la Sorcière*, n'en a pas fait le même usage que M. Paul Hervieu dans *Théroigne de Méricourt*. Mais ce qui est bien certain, c'est que, toutes les fois qu'un auteur dramatique encadre dans un décor historique, ou soi-disant

tel, l'intrigue à la fois la plus vulgaire et la plus sanglante, ni cette vulgarité ni ce sang répandu ne suffisent plus à en faire un « mélodrame » pour nous; le prestige de la « couleur locale » et du costume opère, et l'emporte; et, tout de suite, nous parlons de drame, quand ce n'est pas de tragédie. Est-ce que tous les morts seraient censés du monde? et du grand monde? ou bien deux cent cinquante ans de distance donneraient-ils à toutes les figures comme un air d'aristocratie?

Il y a fort heureusement d'autres raisons de ce prestige; il y en a plusieurs; il y en a même tant que, si je voulais les donner toutes, c'est un autre chapitre qu'il me faudrait écrire; et c'est pourquoi je me borne à constater que l'illusion n'en est presque pas une. A quoi tient-elle? *Historia quoquo modo scripta*... L'ai-je assez souvent cité, ce mot qui devrait servir d'épigraphe au livre que je voudrais lire sur l'emploi de l'histoire dans le drame! Oui, l'histoire plaît toujours, de quelque manière, à quelque fin, et sur quelque ton qu'elle soit écrite, *quoquo modo*. Nous ne nous lassons pas d'explorer le passé! On lui sait gré d'avoir été. Ce sentiment est général. Mais les dramaturges, en particulier, lui sont reconnaissants de ce qu'il « authentique », en les leur transmettant. les pires abominations, les forfaits de la Terreur, les horreurs de l'Inquisition, les crimes de ces guerres que le poète appelait « plus que civiles »; et nous, spectateurs, ces abominations, elles nous

paraissent nobles, si je puis ainsi dire, de leur seule authenticité. Jupillon ou Germinie Lacerteux ne sont bons qu'à mettre en mélodrame : Messaline ou Néron sont « tragiques » d'avoir existé.

Ce n'est donc pas, à proprement parler, la « condition » des personnages, comme telle, qui distingue extérieurement le mélodrame d'avec la tragédie, mais il semble que ce soit le fait d'appartenir à l'histoire. Fausse ou vraie, la « couleur locale » nous procure des « sensations d'histoire ». Il est vrai qu'elles sont quelquefois étrangement trompeuses, et rien n'est plus déconcertant que d'en éprouver que l'on croit du XVIe siècle, en voyant jouer, par exemple, *Hamlet*, dont les héros vivaient aux environs du dixième, s'ils ont vécu. Mais ce n'est là qu'un détail. Ce qui semble faire le caractère éminemment tragique des personnages de l'histoire, c'est de n'être pas nos contemporains. Ils furent! et ils ne sont plus! Dans les perspectives lointaines du passé la réalité, la gravité, l'énormité de leurs actions s'atténue. Les dilettantes, comme Renan, jouissent de l' « artiste » qu'ils ont découvert en Néron. Nous admirons, en sécurité, ce qu'il y avait d' « énergie », de tempérament, de beauté même, diraient quelques-uns, dans les crimes de Cléopâtre, la Cléopâtre de *Rodogune*. En d'autres personnages, plus voisins de nous, tels que les hommes de la Révolution ou de l'Empire, nous pouvons même saisir le passage, la transition du mélodrame à la tragédie. Du temps de Ponsard,

de *Charlotte Corday* et du *Lion Amoureux*, Marat ou Robespierre ne relevaient encore que du mélodrame : ils deviendront bientôt héros de tragédie.

Qu'est-ce donc à dire? et, si ces réflexions sont justes, la « tragédie moderne » ou pour mieux dire encore, la « tragédie contemporaine » est-elle donc impossible à réaliser? Tous nos auteurs dramatiques, ou presque tous, l'ont cru depuis cent ans; et quand par hasard ils ont rencontré « sous leur main » de vrais sujets de tragédie, ou bien ils les ont déguisés en sujets historiques; ou ils les ont énervés; ou bien ils ont enfin donné, dans leurs pièces, à la peinture et à la satire plutôt encore qu'à la peinture des mœurs, une importance qui réduisait le sujet à n'être plus que le prétexte timide, la circonstance atténuante, et l'excuse de lui-même. Allez voir jouer là-dessus, si du moins on les joue encore quelque part, *le Mariage d'Olympe*, *les Lionnes pauvres*, ou *l'Étrangère*.

II

Mais, précisément, je crois, avec l'auteur du *Dédale*; et je le croyais avant qu'il ne fût l'auteur du *Dédale*, et de *l'Énigme*, et de *la Course du flambeau*; je le croyais, et, — je le lui disais quand j'avais l'honneur de le recevoir à l'Académie française, — je crois qu'il ne s'agit que de savoir s'y prendre. Dans la vie moderne, la vie que nous vivons tous les jours, et au

jour le jour, la matière tragique est diffuse, comme dans l'histoire; et il ne s'agit que de la reconnaître. Si l'histoire est un moyen merveilleux de la mettre en valeur et en œuvre, je crois pourtant qu'il y en a d'autres. Le décor, le « milieu », le costume, le recul du temps, la « condition » des personnages, toutes ces distinctions ne sont qu'à la surface : elles n'atteignent pas le fond de la chose. Nos passions, plus civilisées, et plus savamment contenues et tenues d'ordinaire en bride que celles de nos pères, n'ont pas pour cela d'explosions moins violentes. Je le constate en témoin des mœurs de mon temps, si je le regrette comme moraliste! Cela suffit à la tragédie. Et je sais parfaitement qu'en le disant je ne fais que redire ce qu'ont dit en leur temps les Diderot et les Beaumarchais; et on ne me fera pas, je l'espère, ce tort de croire que je recommande à l'imitation de personne *le Père de Famille* ou *la Mère coupable*; — je ne recommande même pas *le Philosophe sans le savoir*; — mais je fais observer que ces grands réformateurs n'ont pas eu jusqu'au bout le courage de leur esthétique; j'ajoute que, s'ils l'avaient eu, leurs « mélodrames » n'en vaudraient pas mieux, n'en seraient pas plus des « tragédies », parce que la société de leur temps ressemblait beaucoup trop encore à celle dont les conditions d'existence avaient déterminé la forme de la tragédie classique; et je dis enfin que depuis eux, cent vingt-cinq ans d'écoulés, cent vingt-cinq ans d'expérience littéraire, de critique et d'analyse, nous

ont mis en état de distinguer, plus nettement qu'ils ne le pouvaient faire, le « mélodrame » d'avec le « drame », et tous les deux d'avec la « tragédie ».

C'est ainsi que, brouillant assez confusément les époques et les œuvres, dont ils ne faisaient qu'un « bloc », ils ne distinguaient qu'à peine la tragédie de Voltaire d'avec celle de Racine et celle de Corneille; ou, quand ils les distinguaient, c'était, en général, pour donner la préférence à Crébillon. Nous savons, nous, qu'il y a, dans notre théâtre classique, des tragédies qui n'en sont point, qui ne sont même — en dépit du décor historique, du costume, et de la réalité des événements, — que de purs « mélodrames ». Il y en a également dans le théâtre de Shakspeare, et davantage encore dans celui de ses contemporains Ben Jonson, Ford ou Webster. Ce sont celles dont les événements ne sont pas régis par une logique intérieure, et dont les péripéties ne dépendent pas tant d'aucune « nécessité », que du caprice ou de la fantaisie de l'auteur.

Toutes les tragédies de Crébillon et la plupart de celles de Voltaire, les meilleures ou les moins illisibles, sont de cette espèce. Elles sont « romanesques », et ce mot ne veut pas dire qu'elles sont invraisemblables; que les événements en sont extraordinaires; que les rencontres en sont singulières et rares! Elles sont tout cela, mais ce n'est pas en cela ni pour cela qu'elles sont romanesques. Ou du moins, en ce sens, il n'y aurait donc rien de plus romanesque que

l'*Œdipe Roi*, auquel tout le respect que j'ai pour la mémoire de Sophocle ne saurait m'empêcher de trouver quelques rapports avec un mélodrame. Mais « romanesque » veut dire que, dans ces « tragédies », les événements ne s'engendrent point les uns des autres; que la succession en pourrait être autrement conçue; qu'elle est donc arbitraire, plus personnelle à l'auteur qu'intérieure au sujet; — et, pour en faire en passant la remarque, c'est justement ce genre de reproche que les classiques évitaient en se conformant plus ou moins à l'histoire.

Alexandre Dumas fils, dans une de ces *Préfaces* qu'au temps de ma jeunesse on appelait « étincelantes », a essayé de définir le genre de nécessité qui s'oppose à ce « romanesque ». Il y disait qu'au théâtre « la vérité pouvait être absolue ou relative, selon l'importance du sujet et le milieu qu'il occupe », — et je suppose qu'il s'entendait lui-même en écrivant ces choses, — « mais il y faut, continuait-il, une logique implacable entre le point de départ et le point d'arrivée,... une progression mathématique, inexorable, fatale, qui multiplie la scène par la scène, l'événement par l'événement, l'acte par l'acte, jusqu'au dénouement, lequel doit être le total, et la preuve ».

La « preuve » et le « total » de quoi? C'est ce qu'on ne voit pas très bien! Mais on comprend ce qu'il voulait dire; et il ne se trompait que d'étendre à l'art dramatique tout entier ce qui n'est vrai que de la

forme tragique. *La Dame aux Camélias* n'est, à ma connaissance, le « total » ou la « preuve » de quoi que ce soit; et on serait fort embarrassé de trouver dans *le Demi-Monde* rien qui ressemble à « une progression mathématique, inexorable, et fatale ». Le caprice a d'ailleurs, comme la fantaisie, son rôle et sa place au théâtre. On ne s'est jamais plaint qu'il y eût trop de « romanesque » dans les comédies de Musset ou dans celles de Marivaux : *les Fausses Confidences*, *le Jeu de l'Amour et du Hasard*; et plutôt, si quelqu'un s'avisait de trouver qu'il y en eût trop dans les comédies de Shakspeare : *le Marchand de Venise* ou *Beaucoup de bruit pour rien*, ce serait lui qu'il faudrait plaindre. En revanche, il y a des sujets, dont la donnée même exige en son développement cette rigueur et cette logique; il y en a dont l'auteur lui-même n'est plus le maître, dès qu'il en a posé les conditions; il y en a qu'on ne saurait enfin traiter que d'une seule manière, qui est la bonne, toutes les autres n'en étant que l'ébauche ou la contrefaçon; — et ce sont les sujets tragiques. Le premier caractère de la tragédie, et on entend bien que je ne dis pas *en soi*, ni d'après moi, mais dans l'histoire, et dans l'histoire de toutes les littératures, est d'être « nécessaire ».

Cette « nécessité » s'appelait ordinairement le Destin ou la Fatalité chez les Grecs, quelquefois Némésis, et on la concevait sous la forme obscure d'une Puissance aveugle contre les décrets de laquelle se heurtaient inutilement les efforts de la volonté de

l'homme. Nous la concevons aujourd'hui sous la forme plus précise, et quasi scientifique, du « déterminisme », c'est-à-dire de l'inéluctable enchaînement des effets et des causes. *Volens quo nollem pervenerum.* L'exercice même de notre liberté nous soumet à ce « déterminisme », et notre volonté, s'enveloppant dans son propre ouvrage, en devient la servante ou l'esclave. C'est alors proprement le dédale, et c'est la pièce de M. Paul Hervieu.

Que si maintenant vous y ajoutez la fatalité passionnelle, nous atteignons à des effets « tragiques » d'une intensité extraordinaire, et, précisément, c'est ce que nous voyons au troisième acte du *Dédale*. Rappelez-vous ce troisième acte. Il est très fort, et parfaitement beau. Les effets qui en font la beauté tiennent essentiellement à ceci qu'ayant gardé tout au fond d'elle-même, et pour ainsi parler, dans cette partie de nous, — profonde et reculée, — qui nous demeure toujours inconnue, la mémoire ineffaçable de son premier amour et du mystère de sa maternité, l'héroïne du *Dédale*, Marianne de Pogis, a vu se fermer une à une toutes les issues par lesquelles elle s'était flattée d'échapper à cette fatalité dont elle sentait confusément la menace; et la plus forte impression qu'elle éprouve en retombant aux bras de son premier mari, c'est manifestement celle de l'inévitable. Ce n'est pas elle qui l'a voulu, c'est une autre! Sa faute n'est qu'à peine la sienne. Elle n'est pas l'ouvrière de sa chute! Et nous, spectateurs attentifs, nous rendant compte

avec elle que quelque chose de plus fort qu'elle a passé dans sa vie, pour la dévaster, l'impression que nous en ressentons est proprement celle de l'horreur tragique.

Remarquez tout de suite que nous ne l'éprouverions pas, si Marianne de Pogis n'était pas d'ailleurs l'honnête femme qu'elle est, une « conscience » et une « volonté », qui, tout en subissant l'ascendant de la fatalité, n'y souscrivent point. Elle pourrait y souscrire, et à défaut de la « société », le théâtre contemporain est plein d'héroïnes qui ne s'en feraient pas un scrupule. Nous-mêmes, que l'on appelle en quelque sorte à la juger, lui en voudrions-nous beaucoup? et, au contraire, ne l'absoudrions-nous pas d'ensevelir au fond d'elle son remords d'une aventure qu'avec un peu de complaisance elle pourrait qualifier d'attentat? Mais elle a beau n'être pas l'ouvrière de sa chute, elle sent bien, elle sait, elle se rend compte qu'elle n'en a pas moins été la complice un moment volontaire; que, de cette complicité, de nouvelles obligations, un autre devoir est né pour elle; qu'elle achèverait, en les niant, de se dégrader à ses propres yeux; — et ceci encore est éminemment « tragique ». Un second caractère de la tragédie est la claire conscience que les personnages y ont de la valeur morale et objective de leurs actes.

Les personnages du mélodrame, à l'exemple de l'Hernani d'Hugo, ou des « grandes dames » du vieux Dumas, sont des « forces qui vont ». Où vont-elles?

Elles vont où leur instinct les pousse. Ont-elles conscience de leurs mobiles ou de leurs motifs d'agir? C'est ce qu'il est difficile de croire quand on admire leur surprise devant les conséquences de leurs propres actions. Ils ne les avaient point prévues, ni à plus forte raison calculées. Leur étonnement est extrême de tomber dans le piège qu'ils avaient tendu : Triboulet n'en revient pas, et don Salluste en perd jusqu'à la faculté de se défendre. C'est ce qu'on exprime en disant que l'un des caractères du mélodrame est de « manquer de psychologie ». Le mélodrame, le bon mélodrame, — le drame romantique, si vous voulez, — consiste en une succession de scènes fortes, violentes et horribles, touchantes ou sentimentales, dont les acteurs qui en sont les instruments ou les victimes ne comprennent pas généralement le sens. Mais, inversement, dans la tragédie, selon le mot d'Hermione, « on veut tout ce qu'on fait, » et comme le dit Polyeucte :

On le ferait encor s'il fallait le refaire.

Le sentiment d'une fatalité, toujours présente et toujours menaçante, non seulement n'atténue pas celui de la responsabilité, mais encore il l'exalte. En subissant les arrêts du destin on n'impute qu'à soi-même de ne les avoir pas évités. Dans la course à la fortune, au pouvoir, à l'amour, on n'est pas étonné de rencontrer la mort : on savait qu'elle fait partie des conditions du jeu. Les personnages de la tragédie

sont des volontés qui s'analysent en s'exprimant, qui se connaissent en agissant, et qui se jugent en succombant.

C'est pourquoi dans *le Dédale*, avec autant de soin qu'il a fermé l'une après l'autre toutes les issues par où son héroïne eût pu se dérober à son destin, l'une après l'autre aussi, M. Paul Hervieu lui a comme enlevé toutes les excuses qu'elle eût pu invoquer. M. de Pogis n'a rien pour lui que d'avoir été le premier mari de sa femme. La mère de Marianne lui a remontré ce qu'il y avait encore d'amour ou de passion dans les accents de haine que lui arrache le souvenir d'une union, à vrai dire, non moins regrettée qu'abhorrée. Le second mari, avec toutes les qualités que l'autre n'avait pas, n'a aucun des défauts dont madame de Pogis a souffert. Paulette, son amie — dans une admirable scène, où les répliques se croisent, se répondent, et se pressent comme dans un dialogue de Corneille — lui a dénoncé le danger qu'elle courait, ou pour mieux dire, et sans le savoir, sans se douter de ce qu'elle faisait, elle l'a obligée d'en reconnaître l'imminence. Et rien de tout cela ne l'empêche, non plus que les femmes de Racine, de courir où son destin l'appelle! mais cela fait qu'elle ne se paie d'aucune vaine raison pour étouffer en elle ses remords, ou pour éviter les conséquences de son acte; cela fait qu'elle en accepte ou qu'elle en prend la responsabilité tout entière; et encore une fois cela fait d'elle un personnage « tragique ».

Ajoutons, pour finir, une dernière condition. Pourquoi telles pièces de Dumas ou d'Augier, qui se terminent, elles aussi, dans le sang, *le Mariage d'Olympe* ou *l'Étrangère*, ne sont-elles pourtant que des mélodrames? C'est qu'après tout le sujet n'en est qu'une anecdote, ou, si on le veut, et en d'autres termes, la signification n'en dépasse pas la donnée. Beaumarchais écrivait, dans son *Essai sur le drame sérieux* : « Que me font à moi, sujet paisible d'un État monarchique du XVIIIe siècle, les révolutions de la Grèce et de Rome? quel véritable intérêt puis-je prendre à la mort d'un tyran du Péloponnèse? au sacrifice d'une jeune princesse en Aulide? Il n'y a dans tout cela rien à voir pour moi, aucune moralité qui me convienne. » On pourrait dire pareillement : « Que nous importe à nous que le noble sang des Puygiron se mêle à celui d'Olympe Taverny? ou qu'un brasseur d'affaires accoure du fond du Dakota pour rendre à mademoiselle Mauriceau la liberté d'épouser l'ingénieur Gérard? » Ce ne sont là que des faits divers, de l'espèce la plus commune, et en même temps de nulle portée.

Mais, au contraire, comme dans *le Dédale*, — et je dirai, comme dans *le Passé* de M. de Porto-Riche, — la question de savoir ce qu'un premier amour a noué de liens indestructibles entre deux êtres humains, ou encore ce que la maternité crée de nouveaux devoirs à une femme envers le père de son enfant, et dans quelle mesure cette maternité même lui enlève le

droit de disposer désormais de sa personne, voilà qui nous importe à tous; et, la réponse variant selon les circonstances et selon les personnes, voilà qui ne cessera jamais de nous intéresser. Seulement, et tandis que l'auteur du *Passé*, pour des raisons d'art que l'on pourrait donner, avait fait tout ce qu'il fallait pour « particulariser » sa thèse, la déguiser ou la dissimuler, l'auteur du *Dédale* a cru devoir, lui, dans son troisième acte, notamment, nous la proposer selon toute son ampleur, et c'est ce qui fait l'originalité de sa pièce. La thèse est devenue sienne, et elle est tragique pour l'audace tranquille avec laquelle il en a lui-même souligné la signification. Et, en effet, dans le théâtre ancien ou moderne, dans le théâtre de Shakspeare comme dans celui de Corneille ou de Racine, quelle est la tragédie, vraiment digne de ce nom, qui ne pose pas un de ces problèmes que l'on croyait depuis longtemps résolus? et, tout à coup, voici qu'on s'aperçoit que la solution généralement adoptée n'en avait pas prévu tous les cas.

Or, il peut y avoir des vaudevilles sans importance, et des mélodrames sans portée : *le Mariage d'Olympe* en est un, *la Femme de Claude* en est un autre. Il n'y a pas de véritable « comédie » sans thèse; et on ne me citera pas une véritable tragédie qui ne pose la thèse sous la forme d'un cas de conscience. « Que peut-on faire? Que doit-on faire? » C'est ce que se demandent Oreste et Antigone, Hamlet et Chimène, Andromaque et Titus; et c'est ce que nous nous

demandons avec eux. La deuxième de ces questions : « Que *doit-on* faire? » est la question tragique par excellence. Elle l'est à ce point que, de toute pièce où elle ne se pose pas, ni le prestige de l'histoire, ni l'horreur de la catastrophe, ni la beauté de la déclamation ne sauraient faire des tragédies. *Le Roi s'amuse* et *Ruy Blas*, en dépit d'Hugo, ne seront toujours que des « mélodrames ». En revanche, des pièces bourgeoises, telles que par exemple *le Supplice d'une femme*, ou la *Julie* de Feuillet, et généralement le théâtre de l'auteur de *Monsieur de Camors*, étaient en route vers la tragédie. Étonnerai-je beaucoup de gens, en disant qu'autant que de Dumas fils, c'est, littérairement, de Feuillet que procède M. Paul Hervieu? Mais ce n'est pas aujourd'hui le temps d'insister sur cette comparaison.

III

Si maintenant l'observation de ces trois conditions suffit à distinguer, — et je crois qu'elle y suffit, — le « mélodrame » d'avec la « tragédie », suffit-elle d'autre part à rendre possible une « tragédie moderne » et « contemporaine »? L'auteur des *Tenailles*, de *la Loi de l'homme*, de *la Course du flambeau*, de *l'Énigme* l'a cru, et l'auteur du *Dédale* ne le croit pas d'une foi moins robuste. Nulle autre intention, plus apparente, n'est aussi marquée plus profondément dans son œuvre. Elle l'est dans le choix des sujets; — où

ce n'est pas seulement de la situation et de la fortune des personnages qu'il y va, mais de leur honneur et même de leur vie. Elle l'est dans le choix des moyens; auxquels ce qu'on a pu le plus souvent et le plus justement reprocher, c'est de courir à leur but avec une rigueur et une hâte mathématiques. Elle l'est dans la disposition de l'intrigue; — où la probité de l'auteur n'a point ménagé d'occasions de rire à la frivolité des publics « bien parisiens ». Je ne dis rien du vaudeville classique, pour ainsi parler, celui de Labiche ou de Gondinet! Mais *les Tenailles*, *la Loi de l'homme*, *l'Énigme*, *le Dédale*, ont mis en déroute le vaudeville « sérieux », celui de Dumas et d'Augier, de l'espèce de *Denise* ou des *Fourchambault*, mélange équivoque du mélodrame, de la comédie de mœurs, et de la satire sociale. On ne rit pas d'un œil en pleurant de l'autre, et ce n'est pas le moment à un auteur d'étaler son esprit, entre deux scènes qu'il destine à nous émouvoir. Elle se marque encore, l'intention tragique, dans la gravité de l'accent, dans la qualité du dialogue, dans le pessimisme de l'observation. Mais, avec tout cela, puisque M. Paul Hervieu lui-même les appelle toujours des « pièces », *la Loi de l'homme* ou *le Dédale* sont-elles enfin de vraies tragédies? et, s'il y manque encore quelque chose de ce qui leur en ferait universellement reconnaître le caractère, donnent-elles du moins l'idée qu' « *une* » tragédie moderne, que « *la* » tragédie moderne soit possible, et prochaine?

Nous n'hésitons pas à répondre affirmativement, et si la réalisation de cette forme dramatique nouvelle rencontre quelque obstacle, nous avons essayé de montrer que ce ne serait ni dans la tradition, ni même dans l'habitude que nous avons contractée de lier en quelque manière l'idée même de la tragédie à l'encadrement du décor historique. Ce qui l'entravera plutôt dans la liberté de son développement, — oserai-je me servir de ce mot savant et barbare? — c'est la raréfaction de la matière tragique, à la suite, et comme conséquence, d'une évolution de nos idées morales.

Tous ces crimes d'État qu'on fait pour la couronne,
Le ciel nous en absout alors qu'il nous la donne.

C'est ainsi qu'on pensait, qu'on sentait au temps de Corneille. On n'en voulait guère à un prince des moyens qu'il avait pris pour se frayer un chemin au trône et — mieux encore, ou pis que cela! — si les crimes des rois ne perdaient pas leur nom de crimes, on n'en parlait pourtant toujours qu'avec une sévérité... respectueuse et presque admirative. La sensualité féroce et sanguinaire d'un Henri VIII d'Angleterre ne le « disqualifiait » pas ; et, d'avoir les mains teintes du sang de ses femmes, cela ne l'empêchait pas d'être un « héros de tragédie ». C'est ainsi que le théâtre de Corneille est plein de criminels, de la force de sa Cléopâtre, en laquelle il ne peut se défendre d'admirer « quelque grandeur d'âme », et, — dans l'histoire, — il n'a pas tort.

Mais je dis : « dans l'histoire », et dans l'histoire seulement ! Nous n'admettrions pas aujourd'hui qu'une ambition, tendue vers la conquête du pouvoir actuel, y allât par de semblables moyens, par l'empoisonnement ou par l'assassinat. En d'autres termes encore : il y a pour nous des crimes, toute une catégorie de crimes, auxquels l'ambition, qui dans l'histoire, les a souvent « justifiés » au regard des contemporains, ne saurait servir aujourd'hui d'excuse. Il y en a d'autres qu'un manteau royal ne saurait ni cacher ni couvrir de sa splendeur. Ceci ne revient-il pas à dire que tout un ordre de passions qui se satisfaisait autrefois d'une manière, ne va plus de nos jours à son assouvissement par les mêmes moyens? De nos jours, les « tragédies » de l'ambition ne peuvent être situées que dans l'histoire; et la réalité de la vie contemporaine ne saurait guère nous en donner que le « mélodrame » ou la « comédie ». Et, comme on en peut dire presque autant des « tragédies de la famille » ; comme il y a, — et heureusement ! — peu de fils parmi nous qui combinent de venger le meurtre de leur père par celui de leur mère, ce qui est la situation d'Oreste et d'Hamlet ; et comme nous ne supporterions pas, s'il y en avait, qu'on les représentât sur la scène en redingote ou en veston court, la tragédie moderne se trouve ainsi privée de ce qui faisait l'un des aliments de l'ancienne, et réduite aux tragédies de l'amour ou de la haine. Il y a peut-être aussi les tragédies de l'honneur, et la race n'est pas tout à fait morte, — espé-

rons-le du moins, — de ceux « à qui l'honneur est plus cher que le jour ».

On fera donc moins de tragédies « modernes » que l'on n'en a fait autrefois d' « historiques »; mais on en pourra faire; et déjà je ne crains pas de dire qu'il s'en faut de bien peu que *la Course du flambeau*, que *l'Énigme*, que *le Dédale* n'en méritent le nom. Il ne s'en faut, dans *le Dédale*, que de la qualité du dénouement, trop mélodramatique, si on le veut, mais surtout trop romantique, trop analogue au dénouement des premiers romans de George Sand : *Indiana*, *Valentine* ou *Jacques*. Deux choses surtout nous le gâtent, qui sont le décor et le corps à corps. Mais, dans *l'Énigme*, il ne s'en fallait que d'un peu plus d'ampleur dans le développement, et cette observation, si le lecteur ou le spectateur ne la trouvent pas injustifiée, nous mettra sur la trace d'une dernière distinction.

Il y a, dans l'histoire du théâtre, plusieurs sortes de tragique; et, particulièrement, il y en a deux que l'on ne saurait trop souhaiter de voir unies ensemble, mais qui, dans la réalité, se sont moins souvent confondues qu'elles ne se sont opposées l'une à l'autre. On pourrait appeler l'une, le « tragique de situations »; et l'autre, le « tragique de caractères ». Si le premier consiste dans la force des situations, et de situations que les héros de la tragédie ne se sont point faites à eux-mêmes, — comme dans *le Cid* de Corneille, et généralement, je crois que l'on peut dire

comme dans le théâtre espagnol, — on voit sans doute qu'il confine encore au mélodrame. Il aspire à s'en dégager; il n'en est pas encore entièrement affranchi! C'est le cas de ces « tragédies » dont nous parlions tout à l'heure, qui ne se sont sauvées d'être traitées du nom fâcheux de « mélodrame » qu'en se déguisant à la grecque ou à la romaine, à la babylonienne, ou à la chinoise. On les reconnaît à ce signe que, si la situation qui en fait le fond ne s'était pas produite, il n'y aurait plus de pièce. Que resterait-il du *Cid* même, si Rodrigue n'était le meurtrier du père de Chimène, ou d'*Horace*, si le lien de famille ne joignait le mari de Sabine au fiancé de Camille?

Mais si Phèdre n'aimait pas Hippolyte, elle en aimerait un autre, puisque son amour n'est en elle qu'un effet de la vengeance de Vénus, — entendez un effet de la fatalité passionnelle; — et la même pièce en ressortirait, puisqu'elle est tout entière dans la personne de Phèdre. C'est ce que j'appelle le « tragique de caractère ». Il ne dépend pas tant de la rencontre ou de la circonstance que de la psychologie des personnages. Encore qu'ils n'en soient pas les maîtres, leur destin est cependant en eux, et ils le créent, pour ainsi dire, du fond de leur passion, à mesure qu'ils en subissent la loi. C'est le cas de Polyeucte et c'est le cas de Bérénice. Les situations où ils s'embarrassent, pour finir par y succomber, ne sont pas l'œuvre du hasard, ou de la fortune, mais uniquement de leur caractère. Quand ils seraient en toute

sécurité du côté des choses ou des autres hommes, ils seraient encore pour eux-mêmes, et eux-mêmes, par leurs qualités ou par leurs défauts, une perpétuelle menace. Et, au lieu que leur situation détermine enfin leur caractère, c'est leur caractère qui, d'une situation commune et ordinaire, leur fait une situation singulière, extraordinaire et tragique.

Il n'y avait guère que du « tragique de situation » dans *l'Énigme* : il y en a peut-être encore plus que de « tragique de caractères » dans *le Dédale*.

M. Brisson, dans *le Temps*, a trouvé que Marianne de Pogis était une « nature exceptionnelle »; M. Faguet, dans le *Journal des Débats*, l'a trouvée, lui, « moyenne » et quelconque : M. Faguet a raison; mais M. Brisson n'a pas tort. C'est la situation qui est « exceptionnelle », et dont le caractère d'exception se communique à Marianne, pour la rendre capable d'un acte qu'elle n'eût jamais cru d'elle-même. Mais, cependant, on ne saurait dire ce qui distingue Marianne un peu profondément d'une autre femme qu'aurait surprise l'imprévu de la même situation; et son caractère, en ce sens, manque d'individualité. N'en pourrait-on pas dire autant de son premier mari, M. de Pogis, et du second, M. Le Breuil? Je me suis laissé conter que, de son troisième ou de son quatrième acte, l'auteur du *Dédale* ne savait pas lui-même lequel il préférait. Son hésitation paternelle ne me surprendrait pas. Au troisième acte, c'est la situation qui domine les caractères. Au quatrième acte, c'est le

caractère qui domine ou qui *devrait* dominer la situation.

En ne s'attachant qu'au tragique de caractère, M. Paul Hervieu, de ce quatrième acte, eût pu tirer une pièce entière. Il y a une première pièce dans les trois premiers actes : il y en a une seconde, il pouvait y en avoir une dans le quatrième. La situation de Marianne entre M. Le Breuil et M. de Pogis était, à elle seule, toute une tragédie. Car, au fond, que pense-t-elle d'elle-même, la malheureuse femme? — et je ne veux pas dire, s'absout-elle ou se condamne-t-elle? à la question ainsi posée, la réponse est très simple, et nous la connaissons; — mais comment, par quelles raisons, à elle, s'explique-t-elle sa chute? qu'y trouve-t-elle quand elle s'examine? quelle surprise des sens? quel ressouvenir du passé? quels sentiments à l'égard de M. de Pogis? Quelles raisons encore a-t-elle de faire à M. Le Breuil le tragique aveu que l'on sait? est-ce un effet comme involontaire du dégoût qu'elle éprouve d'elle-même? ou l'impossibilité de garder pour elle ce douloureux et honteux secret? ou une manière de se délivrer du remords de sa faute en courant au-devant de l'expiation? ou une hâte d'élever une infranchissable barrière entre elle et ce second mari? Mais, si c'est peut-être à la fois tout cela; si ce l'est même certainement; si sa conscience est le lieu d'angoisse où tous ces sentimens tumultueux et confus se heurtent et, alternativement, se contrarient ou se confondent, l'analyse de ces sentiments et leur traduc-

tion scénique ne serait-elle pas toute une tragédie, et une tragédie de « caractères »? Il y aurait renversement des rapports; la situation ne serait plus qu'un prétexte, une convention initiale nécessaire; la crise d'âme ferait le principal intérêt de la pièce; et c'est alors sans doute que, le dénouement du *Dédale* soulevât-il encore plus de critiques qu'il n'a soulevées, il ne viendrait plus à l'idée de personne de lui reprocher d'être « mélodramatique ». Si l'on peut constituer la « tragédie moderne » ce sera surtout par le moyen de ce « tragique de caractères ». Pour le réaliser, le dramaturge de *l'Énigme* et du *Dédale* n'aura qu'à se souvenir du romancier de *l'Armature* et de *Peints par eux-mêmes*.

Quant à l'utilité de ressusciter ou de restaurer dans notre littérature contemporaine une forme dramatique abolie, dont on n'aperçoit pas très bien la convenance avec nos mœurs, si quelque sceptique la mettait en doute, on pourrait aisément lui répondre.

Et d'abord, si le théâtre est quelque imitation ou représentation de la vie, les événements tragiques ne sont pas plus rares, on veut dire ici moins fréquents, de nos jours qu'autrefois. L'art, en général, et l'art dramatique, en particulier, n'est-il qu'une forme du jeu? C'est ce que prétendent quelques philosophes; et on sait que de nombreux journalistes, sans compter la foule des « mondains », s'accordent volontiers avec eux pour ne voir dans le théâtre qu'un « divertissement ». Mais encore y a-t-il « divertissement » et

« divertissement »; et n'est-il pas permis d'en rêver de plus nobles ou de moins vulgaires que le vaudeville ou l'opérette? Il convient d'ajouter que, notre expérience à chacun étant toujours très courte, nous avons besoin de la vérifier, de la contrôler, de l'étendre, de la fortifier, de la rectifier au moyen de l'expérience des autres, et peut-être la littérature n'a-t-elle pas de fonction plus haute, ni plus « sociale » surtout, que d'être ainsi, d'un homme aux autres hommes, cette communication de l'expérience. A ce titre, en ce sens, la tragédie, comme genre littéraire, a sa raison d'être ou sa justification dans la réalité du drame de la vie commune; et il serait assurément regrettable que, pour ne pas troubler la digestion de quelques épicuriens, ou ne pas s'exposer aux railleries de quelques dilettantes, on en vînt à exclure de la représentation de la vie tout ce qui fait qu'elle n'est pas un jeu. Il est bon de rappeler aux hommes « qu'on ne badine pas avec l'amour », par exemple, ou généralement avec les passions; et que, si les suites en sont quelquefois comiques, et quelquefois indifférentes ou inoffensives, elles en sont aussi quelquefois honteuses ou sanglantes. Vous en douteriez-vous, à voir les peintures ou plutôt les caricatures qu'on en donne sur nos théâtres?

Nous sommes très fiers en France de ce que nous appelons la « continuité » de notre production dramatique; et, en effet, depuis deux cent cinquante ans, il semble que nos théâtres n'aient jamais chômé de

« pièces » à représenter. Mais ces « pièces », que valent-elles? et si je prenais, au hasard, ou à peu près, la liste de celles qui, dans un temps donné, — de 1750 à 1800, par exemple, ou de 1800 à 1850, — ont vu les feux de la rampe, combien en nommerais-je qui survivent, qui se jouent encore sur nos scènes, ou seulement que l'on lise? Dieu sait pourtant quels applaudissements accueillirent, en leur nouveauté, quelques-unes d'entre elles; et la réputation qu'elles valurent à leurs auteurs; et même la louange que ne leur ménagea pas la critique! Croirons-nous donc avec Dumas « qu'un homme sans aucune valeur comme *penseur*, comme *moraliste*, comme *philosophe*, comme *écrivain*, — c'est nous qui soulignons, — puisse être un homme de premier ordre comme auteur dramatique? » Ce serait une explication; et le théâtre de Scribe ou celui de Labiche, à cet égard, ne nous en donnerait pas le démenti. Mais ce qui est encore plus vrai, c'est que, l'industrie dramatique subordonnant nécessairement la question d'art à... d'autres, peu d'auteurs ont le courage de sacrifier le succès immédiat, bruyant et sonnant, à la réalisation d'un idéal littéraire. Ce courage, l'auteur du *Dédale* est au premier rang de ceux qui l'ont parmi nous; il le doit à la préoccupation d'art dont son œuvre est l'éloquent, décisif et un peu hautain témoignage; et quand cette préoccupation d'art l'incite à faire revivre, de toutes les formes dramatiques, celle qui dans l'histoire a peut-être le plus

honoré le théâtre français, voilà pourquoi nous souhaitons ardemment qu'il y réussisse, et qu'il nous rende, avec les moyens d'aujourd'hui, la tragédie d'autrefois. L'objet de cet article n'était que de montrer qu'un semblable dessein n'a rien de chimérique; et que déjà l'auteur des *Tenailles*, de *la Loi de l'homme*, de *la Course du flambeau*, de *l'Énigme*, et du *Dédale*, peut se flatter, sans présomption, de l'avoir en quatre pas plus d'à moitié réalisé.

15 janvier 1904.

VIII

EUGÈNE FROMENTIN

ET

LA CRITIQUE D'ART[1]

Vous connaissez tous l'histoire d'Ingres et de son violon. Ce grand peintre, ce très grand peintre, — à qui je ne pense pas que personne de nos jours osât disputer ou marchander sa juste gloire, — avait la manie de jouer du violon, et la vanité de croire qu'il en jouait admirablement. Et c'était peut-être vrai. Oui, peut-être en jouait-il admirablement ! Mais le préjugé français, qui n'admet pas volontiers que l'on soit à la fois deux grands hommes ou deux hommes de talent, a décidé, qu'étant le peintre de l'*Apothéose d'Homère* et de la *Stratonice*, Ingres devrait s'en

1. Conférence faite à la Rochelle, le 29 septembre 1903, au profit la souscription pour le monument Fromentin, sous la présidence de M. W. Bouguereau, membre de l'Institut, et de M. d'Orbigny, maire de la Rochelle.

contenter, et que le rival d'Eugène Delacroix ne serait jamais reconnu pour l'émule de Paganini.

Eugène Fromentin, votre illustre compatriote, a été plus heureux. Peintre et littérateur, les littérateurs ne l'ont point considéré comme un peintre égaré parmi eux; les peintres ne l'ont point traité comme un littérateur fourvoyé dans leur compagnie; et la postérité ne l'a pas, si je puis ainsi parler, divisé. Il occupe un rang distingué, plus que distingué, dans l'histoire de notre École française de peinture; et je ne connais pas d'écrivain qui ne fût fier, et à bon droit, d'avoir écrit *les Maîtres d'autrefois*. Sa peinture n'a pas nui à sa « littérature », et, ce qui est plus rare, sa « littérature » n'a pas nui à sa peinture. *Dominique* est un joli roman, *la Chasse au Faucon* est une jolie toile... Et, sans doute, et avant tout, c'est ce qui fait l'originalité d'Eugène Fromentin, mais aussi c'est ce qui fait la difficulté d'en parler.

I

Vous m'excuserez donc si je n'ai retenu, pour vous en entretenir aujourd'hui, qu'une partie de son œuvre; et, d'abord, si j'ai l'air de négliger le peintre. Je l'aime et je l'admire, mais, de ses tableaux, dispersés dans toutes les collections de l'Europe, et même de l'Amérique, je n'en connais guère qu'une douzaine, ce qui n'est pas assez; et puis, j'en connaîtrais davan-

tage, que la présence de M. Bouguereau suffirait, ce soir, à m'avertir de ne parler de peinture qu'avec prudence, discrétion, — et timidité.

Je ne vous parlerai pas non plus très longuement de l'auteur de *Dominique* ou d'*Une Année dans le Sahel* et d'*Un Été dans le Sahara*. Il y a d'admirables descriptions dans ces deux récits de voyages : il y en a de colorées, d'animées, de spirituelles. Il y a aussi de l'*humour*, et il y a de la poésie. Mais nous ne manquons pas de jolies pages descriptives dans notre littérature contemporaine, et, si j'en voulais citer de Fromentin, j'avoue que ce n'est pas à son *Sahel* ou à son *Sahara* que je les emprunterais, mais à son *Dominique*. Quelques descriptions de *Dominique* ont cet avantage, à mes yeux, et l'auraient peut-être surtout aux vôtres, je ne dirai pas, de ne pas être exotiques, mais pourtant de vous rendre les paysages et l'atmosphère de votre pays d'Aunis. Je ne vous en remettrai sous les yeux qu'une seule, dont l'exactitude et la ressemblance avec le modèle vous feront excuser la longueur :

« Je me souviens qu'un jour Madeleine et M. de Nièvres voulurent monter au sommet du phare. Il faisait du vent. Le bruit de l'air, que l'on n'entendait point en bas, grandissait à mesure que nous nous élevions, grondait comme un tonnerre dans l'escalier en spirale, et faisait frémir au-dessus de nous les parois de cristal de la lanterne. Quand nous

débouchâmes à cent pieds du sol, ce fut comme un ouragan qui nous fouetta le visage, et de tout l'horizon s'éleva je ne sais quel murmure irrité dont rien ne peut donner l'idée quand on n'a pas écouté la mer de très haut. Le ciel était couvert. La marée basse laissait apercevoir entre la lisière écumeuse des flots et le dernier échelon de la falaise le morne lit de l'Océan pavé de roches et tapissé de végétations noirâtres. Des flaques d'eau miroitaient au loin parmi les varechs, et deux ou trois chercheurs de crabes, si petits qu'on les aurait pris pour des oiseaux pêcheurs, se promenaient au bord des vases, imperceptibles dans la prodigieuse étendue des lagunes. Au delà commençait la grande mer, frémissante et grise, dont l'extrémité se perdait dans les brumes. Il fallait y regarder attentivement pour comprendre où se terminait la mer, où le ciel commençait, tant la limite était douteuse, tant l'un et l'autre avaient la même pâleur incertaine, la même palpitation orageuse, et le même infini. Je ne puis vous dire à quel point ce spectacle de l'immensité répétée deux fois, et par conséquent double d'étendue, aussi haute qu'elle était profonde, devenait extraordinaire, vu de la plate-forme du phare, et de quelle émotion profonde il nous saisit. Chacun de nous en fut frappé diversement sans doute; mais je me souviens qu'il eut pour effet de suspendre aussitôt tout entretien, et que le même vertige physique nous fit subitement pâlir et nous rendit sérieux. Une sorte de cri

d'angoisse s'échappa des lèvres de Madeleine, et, sans prononcer une parole, tous accoudés sur la légère balustrade qui seule nous séparait de l'abîme, sentant très distinctement l'énorme tour osciller sous nos pieds à chaque impulsion du vent, attirés par l'immense danger, et comme sollicités d'en bas par les clameurs de la marée montante, nous restâmes longtemps dans la plus grande stupeur, semblables à des gens qui, le pied posé sur la vie fragile, par miracle, auraient un jour l'aventure inouïe de regarder et de voir au delà. »

La page est certainement plus que ressemblante; elle est belle; et je ne sais si le trait final, la dernière touche, ne lui donne pas un air de grandeur que l'on serait embarrassé de retrouver dans les toiles de Fromentin. A quoi j'ajoute que *Dominique* a, comme roman, d'autres mérites encore. George Sand, à qui le livre est dédié, et Sainte-Beuve, dans un article de ses *Nouveaux Lundis*, s'empressèrent de les reconnaître. Comme *Indiana* et comme *Volupté*, c'était en effet une confession que *Dominique*, ou du moins, le récit en avait la forme et l'accent de sincérité. La notation psychologique, extrêmement précise, et parfois un peu sèche, y atteignait souvent la profondeur. La passion même n'y faisait pas défaut. Et pour toutes ces raisons, qu'il serait facile de développer, *Dominique*, dont la première apparition date de 1862, est encore, après quarante ans écoulés,

du petit nombre des romans que l'on réédite. Mais un autre Fromentin est bien plus original encore : c'est l'auteur des *Maîtres d'autrefois*, et, ce soir, c'est de lui que je voudrais uniquement vous parler.

J'en ai d'ailleurs une raison presque personnelle. J'ai peu connu Fromentin, et de son vivant, ou, pour parler plus exactement, dans la dernière année de sa vie, je ne l'ai approché que... de loin. Je l'ai plus d'une fois entendu causer; je ne lui ai jamais parlé. Mais, en revanche, *les Maîtres d'autrefois* sont l'un des livres qu'au temps de ma jeunesse j'ai le plus lus et relus, le plus assidument; où j'ai appris le plus de choses, de choses neuves, dont j'ai le plus souvent depuis lors éprouvé la justesse; un de ces livres que l'on appelle des « livres de chevet », qu'on ne rouvre jamais sans plaisir, et moins encore sans profit; et un de ces livres enfin dont on ne saurait parler aussi bien qu'on le voudrait, mais dont on se flatte pourtant que, quoi que l'on en dise, on ne saurait en parler absolument mal, puisqu'on en parle avec reconnaissance.

C'est de ce livre, mesdames et messieurs, que je voudrais vous parler ce soir, ou plutôt, c'est ce livre que je voudrais feuilleter rapidement avec vous. Je voudrais vous en montrer l'originalité, la nouveauté toujours subsistante, après trente ans bientôt écoulés. Je voudrais vous dire l'espèce de « révolution » qu'il a opérée dans la critique d'art, et, quand on sait le lire, dans la critique générale. Je voudrais essayer d'en

extraire ou d'en résumer ce que j'y trouve de rare, d'excellent, d'unique; et je voudrais enfin, par tous ces motifs, vous amener à conclure que, n'eût-il écrit que *les Maîtres d'autrefois*, Eugène Fromentin serait digne du souvenir que vous gardez de lui, et de la consécration que vous en voulez faire sur une de vos places publiques.

II

Si je disais qu'avant Eugène Fromentin la critique d'art n'existait pas en France, j'exagérerais, et je ferais tort, à Taine et à Diderot, — pour ne citer que ces deux noms — d'une partie de leur gloire. Je ne compare, vous l'entendez bien, en les nommant à côté l'un de l'autre, ni les deux hommes, ni les deux œuvres, et, quelque cas que l'on soit convenu de faire des *Salons* de Diderot, que j'en fasse moi-même au besoin, la *Philosophie de l'art* est un autre livre, et d'une autre portée. Mais, d'abord, la *Philosophie de l'art* est à peine de la critique d'art, et, j'ai tâché moi-même de le montrer en plus d'une occasion, l'auteur s'y est montré surtout préoccupé d'esthétique et de psychologie. Dans le dessein de Taine, en général, et sauf quelques cas où la vivacité de son émotion l'emporte sur la précision de son analyse, les œuvres d'art ne sont, à vrai dire, que des « documents », et ce n'est pas elles qu'il cherche en elles,

quoique parfois il les y trouve, mais l'expression des mœurs ou des idées de leur temps, du génie des races, et de la nature des civilisations.

Diderot, lui, n'y a cherché qu'un prétexte à littérature. Je ne veux pas mêler ce soir d'autres citations à celles que je devrai vous faire de Fromentin, mais reportez-vous aux *Salons* de Diderot, et notamment aux descriptions qu'on y trouve des toiles sentimentales de Greuze : *l'Accordée de village* ou *la Malédiction paternelle*. On n'analyserait pas autrement une « nouvelle », un « conte moral » de Marmontel, ou un mélodrame. Lui aussi, ce sont des « expressions » qu'il cherche, mais ce sont des « expressions » psychologiques ou littéraires, à moins que ce ne soient des « impressions » morales. A peine se douterait-on qu'il parle de « choses peintes »; et s'il lui arrive de dire deux mots, en passant, du dessin ou de la couleur, c'est surtout et toujours au « sujet » qu'il s'intéresse, et le « sujet » dans un tableau, vous le savez sans doute, c'est ce qui peut faire la matière d'un récit intéressant.

C'est aussi ce qui permet de bavarder ou de philosopher. Et, à ce propos, il faut bien convenir que, de cette manière d'entendre la critique d'art. Diderot n'est pas seul coupable ou responsable. Beaucoup de nos peintres, à commencer par les plus grands, et sans en excepter Poussin, ont mis trop d' « intentions », trop d'esprit, trop de philosophie, dans leur peinture; ils ont attaché trop d'importance au « sujet »;

ils l'ont conçu, disposé et traité d'une manière trop « littéraire ». Un tableau de Poussin se raconte, et on en peut même faire l'analyse logique. Tout y a sa raison d'être, dont le peintre aurait pu rendre compte, et cette raison est rarement pittoresque. A cet égard Diderot n'a donc rien innové. Mais, précisément, c'est ce que je regrette pour lui qu'il n'ait pas fait, et c'est pourquoi ses *Salons* sont à peine de la critique d'art; ils sont de la critique littéraire à propos des œuvres d'art; ils sont un recueil d'anecdotes, parmi lesquelles, s'il y en a de vivement contées, il y en a aussi de plus lourdes et même de parfaitement obscènes. Ils sont du « bavardage », ils sont de la philosophie, ils sont tout ce que l'on voudra; et ils ont été, si l'on y tient, à leur heure et pour leur temps, de la critique d'art, mais ils n'en sont plus; et il importe qu'ils n'en soient plus depuis que Fromentin a écrit ses *Maîtres d'autrefois*.

Qu'est-ce qu'en effet Fromentin se demande en présence d'un tableau? Le voici, dans la cathédrale d'Anvers, face à face avec *la Descente de croix*. Que va-t-il nous en dire? Écoutons-le parler lui-même :

« La composition n'est plus à décrire; vous n'en citerez pas de plus populaire comme œuvre d'art et comme page de style religieux. Il n'est personne qui n'ait présents à l'esprit l'ordonnance et l'effet du tableau, *sa grande lumière centrale, plaquée sur des*

fonds obscurs, ses taches grandioses, ses compartiments distincts et massifs. » (Édition in-18, pp. 79, 80.)

Voilà pour la composition; et voici maintenant pour le dessin.

« Le Christ est une des plus élégantes figures que Rubens ait imaginées pour peindre un Dieu. Il a je ne sais quelle grâce allongée, pliante, presque effilée, qui lui donne toutes les délicatesses de la nature et toute la distinction d'une belle étude académique... Vous n'avez pas oublié l'effet *de ce grand corps un peu déhanché, dont la petite tête maigre et fine est tombée de côté, si livide et si parfaitement limpide en sa pâleur, ni crispé, ni grimaçant*, d'où toute douleur a disparu, et qui descend avec tant de béatitude, pour s'y reposer un moment, dans les étranges beautés de la mort des justes. *Rappelez-vous comme il pèse, et comme il est précieux à soutenir, dans quelle attitude exténuée il glisse le long du suaire*, avec quelle affectueuse angoisse il est reçu par des bras tendus et des mains de femmes. » (*Ibid.*, pp. 80-81.)

Et voici enfin pour la couleur :

« La toile est sombre, malgré ses clartés et l'extraordinaire blancheur du linceul. Malgré son relief, la peinture est *plate*. (Ici, c'est Fromentin lui-même qui souligne.) *Le coloris n'est pas très riche; il*

est plein, soutenu, nettement calculé pour agir de loin... Il se compose d'un vert presque noir, d'un noir absolu, d'un rouge un peu lourd et d'un blanc. Ces quatre tons sont posés bord à bord aussi franchement que peuvent l'être quatre notes de cette violence. Le contact est brusque et ne les fait pas souffrir. *Dans le grand blanc, le cadavre du Christ est dessiné par un linéament mince et souple, et modelé par ses propres reliefs, sans nul écart de nuances, grâce à des écarts de valeurs imperceptibles.* » (*Ibid.*, pp. 83-84.)

J'arrête ici la citation : il faudrait tout lire! et je ne prends la peine de vous faire observer, pour le moment, ni ce qu'il y a de nouveauté dans ce style, ni ce qu'il s'insinue de sentiment et d'intelligence littéraire du « sujet ». dans ces explications que l'on croirait d'abord purement techniques. Mais, au contraire, je veux insister sur ce qu'elles ont précisément de technique, et vous en montrer l'intérêt.

La peinture est un « métier », sans doute; mais elle est aussi, et avant d'être « un métier ». une langue, dont les termes sont les formes et les couleurs. Il faut connaître ces termes pour entendre cette langue, et on ne l'entend, et, à plus forte raison, nous n'en jouissons, comme de toute langue, le français ou l'italien, qu'autant que nous les connaissons. Il ne s'agit donc pas d'en traduire ou d'en transposer les signes en une autre langue, et c'est ce qu'ont fait Taine ou Diderot, avec leur critique d'art

philosophique ou littéraire, mais de déterminer la valeur, le juste emploi, le rapport entre eux, la portée de ces signes, et c'est ce qu'a fait Fromentin. Il est venu poser ce principe : qu'une œuvre « peinte », — eût-elle par ailleurs cent belles qualités, — devait d'abord être « bien peinte », et qu'on ne nous en avait rien dit, de quelque éloquence en en parlant que l'on eût fait preuve, si l'on ne nous avait montré comment, en quoi, par où, pourquoi, une toile « bien peinte » différait d'une autre toile « bien peinte ». Car, les grands peintres, Rubens, dont il était question tout à l'heure, ou Rembrandt, dont il va nous parler, peignent-ils également bien? C'est un problème à examiner! Mais ils peignent « diversement ». Ils ont une manière de voir qui, de l'un à l'autre, n'est pas la même ; et en conséquence, ils ont donc une manière « inimitable » ou unique, de s'exprimer et de rendre ce qu'ils voient. A des lignes et à des couleurs que l'on croirait les mêmes, ils font dire des choses différentes ; et ces choses différentes sont indépendantes du « sujet » qu'ils traitent ; et dans la mesure où elles en sont indépendantes, c'est en cette mesure qu'ils sont peintres et grands peintres.

Un exemple achèvera d'illustrer ce que je veux dire, et que je crois tout à fait conforme à la pensée de Fromentin.

Rappelez-vous donc un de ces thèmes qu'ont traité presque tous les grands peintres, et remettons-nous ensemble sous les yeux une *Assomption* de Raphaël,

une *Assomption* de Titien, une *Assomption* de Rubens, une *Assomption* de Murillo. Le sujet étant consacré, la composition est la même; et, qu'elle s'élève au ciel par ses propres forces, ou qu'elle y soit comme attirée et « tirée » d'en haut, c'est toujours une Vierge dans sa gloire que le tableau représente, avec, au-dessous d'elle, dans la nuée, des anges qui montent ou qui remontent au ciel avec elle, et quelquefois, en bas, si vous voulez, des saints qui la regardent monter. Les couleurs sont les mêmes : une tunique rouge, un manteau bleu, à moins que, comme dans l'*Assomption* de Murillo, — qui d'ailleurs est plutôt une *Immaculée Conception*, — la tunique ne soit quelquefois blanche. Le dessin, indépendamment de ce qu'il a d'analogue par la seule imitation de la forme féminine idéalisée, vise au même objet, trahit les mêmes intentions, qui sont, pour ainsi dire, d'alléger l'âme humaine de son corps, et, sans faire évanouir l'un, de « sublimiser » l'autre. Voulez-vous encore quelque chose de plus? Il n'y a donc pas jusqu'à l'expression qui ne doive être cherchée dans les mêmes données psychologiques, je veux dire où le peintre ne se soit efforcé de mêler ensemble, et de fondre, avec le triomphe de la pureté, l'extase de la joie prochaine.

Et cependant, quoique tout ce qui peut ici se définir « littérairement » soit le même, est-il un seul de nous qui confonde, fût-ce à distance, une Vierge de Raphaël avec une Vierge de Titien, ou l'*Assomption* de Rubens

avec celle de Murillo? Preuve évidente, matérielle et tangible, pour ainsi parler, que ce qui fait qu'ils sont l'un, Rubens, et l'autre, Raphaël, c'est ce qu'il y a dans leurs chefs-d'œuvre de moins « littéraire » et de plus « technique »; et on nous dira donc plus tard, si l'on le veut, comment ils ont « senti » ou ce qu'ils ont « pensé », mais, avant tout, il faut que l'on nous dise comment ils ont « dessiné » et comment ils ont « peint ».

C'est ce que Fromentin a voulu faire, et là d'abord est l'originalité de ses *Maîtres d'autrefois*. Avant d'être autre chose, la peinture est la joie de la vue, la volupté des yeux, comme la musique est la volupté de l'oreille. Elle est autre chose! et à Dieu ne plaise que je prétende la matérialiser dans cette formule; mais elle est, et il faut qu'elle soit cela d'abord. On ne peut donc toujours la définir, la caractériser, l'apprécier, la juger, qu'en fonction du plaisir des yeux. Défions-nous des métaphores! Quelque parenté, très certaine et très étroite en un sens, qu'il y ait entre les diverses formes de l'art, on ne « pense » pas plus en couleurs, que l'on ne « peint » avec des mots. On nous procure seulement des sensations qui nous acheminent quelquefois vers des idées. On nous en procure plus souvent qui ne nous y acheminent point, et qui n'en sont pas pour cela moins vives, ni d'une qualité moins rare ou moins précieuse. Il n'y a pas d'« idées » dans une toile d'Albert Cuyp ou même de Frans Hals, lesquels n'en sont pas moins Frans Hals

ou Albert Cuyp, de « beaux peintres », qui ont rempli la notion de leur art, et de vrais maîtres. Et voilà pourquoi c'est de ces sensations qu'il faut que la critique d'art, avant tout, nous rende compte; et, par hasard, si l'on craignait qu'en se spécialisant de la sorte, elle ne se diminuât, c'est encore, nous l'allons voir, l'exemple de Fromentin qui nous convaincrait du contraire.

III

La critique d'art, telle qu'il l'a comprise, est seule capable de différencier utilement les écoles, les styles et les époques.

Qu'est-ce, en effet, qu'une « école », en peinture et en littérature? Car je ne pense pas qu'avec nos indépendants, vous n'y vouliez voir qu'une contrainte et une discipline dont l'objet ne serait que de gêner l'essor de l'originalité. Une « école », c'est une manière de voir, de concevoir et d'interpréter la nature. C'est donc une manière de l'exprimer ou de la rendre. Si nous nous proposons, comme Corneille, dans son *Cid* ou dans son *Horace*, de faire « plus grand que nature », notre vocabulaire ne sera pas le même que celui de Racine, qui ne s'est proposé, dans son *Andromaque* ou dans son *Bajazet*, que d'imiter la nature. Nous ne traiterons pas les mêmes sujets de la même manière. Si nous voulons obtenir des effets différents, nous n'userons pas de moyens analogues.

Il en est de même en peinture. A un idéal différent, et quel que soit cet idéal, répondront, non seulement des moyens, mais des « procédés » différents. « Tel point de vue, tel style; et tel style, telle méthode! » C'est donc, à notre tour, cette méthode qu'il nous faut définir, et c'est ce que personne, il me semble, n'a mieux fait que Fromentin, dans les pages célèbres où il s'est efforcé de caractériser la peinture hollandaise.

« Toute peinture hollandaise est concave; je veux dire qu'elle se compose de courbes décrites autour d'un point déterminé par l'inscrit, d'ombres circulaires autour d'une lumière dominante. Cela se dessine, se colore, s'éclaire en orbe avec une base forte, un plafond fuyant et des coins arrondis, convergeant au centre; d'où il suit qu'elle est profonde, et qu'il y a loin de l'œil aux objets qui y sont reproduits. Nulle peinture ne mène avec plus de certitude du premier plan au dernier, du cadre aux horizons. On l'habite, on y circule, on y regarde au fond, on est tenté de relever la tête pour mesurer le ciel. Tout concourt à cette illusion : la rigueur des perspectives aériennes, le parfait rapport de la couleur et des valeurs avec l'objet que le plan occupe. Toute peinture étrangère à cette école du plafonnement, de l'enveloppe aérienne, de l'effet lointain, est une image qui paraît plate et posée à fleur de toile. » (Édition in-18, pp. 183, 184.)

Il continue et il insiste :

« Pour être complet, il faudrait examiner l'un après l'autre chacun des éléments de cet art si simple et si complexe. Il faudrait étudier la palette hollandaise, en examiner la base, les ressources, l'étendue, l'emploi, savoir et dire pourquoi elle est réduite, presque monochrome, et cependant si riche en ses résultats... Il serait intéressant de déterminer combien cette peinture de toute conscience contient d'art, de combinaisons, de partis pris nécessaires, presque toujours d'ingénieux systèmes... Viendraient enfin le travail de la main, l'adresse de l'outil, le soin, l'extraordinaire soin, l'usage des surfaces lisses, la minceur des pâtes, leur qualité rayonnante, leur miroitement de métal et de pierres précieuses. » (*Ibid.*, pp. 184, 185.)

Vous le voyez, c'est bien ce que je vous disais. Ce qui caractérise l'école et ce qui la différencie d'une autre, c'est une manière de « peindre » ou de s'exprimer en leur langage, commune à tous ceux qui l'ont illustrée. Chacun d'eux est lui-même, et, tous ensemble, ils ont une manière de traduire leurs impressions qui n'est ni celle des Italiens, ni même celle des Flamands, celle de Breughel ou de Téniers : Fromentin n'oublie pas d'en faire expressément la remarque. Et, sans doute, on nous dira, comme on l'a dit longtemps : « C'est qu'ils sont tous Hollandais! » Mais l'explication n'en est pas une. Il

restait à dire ce que c'est que d'être « Hollandais » en peinture, et Fromentin, si je ne me trompe, est le premier qui nous l'ait dit.

Il a fait plus encore; et, telle est, en critique, la portée d'une idée juste, ou la fécondité d'une méthode vraie, qu'en passant de la différenciation des « écoles » à la différenciation des « styles » ce peintre a éclairci soudainement, pour ainsi dire, et sans presque avoir l'air d'y toucher, l'une des questions les plus obscures, je ne dis pas seulement de l'histoire de la peinture ou de l'histoire de la littérature, à la hauteur où elles se rejoignent, mais de l'histoire même de la civilisation. Messieurs, vous avez tous entendu parler de « l'humanisme », et vous savez tous la diversité des définitions que l'on en a données, comme du « classicisme », qui peut-être n'en est qu'un autre nom, et comme du « romantisme », qui peut-être n'en est que le contraire. L' « humanisme », pour les uns, c'est ce qu'ils ont appelé, d'un nom quelque peu pédantesque, la « latinisation de la culture »; et pour les autres, dont Michelet, c'est ce qu'ils ont appelé « la découverte de l'homme » par les érudits de la Renaissance. Je le veux bien! et, en effet, il y a de cela dans l' « humanisme ». Il y a aussi quelque superstition ou quelque idolâtrie de l'antiquité. Mais toutes ces définitions sont vagues, et elles sont surtout discutables. Ce serait toute une affaire que de démêler ce qu'elles contiennent ensemble d'erreur et de vérité. Le moyen âge n'a pas « ignoré l'homme »; et, dans l'Europe entière,

vous savez quelle peine ont eue les « langues vulgaires » à triompher du latin. Cependant, et tandis que tous, tant que nous sommes, nous nous appliquions à chercher une définition de l'« humanisme », c'est Fromentin qui la trouvait, et, je l'ai dit, sans presque y songer :

« Il existait une habitude de penser hautement, grandement, un art qui consistait à faire choix des choses, à les embellir, à les rectifier, qui vivait dans l'absolu plutôt que dans le relatif, apercevait la nature comme elle est, mais se plaisait à la montrer comme elle n'est pas. *Tout se rapportait plus ou moins à la personne humaine, en dépendait, s'y subordonnait et se calquait sur elle*, parce qu'en effet, certaines lois de proportions et certains attributs comme la grâce, la force, la noblesse, la beauté, savamment étudiés chez l'homme et réduits en corps de doctrines, s'appliquaient aussi à ce qui n'était pas l'homme. *Il en résultait une sorte d'universelle humanité ou d'univers humanisé, dont le corps humain, dans ses proportions idéales, était le prototype. Histoire, visions, croyances, la forme humaine presque seule exprimait tout ce qui peut être exprimé par elle*. La nature existait vaguement autour de ce personnage absorbant. A peine la considérait-on comme un cadre qui devait diminuer et disparaître de lui-même, dès que l'homme y prenait place. Tout était élimination et synthèse. Comme il fallait que chaque objet empruntât sa forme plas-

tique au même idéal, rien ne dérogeait. Or, en vertu de ces lois du style historique, *il est convenu que les plans se réduisent, les horizons s'abrègent, les astres se résument, que le ciel doit être moins changeant, l'atmosphère plus limpide et l'homme plus semblable à lui-même, plus souvent nu qu'habillé, plus habituellement accompli de stature, beau de visage, afin d'être plus souverain dans le rôle qu'on lui fait jouer.* » (Édition in-18, pp. 174-175.)

Est-ce un peintre qui parle, et un écrivain d'art? ou si c'est un historien de la littérature et des idées? Car jamais on n'a donné du vers célèbre de Boileau,

> Minerve est la prudence et Vénus la beauté,

un commentaire plus précis, plus ingénieux, ou plus profond! On n'a jamais mieux défini le « classicisme » ou l'« humanisme ». L'« humanisme », c'est la nature entière exprimée, pour ainsi dire, en fonction et par le moyen de la forme humaine. C'est l'homme absorbant la nature, et s'en rendant maître au lieu de se soumettre à elle, et de s'y absorber, ou de se répandre en elle. C'est donc par suite, et nécessairement, l'élimination de ce qui se rencontre en chacun de nous d'accidentel ou de particulier, de l'exception et de la singularité, de la laideur ou de la difformité. C'est ce qui fait, en dépit de tant de différences, la parenté de Raphaël et de Racine. C'est aussi ce qui met un abîme entre l'art italien et l'art hollandais. Un

Ruysdaël ou un Rembrandt sont le contraire d'un « humaniste ». Et tout cela, que personne avant Fromentin, si quelques-uns l'avaient soupçonné, n'avait vu, du moins avec cette lucidité, ni dit avec cette précision de termes, Fromentin ne l'a vu qu'en approfondissant ce qu'il y a de plus « spécial » dans la technique des écoles. C'est la connaissance intime des procédés qui l'a conduit tout naturellement à la distinction des principes des styles. Et c'est elle encore, comme je vous le disais, qui devait le conduire à caractériser mieux que personne, après les différences des « écoles » et des « styles », la différence des « époques ».

Rien de plus trompeur, en effet, et surtout de plus hasardeux, en peinture comme en littérature, que de rapporter les différences des « époques » aux différences des temps; et, ainsi de mettre la succession des « écoles » dans la dépendance de l'histoire générale des mœurs. Assurément, s'il existe dans l'histoire de la peinture une grande école d'art, dont on puisse dire que les œuvres respirent la paix, la joie calme de vivre, les vertus domestiques, le charme de l'intimité, c'est l'école hollandaise. Et cependant, comme le fait observer Fromentin, reportons-nous aux années écoulées de 1620 à 1700, et nous pourrons dire avec lui « que tous les peintres de cette grande école ont vécu littéralement et sont morts sans avoir cessé presque un seul jour d'entendre le canon ».

« Pas un trouble, — nous dit-il encore, — pas une inquiétude dans ce monde extraordinairement abrité, qu'on prendrait pour l'âge d'or de la Hollande, si l'histoire ne nous avertissait du contraire.

« Les bois sont tranquilles, les routes sûres; les bateaux vont et viennent au cours des canaux; les fêtes champêtres n'ont pas cessé. On fume au seuil des cabarets, on danse au dedans; on chasse, on pêche et l'on se promène. De petites fumées silencieuses sortent du toit des métairies, où rien ne sent le danger. Les enfants vont à l'école et, dans l'intérieur des habitations, c'est l'ordre, la paix, l'imperturbable sérénité toujours bénis. Les saisons se renouvellent, on patine sur les eaux où l'on naviguait, il y a du feu dans les âtres, les portes sont closes, les rideaux tirés : les duretés viennent du climat et non pas des hommes. C'est toujours le cours régulier des choses que rien ne dérange et le fond permanent des petits faits journaliers avec lesquels on a tant de plaisir à composer de bons tableaux. » (Édition in-18, pp. 196-197)

Mais, alors, si l'évolution des écoles et la succession des époques n'est pas en relation avec l'histoire générale du temps; si ce calme ou plutôt ce flegme — et on serait tenté de dire cette indifférence — offrent un si surprenant contraste avec les agitations qui troublent, et trop souvent même ensanglantent le pays; si c'est, dans ce pays dont on ne saurait dire lequel des

aspects donne la plus profonde sensation de tranquillité, un intérieur de Gérard Dow ou un moulin d'Hobbema, l'indépendance même du pays et l'existence nationale qui se jouent sur les champs de bataille, que reste-t-il? et qu'en faut-il conclure? sinon que les causes de l'évolution des époques et de la succession des écoles ne sauraient être cherchées que dans l'histoire de l'art même? Et, en effet, messieurs, ce ne sont pas les événements de l'histoire générale ni les transformations des mœurs qui agissent le plus intérieurement et le plus efficacement sur les œuvres de la littérature et de l'art? Ce sont les œuvres elles-mêmes. Sophocle a voulu faire *autrement* qu'Eschyle, et Racine a voulu faire *autrement* que Corneille. Pareillement, les Hollandais, en peinture, ont voulu faire *autrement* qu'avant eux les Flamands, lesquels, Rubens en tête, avaient voulu faire *autrement* que les Italiens.

« La peinture hollandaise, *on s'en aperçut bien vite*, — notons ces quatre petits mots, — ne fut et ne pouvait être que le portrait de la Hollande, son image extérieure, fidèle, exacte, complète, ressemblante, *sans nul embellissement*. Le portrait des hommes et des lieux, des mœurs bourgeoises, du fracas, des rues, des campagnes, de la mer et du ciel, tel devait être, réduit à ses éléments primitifs, le programme suivi par l'école hollandaise, *et tel il fut depuis le premier jour jusqu'à son déclin*.

« La peinture italienne, en ses plus beaux moments, la peinture flamande, en ses plus beaux efforts, ne sont pas lettre close, et on les goûtera encore, *mais elles sont lettre morte parce qu'on ne les consultera plus.* » (Édition in-18, pp. 173.)

Voilà le mot qu'il fallait dire : « On ne les consultera plus! » Et pourquoi ne les consultera-t-on plus? Parce qu'elles n'auront plus rien à nous apprendre; et que, de savoir comment on peint une *Antiope* ou une *Galathée*, cela ne nous enseigne rien sur la manière de peindre « un terrain avec ses fuites, un nuage avec son mouvement, un visage avec sa physionomie, une main dans son geste ou un habit dans ses habitudes ». Une « technique » nouvelle a succédé à l'ancienne, d'autres moyens et d'autres procédés, d'autres « partis pris ». Ce n'est plus aux mêmes lignes, ni aux mêmes couleurs que l'on demandera de dire des choses différentes. Une « époque » s'achève, est désormais révolue; c'en est une autre qui commence. Mais vous voyez bien qu'elle est née, si je puis ainsi dire, dans les ateliers. Il a fallu qu'avant tout, et même pour se faire apprécier ou comprendre, une manière nouvelle de concevoir et de voir trouvât l'instrument de son expression; qu'elle se constituât son vocabulaire, sa grammaire, sa syntaxe, qu'elle débutât, comme les autres, par des exercices de style; et tout cela c'est de la « technique ». Seule capable de nous renseigner sur

la différence des « styles », une critique technique, à la manière de Fromentin, était seule capable de déterminer les différences des écoles et la distinction des époques.

IV

Nous ne nous étonnerons pas, après cela, qu'elle soit incomparable, ou unique, pour caractériser les individus, ce qui, sans doute, est un des objets de la critique, et peut-être celui qu'avant Fromentin elle avait en art le plus rarement atteint. Vous remarquerez qu'il y en avait, je ne dirai pas une bonne raison, mais une raison péremptoire. Telle que l'avaient conçue Taine ou Diderot, — puisque c'est eux que j'ai déjà nommés, — la critique d'art, en transposant ses impressions ou ses jugements dans l'ordre littéraire, ne tenait compte, et forcément ne pouvait tenir compte au peintre que de ses qualités les plus générales ou les moins pittoresques. Elle vantait « la fougue » de Rubens, et elle célébrait « le mystère » de Rembrandt. On parlait de l'un comme d'un « orateur » et de l'autre comme d'un « poète ». La critique de Fromentin a renversé les termes du problème, et il est venu nous dire : « Possible qu'en effet Rembrandt soit un poète, et Rubens un orateur. Nous verrons cela plus tard! Mais, en attendant, et d'abord, étudions leurs qualités de peintre ». Et puisque vous l'avez vu le faire pour Rubens, je

voudrais maintenant vous le montrer aux prises avec Rembrandt, et faisant pour la *Ronde de Nuit*, ce que nous l'avons vu faire pour la *Descente de Croix*.

« La donnée conçue par Rembrandt est des plus ordinaires, et j'oserai dire que la plupart de ses contemporains l'auraient jugée pauvre en ressources, les uns, parce que la ligne absolument abstraite existe incertaine, étriquée, symétrique, maigre et singulièrement décousue; les autres, les coloristes, parce que cette composition pleine de trous, d'espaces mal occupés, ne se prêtait pas à ce large et généreux emploi des couleurs, qui est l'exercice ordinaire des palettes savantes. Rembrandt était seul à savoir comment, avec des visées particulières, on pourrait se tirer de ce mauvais pas; et la composition bonne ou mauvaise, devait convenablement suffire à son dessein, *car son dessein était de ne ressembler en rien, ni à Frans Hals, ni à Grebber, ni à Ravestein, ni à Van der Helst, ni à personne.* » (Édition, in-18, pp. 332.)

C'est un premier trait de la physionomie de Rembrandt : il accepte de s'engager « dans un mauvais pas ». dont il sait qu'il ne se tirera qu'en imposant à son sujet, qui d'ailleurs est des plus ordinaires, « des visées particulières ». En voici un second, qui regarde le coloriste :

« Sauf une ou deux couleurs franches, deux rouges et un violet foncé, excepté une ou deux étincelles de

bleu, vous n'apercevez rien dans cette toile incolore et violente qui rappelle la palette et la méthode ordinaire d'aucun des coloristes connus. Les têtes ont plutôt les apparences que le coloris propre à la vie. Elles sont rouges, vineuses ou pâles, *sans avoir pour cela la pâleur vraie que Velasquez donne à ses visages, ou ces nuances sanguines, jaunâtres, grisâtres ou pourprées que Frans Hals oppose avec tant de finesse lorsqu'il veut spécifier les tempéraments de ses personnages*... Quand un rouge apparaît, c'est un rouge assez peu délicat par sa nature, et qui exprime indistinctement la soie, le drap, le satin. Le garde qui charge son mousquet est habillé de rouge de la tête aux pieds. *Vous apercevez-vous que les particularités physionomiques de ce rouge, sa nature, sa substance, ce qu'un coloriste vrai n'eût pas manqué de saisir aient un seul moment occupé Rembrandt?* On dit que ce rouge est admirablement conséquent dans son ombre et dans sa lumière : en vérité, je ne crois pas qu'un homme habitué à manier un ton puisse être de cet avis, *et je ne suppose pas que ni Velasquez, ni Véronèse, ni Titien, ni Giorgione, pour écarter Rubens, en eussent admis la composition première et l'emploi.* » (*Ibid.*, pp. 343-344.)

Et voici enfin la conclusion de cette longue analyse, que je ne saurais trop vous inviter à relire tout entière dans *les Maîtres d'autrefois*.

« Si l'on vous dit que la palette de Rembrandt a la vertu propre aux opulentes palettes flamandes, espagnoles et italiennes, je vous ai fait connaître les raisons pour lesquelles il vous est permis d'en douter. Si l'on vous dit qu'il a la main preste, adroite, prompte à dire nettement les choses, qu'elle est naturelle en son jeu, brillante et libre dans sa dextérité, je vous demanderai de n'en rien croire, au moins devant *la Ronde de nuit*. Enfin, si l'on vous parle de son clair-obscur comme d'une enveloppe discrète et légère, destinée seulement à voiler des idées très simples, ou des couleurs très positives, ou des formes très nettes, examinez s'il n'y a pas là une nouvelle erreur, et si, sur ce point comme sur les autres, Rembrandt n'a pas dérangé le système entier des habitudes de peindre. Si, au contraire, vous entendez dire que, désespérant de le classer, faute de nom dans le vocabulaire, on l'appelle *luminariste*, demandez-vous ce que signifie ce mot barbare, et vous vous apercevrez que ce terme d'exception exprime quelque chose de fort étrange et de très juste. Un luminariste serait, si je ne me trompe, un homme qui concevrait la lumière en dehors des lois suivies, y attacherait un sens extraordinaire, et lui ferait de grands sacrifices. Si tel est le sens du néologisme, Rembrandt est à la fois défini et jugé. Car, sous sa forme déplaisante, le mot exprime une idée difficile à rendre, une idée vraie, un rare éloge et une critique. » (*Ibid.*, pp. 358, 359.)

Sur ce jugement, je ne prends parti, quant à moi, ni pour ni contre Fromentin, et encore moins pour ou contre Rembrandt! Ce jugement de Fromentin sur Rembrandt, ou plutôt sur *la Ronde de nuit*, a été très vivement discuté, je le sais; et je le crois volontiers discutable. Mais je n'examine pas pour aujourd'hui ce point, et quelle que soit la conclusion qu'en ait tirée Fromentin, c'est la méthode qui m'intéresse uniquement ce soir. Vous en voyez pleinement, je pense, le caractère de précision, et comment, quand il s'agit de caractériser les « individus » ou les « individualités », toute autre méthode, en comparaison d'elle, est insuffisante en son principe et vague dans ses résultats.

Mais quoi! me direz-vous, et en supposant que cette méthode ait toutes les vertus que vous prétendez nous faire admirer ou reconnaître en elle, un peintre seul sera capable de l'appliquer, et nous, critiques d'art ou public, nous ne sommes pas des peintres! Je réponds en distinguant, et je dis : « Vous, public, je le veux bien, c'est votre droit, mais, vous, critiques d'art, vous avez tort; et si vous n'êtes pas peintres, apprenez donc à le devenir! » Ou plutôt, et tous ensemble, si cette ambition d'être peintres est au-dessus de nos forces, apprenons au moins cette langue de la peinture, si nous voulons l'entendre; et n'en confondons pas l'accent propre et particulier, la saveur originale ou unique, avec l'insignifiance des traductions qu'on en donne quand on

en fait de la « littérature ». Je ne vous demande pas d'être Rubens ou Rembrandt, mais de vous rendre compte en quoi, par quelles qualités, ils sont Rembrandt ou Rubens, et de me faire clairement entendre que ce sont des qualités de peintres. Entrons donc dans les ateliers, et, sans essayer d'y surprendre le secret des maîtres, ce qui serait d'ailleurs une entreprise aussi vaine que puérile, interrogeons-les sur les procédés ou sur les moyens de leur art. Demandons-leur les raisons « techniques » des effets, le pourquoi du pouvoir d'un mot, je veux dire d'un trait, d'une touche, d'un accent, d'une lumière, d'un ton « mis en leur place ». Pénétrons avec eux dans les profondeurs d'un art dont les critiques jusqu'à Fromentin n'ont guère saisi que les surfaces, quand ils ne se sont pas contentés de les effleurer. L'acquisition de ces connaissances — que je serais tenté d'appeler « élémentaires » — n'a sans doute rien qui dépasse la capacité d'un critique de culture moyenne, mais de conscience délicate. Et, quand il les possédera, je me tiens d'ailleurs pour assuré qu'il n'écrira pas *les Maîtres d'autrefois*; et il ne les écrira pas, parce que ce qui faisait la difficulté de les écrire, je consens que ce fût chez les prédécesseurs de Fromentin l'insuffisance ou le manque de ces connaissances, mais c'était bien plus encore, c'était surtout qu'ils n'avaient pas son talent d'écrivain.

V

Vous avez pu vous en apercevoir au cours de cette conférence : ce qu'il y a, sinon de plus neuf dans les descriptions, les analyses ou les jugements de Fromentin, mais d'absolument original et exquis, c'est la qualité de la langue et du style. Pour exprimer, comme il le dit lui-même quelque part, « des vérités d'atelier, terribles à énoncer en français », il a trouvé des mots, et des tours, et des moyens qui font de la langue des *Maîtres d'autrefois* ce qu'on appelle, en termes consacrés, une « création perpétuelle ». Nul pédantisme et nulle emphase! Aucune rhétorique! Nulle préoccupation de paraître ingénieux ou profond, rare ou savant, éloquent ou spirituel! Mais une « soumission absolue à l'objet »! Mais un constant effort, presque toujours heureux, vers la clarté, vers la lucidité, vers la simplicité. Oui, beaucoup des choses qu'il disait étaient, selon son mot, « terribles à énoncer en français », par la bonne raison qu'il était le premier qui se fût avisé de les dire. Il est toujours plus difficile de défricher un terrain que de le retourner! Fromentin y a réussi. Ce n'est pas seulement avec intérêt, c'est vraiment avec passion qu'on lit les *Maîtres d'autrefois*. On est pris et charmé, avant d'avoir toujours compris, ce qui est l'un des effets et aussi des dangers du style. Le style nous entraine où il veut. Mais on les relit alors, et

on découvre que, si l'agrément de cette lecture a son explication dans le bonheur de l'expression, l'agilité du tour, la liberté de la phrase, l'explication n'est pas complète, et il y faut ajouter la nouveauté des aperçus, l'abondance des renseignements, l'originalité des opinions. *Les Maîtres d'autrefois*, qui sont une date, et une date considérable dans l'histoire de la critique d'art, sont un chef-d'œuvre de l'art d'écrire, où un rare écrivain, dont je ne sais plus s'il était un peintre ou un littérateur, a formulé quelques-unes des lois de l'art de peindre.

Je n'en dégagerai qu'une, en terminant, qui est aussi une loi de l'art d'écrire, et ainsi qui nous montre cette critique de Fromentin, qu'on eût pu croire si spéciale, aboutissant aux conclusions les plus générales de l'esthétique.

Vous vous le rappelez en présence de Rembrandt et de *la Ronde de nuit*. Pour se former une idée de cette toile célèbre qui le déconcertait, qui l'obsédait, qui l'irritait, comment s'y est-il pris? Je ne sais si vous l'avez remarqué dans les passages que j'ai mis sous vos yeux, mais, par une série de comparaisons savantes et d'éliminations successives, il l'a réduite, si je puis ainsi dire, aux intentions de Rembrandt. Qu'est-ce que Rembrandt a voulu dire? comment l'a-t-il dit? et, dans les données de son sujet et de son art, avait-il le droit de le dire? Voilà peut-être, messieurs, le fondement de toute critique. Écrivain ou peintre, poète ou musicien, l'artiste, en tant que

tel, a le droit de n'être jugé que par rapport à ses intentions. Quels que soient les moyens particuliers de son art, il est artiste, et se classe lui-même, dans la mesure, et pour ainsi parler, à la hauteur où il a réussi; et il a « réussi », dans la mesure où, voulant dire quelque chose, il l'a dit, cela d'abord, ou cela seulement, et rien de moins, ni de plus, ni d'autre. Ai-je besoin, sur cela, de ramener moi-même ce discours à son point de départ, et de vous faire observer que si « bien peindre » et « bien écrire » ne sont, en un certain sens, qu'une même chose, c'est à la condition qu'on ne demande compte, à l'écrivain, que de l'emploi qu'il a fait des ressources de son art, et pareillement, au peintre, que de l'usage qu'il a fait des moyens propres et spéciaux du sien?

J'ai tâché de vous dire quelles qualités j'aimais et j'admirais dans la critique de Fromentin. Elles sont de l'ordre le plus rare, et telles qu'elles assurent aux *Maîtres d'autrefois* une réputation qui ne saurait s'éteindre qu'avec notre langue elle-même. Un homme qui ne parle que de ce qu'il connaît, qui n'en dit que ce qu'il en veut dire, qui le dit comme il l'a voulu dire, et qui le dit supérieurement, avec autant de grâce impérieuse que de convaincante autorité, s'il n'y a rien de plus rare, Fromentin a été cet homme; et j'ai l'entière confiance que ce qu'il fut et ce qu'il est pour nous, il le sera pour ceux qui nous suivront.

C'est pourquoi je serais heureux, et un peu fier,

d'avoir contribué, pour ma modeste part, au monument que vous avez formé le projet de lui élever. Je remercie M. Bouguereau de m'en avoir procuré l'occasion. Je serais plus heureux encore si ma voix pouvait franchir les remparts de cette vieille cité de la Rochelle, — ce qui subsiste encore de ses remparts! — et intéresser à ce monument tout ce qu'il y a d'amis ou d'admirateurs de votre illustre compatriote. Il doit y en avoir; il faut qu'il y en ait beaucoup. Et, en effet, n'est-ce pas la vraie manière d'entendre le patriotisme local : donner à la patrie commune des enfants qui lui fassent honneur; — dont l'illustration rejaillisse comme en une gerbe de gloire sur leur province natale; — et dont le monument, dressé sur une place de la ville qui les a vus naître, atteste, et en l'attestant, fortifie cette solidarité qui de tous les Français ne devrait faire qu'un seul corps, et, — ce qui est plus difficile, — une seule âme!

IX

« GRANDE » ET « PETITE » HISTOIRE[1]

Monsieur,

La véritable ingéniosité s'ignore, et le plus sûr moyen d'avoir de l'esprit est souvent de n'y pas prétendre. Vous paraissez croire qu'en vous appelant à remplacer M. Gaston Paris, l'Académie française aurait voulu donner pour successeur, à l'historien de Charlemagne, l'historien de Napoléon. Il se pourrait! et le rapprochement serait assez piquant pour que l'Académie fût tentée de s'en faire honneur. Je doute pourtant qu'elle y ait songé. Vos titres sont de ceux qui valent par eux-mêmes. Aucun empereur d'Occident n'est intervenu dans votre élection. Et c'est même ce qui la distingue de quelques-unes de celles que l'on faisait du temps de Napoléon et peut-être de Charlemagne, — ces deux grands hommes, à ce

1. Discours prononcé dans la séance du 28 janvier 1904, pour la réception de M. Frédéric Masson.

que l'on conte, aimant assez intervenir, et, si je l'ose dire, quelque peu « tracasser » en tout.

Vous venez, monsieur, de faire un éloquent éloge de votre illustre prédécesseur. Vous ne l'avez point placé trop haut. Le nom de Gaston Paris, inséparable du domaine où quarante ans durant notre savant confrère déploya son activité, ne l'est pas moins du mouvement des idées de son siècle; et, à cet égard, je dirais volontiers qu'il n'eût dépendu que de ce philologue, s'il l'eût voulu, d'être, à son heure, le glorieux émule des Taine et des Renan. L'étendue de son érudition et surtout de sa curiosité, qui n'était vraiment indifférente à rien d'humain; la variété de ses connaissances; l'aisance mondaine avec laquelle il en portait le poids; le goût très vif qu'il avait pour les idées générales, — et qu'en vrai stoïcien de la philologie, il se retranchait quand il écrivait, mais auquel il s'abandonnait dans la conversation; — une facilité et une netteté de langage peu communes, toutes ces qualités, s'il l'eût voulu, eussent fait de lui l'un des guides ou plutôt l'un des maîtres des esprits de son temps. Et, s'il l'eût voulu, il n'eût dépendu que de lui de nous donner, — sous le titre des *Origines romanes*, par exemple, — une œuvre dont la réalisation, enveloppant dans son plan l'histoire de trois ou quatre grandes littératures, eût sans doute pu soutenir la comparaison des *Origines du Christianisme*, ou des *Origines de la France contemporaine*.

A défaut d'une telle œuvre, la méthode rigoureuse

dont il fut l'initiateur en France n'a peut-être pas exercé une moindre influence, et ce ne sont pas seulement les études romanes qu'elle a renouvelées, mais l'histoire littéraire elle-même. Comme vous avez eu raison, monsieur, de faire, à ce propos, ressortir l'importance de sa *Revue critique* dans la carrière de Gaston Paris! A toute une génération de philologues et d'érudits, de critiques et d'historiens, dont vous êtes, et dont vous seriez encore, même si vous ne le vouliez pas, Gaston Paris a inspiré cet amour de l'exactitude et cette horreur de l'à-peu-près, qui ne sont que d'autres noms de la probité scientifique. Dans un ordre d'études, où le sentiment et le goût, les choses du monde les plus personnelles, régnaient en autorités capricieuses, il a introduit le respect de la vérité, la soumission au fait, la subordination du « Moi » de l'écrivain à la réalité. Si la plus grande erreur, la plus fréquente surtout parmi les hommes, est de croire, comme on l'a dit, que « les choses sont parce qu'on veut qu'elles soient », nul ne l'a plus impitoyablement que lui dénoncée, poursuivie, démasquée sous tous les déguisements qu'elle excelle à revêtir. Ce n'est pas encore assez dire : d'une question de méthode, il en a fait véritablement une question de morale; et la conception de la critique s'en est trouvée transformée. On n'a plus osé parler d'un écrivain sans l'avoir lu; produire un texte, ou citer une date, sans les avoir vérifiés; juger un homme ou une époque sans les avoir étudiés;

exprimer une opinion sans avoir épuisé les moyens d'en contrôler la justesse. Nous plaindrons-nous, après cela, qu'à l'établissement ou à la démonstration de ces principes, Gaston Paris ait sacrifié l'éclat d'une réputation qu'il eût pu se faire aisément plus brillante? Et, plutôt, avec la postérité qui a déjà commencé pour lui, n'admirerons-nous pas en lui cette forme, presque héroïque, de dévouement à la science?

Il a fait d'ailleurs trois grandes choses, qui le maintiendront dans l'avenir au premier rang de ceux qu'on n'oublie pas : il a constitué le domaine de la philologie romane; il a jeté les fondements de cette science, — ou, pour mieux dire, peut-être, et ne pas inutilement prodiguer ce grand mot de science, — il a donc jeté les fondements de cette discipline, encore si nouvelle, qu'on ne sait de quel nom la nommer : « littérature européenne » ou « littérature comparée »; et enfin il a dégagé, de l'ombre où elles s'enveloppaient, les plus lointaines origines de notre littérature nationale. Vous connaissez, monsieur, son *Manuel d'ancien français*. C'est là, dans les deux cent cinquante pages où il a résumé l'histoire de la littérature française du moyen âge, c'est là, que l'on peut voir et mesurer ce qu'il faut d'érudition, et d'art même, pour écrire un livre élémentaire; là, qu'on peut voir de quel amour Gaston Paris a aimé la langue de son pays, jusque dans ses balbutiements, comme Montaigne aimait Paris « jusque dans ses verrues »; et là, se rendre compte enfin du service qu'il nous

a rendu, en propageant, par le seul rayonnement de son autorité, la culture et le culte, à la fois, de cette langue et de cette littérature, en France, en Europe, et dans le monde entier. Car, il faut en convenir! c'est par la littérature du moyen âge et par la philologie romane, que la France a été ramenée au sentiment de ses traditions longtemps méconnues, et l'étranger, — l'Anglais et l'Allemand, le Suédois et le Roumain, l'Italien et le Russe, — à une curiosité des choses de France dont nos romantiques les avaient déshabitués.

Il y a, monsieur, dans votre œuvre, — avec un peu plus de grandiloquence, et un peu moins de précision, — quelque chose de cette rigueur et de cette sévérité de méthode qui caractérisent la manière de Gaston Paris. Mais, du reste, entre vous et lui, je n'essaierai pas de signaler d'autres analogies, et, au contraire! quoique tous les deux Parisiens de naissance et de première éducation, tous les deux issus de la même bourgeoisie, tous les deux élevés et formés par la même Université, je dirai franchechement qu'il ne serait pas facile d'imaginer deux natures d'esprit plus différentes. Vous avez seulement, comme lui, toujours et beaucoup travaillé; vous avez aimé, comme lui, les papiers et les livres, vous les avez pratiqués et maniés, compulsés, collationnés, classés, catalogués, en votre qualité de bibliothécaire du ministère des Affaires étrangères; et vous avez beaucoup produit. Un volume sur *la Révolte de*

Toulon en Prairial an III; un volume sur *le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution*; un volume sur les *Diplomates de la Révolution*; une introduction magistrale aux *Mémoires du cardinal de Bernis* et une autre au *Journal de Torcy*; un gros livre sur *le Cardinal de Bernis* et un petit sur *le Marquis de Grignan*, seize volumes sur *Napoléon* : telle est votre œuvre. Elle est considérable? et, en vérité, si je ne comptais sur la connaissance que notre auditoire en a déjà, ce serait à désespérer d'en donner une idée en une heure d'horloge.

Certes, on trouverait plaisir et profit à retracer après vous, et d'après vous, monsieur, dans l'austérité de son cadre janséniste, la belle et intelligente figure du marquis de Torcy. La forte race, bien française, que celle de ces Colbert, et, dans la paix comme dans la guerre, dans la défaite comme dans la victoire, quels serviteurs de leur pays! On s'arrêterait moins longtemps à la physionomie du marquis de Grignan, qui semble n'avoir eu pour principal mérite que d'être le petit-fils de sa grand'mère. C'est quelque chose, je ne le nie pas! quand la grand'mère s'appelait madame de Sévigné. On aimerait, en revanche, considérer à loisir, et comme caresser d'un œil plus curieux, le visage poupin, tout souriant et tout rose, de ce galant abbé, tout musqué, notre confrère, dont la faveur ou le caprice de madame de Pompadour firent successivement un ambassadeur, une façon de premier ministre, un prince de l'Église...

Et, chose à peine croyable! quand on eut ainsi fait, de celui que Voltaire appelait « Babet la bouquetière », un ambassadeur de Sa Majesté Très Chrétienne auprès du Saint-Siège, nul peut-être ne représenta jamais mieux la France dans la Rome d'autrefois, avec plus d'éclat ni de dignité, plus largement ni plus noblement, que François-Joachim de Pierre, cardinal de Bernis! Est-ce que par hasard, ainsi que le croit l'illustre romancier de *l'Étape*, des grâces d'état seraient comme attachées à la naissance? Je dirais plutôt que, si les situations en général sont ce que les hommes qui les occupent les font, il y en a quelques-unes aussi qui font les hommes; des fonctions qui créent leur organe; et qu'on s'élève aisément à la hauteur de son personnage, quand on a la conscience de représenter la France, et tout ce qu'était encore en Europe, et dans le monde, la France même de 1780.

Mais, dans la galerie de votre œuvre, une autre figure m'appelle, dont l'irrésistible attrait ne me permet pas de m'attarder davantage aux moindres : les empereurs, pas plus que les rois, n'aiment attendre! Aussi bien, et tandis que vous traciez à larges coups de pinceau les portraits de Bernis ou de Torcy, vous prépariez-vous, dès lors, à devenir l'historien de Napoléon. Vous ne pouviez, dès lors, vous accommoder ni du Napoléon de la légende, ni du Napoléon de l'histoire officielle, ni du Napoléon des pamphlets soi-disant libéraux. Vous admiriez,

comme nous tous, dans le Napoléon d'Hugo, l'imagination grossissante et démesurée du grand poète; vous n'admiriez pas moins dans le Napoléon d'un Lanfrey, mais d'une autre manière! ce qu'une fausse conception du libéralisme peut inspirer de sottises à un homme d'esprit. Et vous ne saviez pas encore pourquoi, mais vous eussiez cependant juré que tous ces portraits manquaient de ressemblance et de fidélité.

Vous vous appliquiez donc diligemment, passionnément, à les contrôler, à les vérifier, à les rectifier les uns par le moyen des autres; vous consultiez tous ces documents que l'histoire a si longtemps dédaignés, ceux qui nous livrent l'intimité de l'homme, en le ramenant à la mesure de l'humaine condition; vous le soumettiez, dois-je le dire? aux mensurations de l' « anthropométrie »; vous le suiviez, non seulement sur les champs de bataille ou dans ses courses à travers l'Europe, aux soirées de la Malmaison ou aux réceptions solennelles des Tuileries, mais « chez lui », dans ses appartements privés, dans sa chambre à coucher, dans son cabinet de toilette... Vous comptiez son linge : 36 gilets de flanelle, 9 douzaines de chemises de toile, demi-hollande, à 48 francs la chemise, — et 60 francs, quand elles étaient, si j'ose m'exprimer ainsi, de hollande tout entières; — 12 douzaines de mouchoirs de poche, 19 douzaines de serviettes de toilette, 3 douzaines de « serviettes à enveloppe » sur lesquelles vous regrettiez de

« n'avoir rencontré aucun renseignement »: 3 douzaines de « chaussons de mérinos », qui peut-être étaient des « chaussettes ». Vous vous informiez de ses goûts en cuisine : s'il préférait le « poulet à la provençale », sans ail, « car l'ail lui faisait mal », ou, décidément s'il aimait mieux le « macaroni à l'italienne », avec du parmesan; et quelques-uns de ces détails, à mesure que vous nous les révéliez, nous paraissaient étranges, tant ils sont communs, je veux dire ordinaires; mais, monsieur, de la façon que vous en usiez, on s'apercevait bien vite que vous aviez l'art d'en faire de la vie; et insensiblement, de votre enquête, une biographie se dégageait, une « monographie », à laquelle vous n'avez pas encore mis la dernière main, et cependant dont on peut déjà dire qu'elle sera la plus complète, la plus abondante, la plus intéressante, la plus diverse, la plus animée, la plus entraînante que l'admiration d'un homme de talent ait jamais consacrée à la gloire d'un grand homme.

Ce grand homme, — le plus extraordinaire peut-être que notre espèce ait connu depuis César, — vous ne vous attendez pas, monsieur, ni personne dans cet auditoire, que j'essaie d'en esquisser le portrait. Je viens de m'en interdire le droit. Ce que l'énormité de la tâche ne vous a pas permis d'achever en quinze ou seize volumes, comment aurais-je la prétention de l'ébaucher en une heure? « Je n'ai donné, — nous dites-vous dans l'*Avant-propos* du treizième de ces

seize volumes, — je n'ai donné de Celui qui demeure le plus étonnant exemplaire d'humanité et qui est vraiment l'homme prodige, qu'*une suite de croquis qui ne vont pas au portrait entier.* » Ce serait de ma part une très ridicule ambition que de vouloir, en quatre coups de brosse, faire mieux, ou plus que vous. La grande joie de mettre un jour la dernière touche au tableau vous sera-t-elle accordée? Je le souhaite de tout mon cœur! En tout cas, et que ce soit pour vous ou pour un autre, vous en aurez solidement établi les « dessous ». Quand ils seront tous établis, nous connaîtrons alors Napoléon; nous commencerons à le connaître. Il n'y aura plus en ce temps-là qu'un Napoléon, qui ne sera plus le mien, ni peut-être le vôtre, mais le vrai! Et c'est pourquoi j'ai pensé, monsieur, que la meilleure manière de vous accueillir dans cette Compagnie, je veux dire la plus courtoise, ne serait pas de substituer mon Napoléon au vôtre, mais de me restreindre à caractériser l'effort que vous avez fait, et la méthode que vous avez suivie, pour atteindre, de toutes les vérités, la plus changeante et la plus incertaine qu'il y ait : c'est la vérité historique.

On ne s'instruit pas en s'amusant, quoi qu'en dise une certaine école de pédagogie, et ce n'est pas non plus en se jouant que l'on trouve la vérité. Mais ce qui rend la vérité plus difficile à rencontrer, et à fixer, en histoire qu'ailleurs, c'est que les moyens mêmes qui sembleraient devoir nous y aider, la faus-

sent ou la dénaturent. « Ce qu'on trouve dans les archives d'État — nous dites-vous, monsieur, vous qui les connaissez si bien, pour les avoir gardées, — mis à part les papiers individuels, les rapports de police et quelques pièces échappées par hasard aux destructions systématiques, c'est l'histoire préparée à l'usage des contemporains ou de la postérité, la matière pour les livres bleus, blancs ou jaunes, le thème pour les dissertations officielles des historiographes patentés. » Ces paroles sont vives : ne seraient-elles pas excessives, et ne voudrez-vous pas distinguer entre les documents d'archives? Pour Gaston Paris, par exemple, c'était un document d'archives que l'inventaire de la garde-robe de Napoléon, et c'en était un autre que l'état des dettes de l'impératrice Joséphine. On pourrait dire qu'un document d'archives, pour nos archivistes, c'est celui qui n'en était pas un avant que d'entrer aux archives, un contrat de vente ou de bail, une facture de fournisseur, une note d'hôtel ou de restaurant. C'est encore, et pour tout le monde, un ordre écrit de Napoléon à son chef d'état-major, ou une lettre à son ministre de la police. Croirons-nous qu'il songeât à tromper la postérité, quand il arrêtait les dernières dispositions de la bataille d'Austerlitz, ou quand il griffonnait l'ordre de mettre en lieu sûr quelqu'un de ses sujets? Mais si vous n'avez voulu parler que des archives diplomatiques, je crains, monsieur, que vous n'ayez raison. « Dans des archives telles que

celles de nos Affaires étrangères, nous dites-vous encore, on ne rencontre rien que de politique et de conventionnel, rien que de formaliste et de protocolaire. » Et voilà déjà qui est inquiétant! Mais pensez-vous peut-être avec moi qu'on ne rencontre aussi rien que d'apprêté dans les *Mémoires*, et dans la plupart des *Correspondances*? On n'écrit guère ses *Mémoires*, ses *Confessions* ou son *Journal*, que pour s'y justifier, ou s'y glorifier aux dépens de ses contemporains. On y déguise, on y farde, et, passez-moi l'expression, on y « maquille » la vérité d'avance, pour la grande peur que l'on a. Et si, enfin, les plus savants, les plus désintéressés, les plus impartiaux des historiens s'empêchent rarement, — oh! sans le vouloir et sans le savoir, — d'incliner même les faits dans le sens de leurs opinions ou de leurs passions, que nous restera-t-il donc pour écrire l'histoire?

Il nous restera, monsieur, ce que vous avez appelé du nom de « divination »; ce qu'on appelait jadis des noms d' « inspiration » ou d' « art »; et ce que nous appellerons ensemble, si je vous ai bien compris, le « sens de la réalité » ou de la « vie ». N'ayons pas peur ici des mots, ni des clameurs qu'ils soulèveront! L'histoire telle que vous l'avez conçue, — « quelque chose qui donne l'idée de la vie même, où l'on sente de la chair et des os, où l'on entende des cris d'amour et des hurlements de douleur, où les passions jouent leur rôle, » — c'est l'histoire traitée, renouvelée, vivifiée par les moyens qui sont ceux du roman; et votre vrai

maitre, celui dont on sent l'influence qui circule à travers votre œuvre, si vous tenez à ce que ce soit Michelet ou les frères de Goncourt, je le veux donc aussi, mais, bien plus qu'eux et avant eux, c'est Honoré de Balzac!

Vous avez écrit tout un volume sur *Joséphine de Beauharnais* : est-ce que la page que voici n'y pourrait pas servir d'« Introduction »? « La créole est une nature à part, qui tient à l'Europe par l'intelligence, aux tropiques par la violence illogique de ses passions, à l'Inde par l'apathique insouciance avec laquelle elle fait ou souffre également le bien et le mal. Nature gracieuse, d'ailleurs, mais dangereuse comme l'est un enfant qui n'est pas surveillé. Comme l'enfant, cette femme veut tout avoir immédiatement; comme l'enfant, elle mettrait le feu à la maison pour cuire un œuf. Dans sa vie molle, elle ne songe à rien : elle songe à tout quand elle est passionnée. Elle a quelque chose de la perfidie des nègres qui l'ont entourée dès le berceau; mais elle est aussi naïve qu'ils sont naïfs; elle sait toujours vouloir la même chose avec une croissante intensité de désir et couver son idée pour la faire éclore. » C'est une page du *Contrat de mariage*. Combien d'autres en pourrais-je aisément citer, d'une autre nature, que j'emprunterais à ces romans classiques entre tous : *une Ténébreuse Affaire*, ou *un Ménage de garçon*; et qui, toutes, respireraient le même sentiment de l'histoire, et précisément de cette sorte d'histoire où vous demandez que l'on entende « des

cris d'amour et des hurlements de douleur », et d'où vous voulez que s'élèvent, — ce sont vos propres expressions, — « des faces d'hommes que nous reconnaissions pour nos frères ».

Une telle histoire ne s'écrit pas plus avec des « documents », qu'un roman ne se composerait avec des « statistiques » et des coupures de journaux. Elle n'est pas plus œuvre d'enregistrement, que le roman n'est œuvre de reportage; et, à cet égard, l'erreur de nos romanciers naturalistes pourrait bien avoir été celle de quelques-uns de nos historiens. Il ne faut pas mépriser les documents, et on ne peut rien faire sans eux, mais l'histoire a pour objet, ou pour tâche, non, je pense, de les collectionner, mais de les critiquer, de les juger, de les interpréter. Quels qu'ils soient, diplomatiques ou autres, il en est d'eux comme des oracles, qui ne disent pas toujours, ni même à l'ordinaire, « tout ce qu'ils semblent dire ». Mais surtout, — et ici, monsieur, je ne crois pas trahir votre pensée, — de cet amas de documents, qui se contrarient, qui se contredisent les uns les autres, ou qui se détruisent, bien plus souvent qu'ils ne se corroborent, la mission de l'historien est de dégager ce qu'ils contiennent encore de vie; et, pour y réussir, il n'en a pas d'autre moyen que de chercher la vie où elle est, c'est-à-dire dans « les passions et dans les vices de l'humanité ». Vous l'y avez cherchée, monsieur, sans vous soucier ni de ceux qui vous reprochaient de « ne pas indiquer vos sources », ni de ceux qui vous accu-

saient de rabaisser la majesté de l'histoire, ni même de ceux qui s'indignaient que votre admiration pour « l'homme prodige » ne vous eût pas tout à fait aveuglé sur ses « passions » ou sur ses « vices »; vous l'y avez loyalement cherchée; — et, j'ose le dire, vous l'y avez trouvée.

Grâce à vous, nous savons maintenant comment Napoléon s'est formé. Vous nous avez montré d'abord en lui la profondeur de l'empreinte native, et vous en avez mis en lumière le trait original, distinctif et persistant. Qu'on ne nous parle plus désormais de Sigismond Malatesta, ni de Castruccio Castracani! Le fils des Bonaparte et des Ramolino, l'élève d'Autun et de Brienne, est Corse; il est « d'une société pour qui l'idée de famille est supérieure à toute autre conception sociale et gouvernementale, qui en est empreinte au point qu'elle y trouve toutes ses lois, qu'elle en fait la base de toutes ses entreprises, et la justification de toutes ses aventures »; et, de cette société, il en est, lui, Napoléon, plus qu'aucun de ses frères ni sœurs. Vous insistez à bon droit, et vous nous dites encore : « Souveraineté du chef de la famille, solidarité entière des membres de la famille; toute idée de justice, toute notion de bien général subordonnés à l'intérêt ou à l'avancement de la famille, » c'est le fond premier, c'est la base presque physique, c'est l'assise originelle de ce caractère d'enfant. D'autres traits viendront s'y ajouter plus tard, et la recouvriront plutôt qu'ils ne la modifieront. L'expérience de

la vie, l'étude, la réflexion personnelle produiront leur habituel effet, qui est d'adapter la jeunesse au « milieu », de la plier aux circonstances, de l'obliger à l'emploi des moyens qu'elle croit être ceux de « réussir ». Créature du jeune Robespierre, son orgueil n'empêchera pas le vainqueur de Toulon de faire sa cour à Barras, à Fréron. Il sera, puisqu'il le faut, « le général Vendémiaire ». Ses préoccupations se détourneront des affaires de son île. Dans ses « papiers », ceux que vous avez publiés, monsieur, sous le titre de *Napoléon Inconnu*, et qui témoignent de son prodigieux labeur, — ils appartiennent à l'Italie! — nous verrons son esprit s'ouvrir à des idées nouvelles, et déjà son génie s'annoncer. Mais, toujours et partout, nous le verrons aussi, non pas même et seulement « traîner », mais, j'oserai me servir de cette expression plus familière encore, « tirer » sa famille après lui.

Quels sentiments éprouve-t-il pour les siens, pour sa mère, tel de ses frères, ou telle de ses sœurs? On ne sait, et c'est à peine s'il les envisage individuellement; mais, tous ensemble, ils sont « la famille ». « J'ai envoyé *à la famille* cinquante ou soixante mille francs, assignats, argent, chiffons... Elle ne manque de rien », écrit-il au lendemain de Vendémiaire; et, quelques jours plus tard, « il sera peut-être possible, dit-il, qu'il fasse venir *la famille* à Paris »... Et, en attendant l'arrivée de la famille, c'est Joseph, qu'il recommande à Barras pour en faire un consul, c'est Lucien,

qu'il fait nommer commissaire des guerres, c'est Louis, qu'il appelle auprès de lui comme aide de camp, c'est Jérôme, qu'il met au collège de Juilly. Plus tard, bientôt, on mariera les sœurs. Il case aussi, quand il le faut, les beaux-frères de ses frères. C'est son devoir, tel qu'il le conçoit, si déjà ce n'est pas toujours son plaisir, car ce n'est pas pour lui, mais pour les siens, qu'un Bonaparte réussit. L'intérêt de la famille, la fortune de la famille, l'avancement de la famille, c'est ce qu'il est d'abord tenu de procurer! Il ne l'est pas moins de respecter leurs préjugés, leurs préventions ou leurs antipathies, et, sans doute, voilà pourquoi, le 19 ventôse an IV, ni mère, ni sœurs, ni frères, personne de « la famille » n'est présent à Paris. C'est qu'en effet, ce jour-là, le général en chef de l'armée de l'Intérieur, désigné pour le commandement de l'armée d'Italie, s'il n'a certes pas voulu rompre l'union des Bonaparte, a cependant bravé le reproche de la diviser, en épousant Marie-Josèphe-Rose de Tascher de la Pagerie, vicomtesse de Beauharnais.

Pourquoi ne fait-on pas aux femmes, dans l'histoire, la place qu'elles ont tenue dans la réalité? Un de nos confrères faisait dire, tout récemment, à l'un des personnages de son *Maître de la Mer* : « Sur cent hommes qui tiennent les grands rôles de la Comédie humaine, il y en a quatre-vingt-quinze qui ne jouent le leur que pour une femme. » Quatre-vingt-quinze, c'est beaucoup! Napoléon fut-il un des cinq autres? Si l'on veut répondre à cette question, ce ne sera

désormais qu'en recourant à vos études sur : *Joséphine de Beauharnais*, *Joséphine Impératrice et Reine*, et *Joséphine répudiée*. On y verra de quelle passion fougueuse, exigeante et avide, le jeune général de l'armée d'Italie, entre deux victoires au nom sonore et retentissant, a aimé la créole indolente, que cela fatiguait bien un peu d'être aimée de la sorte, et qui le laissait voir, mais auprès de laquelle, et en même temps qu'à toutes les séductions de la femme, il lui semblait s'initier à toutes les élégances de l'ancien régime. On y verra le citoyen Premier Consul, dans les réunions officielles du Luxembourg, ou dans l'intimité de la Malmaison, associant à sa fortune, à ses honneurs, à sa gloire, à ses desseins de réconciliation de la nouvelle et de l'ancienne France, celle qui n'est encore que la générale Bonaparte, mais que, demain, l'Empereur environnera d'un luxe, d'un apparat, d'une splendeur, — et d'une complaisance, — où les prescriptions de l'étiquette laisseront passer et se mêler quelques traces de l'ancien amour. Et, de cet amour même, quand le maître de l'Europe et du monde croira qu'il ne subsiste plus en lui que le souvenir ou l'habitude, quand il commencera de songer au divorce, quand il cherchera déjà l'héritière dont l'alliance affermirait son trône, en l'inféodant au système des vieilles monarchies, c'est vous encore, monsieur, qui nous aurez dit « les combats que se livrèrent ensemble sa politique et sa passion, et combien celle-ci est puissante, puisque, trois ans durant, elle

aura tenu celle-là en échec ». Ceux qui savent tout, — et c'est en histoire, particulièrement, qu'il y a des gens qui savent toujours tout, — prétendront-ils à ce sujet que vous ne leur aurez rien appris? Ils se tromperont! Vous leur aurez appris que Napoléon fut un homme, et qu'avant de s'immobiliser dans la rigidité du bronze ou la froideur du marbre, cet homme fut de chair. C'est ce qu'on ne nous conte point, généralement, dans les histoires; et on a beau dire qu'on le sait bien, à quoi sert-il de le savoir, si l'on se fait une méthode et comme une loi de l'ignorer?

C'est encore ce jeu de l'amour et de la fortune, de la politique et des passions, — ce drame vivant et agissant, où les destinées du monde s'enchevêtrent et s'enchainent aux caprices des individus, — que vous vous êtes plu à nous représenter dans les six volumes intitulés : *Napoléon et sa famille*.

Le mariage du général n'avait sans doute pas rompu les liens qui l'attachaient à sa famille; il les avait cependant relâchés; mais surtout, il en avait noué d'autres, et la famille se demandait lesquels seraient les plus puissants. L'époux de Joséphine allait-il rester l'homme des Bonaparte, ou deviendrait-il celui des Beauharnais? Qui des deux l'emporterait, de sa famille naturelle ou de sa famille adoptive? serait admise au partage de sa fortune grandissante? hériterait un jour de lui, puisque sans doute il n'aurait pas d'enfants de sa créole? Et lui-même, qui sentait, à mesure qu'il s'élevait, toute la

fragilité, toute l'instabilité, toute la précarité d'un régime dont sa personne était l'unique fondement et l'unique support, de quel côté se tournerait-il; où prendrait-il son point d'appui, — car la victoire et la guerre n'ont qu'un temps; — et quels moyens son génie inventerait-il de consolider en terre de France, et comme d'y enraciner, ce trône où il était monté? Vous avez essayé, monsieur, de nous le dire dans ces six volumes, dont il n'y a pas un épisode, un chapitre, une page qui ne se rapporte à cette question de l'héritage ou de l'hérédité. C'est pour assurer la durée de son œuvre par la propagation du pouvoir dans sa famille, que Napoléon a étendu sur l'Europe, à mesure qu'il la conquérait, ce réseau de royautés feudataires, — Joseph en Espagne, Eugène en Italie, Murat à Naples, Louis et Hortense en Hollande, Jérôme en Westphalie, — confondant ainsi, dans la réalisation de ses desseins politiques, comme il les unissait encore dans son affection, les Bonaparte et les Beauharnais. Eux, cependant, et ceux d'entre eux surtout, qui, dans leurs veines, avec le sang du vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna, croyaient sentir couler l'abondance de son génie, ne s'imaginaient-ils pas avoir des droits héréditaires, et comme un titre antérieur, sur ces royaumes que leur avait conquis et taillés l'épée de Napoléon? Leur fortune ne les étonnait pas, puisqu'ils étaient ses frères! Elle ne les satisfaisait point, puisque leur puissance n'était qu'une délégation ou une imitation de la sienne. Ils

n'osaient pas le lui témoigner! Mais ils le lui faisaient entendre, tantôt en agissant au rebours de ses instructions, tantôt en lui offrant leur « démission » de rois, tantôt encore en prenant contre lui, contre les intérêts de l'Empire, contre les exigences de la politique française, ce qu'ils appelaient les « intérêts de leurs peuples ». Cette prétention le transportait d'abord de colère et d'indignation, et, de Saint-Cloud, des Tuileries ou d'ailleurs, des lettres fulminantes partaient pour Madrid ou pour Naples, pour Amsterdam ou pour Cassel. Elles offensaient et elles blessaient. La solidarité de famille ne se brisait pourtant pas encore. Dans l'Europe de 1809, Napoléon avait encore besoin de ses frères, et ses frères — s'ils envisageaient avec sérénité l'hypothèse de sa mort sur un champ de bataille — avaient encore besoin de lui.

Le divorce avec Joséphine, la disgrâce momentanée d'Eugène, la quasi-répudiation d'Hortense par Louis resserraient même un moment les liens des Bonaparte entre eux. Mais déjà, dans l'esprit de l'Empereur, le système familial était remplacé par un autre. Le mariage avec Marie-Louise, la grossesse de la nouvelle Impératrice, achevaient de changer le cours que, depuis quinze ans, ses idées avaient suivi. Ni frère, désormais, ni beau-frère, mais père! « Ses yeux se sont fermés, nous dites-vous, sur la race dont il sort, pour s'ouvrir sur la race qui doit sortir de lui. » Rien ou presque rien ne survit plus en lui du Corse, de l'homme de son clan, de son passé

d'hier; l'idée « dynastique » succède à l'idée « familiale » : et la voici qui prend corps, le 20 mars 1811, en la personne du Roi de Rome, son fils. C'est à ce moment et dans cette attitude que l'a fixé le poète :

Et lui, l'orgueil gonflait sa puissante narine,
Ses deux bras, jusqu'alors croisés sur sa poitrine,
S'étaient enfin ouverts!
Et l'enfant, soutenu dans sa main paternelle,
Inondé des éclairs de sa fauve prunelle,
Rayonnait au travers...

Et c'est ici, aussi, monsieur, que votre récit, pour le moment, s'arrête...

A la vérité, dans les deux volumes que vous avez consacrés, l'un à l'*Impératrice Marie-Louise*, et l'autre, à *Napoléon et son Fils*, vous l'avez prolongé plus avant, jusqu'en 1821, et jusqu'en 1832... La France n'a jamais adopté dans son cœur ni le Roi de Rome, ni Marie-Louise, et je me rappelle qu'au temps de ma jeunesse, l'opinion populaire, qui s'est toujours formée chez nous du mariage une idée religieuse, datait du divorce avec Joséphine le déclin de la fortune de Napoléon. Vous nous avez donné, dans ces deux derniers volumes, les raisons historiques, les raisons intimes, l'explication et la démonstration de ce jugement ou de ce sentiment. La légende a toujours besoin d'être confirmée par l'histoire, mais l'histoire aurait tort de mépriser la légende. « Il est des courants, avez-vous dit, que nulle force humaine ne remonte; il est des alliages que nulle flamme ne consolide, les éléments disparates n'en sauraient se

mêler et se confondre; ils luttent constamment pour leur libération; ils s'annulent et se détruisent l'un l'autre. Le jour où, méconnaissant son point de départ et sa mission, Napoléon s'est cru *légitime*, le jour où il a renié la Révolution, la légitimité l'a dévoré, lui, son Empire, sa dynastie et son héritier. » J'irais encore plus loin, monsieur, je remonterais plus haut encore que vous, et je dirais volontiers que, si le jour de son divorce a publiquement manifesté la rupture de Napoléon avec la Révolution, la rupture existait, elle était déjà faite, elle datait du jour où, se méconnaissant en quelque sorte lui-même, il avait semblé croire que son génie n'était pas le sien, mais celui de sa race; que l'admiration, que la confiance qu'il inspirait alors à des millions de Français, pourraient s'étendre à sa famille; et, qu'à défaut de lui, la durée de son œuvre et la continuation de ses desseins ne pouvaient être assurées que par un homme de son sang. C'était se méprendre et se tromper deux fois : d'abord, sur la valeur ou la capacité des siens; et puis, sur le caractère des démocraties, qui ne sont nullement ennemies de l'accumulation des biens et des honneurs sur une seule tête, mais uniquement et précisément de l'hérédité.

Ces conclusions seront-elles un jour celles de l'histoire? ou peut-être le sont-elles déjà? Il serait hasardeux et difficile de le dire. On ne fixe pas l'histoire, et, comme l'humanité même, elle est toujours en mouvement. « Avant vingt ans, — c'est vous qui le

dites, — des témoignages sans nombre se seront ajoutés aux témoignages; d'autres sources seront révélées; des rapports apparaîtront que je n'ai pu établir »; et avant vingt ans, pouviez-vous ajouter, des événements se seront produits qui éclaireront le passé d'une lumière nouvelle. Lequel de nous pense aujourd'hui, de la Révolution, ce qu'en pensait naguère la génération des Thiers ou des Michelet? et pourquoi ne le pensons-nous plus? C'est nous qui ne sommes plus les mêmes hommes; c'est que cinquante ou soixante ans se sont écoulés depuis lors; c'est que les mêmes faits ne nous apparaissent plus sous le même aspect, et ils n'ont pas changé pour cela de nature, non, sans doute! et ils sont aujourd'hui tout ce qu'ils étaient alors! et nous n'en avons pas appris de nouveaux, ou si peu! mais c'est nous qui avons vécu. Aucune méthode plus que la vôtre n'a tenu compte, monsieur, de cette évolution qui renouvelle incessamment l'histoire. Votre Napoléon ne vit pas seulement de sa vie, mais de celle qu'il continue de vivre ou de développer dans la conscience de tout un peuple et dans la mémoire des hommes. Et, — j'y reviens avant de terminer, — si c'est l'éloge qu'en eût fait Balzac, je ne vois pas ce que j'y pourrais ajouter.

Mais ne vous a-t-on pas reproché, monsieur, qu'en pénétrant, et en nous faisant ainsi pénétrer avec vous, dans la plus secrète intimité du grand homme, vous le rabaissiez? Je ne puis, pour ma part, m'associer à ce reproche ou à cette critique. Un grand

homme n'est pas celui qui s'excepte ou qui sort du reste de l'humanité. Eh! comment donc! vous écriez-vous quelque part, « l'histoire, qui rend compte de l'humanité, ne pourrait qu'avec des périphrases heureuses et moyennant des omissions complaisantes, insinuer en termes nobles que cette humanité a eu des passions, des amours et des vices! » Oui, monsieur, vous avez raison, ce sont ces passions, ces amours, et, au besoin, ces vices que l'histoire doit mettre en lumière. Suétone complète, achève et explique Tacite. Mais pourquoi dites-vous, à quelques lignes de distance : « Un temps viendra, s'il n'est déjà venu, où cette histoire qu'on a appelée la grande histoire, l'histoire des prétextes, qu'accompagne le récit dilué à l'infini de l'extérieur des événements, sera mise en oubli »? C'est ici, monsieur, que je me sépare de vous; et, à ce propos, vous me pardonnerez de vous demander si nous ne confondrions pas deux choses qu'on ne saurait trop soigneusement distinguer?

Il ne faut abuser de rien, pas même de la « grande histoire », mais il ne faut pas non plus la nier. Elle a sa raison d'être, qui est, en faisant rentrer les histoires particulières, et même nationales, dans le plan de l'histoire universelle, de nous ramener au sentiment des destinées communes de l'humanité. Marathon, Actium, Poitiers, Lépante, Waterloo ne sont pas seulement des noms de batailles, ce sont aussi des faits de l'histoire du monde. C'est à ce point de vue que

« l'histoire appelée la grande histoire » se place pour les étudier; et ce point de vue n'est-il pas légitime? Si don Juan d'Autriche eût été vaincu dans les eaux de Lépante, que serait-il advenu de la chrétienté? C'est une question! Et, permettez-moi de vous le demander, qu'a-t-elle de commun avec la question de savoir qui était don Juan d'Autriche, quel homme, de quelle origine, s'il tenait davantage de son père que de sa mère, quels goûts furent les siens, comment il a vécu, quelles femmes il a aimées, et combien il avait, à son chapeau, de plumes, ou dans sa garde-robe, de hauts-de-chausses et de pourpoints? Non pas que les détails de ce genre, amusants ou instructifs par eux-mêmes, n'aient ou ne puissent avoir quelquefois un intérêt historique réel. Il y en a même de plus secrets, ou de moins « nobles » encore, dont l'histoire n'a que trop négligé de s'enquérir; et ce sont les détails ou les renseignements de l'ordre médical ou physiologique. Vous avez écrit, monsieur, tout un volume sur *Napoléon et les femmes*, et, en effet, si Napoléon n'a pris la résolution de répudier Joséphine, que du jour où il s'est cru certain de pouvoir être père, le détail, — si c'en est un, — a bien son importance.

Mais, qu'au lieu d'être Corse, il eût été Breton, comme le vainqueur de Hohenlinden; et qu'au lieu d'avoir d'abord servi dans l'artillerie, il eût, comme Lazare Hoche, débuté dans les gardes françaises, que pensez-vous, monsieur, qu'il y eût de changé dans la

journée de Marengo ou dans les stipulations du traité de Lunéville! Trouverons-nous pas aussi quelque chose de commun entre l'institution de la Banque de France et les « amours » de Napoléon? ou quelque chose entre l' « idée familiale » et les combinaisons qui ont assuré le gain de la bataille de Wagram? Et n'est-ce pas ici que l' « histoire appelée la grande histoire » reprend ses droits? « D'actes politiques, qui n'aient que des causes politiques, nous dites-vous, il y en a, mais peu. » Je n'oserais l'affirmer avec cette assurance! Et, il est bien vrai que je n'oserais non plus soutenir le contraire, à savoir qu'un « acte politique » n'a toujours que des « causes politiques ». Mais ce que je crois encore moins, c'est qu'il s'explique ordinairement par des raisons « biographiques », ou physiologiques, tirées du tempérament ou de la conformation des personnages. « Le nez de Cléopâtre... s'il eût été plus court, toute la face du monde aurait changé! » Oui, sans doute! et pareillement si Bonaparte s'était appelé Joseph ou Lucien au lieu de Napoléon. Mais, en fait, le nez de Cléopâtre n'a pas été plus court qu'il ne fallait pour son objet, et l' « homme prédestiné » ne s'est appelé ni Lucien, ni Joseph, mais Napoléon. La grande histoire n'en demande pas davantage; et, quand les causes des événements sont en quelque manière publiques, elle n'éprouve pas le besoin de les résoudre, ou de les dissoudre, si je puis ainsi dire, en anecdotes et en particularités.

Heureusement que sur ce point vous suffisez vous-même à vous répondre; — et ces paroles, monsieur, sont bien de vous : « Valois et Bourbons, la Révolution et l'Empire, le gouvernement d'hier et celui de demain ont rencontré et rencontreront toujours les mêmes ennemis, dès qu'ils seront la France et qu'ils auront souci de sa mission, de ses intérêts et de sa gloire. Les coalitions qu'on forme contre la France ne tiennent point au régime intérieur qu'elle adopte; elles tiennent à la configuration même de l'Europe, et à ce fait que toujours la France sera uniquement jalousée parce qu'elle est la France. » On ne saurait mieux dire, et ne serais-je pas naïf, après cela, de plaider plus longuement auprès de vous la cause de la grande histoire?

Quel genre de services vos *Etudes napoléoniennes* nous auront-elles donc rendus? et, dès à présent, quelle place occupent-elles dans la littérature du siècle qui vient de finir? Elles ont donné d'abord l'exemple, et un modèle, d'une manière plus libre et moins compassée d'écrire l'histoire, plus familière et plus vivante, plus pénétrante, plus persuasive aussi, dont les héros ne sont plus l'abstraction ou l'idée platonicienne d'eux-mêmes, mais des hommes, que l'on voit et qu'on touche, dans l'intimité desquels on est admis, que l'on se sent tenté, comme fait au théâtre un spectateur ingénu, d'interpeller par leur nom, d'encourager de la voix dans leurs entreprises, de prévenir de l'approche et de la menace du danger.

« Sire... défiez-vous de ce traître!... » C'est, monsieur, l'illusion de la réalité même. Vos *Études napoléoniennes* nous l'ont plus d'une fois procurée.

Nous leur devons encore d'avoir pu nous former une idée plus complète et plus juste, je veux dire plus équitable, de Napoléon. Grâce à vous, nous le connaissons mieux, et le connaissant mieux, non seulement il n'y a rien perdu, mais, de cette enquête, à laquelle vous avez soumis jusqu'aux actes de sa vie privée, ou plutôt de cette instruction, il sort plus grand. — Je n'en dirai pas autant de son entourage, et ce grand homme a eu des frères bien exigeants. On voit clairement, dans son histoire, que nous ne nous donnons nos frères ni nos sœurs! — Mais lui-même, à l'observer qui s'embarrasse, et qui se débat dans les liens de la famille, ne l'en trouvons-nous pas plus humain ou plus proche de nous?

Il s'en rapproche d'une autre manière quand nous le voyons, dans vos *Études*, à mesure qu'il « monte en grade », et que son front s'auréole d'une gloire plus éclatante, se détacher de ses origines et de ses préjugés; confondre plus intimement sa fortune avec celle de la France; aimer plus profondément cette patrie dans laquelle il s'en est fallu de si peu d'années ou de mois qu'il ne naquît étranger; en devenir à jamais l'incarnation victorieuse; et lui donner d'elle-même, de sa puissance, de ses ressources, et de son génie une telle idée, qu'aucun peuple, depuis les Romains du temps de César, n'en avait

assurément conçu de plus haute ou d'égale. Oui, vous nous avez montré, monsieur, dans le Napoléon de l'histoire, le Napoléon de la légende. Grâce à vous, nous avons compris, nous avons vu qu'ils ne faisaient qu'un. Nous avons pu constater, vous nous avez prouvé, que le vrai Napoléon, s'il n'était tout à fait ni celui du poète, ni celui du chansonnier, ni le Napoléon d'Hugo, ni le Napoléon de Béranger, leur ressemblait cependant bien plus qu'à celui d'un Jung ou d'un Lanfrey, — lesquels ont failli passer pour des historiens! Vous avez ainsi consolé, vengé, relevé l'orgueil national. Dans un temps où les peuples s'endorment sur l'oreiller de la paix et n'y rêvent que d'échanger, avec un gros profit, des denrées coloniales, vous avez eu le courage, puisqu'il en faut aujourd'hui pour cela, de célébrer la gloire des armes. Vous n'avez pas craint d'admirer en Napoléon le génie de l'autorité, de l'ordre et de la règle, dont on dira ce que l'on voudra, mais qui n'en seront pas moins, et toujours, les premiers biens des hommes ou des sociétés. Et, poussant enfin l'admiration jusqu'à l'apothéose, vous avez osé dire que « pour une nation qui n'avait plus guère de foi aux Dieux anciens, c'était Napoléon qui devenait le Dieu ». Permettez-moi, monsieur, de réserver « la foi aux Dieux anciens »; disons un demi-dieu; et nous serons d'accord.

Enfin, vos *Études* nous offrent encore un autre et suprême intérêt, qui est d'avoir approfondi la psy-

chologie de l'un de ces hommes en qui l'humanité tout entière se plaît à chercher la mesure d'elle-même, de sa grandeur et de ses faiblesses.

C'est un être, en vérité, bien misérable que l'homme, et, pour nous mépriser ou nous prendre nous-mêmes en pitié, nous n'avons besoin que de nous connaître! Que pouvons-nous? et que savons-nous? Laquelle des deux, en s'exerçant, de notre intelligence, ou de notre volonté, rencontre le plus tôt sa borne? Il arrive aussi qu'elles se fassent défaut l'une à l'autre, ou même qu'elles se tiennent l'une l'autre en échec : la volonté ne tire souvent sa force que de son étroitesse; la largeur de l'intelligence nuit à la fermeté de la décision. Mais, dans quelques hommes rares, la facilité d'exécuter s'égale à la capacité de concevoir et c'est à juste titre que leur exemple devient alors aux autres hommes un éternel objet de méditation. Pourquoi les Américains ne sont-ils pas moins curieux que nous-mêmes de tout ce qui touche Napoléon, et, si nous n'y prenons garde, finiront-ils pas l'accaparer? La raison, sans aucun doute, en est qu'il leur a donné l'exemple de la fortune... je veux dire un exemplaire de toutes les qualités, qui, de l'origine la plus humble ou la plus modeste, élèvent un homme aux sommets de l'histoire. Les citoyens de New-York ou de Chicago admirent, et tâchent d'imiter, en Napoléon le plus illustre des parvenus. C'est, monsieur, la formation, c'est la composition successive, c'est l'évolution de ce

glorieux parvenu que vos *Études* ont mise en pleine lumière. Votre méthode s'est insinuée, si je l'ose dire, dans les replis les plus obscurs de cette âme extraordinaire. Vous en avez anatomisé, comme on parlait jadis, les fibres les plus ténues et les plus délicates. Le voilà devant nous! et, pour saisir le mécanisme de ces facultés ou le jeu de ces passions dont nous avons tous en nous les commencements, nous n'avons désormais qu'à suivre le mouvement de votre démonstration.

Comment donc la sûreté dans l'exécution s'allie à la grandeur épique et gigantesque de la conception; ou comment, à l'ampleur des dessins, le souci méticuleux du détail; ce que l'on peut déployer d'imagination dans le calcul, ou, jusque dans le rêve, observer de méthode; ce que l'on peut opposer de fertilité de ressources aux surprises du sort, et ce qu'on peut mêler de souplesse dans l'obstination; — quelles complications s'engendrent du conflit de l'amour et de l'ambition, de l'égoïsme et de la générosité, des affections de famille et du sentiment paternel, des suggestions de l'orgueil et des conseils de la prudence, de l'ivresse de la victoire et de la peur d'en abuser, de l'insensibilité professionnelle du tueur d'hommes, et de la sentimentalité personnelle; — comment encore on s'adapte aux circonstances, comment on s'en rend maître, et comment au besoin on les crée; comment on s'égale à toutes les situations; et comment enfin, de l'une et l'autre extrémité de la

fortune humaine, on trouve en soi de quoi remplir tout l'entre-deux, c'est tout cela, monsieur, que l'on voit dans vos *Études napoléoniennes*. C'est ainsi qu'elles joignent à l'attrait de l'histoire celui du drame ou de la tragédie de la vie. Le psychologue n'en tire pas moins de profit que le lecteur y prend de plaisir, ou plutôt, il n'est pas de lecteur qui ne devienne psychologue à vous lire, s'il n'en est pas un, qui ne s'intéresse, en vous lisant, presque autant à lui-même et à son espèce qu'à Napoléon. Et puisqu'on n'écrit rien de durable qu'à cette condition, qui d'ailleurs est celle de la « grande histoire », vous avez donc fait, monsieur, en dépit de vous, de la « grande histoire »; — je serais tenté de dire de la « très grande histoire »; — et, croyez-m'en, ne le regrettez point, puisque c'est ce qui assure la durée de votre œuvre.

C'est aussi ce qui vous a valu les suffrages de l'Académie; — car ne vous flattez pas, monsieur, qu'en vous appelant à elle pour succéder à Gaston Paris, l'Académie française ait dû faire violence à aucun de ses scrupules, ni sacrifier aucune de ses doctrines. Les académiciens ont certainement des doctrines, et je pense même qu'ils en ont autant, ou presque autant, qu'ils sont d'académiciens : l'Académie française n'en a pas; elle s'honore de n'en pas avoir; et si la tolérance, qui n'est que le respect des « doctrines » des autres, était bannie du reste de la terre, nous mettrions ici notre orgueil à en demeurer l'asile. Il serait plus hardi de dire que l'Académie

française n'a pas non plus de scrupules; et la proposition en paraîtrait scandaleuse! Mais, quels que soient ces scrupules, il en est un qui domine tous les autres, et c'est celui de faire, en toute occasion, le meilleur et le plus juste choix. L'Académie a cru, monsieur, y obéir en vous appelant à elle, et moi, puisque j'ai l'honneur de parler en son nom, c'est ce qui me permettrait, si j'éprouvais quelque scrupule, ou si je ne partageais pas toutes vos doctrines, d'attendre une autre occasion de vous le dire, et, en l'attendant, de ne vous souhaiter ni moins loyalement, ni moins cordialement votre bienvenue parmi nous.

TABLE

671-01. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — [illegible]



